

DERNIÈRE ÉDITION –

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11893 — 4,60 F — DIMANCHE 24-LUNDI 25 AVRIL 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

L'AFFAIRE DES SOVIÉTIQUES EXPULSÉS DE FRANCE

M. Andropov semble avoir renoncé aux représailles

Malgré l'expulsion des quarante-sept diplomates et représentants soviétiques en France, M. Andropov n'exercera probablement pas de représailles contre le personnel français présent en U.R.S.S. Tel est le sens des propos tenus mardi 19 avril par le secrétaire général du P.C. soviétique au Spiegel, *à paraître le 25 avril. Les différents politiques entre les deux pays n'en restent pas moins fondamentaux, notamment à propos du problème des euromissiles.*

« Prendre des mesures de rétorsion contre des Français travaillant en Union soviétique aurait été la chose la plus facile du monde », a dit M. Andropov à M. Augstein, rédacteur en chef du *Spiegel*, dans son premier entretien accordé à un journaliste occidental et son premier commentaire sur l'expulsion des quarante-sept Soviétiques de Paris. *« En faisant preuve de modération, nous sommes guidés par le souci des intérêts à long terme des relations soviéto-françaises, qui ont de la valeur pour nous et qui se sont développées durant une longue période dans l'intérêt du maintien de la détente en Europe. »*

Le secrétaire général du P.C. soviétique laisse donc entendre très clairement qu'aucunes représailles ne seront exercées, pour le moment du moins, contre le personnel français et avance encore une autre raison à l'appui de sa modération. *« Je ne veux pas*, dit-il, *que le blâme pour cette mesure à caractère de grossière provocation contre le peuple soviétique retombe sur les socialistes français, et même les communistes. »* Cela ne l'empêche pas de juger *« absurde »* la décision de Paris (il fait observer à ce sujet que parmi les expulsés figuraient *« des fonctionnaires qui ne résidaient plus en France depuis plus de six mois »* ou d'autres *« qui n'étaient arrivés en France que deux semaines plus tôt »*), ni de mettre en garde contre toute interprétation tendant à voir dans cette modération la preuve de la culpabilité des diplomates soviétiques. *« C'est ridicule*, dit-il. *Si quelqu'un interprète notre attitude de cette manière, il ne comprend rien à la politique étrangère soviétique »*. D'ailleurs, a-t-il encore averti, *« cela ne veut pas dire que nous tolérerons l'arbitraire où que ce soit à l'égard de nos diplomates et autres collègues qui travaillent dans nos représentations à l'étranger »*.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

LA RIGUEUR EN FRANCE

Les états-majors syndicaux confrontés au désarroi des militants

Les syndicats réagissent au deuxième plan de rigueur gouvernemental avec plus de fermeté que lors du premier. La C.G.T. multiplie les journées d'action, au niveau fédéral. La C.F.D.T. organise une semaine de débats et d'initiatives du 25 au 29 avril. F.O. se prononcera le 25 avril sur une éventuelle action. La C.F.T.C. a lancé une quinzaine d'actions du 1er au 15 mai Et la C.G.C. annonce déjà une grève générale pour l'automne.

Dans un pays où le syndicalisme ne regroupe qu'à peine 20 % des salariés, rarement le malaise syndical n'a été aussi pesant et aussi grave.

Tous les syndicats s'attendaient, après les élections municipales, à une nouvelle vague de rigueur, mais aucun ne pensait que la cure d'austérité serait aussi rude et aussi dépourvue de perspective sociale.

Toutes les confédérations sont confrontées aujourd'hui au mécontentement d'une base qui n'a pas encore montré qu'elle était vraiment décidée à se mobiliser contre la politique gouvernementale, mais qui attend de son syndicat encore plus de fermeté dans ses réactions. Qu'ils soient à la C.G.T., à la C.F.D.T. ou à F.O., des militants s'interrogent : à quoi sert le syndicalisme s'il reste les bras croisés face à un plan qui, pour le moins, va faire monter le chômage ?

A la C.G.T., qui réunit son comité confédéral national les 27 et 28 avril, on refuse de se laisser enfermer dans *« un faux débat »* que M. Viannet a exposé ainsi dans *la Vie ouvrière* : *« Ou bien on accepte sans broncher ou bien on déclare la guerre. »* La C.G.T., ajoute-t-on, est un syndicat, et l'heure n'est pas à la résignation. Il s'agit de *« faire contrepoids »* aux manœuvres *« du capital international visant à infléchir la politique du gouvernement dans un sens défavorable aux travailleurs »*.

La modération de M. Krasucki au « Club de la presse » d'Europe 1, le 10 avril, préfigurait déjà le vote par le parti communiste des ordonnances. Certes, la centrale cégétiste continue de proclamer son *« désaccord sur une partie des mesures »*, notamment au regard des ponctions sur le pouvoir d'achat et des conséquences du plan sur l'emploi, elle appelle à l'action *« sous toutes les formes »*, encourage journées nationales et pétitions.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 24.)

ÇA VA POUR CETTE FOIS, MAIS NE RECOMMENCEZ PAS !

KGB

BREST

La guerre de l'ombre sur mer

Sans qu'il y ait expulsion de Français par Moscou, les Soviétiques commenceraient-ils à rendre la monnaie de leur pièce, après le renvoi chez eux de quarante-sept de leurs ressortissants, à Paris et à Marseille, au début de ce mois? Accusés d'espionnage et d'actions inamicales à l'encontre d'intérêts jugés vitaux pour la France, notamment en matière de technologie militaire et dans le domaine naval, les Soviétiques useraient-ils d'« agaceries » sur le terrain même des méfaits dont on les a chargés? De récents incidents donneraient à le croire.

Hérissé d'antennes, qui lui permettent d'intercepter les communications d'autrui, le bâtiment soviétique collecteur de renseignements GS-242 (AGI, selon le code de l'OTAN, pour Auxiliary General Intelligence) est, depuis plusieurs jours, au large des côtes du Finistère. Ce bâtiment, un ancien cargo de transport de munitions, est officiellement baptisé, par les Soviétiques, navire hydrographique. Ce qui a l'avantage de camoufler le rôle exact de ce type de bateaux fort répandus dans la flotte de l'amiral Gorchkov, le chef d'état-major de la marine de guerre soviétique quasi inamovible depuis des lustres.

Seulement, le GS-242, comme ses jumeaux, est truffé d'antennes extérieures – y compris, dans le cas présent, une antenne parabolique à l'arrière – qui permettent de détecter et d'analyser des émisssions électromagnétiques et radioélectriques de toutes les gammes de fréquences. On trouve habituellement ce genre de navires aux abords des bases de sous-marins stratégiques – celle de l'île Longue, non loin de Brest – ou dans le sillage des flottes occidentales en manœuvre.

Le 1er avril, quelques jours avant l'annonce de l'expulsion de quarante-sept diplomates et journalistes soviétiques de France, le GS-242 s'est mis en place au large du Finistère. Il s'est même approché à 30 nautiques (environ 56 kilomètres) du port de guerre de Brest. Officiellement, il croise dans la zone économique exclusive de la France, là où, selon le droit maritime international, la navigation militaire et commerciale demeure aussi libre qu'elle l'est, de tout temps, en haute mer.

De tels mouvements sont intéressés et non pas innocents.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 3.)

Le courtier solitaire des baril de dioxine

De notre envoyé spécial

Marseille. – Le juge d'instruction de Saint-Quentin, M. Régis Vanhasbrouck, a-t-il déjà perdu ? M. Bernard-Fernand Paringaux, soixante-six ans, le seul homme qui, officiellement, connaît la destination finale des quarante et un fûts de dioxine de Seveso, après les avoir acheminés comme courtier jusqu'à Saint-Quentin, semble inébranlable. Ecroué depuis vingt-cinq jours, il se tait obstinément. A chaque audition, il manifeste sa volonté de ne point parler. *« Ses déclarations sont quelque peu répétitives »*, déclare le procureur de la République.

M. Paringaux, à entendre ses proches, ne voudrait trahir une parole donnée sous contrat au destinataire final de la dioxine. *« Il a fait de cet engagement à ne pas trahir un secret*, déclare Me Olivier Maurin (Marseille), un de ses deux avocats, *un point d'honneur conforme à ses valeurs. »* Un sens de l'honneur que M. Paringaux aurait montré comme résistant et comme officier des Forces françaises libres, plus tard décoré de la Légion d'honneur. Un sens du devoir, sans doute, lorsque, en février encore, se sentant menacé, il prenait la présidence de sa société de courtage, la Spedilec, assurée jusqu'alors par sa femme.

Pas question, dans tout cela, d'un quelconque appât du gain qui, pourtant, d'après le magazine allemand *Stern*, se monterait à 1 million de dollars (environ 7 millions de francs). *« M. Paringaux est injustement emprisonné, comme au Moyen Age, dans un cul-de-basse-fosse »*, déclare un de ses amis, M. Serge Léonard, expert au tribunal de commerce et président d'une association marseillaise pour l'exploitation de la Méditerranée (ASTEM). Sans doute par amitié, il n'hésite pas à ajouter : *« La dioxine froide, de toute façon, n'est pas dangereuse. » « M. Paringaux est un homme droit et loyal, un excellent père de famille »*, affirme quant à lui le président du Propeller Club of U.S., un Rotary maritime dont M. Paringaux est le vice-président.

Cet excellent père de famille aurait-il été victime, comme il l'affirme, d'une *« lettre de cachet »* ? Est-il l'âne de cette fable empoisonnée ? Son système de défense, en tout cas, apparaît déjà clairement : les véritables responsabilités seront situées ailleurs, *« à un autre niveau »*, déclare son avocat. Les torts sont, il est vrai, partagés. Huit sociétés ont au total eu à connaître, à un titre ou à un autre, de l'élimination de la dioxine. Aucune ne fit face à ses responsabilités, que ce soit Hoffmann-La Roche à qui le gouvernement français pourrait, affirme-t-on au secrétariat d'Etat à l'environnement, renvoyer les fûts de dioxine si on les retrouvait, ou la société transitaire Gontrand qui, à Saint-Quentin, a dédouané la dioxine, enregistrée sous un nom plus qu'approximatif. Seul donc M. Paringaux, courtier solitaire de Marseille, accepta en toute connaissance de cause ce contrat. Il en assume aujourd'hui encore tout le poids lorsqu'il affirme au juge qui l'interroge que les fûts ne présentent aucun danger pour la population : *« Je n'aurais pas fait*, dit-il, *courir de risques à quiconque pour de l'argent. »*

« C'est un monsieur très intelligent et prudent », confirme le responsable du S.R.P.J. d'Amiens, après l'avoir interrogé. M. Paringaux, toujours en voyage à la recherche d'un nouveau brevet, d'une nouvelle aventure dans la lutte contre les déchets, jugea sans doute le défi de la dioxine à sa mesure : *« Il doit bien y avoir*, confiait-il il y a plus d'un an à ses amis, *des moyens d'éliminer la dioxine de Seveso. »*

NICOLAS BEAU.

(Lire la suite page 10.)

Mme THOREZ-VERMEERSCH invitée du « Grand Jury R.T.L.-le Monde »

Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, veuve de l'ancien secrétaire général du parti communiste français, Maurice Thorez, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire « Grand Jury R.T.L.-le Monde », dimanche 24 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

Ancien député de la Seine de 1946 à 1958, sénateur jusqu'en 1968, démissionnaire alors du bureau politique du P.C., en désaccord avec la direction actuelle du parti, Mme Thorez-Vermeersch répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du Monde, de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin, de R.T.L., le débat étant dirigé par Henri Marque.

AU JOUR LE JOUR

Couple

Ils portaient des prénoms qui fleurissaient au début de ce siècle : Lucien et Augustine.

On les a retrouvés morts, ces deux octogénaires, dans leur petite maison de l'Hérault. Le mari – retraité de la S.N.C.F. – était allongé sur le lit, mort depuis dix jours. Elle gisait à côté du lit, morte depuis trois jours. Une semaine de veille, de jeûne et de chagrin avait eu raison d'elle.

Et vous auriez voulu qu'elle fasse la « une », cette tendresse qui aura traversé en silence notre siècle de fer? Oui.

BRUNO FRAPPAT.

LE MÉTRO DE LILLE SUR LES RAILS

(Lire notre supplément pages 15 à 20.)

Dates

IL Y A QUARANTE ANS, LA DÉCOUVERTE DE KATYN

Un charnier signé Staline

RENDEZ-VOUS

24 avril. *Autriche* : élections générales.

25 *Luxembourg* : conseil des ministres des Dix (jusqu'au 26).

26 *Tchad*, visite de M. Christian Nucci, ministre délégué à la coopération ?

Portugal : élections générales.

Paris : réunion des 22 pays de l'O.C.D.E.

Paris : conférence internationale sur la Namibie (jusqu'au 29).

Exercices de l'OTAN en Méditerranée.

Washington : réunion des cinq grands producteurs de céréales.

27 *Addis-Abeba* : réunion de la commission économique pour l'Afrique à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire.

Inde : rassemblement des Sikhs pour l'autonomie du Pendjab.

Luxembourg : conseil des ministres de l'agriculture.

27-28 *Bruxelles* : session spéciale de l'Assemblée européenne sur l'emploi.

28 *Varsovie* : réunion de la Diète.

Washington : session du comité d'aide au développement de la Banque mondiale.

30 *Cuba* : visite de M. Charles Fiterman, ministre des transports.

La nouvelle laisse d'abord l'Europe incrédule. Le 13 avril 1943, Radio-Berlin, immédiatement relayée par la presse du continent occupé, annonce : « *Nous avons reçu une dépêche de Smolensk nous informant que les habitants du pays ont indiqué aux autorités allemandes un endroit où les bolcheviks avaient organisé des exécutions secrètes et où dix mille officiers polonais avaient été assassinés par la Guépéou. Les autorités allemandes se sont donc rendues à un endroit appelé Kozie Gory, une station climatique située à 10 kilomètres à l'ouest de Smolensk, où une découverte atroce a été faite. Il a été trouvé un fossé de 28 mètres sur 16 dans lequel étaient empilés en douze couches les cadavres de trois mille officiers polonais. Ces officiers étaient vêtus de leurs uniformes. Certains étaient ligotés. Tous avaient des blessures par balle dans la nuque. Ces officiers se trouvaient précédemment dans un camp à Kozielsk, près d'Orel. En février et mars 1940, ils avaient été amenés en wagons à bestiaux jusqu'à Smolensk. De là, ils avaient été transportés en camions à Kozie Gory, où ils furent assassinés par les bolcheviks. La recherche d'autres charniers se poursuit.* »

Ainsi éclatait une des affaires les plus sinistres et peut-être les plus lourdes de conséquences de la seconde guerre mondiale. Elle avait pour théâtre une forêt appelée Katyn.

Un scepticisme général

Longtemps, nombre de contemporains se refusèrent à prendre pour argent comptant ce que leur serinait Goebbels, un fieffé menteur. Mais un menteur d'autant plus redoutable que, parfois, quand cela l'arrangeait, il disait aussi la vérité. Quarante ans après l'événement, il est impossible de prétendre que le battage fait autour de la tragédie fut simplement un coup de propagande. Le dernier en date des livres consacrés à ce sujet, celui de Mme Alexandra Kwiatkowska Viatteau, ne laisse guère de doute sur l'origine du crime, même si les mobiles véritables sont loin d'être éclaircis.

En cette année 1943, où le sort des armes commençait à tourner contre eux, les nazis avaient tout intérêt à faire éclater une bombe qui avait une chance de provoquer la débandade dans le camp de leurs ennemis. Mais, en ce temps-là, l'Europe asservie, qui attendait aussi des Russes la délivrance, n'était guère disposée à admettre que les Soviétiques avaient trucidé froidement des milliers de cadres d'un pays devenu par la suite leur allié.

Il y a une quarantaine d'années, quatre commissions se sont succédé sur les lieux du crime. Les trois premières, à l'époque de l'occupation nazie. Il s'agissait de la commission spéciale allemande, de la commission internationale des représentants des instituts de médecine légale et de criminologie et de la commission technique de la Croix-Rouge polonaise. Elles aboutirent pratiquement à la même conclusion : les cadavres trouvés dans le charnier de Katyn y avaient été enfouis avant l'arrivée des troupes allemandes. Donc, l'exécution ne pouvait être que le fait de Soviétiques.

Alors que les Allemands avaient admis parmi les enquêteurs des personnalités neutres et des Polonais, Moscou façonna une commission entièrement à sa convenance. Ses experts estimèrent que les officiers polonais prisonniers des Russes n'avaient pu être évacués à temps au moment de l'agression allemande et qu'ils avaient été massacrés par les nazis à la fin de l'été 1941. La commission affirma que onze mille cadavres avaient été découverts à Katyn et que, avant de lancer leur « *coup de propagande* », les nazis avaient « confisqué » les documents postérieurs à mai 1940 que portaient les cadavres. Cela afin de prouver que le carnage avait été accompli sous le règne soviétique. Cette besogne de « nettoyage » aurait été faite par cinq cents prisonniers soviétiques, « *tous fusillés* », sauf un certain Egorov, disparu, mais qui avait déclaré avoir fait ce travail avec ses camarades en mars 1943.

Malheureusement, le témoignage de la commission internationale des représentants des instituts de médecine légale et de criminologie paraît plus convaincant. Les examens du lieu et des corps auxquels se sont livrés les membres de cette commission indiquent que le crime a dû être commis à la date annoncée par les Allemands et que les corps étaient dans un état tel que personne n'avait pu les manipuler entre le moment de leur enfouissement en 1940 et celui de leur découverte en 1943.

Le drame de la mer Blanche

Un fait retient l'attention. Dans leur révélation du 13 avril 1943, les Allemands disent que « *le nombre total des officiers assassinés se monte à 10 000, ce qui représenterait l'ensemble des officiers polonais faits prisonniers par les Russes* ». Or, rappelle Mme Kwiatkowska Viatteau, « *le nombre des officiers polonais exhumés à Katyn s'élevait à 4 143, dont on avait identifié 2 815 et à coup sûr 2 730. (...) Le nombre total des corps était d'environ 4 500, et il correspondait à celui des officiers évacués de Kozielsk. D'ailleurs, toutes les pièces et tous les documents témoignaient de ce que la totalité de ces personnes venaient de Kozielsk et que l'on n'avait pas retrouvé ceux de Starobielsk ou d'Ostachkov.* »

On comprend que les Allemands aient gonflé le chiffre des cadavres pour accabler davantage encore leurs ennemis soviétiques. Pourquoi les Soviétiques ont-ils eux aussi gonflé ce chiffre ? En 1939, lors du partage de la Pologne, ils avaient fait prisonniers quelque 15 000 officiers d'active ou de réserve. De ce total, il ne restait à la fin de la guerre que quelques survivants. 5 000 gradés avaient été internés à Kozielsk, 4 000 à Starobielsk, 6 500 à Ostachkov. Selon le témoignage d'un survivant, 6 000 officiers polonais ont été embarqués sur des péniches qui furent coulées en mer Blanche.

A la fin des hostilités, il fallait quand même trouver une explication à la disparition de ces milliers d'officiers. Pourquoi ne pas prétendre, avec la force que conférait la victoire, qu'ils avaient presque tous péri à Katyn, massacrés par les Allemands ? La justification ne vaut guère, mais jusqu'à ce jour elle permet aux autorités soviétiques de n'avoir pas de comptes à rendre.

Une confidence de Béria

Reste à savoir pourquoi un tel crime a été commis. L'hypothèse la plus « indulgente » s'appuie sur une confidence de Béria. En octobre 1940, le colonel Berling, interné à la Lioubanka et sollicité pour former une armée prosoviétique en cas de conflit avec l'Allemagne, proposa : « *Nous avons d'excellents cadres dans les camps de Kozielsk et de Starobielsk.* » « *Non*, lui répondit Béria, *pas ceux-là. En ce qui les concerne, nous avons commis une grosse erreur.* » On a dit, ou supposé, que, prévoyant une attaque allemande possible, Staline aurait ordonné sans donner d'autres précisions : « *Liquidez les camps de prisonniers.* » Et que le N.K.V.D. aurait compris, à tort, qu'il fallait « *liquider* » les prisonniers eux-mêmes.

Les bourreaux ont pu penser que, catholiques convaincus et anticommunistes avérés, ces prisonniers représentaient pour leurs geôliers l'ennemi de classe presque à l'état pur, les futurs cadres qui s'opposeraient un jour à la satellisation.

L'U.R.S.S. n'a sans doute pas fini de payer les conséquences du crime, même si dans un premier temps elle put en tirer quelque profit. Le premier bénéficiaire en 1943 fut évidemment le régime nazi qui réussit, en révélant la découverte du charnier, à semer la zizanie dans la coalition adverse. Certes, Américains et Britanniques s'efforcèrent de minimiser l'affaire, car ils étaient préoccupés essentiellement par la poursuite de la guerre. Mais le gouvernement provisoire polonais installé à Londres ne pouvait adopter une telle attitude.

Solidarité et Katyn.

Dès le 15 avril, il décida de demander une enquête du comité international de la Croix-Rouge. Les nazis eurent vent de cette résolution et ils s'arrangèrent pour que le représentant de la Croix-Rouge allemande à Genève fît la même démarche auprès du comité international une heure avant le délégué polonais. Les Soviétiques accusèrent alors les Polonais de Londres d'être de connivence avec les hitlériens et, le 29 avril, ils rompirent toutes relations avec ce gouvernement. La voie était ainsi dégagée pour la mise en place d'un gouvernement polonais procommuniste, seul reconnu par les Russes et grâce auquel le pays, après des péripéties diverses, serait incorporé au bloc de l'Est.

Katyn fut utilisée autant que Yalta par le Kremlin pour imposer en fin de compte à la Pologne un régime qu'elle ne parvient toujours pas à supporter. Mais cette tragédie est devenue l'un des ingrédients essentiels de l'exécration des Polonais à l'égard de leurs voisins. Dès 1956, à la faveur du « *printemps en octobre* », des voix de plus en plus nombreuses revendiquaient le droit à la vérité. Beaucoup attendaient de Gomulka qu'il fît la lumière. Le dossier fut enterré. Ces dernières années, l'« Université volante » a exercé son activité (illégale) pour restituer au pays l'histoire que le régime lui refuse.

Solidarité a repris le flambeau en demandant si, « *en faisant officiellement la lumière sur Katyn, on ne contribuerait pas à améliorer les rapports soviéto-polonais* ».

Toutes ces demandes se sont heurtées à une fin de non-recevoir parce qu'il ne faut pas « *soulever un passé difficile* ».

Les Polonais ne demandent même pas réparation pour ce crime. Ils veulent simplement que les Soviétiques reconnaissent ce qui s'est passé en 1940. Après, mais après seulement, ils pourraient tirer un trait et même, selon Mme Kwiatkowska Viatteau, Katyn deviendrait « *symbole de la réconciliation possible* ». Mais les Soviétiques ne paraissent nullement disposés à tolérer que les Polonais rappellent ce sinistre passé. Pour eux, ce qui dérange n'a pas existé. Les Polonais revendiquent l'histoire que leur « allié » veut gommer, ils réclament le droit d'honorer ouvertement leurs martyrs. Aussi longtemps que l'abcès ne sera pas vidé, aucun accord profond ne sera possible entre deux nations que la géographie condamne au voisinage et que l'histoire escamotée voue à la haine.

BERNARD FERON.

★ Alexandra Kwiatkowska Viatteau, *1940-1943 – Katyn, l'armée polonaise assassinée*, 175 pages, 25 F. Collection « La mémoire du siècle », Éditions Complexe, Bruxelles.

CORRESPONDANCE

Oui, le Parlement européen existe !

L'article de notre collaborateur Philippe Lemaître sur le Parlement européen : « Un quart de siècle d'inexistence » (le Monde daté 27-28 mars), a suscité de la part de membres de cette institution malmenée des réactions d'un ton vif. En voici quelques extraits...

Sous le titre « Le Parlement européen : une revendication populaire », M. Gérard Israël nous adresse un long texte où il observe notamment :

« *Le Parlement européen se trouve au point de convergence de traditions nationales et parlementaires différentes. Il n'est pas rare que des intérêts nationaux, lors de certains votes, prennent le pas sur ceux de la Communauté. Inversement, il arrive souvent que les députés fassent prévaloir l'intérêt supérieur de l'Europe sur toute autre considération. Il n'y a là que le jeu normal des règles démocratiques régissant une assemblée plurinationale.*

» *Le conseil des ministres, organe suprême de la Communauté, au sein duquel s'expriment, avec vigueur, les intérêts nationaux, peut quelquefois, lorsqu'il joue vraiment son rôle, trouver dans certaines positions du Parlement européen une porte de sortie allant dans le sens communautaire. Ainsi, l'Assemblée de Strasbourg peut parfois montrer le chemin au conseil...*

» *Face à une crise économique grave et probablement durable, la représentation populaire européenne essaie d'accomplir son devoir : elle souligne, par la seule voie qui lui est reconnue, que le chômage qui sévit en Europe gangrène l'équilibre de nos sociétés. Le Parlement européen appelle à la protection sociale de l'individu face à ce fléau. En contribuant à définir cette nécessaire conjugaison des économies qui est la seule solution à la crise, l'Assemblée européenne entend favoriser les options indispensables au redressement de l'Europe.* »

Fournissant plusieurs exemples à l'appel de cette thèse (Irlande du Nord, expulsions du Nigéria, négociations sur la C.S.C.E., droits de l'homme), M. Israël conclut :

« *Dès lors, peut-on être aussi sévère que Philippe Lemaître devant certaines difficultés qui troublent le fonctionnement d'un Parlement qui groupe dix nationalités, « parle » sept langues et qui, maître de son ordre du jour, à la différence de l'Assemblée nationale française, par exemple, croit encore à la vocation universelle de l'Europe ?* »

Le reproche du « papillonnage »

« *Finalement, l'article m'a frappé par son manque de nuances*, écrit M. Dieter Rogalla. *Un processus de démocratisation, tel que je le vois dans ce Parlement et indépendamment de tout ce que l'on pouvait imaginer de mieux en lui, mériterait en soi une approche plus positive que ne le suggère le mot « inexistence ».*

» *(...) Le papillonnage, largement dû aux sept langues de travail, s'avale particulièrement mal quand il est mentionné par un Français (je passe sur les raisons bien connues de cet état de fait). Les « palabres irréelles », les débats « banals » ou les politiciens « peu compétents », tout cela me donne l'envie, mais je la classe sans suite aussitôt, de publier mes analyses de l'un ou l'autre des journalistes que je connais.*

» *Malgré tout, je recommanderai la lecture de l'article incriminé à tous mes collègues du Parlement.* »

Une « attaque exagérée »

« *Puis-je exprimer*, demande pour sa part M. Gérard Fuchs, *l'inquiétude de principe qui est la mienne devant toute attaque exagérée d'une institution démocratique ? Un Parlement peut, certes, accomplir plus ou moins bien son travail, mais son existence même, avec ce qu'elle suppose de possibilité de contrôle des exécutifs, me paraît en soi positive. (...)*

L'article est injuste, car les commentaires de Philippe Lemaître vont totalement à l'encontre des vingt mois de mon expérience d'élu. J'ai rencontré dans ma commission – celle du développement – des collègues actifs et avertis ; notre dialogue avec les autres institutions européennes a, à plusieurs reprises, permis d'améliorer des décisions et de mettre en avant des idées nouvelles ; nos contacts extérieurs ont contribué, je crois, positivement au rayonnement de l'Europe sur cette scène essentielle pour notre avenir qui est celle du dialogue Nord-Sud (...).

» *Nul doute que c'était à la fois un défi et un pari que de faire travailler pour la première fois aussi directement ensemble quatre cent trente-quatre parlementaires de dix pays, rassemblés en huit groupes politiques multinationaux. Mais nul doute aussi, du moins à mes yeux, que l'émergence entre les États-Unis et l'U.R.S.S. d'une Europe capable d'affirmer la double exigence de la démocratie politique et économique est à ce prix.* »

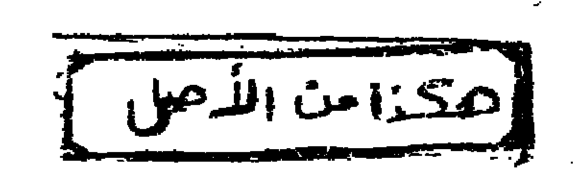
Des « débats de grande qualité »

M. von Arnim nous écrit :

« *En l'absence d'une législation attribuant les compétences indispensables au travail du Parlement, celles-ci ne pouvaient lui venir que de la volonté des pays membres par le truchement du conseil. Or vous n'ignorez pas que le conseil s'est bien gardé de lui octroyer ces compétences et qu'il les a réservées jalousement pour lui-même en accord avec les particularismes nationaux.*

» *C'est un hommage qu'il faut rendre aux parlementaires de Strasbourg qui, frustrés de leur influence, ont su élever le débat au-delà du prix de la viande porcine, au profit de débats de fond et de grande qualité. Souhaitons que leur effort trouve un jour une réponse heureuse pour l'Europe.*

» *J'ajouterai que l'ampleur intellectuelle et morale de leur expression est bien souvent supérieure à celle de nos parlementaires nationaux, qui, par leur préférence pour la politique politicienne, obscurcissent les desseins les plus généreux.* »



BULLETIN

L'impasse en Namibie

Comme il y a deux ans, le siège de l'UNESCO à Paris accueille, du 25 au 29 avril, une Conférence internationale de soutien au peuple namibien en lutte pour l'indépendance, réunie sous l'égide des Nations unies, de concert avec l'Organisation de l'unité africaine et la SWAPO, Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, qui dirige la guérilla sur le terrain. Mais le climat a nettement changé, et l'UNESCO devrait être le cadre, la semaine prochaine, de propos bien amers, notamment de la part des Africains à l'intention des Occidentaux, en particulier des Américains, qui ne sont pas parvenus, dans l'intervalle, à dénouer un conflit à la fois grave et complexe.

Tout d'abord, la négociation n'a jamais paru à ce point dans l'impasse. L'administration républicaine des Etats-Unis prône un « engagement constructif » auprès de la République Sud-Africaine, qui occupe encore ce territoire namibien dont la *tutelle* lui a été retirée par l'ONU en 1967.

Cette tactique n'a guère porté de fruits. Les Américains n'ont pas eu beaucoup de succès, jusqu'à nouvel ordre, dans leur dialogue avec Luanda. Les officiels angolais leur reprochent de continuer de lier le règlement namibien à un retrait du contingent militaire cubain.

Enfin, officielles depuis quelques mois, les négociations bilatérales entre Pretoria et Luanda n'ont abouti, pour l'instant, qu'à mettre en relief l'importance des désaccords entre les deux capitales.

Autrement dit, la Conférence de soutien au peuple namibien, que l'Afrique du Sud boude parce que ses *protégés* de Windhoek n'ont pas été invités, s'est déjà donné comme objectif, selon M. Mishra, commissaire des Nations unies pour la Namibie, de mobiliser l'opinion en faveur de la lutte du peuple namibien et de ses alliés, les Etats africains de la « ligne de front ».

Pour le gouvernement français, que cette Conférence se réunisse à Paris n'est pas forcément opportun. En 1981, au lendemain même de l'entrée en fonctions de M. Mitterrand, MM. Cheysson et Jospin — ce dernier en tant que premier secrétaire du P.S. — avaient choisi cette tribune pour exprimer la position et les sentiments des *socialistes*, et leurs interventions avaient été chaleureusement applaudies.

Les Français *semblent* s'être interrogés depuis sur l'opportunité de demeurer au sein de ce *« groupe de contact »* occidental chargé par les Nations unies de tenter de régler le conflit, et dont l'action a été limitée sinon paralysée *par* la ligne adoptée par les Etats-Unis (lesquels en sont membres au même titre que l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, le Canada et, bien entendu, la France).

En outre, tout en restant ferme sur les principes — ainsi que l'a prouvé l'interdiction récente faite aux sportifs amateurs français de se rendre au pays de l'apartheid, — la France a d'autres préoccupations que de réduire son commerce avec l'Afrique du Sud et d'y limiter ses investissements.

Le ministre des relations extérieures doit assister à la séance d'ouverture de la Conférence, mais la présence française y sera, sans doute, plus discrète qu'en 1981.

ESPIONNAGE ET DIPLOMATIE

M. Andropov semble avoir renoncé aux représailles envers la France

(Suite de la première page.)

Il reste que la détermination manifestée par la France a pu jouer un rôle : M. Mitterrand aurait fait savoir qu'une nouvelle liste très conséquente de diplomates soviétiques « expulsables » serait présentée si des représailles étaient exercées. Une détermination que la Grande-Bretagne venait d'affirmer pour sa part en expulsant un nouveau doplomate soviétique uniquement en *« représailles pour les représailles »* exercées par Moscou après une première vague d'expulsion décidée par Londres. Le Kremlin est soucieux de maintenir un niveau mportant de représentation dans les capitales occidentales, plus important généralement que celui des mêmes pays à Moscou. Il a donc intérêt à éviter l'escalade, ne serait-ce que pour obtenir le droit de remplacer les personnels expulsés : à Paris, ce droit ne semble pas lui avoir été encore reconnu.

Or, après la « vague française » et les mesures de moindre ampleur prises à Washington, Londres, Berne, La Haye, Copenhague, Madrid, Bruxelles et tout récemment par l'Australie (qui a procédé vendredi à l'expulsion d'un premier secrétaire), ce sont près de soixante-dix diplomates et représentants soviétiques qui ont dû quitter leur poste dans ces conditions depuis le début de l'année, contre quarante-neuf pour toute l'année 1982 et vingt-sept en 1981. Une certaine psychose en résulte pour ceux qui restent, sous l'effet des commentaires ou « révélations » des médias : c'est ainsi qu'un hebdomadaire de Hongkong, *Asiaweek*, vient de publier une liste des « diplomates-espions » de l'U.R.S.S. dans six capitales d'Asie.

A Bangkok notamment, où travaillent plus de quatre-vingts soviétiques (contre six ou sept diplomates thaïlandais seulement en poste à Moscou), un haut fonctionnaire des services secrets a révélé ce samedi que des preuves *étaient collectées contre* une dizaine de représentants soviétiques en vue d'une éventuelle expulsion.

A Tokyo d'autre part, le directeur de la rédaction du quotidien *Sankei Shimbun*, accusé par un détecteur d'avoir coopéré avec les *services soviétiques*, a démissionné de ses fonctions tout en protestant de son innocence.

Les désaccords de Genève

En ce qui concerne la France en tout cas, l'agence Chine nouvelle n'a pas tort d'estimer ce samedi que si l'expulsion des « 47 » a *« considérablement embarrassé l'Union soviétique »* et si *« les contradictions entre les deux pays se sont aggravées »*, les deux pays *« ne semblent pas souhaiter voir leurs relations complètement paralysées »*. L'une de ces « contradictions » est le différend sur les euromissiles. M. Andropov rappelle, dans ses déclarations au *Spiegel*, qu'une des principales raisons de son refus d'accepter « l'option zéro » de M. Reagan est que celle-ci refuse de prendre en compte les armements français et les armements britanniques.

On note encore que M. Andropov met en garde les États-Unis contre toute installation de fusées à moyenne portée en Alaska (*« si cela devait se produire, nous ne resterions pas sans réagir »*), mais qu'il s'efforcera à l'avenir de *« rechercher un langage commun »* avec Washington.

C'est également sur une note relativement apaisante que M. Gorbatchev, membre du Politburo et secrétaire du comité central, a terminé le rapport qu'il a présenté vendredi au Kremlin en l'honneur de l'anniversaire de Lénine. Malgré de vives critiques des États-Unis, l'orateur s'est dit *« prêt à établir des ententes sur la base de la réciprocité (...) conformément au principe de l'égalité et de la sécurité égale »* en matière d'armements, ainsi qu'à rechercher *« la suppression de la tension dans les relations internationales, de bonnes relations normales avec tous les pays, y compris les États-Unis »*.

C'est peut-être sur cette modération que se fonde l'optimisme mesuré manifesté vendredi à Bruxelles par M. Burt, secrétaire d'État adjoint américain pour les affaires européennes. Parlant à l'issue d'une réunion du groupe consultatif spécial de l'OTAN sur les euromissiles, M. Burt a cru pouvoir remarquer que les Soviétiques *« ont dit qu'ils n'accepteront pas la proposition* [de M. Reagan], *mais non pas qu'ils refusent de négocier à son sujet »*. Il a aussi jugé que la réaction initiale de M. Gromyko, le 2 avril, *« a été hâtive et ne représente pas le dernier mot »* de Moscou. De même, M. Hernu, qui visitait le même jour la Norvège du Nord, a estimé que *« l'on commence à parler sérieusement à Genève »*.

Le fils de Brejnev décoré

Le choix de M. Gorbatchev, un spécialiste de l'agriculture, pour présenter le rapport solennel sur Lénine, en présence de M. Andropov, a attiré une fois de plus l'attention sur l'absence à cette manifestation de M. Tchernenko, le numéro deux du parti qui, en tant que responsable de l'idéologie, paraissait mieux désigné pour ce rôle. M. Tchernenko était déjà le seul membre du Politburo absent lors d'une réunion consacrée à l'agriculture le 18 avril et l'on s'interroge sur le statut actuel de celui qui passe pour le chef de file du clan des « brejnéviens ».

Une satisfaction a été en principe accordée à ce groupe sous la forme d'un *« diplôme d'honneur »* décerné par le présidium du Soviet suprême de la fédération de Russie à M. Iouri Brejnev, fils de l'ancien secrétaire général et premier vice-ministre du commerce extérieur. Toutefois, cette décoration apparaît bien mince compte tenu des postes occupés par son titulaire (M. Iouri Brejnev est membre suppléant du comité central) et certains observateurs à Moscou, cités par l'A.F.P., croient savoir qu'il ne s'agit là que d'un « prix de consolation » avant une prochaine éviction de M. Brejnev de ses fonctions actuelles.

MICHEL TATU.

La guerre de l'ombre sur mer

(Suite de la première page.)

La zone dans laquelle évolue le GS-242 est proche de zones d'exercice ou d'essais de la marine française, et — ce n'est pas un effet du hasard — le sous-marin expérimental *Gymnote* procède actuellement à des tirs expérimentaux du nouveau missile stratégique M-4 destiné aux sous-marins nucléaires lance-engins.

Le 20 avril, le GS-242, qui déplace 700 tonnes, a été rejoint par le dragueur soviétique Yurka-644, de 400 tonnes, qui lui a fourni des matériels et des vivres au cours de transferts en mer observés par des *navires de la marine nationale. Le* 21 avril, ce dragueur de mines de haute mer, accompagné du pétrolier soviétique *Olekma*, qui déplace 4 500 tonnes à pleine charge, est surpris par l'escorteur d'escadre *Vauquelin*, circulant à contre-sens sur le « rail » d'Ouessant après avoir ravitaillé le GS-242. Les deux bâtiments sont passés outre aux injonctions du *Vauquelin*, qui a dressé un procès-verbal à expédier à Moscou, et ils ont continué leur route en toute impunité.

« Ce n'est pas très amical, concède, avec un humour très britannique, un officier supérieur de la marine, *mais, dans le cas du GS-242, ce n'est pas, non plus, formellement interdit, puisque la mer appartient à tout le monde. En revanche, pour l'incident du « rail » d'Ouessant, l'affaire est une infraction caractérisée, car les équipages de guerre soviétiques, d'habitude plus disciplinés, à moins d'un ordre contraire, ne peuvent pas ignorer les règles de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, à Londres, qui fixe, entre autres, les conditions de la circulation dans la Manche. »*

En réalité, ce double incident est une raison supplémentaire, pour l'état-major, d'être irrité par cet hommage, indirect, d'un pays étranger rendu à la technologie française. Une marque d'intérêt dont il se passerait bien en tous les cas. Mais une marque d'intérêt, aussi, si peu discrète qu'elle est à l'origine, en partie du moins, de la décision, exécutée le 5 avril dernier, d'expulser trois membres du consulat général soviétique à Marseille en même temps que leurs amis de Paris.

En effet, l'Atlantique n'est pas le seul terrain « de chasse » des « navires-espions » soviétiques. Avec, notamment, l'arrivée de sous-marins nucléaires d'attaque à Toulon, les ports de la Méditerranée sont devenus des cibles privilégiées, au point que les marins de la préfecture et de l'escadre ne dissimulent plus leur agacement devant de telles actions. *« On ferme les portes,* expliquent-ils, *« ils » rentrent par la fenêtre. »*

Récemment, c'est un navire soviétique qui, se prétendant en panne à proximité du port italien de Gênes, où existent d'importants chantiers navals, entrait en relation... avec Toulon pour demander qu'on le répare de toute urgence dans les ateliers du port de guerre français. C'est encore un autre bateau soviétique qui, arguant du mauvais temps qu'il était apparemment le seul à endurer en Méditerranée occidentale, sollicitait l'autorisation de mouiller, en attendant, devant la Corse.

L'an dernier, il n'y a pas eu moins de cinquante-cinq demandes d'escales soviétiques dans les ports français du littoral méditerranéen. En toute candeur. Elles viennent de bâtiments de guerre, par la voie diplomatique ou militaire et avec un préavis minimum d'un mois, ou de navires de commerce, soumis à la même demande préalable, mais vingt jours, au minimum, avant l'escale.

Il s'agit de demandes d'entretien ou de réparations à Toulon, La Seyne ou Marseille, puisque, depuis les événements d'Afghanistan, toutes les relations d'escales de bâtiments de guerre soviétiques en France et de bâtiments de guerre français en Union soviétique ont été suspendues.

Acharnement

Sur place, la difficulté commence lorsqu'il faut identifier le navire : pétroliers-ravitailleurs, bâtiments-ateliers, navires océanographiques, hydrographiques et de recherche scientifique... Les Occidentaux s'accordent pour classer ces catégories de bateaux — *souvent armés par des équipages militaires ou par des civils de la marine marchande d'État* — parmi les bâtiments auxiliaires de la marine de guerre soviétique.

L'acharnement de certains « civils » à ramener dans le droit chemin un marin soviétique, qui se cache, par exemple, dans un village du Haut-Var pour demander ensuite asile à la France, tendrait à prouver que ce classement est justifié.

Une autre difficulté provient de l'incapacité des techniciens français à déterminer, avec précision, la nature et les performances de certains équipements du bord pour, éventuellement, en neutraliser les effets s'il s'agissait de matériels d'études ou de mesures des fonds marins. Des responsables de la préfecture maritime, à Toulon, ne décolèrent plus depuis que des équipes franco-soviétiques de recherches océanographiques ont pu — en vertu d'accords de coopération scientifique en apparence anodins — pratiquer des relevés bathymétriques et bathythermiques, par exemple, qui permettent, à qui le souhaite ensuite, d'apprécier les conditions de propagation des ondes en Méditerranée occidentale. *« Une étude,* dit-on, *qui a dû beaucoup apprendre aux Soviétiques sur la qualité de la transmission des ordres à des sous-marins français en mission. »*

Sur la mer, dès le temps de paix, tous les coups sont permis, à commencer par l'espionnage délibéré, ostentatoire ou volontairement provocateur. La marine nationale est probablement, de toutes les forces armées françaises, celle pour laquelle les menaces sont permanentes ou latentes et qui peut rapidement basculer, sans véritable préavis, de l'état de tension ou de crise à la réalité de l'affrontement militaire.

JACQUES ISNARD.

APRÈS LA VISITE DE M. CHEYSSON

Bucarest espère que les relations franco-roumaines pourront « rentrer dans la normale »

Les conversations que M. Cheysson a eues durant deux jours, jeudi et vendredi, à Bucarest, ont fait apparaître quelques désaccords fondamentaux (*le Monde* du 23 avril), mais ils ont permis aussi de recenser des convergences de vues en matière économique et culturelle, souligne-t-on du côté français et roumain. Ainsi, selon M. Stefan Andrei, ministre roumain des affaires étrangères, cité par l'A.F.P., les deux parties se sont attachées à *« regarder vers l'avenir et non vers le passé »* ; leurs entretiens ont abouti, toujours selon lui, à *« une meilleure compréhension réciproque, qui peut permettre de rentrer dans la normale »*. M. Andrei a toutefois attaqué, lui aussi, comme l'avait fait M. Ceausescu, *« certains médias français* [qui] *présentent d'une manière déformée la réalité roumaine, sur un ton et dans un esprit inamical qui désinforme et offense le peuple roumain »*.

La France a obtenu néanmoins des assurances pour le déblocage d'un certain nombre de dossiers humanitaires, notamment sur des réunions de familles et des mariages mixtes. Les deux pays sont aussi tombés d'accord pour souligner, selon l'expression française, *« le caractère inadmissible de toute contrainte pesant sur les relations économiques Est-Ouest et qui ne serait pas justifiée par des motifs de sécurité »*.

Rentrant à Paris vendredi, M. Cheysson s'est arrêté à Belgrade pendant deux heures, pour des entretiens avec son collègue yougoslave, M. Moissov. Selon notre correspondant Paul Yankovitch, il a été question d'une visite de M. Mitterrand en Yougoslavie dans le courant de l'année. La date n'en a pas été fixée, mais elle pourrait se situer dans le courant de l'automne. En revanche, aucune indication n'a été donnée à Bucarest pour une éventuelle visite du président en Roumanie, visite qui avait été intialement envisagée pour septembre 1982.

Etranger

Trouver l'âme sœur en Chine populaire

L'amour en Chine...
vaste problème.
Et pas seulement,
on s'en doutait,
en raison du nombre
des citoyens et citoyennes
en quête d'âme sœur.
Les survivances du passé
et les exigences du régime
pèsent sur les amoureux.

De notre correspondante

Pékin. – La scène se passe dans un train. Des étudiantes devisent gaiement entre elles, joyeuses de partir en vacances. Près d'elles, une adolescente, visiblement déprimée, se recroqueville sur sa banquette. Curieuse, l'une des étudiantes s'approche de la jeune fille et essaie d'engager la conversation. Un jeune homme s'interpose et coupe net le dialogue à peine ébauché. De plus en plus intriguée, l'étudiante se promet d'en savoir plus. L'occasion se présente au wagon-restaurant, où la jeune fille triste se rend seule. Elle confie alors à cette amie tombée du ciel que ses parents l'ont vendue au jeune homme qui l'accompagne pour qu'il en fasse son épouse. L'adolescente, qui le connaît à peine, se refuse à devenir sa femme. Elle a donc décidé de se suicider si elle n'arrive pas à échapper à ce mari désigné avant le terme du voyage.

Bouleversée, l'étudiante s'engage à lui porter secours et se précipite vers ses compagnes pour leur faire part du drame qui est en train de se nouer. Des commentaires indignés et désapprobateurs s'élèvent du petit groupe. Des voyageurs s'en mêlent. Un complot s'échafaude pour sauver la petite fiancée vendue. L'étudiante, arrivée à sa propre destination, parvient à « enlever » la jeune fille et la conduit dans sa famille.

Après deux semaines passées chez sa bienfaitrice, l'adolescente est raccompagnée dans son village par deux femmes des services de police. Mais les parents, paysans d'une grande pauvreté, ayant à leur charge une famille nombreuse, restent intraitables. Ils menacent même leur fille de se tuer devant elle, si elle refuse d'obtempérer. Désespérée, l'adolescente adresse une lettre à son amie, où elle lui explique que, prisonnière des mœurs traditionnelles de son village, elle n'a d'autre solution que de se suicider. La malheureuse n'aura pas à mettre son acte à exécution. Son ange gardien alerte la presse, forçant ainsi les responsables locaux du parti à sortir de leur indifférence et à intervenir.

Le courrier du cœur

Ce pourrait être le scénario d'un mauvais feuilleton. Il retrace pourtant des faits réels que viennent de vivre Han Wenjuan, une lycéenne de 16 ans, originaire de la commune de Tianfu dans le Shaanxi, et son amie Zhang Xiaolin, une étudiante de l'institut des télécommunications de Xian. Des faits qui sont loin d'être exceptionnels et dont il arrive fréquemment qu'ils se terminent de façon tragique. *« L'amour est souvent difficile pour les jeunes gens en Chine »*, constatait récemment la responsable au quotidien populaire *Pékin-Soir* de la chronique « Problèmes familiaux ». Label pudique – en Occident, on l'étiquetterait « Courrier du cœur » – d'une rubrique hebdomadaire essentiellement consacrée aux problèmes sentimentaux et dévorée, depuis sa création il y a trois ans, par des millions de lecteurs. Mais label révélateur dans la mesure où il sous-entend que l'amour ne peut être lié – du moins officiellement – qu'à la création d'une cellule familiale. La chroniqueuse de *Pékin-Soir* en apporte une preuve lorsqu'elle dit que les jeunes Chinois *« ne se courtisent guère avant d'avoir atteint leur vingtième année »* et qu'un premier rendez-vous *« sérieux »* est considéré comme un engagement réciproque qui doit immanquablement mener à *« l'événement le plus important d'une existence en Chine »*. Engagement moral s'entend. Car toute relation sexuelle avant le mariage est l'objet d'une réprobation générale. *« S'y laisser entraîner est toujours une erreur, et les jeunes le savent »*, déclare fermement notre chroniqueuse.

Amour exclusif donc. Et qui doit être pur, annonciateur d'un foyer durable, conformément à l'esprit de la *« civilisation spirituelle socialiste »*. Qu'on en juge d'après la revue *Jeunesse chinoise : « J'aime deux hommes en même temps. Que dois-je faire ? »*, demande une jeune lectrice qui précise qu'elle n'arrive pas à se décider depuis deux ans et que son désespoir est tel qu'elle a même songé à mourir. Réponse du journal : *« Le véritable amour n'existe qu'entre un seul homme et une seule femme. Et il dure longtemps. »* Être amoureux de deux personnes, ajoute la revue, *« ne peut être considéré comme de l'amour »*.

Bien imprégnés, dès le début de leur adolescence, de ces quelques principes fondamentaux, les jeunes amoureux ont à franchir deux obstacles majeurs avant que leur relation puisse fleurir au grand jour : celui de leur unité de travail et celui de leur famille. Faute du consentement de l'une et de l'autre, ils risquent d'être livrés à des tribulations sans fin. Ainsi, à l'usine de tricots du district de Chaoyang à Pékin, les jeunes employés – en majorité des femmes – ont des difficultés à trouver un « bon partenaire ». Les responsables de l'entreprise ont donc eu l'idée d'organiser une rencontre avec des ouvriers d'une autre usine. Mais ils se sont heurtés, rapporte *China Daily* du 16 mars dernier, au refus des travailleurs d'âge plus mûr, qui ont estimé que *« ces jeunes avaient assez d'occasions comme cela »*.

Si l'usine est d'accord...

L'emprise du milieu du travail sur la vie privée des individus est telle en Chine que, sans l'accord de son « unité », on n'obtient pas l'autorisation de se marier ni, du reste, celle de mettre un enfant en route.

Le poids de la famille plus ou moins proche – au sens chinois du terme – est lui aussi très lourd. Aujourd'hui encore, il est fréquent que les parents fassent appel à un intermédiaire choisi dans leur entourage et le chargent de trouver, pour leur progéniture, le mari ou la femme « idéale »... à leurs yeux. Il leur arrive souvent, aussi, d'exiger de l'argent de celui ou celle qui veut épouser leur enfant. Mais la prétention la plus répandue concerne le milieu social.

Voici l'histoire de Jin Guilian et de son fiancé Ouyang Xin. Jin Guilian annonce un jour à son père, un paysan de la commune de Sanlifan dans le Hubei, qu'elle veut se marier avec Ouyang Xin. Pour seule réponse, son père lui dit : *« J'ai pris soin de toi pendant vingt et un ans, et je veux en être dédommagé. Je veux cent yuans pour chaque année de ta vie où je t'ai eue à ma charge. Va chercher Ouyang Xin et dis-lui de m'apporter 2 100 yuans, je vous donnerai alors mon accord. Mais pas avant. »* Indignés, les deux jeunes gens, forts d'avoir la loi pour eux, passent outre à ces exigences et décident, malgré leur *« tristesse »*, de s'opposer au père. Ils font enregistrer leur demande de mariage. Quelques mois passent. La veille de la cérémonie, le paysan, découvrant le pot aux roses, roue sa fille de coups et la séquestre sans lui donner de nourriture. Alerté, le fiancé tente avec quelques amis de libérer sa bien-aimée. Peine perdue. Il faudra deux jours et l'intervention des cadres locaux pour que la jeune fille soit enfin libre. Mais, sûr de son droit, le père refuse toujours le mariage. Arrêté, il sera finalement condamné à deux ans de prison pour violation du code pénal, lequel prévoit l'entière liberté de choix des futurs époux.

Tout autre a été le destin d'une jeune enseignante de lycée à Hangzhou (province du Zhejiang) qui s'est tuée par désespoir après avoir enduré plusieurs mois de souffrances morales infligées par les parents de celui qu'elle aimait. L'affaire, cette fois-ci, ne se déroule plus à la campagne. Mais en ville, chez des universitaires originaires de l'Anhui. A leur fils, étudiant à l'Institut de techniques scientifiques de Chine, qui leur annonce son désir d'épouser cette jeune enseignante, ils opposent une fin de non-recevoir et lui répliquent : *« Si tu te maries un jour, ta future femme devra être une citadine, avoir un diplôme universitaire équivalant à un doctorat de troisième cycle, travailler dans un institut de haut niveau, être d'une beauté exceptionnelle et avoir trois ans de moins que toi. »* De surcroît, les parents exigent que la future épouse de leur fils ait des relations outre-mer, afin d'aider celui-ci à aller étudier à l'étranger à ses propres frais. Non seulement la malheureuse jeune fille ne remplissait pas ces conditions – ce qu'on lui reprochait durement, – mais, en outre, on lui a fait comprendre que les *« faibles possibilités intellectuelles de sa famille, d'extraction modeste »*, risquaient d'avoir des *« répercussions néfastes »* sur sa descendance. Abandonnée par celui qu'elle aimait, la jeune enseignante a préféré mourir. L'affaire a fait scandale dans la presse et a été remise entre les mains de la justice.



Fiancé et fiancée chinois. (Le Tour du monde, 1875.)

Agences et petites annonces

Les jeunes n'ont qu'une marge de manœuvre bien étroite pour trouver l'âme sœur. Il restait à la Chine populaire, pour tenter de desserrer l'étau de la tradition – sans pour autant perdre son emprise sur les individus, – à se doter, après beaucoup d'autres pays, d'agences matrimoniales. Ce qu'elle a fait en 1980. Shanghai a donné le coup d'envoi. Pékin a suivi et compte, à ce jour, six bureaux du genre. En près de trois ans, quelque quinze mille jeunes gens s'y sont inscrits. Il en coûte 2 yuans seulement. Les responsables de ces officines, sans faire preuve d'un triomphalisme excessif, se félicitent cependant d'avoir permis à plus de deux mille candidats de *« tomber amoureux »* et à la moitié d'entre eux de convoler. Plus récemment, certains journaux ont commencé à publier des petites annonces. Les qualités les plus recherchées par les impétrants sont l'honnêteté, l'intégrité, la bienséance, l'esprit d'entreprise, l'intelligence et le goût de l'étude. La taille joue, apparemment, un rôle important : presque toutes les femmes souhaitent partager leur vie avec un homme plus grand qu'elles, et les jeunes gens préfèrent dominer leur future conjointe de quelques centimètres. La profession et le salaire sont également considérés comme des éléments primordiaux. La tendresse, en revanche, ne semble pas s'inscrire au premier rang des préoccupations des postulants. Est-ce parce qu'en Chine il est considéré comme malséant de parler ouvertement de ses sentiments ?

Tournant le dos aux conventions, les jeunes Chinois cherchent de plus en plus les chemins de la liberté. Il suffit de se promener dans un parc, à Pékin ou dans une autre grande ville de Chine, pour surprendre, dès le retour des beaux jours, des amoureux tendrement enlacés, à l'abri des bosquets. Généralement, deux bicyclettes, guidon contre guidon, interdisent l'accès des buissons aux promeneurs indiscrets. Refuges d'intimité encore rares pour les habitants de villes surpeuplées et dont l'usage reste limité à la belle saison. Dans les milieux privilégiés, chez les étudiants, la mode des *« boums »* s'est répandue depuis deux ou trois ans. Mais ces « défoulements » collectifs, agrémentés de musique disco, sont pour les esprits revêches le comble de la perversion. Ah ! il est encore bien loin d'être entendu cet appel d'un jeune lycéen qui, dans une lettre à un journal, s'écriait : *« S'il vous plaît, donnez-nous un peu de liberté. S'il vous plaît, cessez d'intervenir dans les relations entre garçons et filles »*

ANITA RIND.

AMINE GEMAYEL, PRÉSIDENT DU LIBAN

Du style dans l'adversité...

Un pays dévasté
et plus qu'à demi occupé.
Une capitale où l'on fait
sauter l'ambassade
d'une puissance amie.
Une succession assumée
dans la tragédie,
après la mort de son frère.
Tel est le lot
d'Amine Gemayel,
président du Liban.
Sur le plan politique,
on peut, certes, critiquer
son action et ses choix.
Mais pour ce qui est
du « style de l'homme »,
de son courage
dans l'adversité,
il n'y a guère matière
à discussion...

De notre correspondant

Beyrouth. – L'ambassade des Etats-Unis éventrée brûle encore lorsqu'un homme portant jeune ses quarante ans, allure de vedette de roman-photo à l'italienne, arrive sur les lieux, au volant de sa Mercedes. Une demi-heure plus tard, lorsqu'il appellera le président Reagan au téléphone pour lui présenter ses condoléances et lui exprimer sa volonté de persévérer dans la restauration de l'Etat libanais, le président Amine Gemayel, pourra lui parler avec l'émotion du vécu, et aura fait, malgré le risque inhérent à un déplacement impromptu dans une ville comme Beyrouth, le geste de l'homme d'Etat responsable et déterminé à la lutte, pour peu que son grand allié américain continue à le soutenir.

Depuis sept mois qu'il est au pouvoir, le président Gemayel s'est forgé par petites touches l'image de marque d'un *décideur*. On le croyait lent et hésitant, il a fait montre d'une remarquable aptitude à saisir vite et bien les occasions qui se sont présentées à lui d'asseoir et d'étendre le pouvoir – la fiction de pouvoir, disent certains – dont il a hérité. Il n'avait pourtant pas une très bonne « cote » au départ et, dans son propre camp, il était confronté à une milice puissante qui proclamait, sur portraits géants, *« Bechir Gemayel, notre président à jamais »*, et, au-delà de cette troupe fidèle à un autre, à toute une population qui avait perdu son chef.

Ni ombre ni antithèse

Avec son frère, son cadet de six ans, qui l'avait supplanté jusqu'à devenir président de la République à trente-quatre ans, son rapport n'était pas simple. Des divergences sur le fond et la forme, voire des antinomies, opposaient les deux hommes. Tout cela était réel ; mais il existait aussi entre eux un rapport de solidarité dans le tréfonds de leur comportement et une convergence sur les options essentielles cimentées par l'autorité de leur père, « Cheikh Pierre ».

Après que son frère eut été assassiné, il lui restait à n'être ni l'ombre ni l'antithèse de celui-ci et à prendre le pouvoir dans un pays soumis à trois occupations – l'israélienne, la syrienne, la palestinienne.



Dessin de VIOLETTE LE QUÊRÉ

Partant d'une minuscule assise territoriale, une demi-ville, Beyrouth-Ouest – mais d'une signification primordiale puisqu'elle était depuis huit ans sous contrôle syrien et (ou), palestinien, – il a su exploiter la situation sans tergiverser lorsque les Forces libanaises, en difficulté dans la montagne face aux Druzes, ont eu de bonnes raisons de céder, au moins partiellement, le pouvoir qu'elles détenaient en secteur chrétien, particulièrement dans la capitale. Beyrouth, revenu dans le giron de l'État, est ensuite insensiblement devenu le Grand-Beyrouth, un arc de cercle d'une douzaine de kilomètres de rayon adossé à la mer.

Qui dit mer dit port. Celui de Beyrouth était en grande partie sous la dépendance des Forces libanaises qui en tiraient l'essentiel de leurs revenus. En deux temps, pour éviter les heurts, le président Gemayel y a restauré l'autorité de l'État, le 7 mars 1983. Du coup les recettes douanières officielles ont triplé, passant de un million de livres libanaises pas jour en février à trois, voire quatre millions en mars.

Dans cette lente et difficile reconstitution d'un pouvoir éclaté, Amine Gemayel disposait, il est vrai, de deux atouts majeurs : le consensus d'un peuple et d'une classe politique quasi unanimes dans leur volonté d'en finir avec la guerre, et un soutien actif, constant, persévérant des États-Unis et, dans leur sillage, d'un Occident pour une fois homogène.

Le président a su user adroitement de cet appui occidental. Ayant inauguré son mandat par une tournée des pays qui ont fourni les contingents de la force multinationale (États-Unis, France, Italie) auxquels il avait opportunément ajouté le Vatican, il tâche de se présenter, principalement vis-à-vis des États-Unis, en allié utile et efficace plutôt qu'en président démuni d'un pays à charge. Il avait eu la formule heureuse aux Nations unies : *« Donnez-nous la paix, nous étonnerons le monde. »* C'est, en gros, sa philosophie politique et il semble avoir convaincu ses partenaires américains que ce n'est pas une utopie. Mais le souci de séduire l'Occident ne s'arrête pas à l'action publique et s'exprime plus subtilement par des attentions et des initiatives bien dosées qui donnent à ses interlocuteurs l'impression d'être consultés autant que de recueillir des informations sur la situation complexe prévalant au Liban.

Le sens du geste

Le président libanais, conscient de l'importance de son image de marque, a le sens et l'inspiration du geste adéquat. Le dirigeant progressiste Walid Joumblatt échappe-t-il à un attentat ? Le leader musulman Saeb Salam est-il malade ? M. Gemayel leur rend visite à leur domicile. Et, fort opportunément, il charge M. Salam d'une mission auprès du président Reagan, à Washington.

Le choix d'un hébraïsant, à la fois raide comme un « i » et plein d'humour, pour négocier avec les Israéliens n'était pas mal venu non plus. Ni celui d'un commandant en chef de l'armée et d'un directeur de la sûreté générale ayant l'oreille des forces libanaises, pour désamorcer la méfiance et l'hostilité de celles-ci.

Le *« style Amine Gemayel »*, c'est aussi l'inspection de nuit, *« pour ne pas déranger la population dans ses activités »*, de la banlieue sud de Beyrouth, quartier chiite, pauvre, durement touché autant par les guerres successives que par l'abandon résultant de la proximité des camps palestiniens qu'il jouxte. Le lendemain, une escouade de l'armée, fleur au fusil et pelle à la main, était dépêchée dans un geste symbolique, accompagné d'une promesse de restauration rapide de tous les services publics.

Le style Gemayel, c'est aussi la résidence personnelle, après la journée de travail au palais. Le dîner chez sa belle-sœur, Mme Bechir Gemayel, pour couper court aux rumeurs de tiraillements, le message de Nouvel An dans le cadre d'une émission de télévision mettant en scène un président-présentateur d'images glanées aux quatre coins du pays par un cinéaste de talent. C'est la fête de l'Indépendance dans une caserne de l'armée toute cassée par la guerre, où s'étaient succédé Palestiniens, Syriens et Israéliens. C'est le portrait officiel sur fond de drapeau libanais, *« à la Giscard »*.

...Et si, finalement, le président Amine Gemayel était un *« Giscard qui réussit »* ? Le portrait au drapeau prêterait moins à sourire. C'est Israël, surtout, qui en décidera.

LUCIEN GEORGE.

Gandhi, légende et alibi de l'Inde

L'Inde est justement fière de Gandhi. Les dirigeants de New-Delhi sont ravis de l'image qu'on donne de leur pays dans le film à succès consacré au Mahatma. Mais n'y aurait-il pas un malentendu quelque part ?

De notre correspondant

New-Delhi. – A la suite de l'obstination d'un metteur en scène britannique, voici que l'Inde se découvre une mauvaise conscience. « *Mon message, c'est ma vie* », aimait à dire Gandhi. Ce message, cette vie, sont-ils reflétés fidèlement dans la fresque somptueuse du film ou, au contraire, caricaturés, voire trahis ? Le Tout-Delhi s'est rassemblé a l'occasion de la première après avoir payé un droit d'entrée de 100 roupies (environ 70 F) reversées à l'UNICEF. Mais le peuple de Gandhi, absent ce jour-là, continue à l'être des salles de cinéma indiennes où le film est projeté.

La presse locale, qui porte souvent sur son propre pays un regard d'une lucidité cruelle, une fois louées les qualités techniques et esthétiques du film, a observé qu'il y avait belle lurette que les idéaux de Gandhi avaient été oubliés.

Une caricature montre deux politiciens bedonnants sortant d'un cinéma. « *Très émouvant* », soupire l'un d'eux avant d'ajouter : « *Si j'ai bien compris, c'est une histoire vraie ?* »

Amnésie ? Réalisme, tout simplement. Que peut penser, en effet, l'Indien qui promène son regard sur un pays gangrené par la corruption, paralysé par la bureaucratie, régulièrement déchiré par des affrontements entre communautés religieuses (des heurts que plus aucun jeûne n'essaie d'arrêter), divisé par un système de castes, certes hors la loi, mais qui n'en a pas moins la vie dure. Un pays où la dignité de l'homme semble signifier parfois si peu de chose, où l'intouchable (cet « *enfant de Dieu* » comme l'appelait Gandhi) est remis brutalement à sa place, le paysan et l'enfant exploités, la femme immolée pour n'avoir pas fourni la dot escomptée et, au demeurant, interdite. Un pays où la vie d'un être humain semble parfois peser si peu, et où souvent la police terrorise et mutile. N'est-il pas significatif, par exemple, que la séquence la plus applaudie du film soit justement celle où une foule déchaînée incendie un poste de police ?



Dessin de FRANCHINI.

Comment cet Indien-là, confronté par exemple aux insoutenables photos des enfants assassinés mais abattus comme des lapins, pourrait-il se proclamer, ou simplement se sentir, l'héritier de Gandhi ? Ses dirigeants eux-mêmes en seraient bien incapables, eux qui, lors du récent sommet des non-alignés, à Delhi, censurèrent les magazines qui publiaient de telles photos, afin qu'ils ne tombent pas entre les mains des invités étrangers. Et que montra-t-on au contraire à la presse internationale rassemblée pour l'occasion ? *Gandhi*.

Gandhi vitrine, Gandhi cliché, Gandhi légende, trônant dans ce qui serait un musée Grévin indien, immortalisé dans la mémoire collective d'un peuple, exposé dans tous les édifices officiels. Mais Gandhi momifié, comme figé à jamais dans l'histoire d'une nation.

Ainsi, comment ne pas être frappé par le fait que l'Inde actuelle a fourni si facilement le décor du film, que cette reconstitution historique n'a presque rien eu à changer pour que revive sous nos yeux le pays où évolua Gandhi. L'Inde qu'il découvre et parcourt à son retour d'Afrique du Sud n'est-ce pas, dans sa grandeur et sa misère, celle qui s'offre encore aujourd'hui à nos yeux. Vision d'un rêve noyé dans une mer humaine – depuis 1948 la population indienne a doublé – où surnagent tant bien que mal ces millions d'Indiens, que les statistiques situent « *au-dessous du niveau de pauvreté* ».

Certes, on peut taire l'échec, même le réfuter, et une fois glorifié, qualifier Gandhi de doux idéaliste, en faisant remarquer, par exemple, que si sa non-violence avait été une stratégie de génie pour faire plier l'empire britannique, sa vision économique et son moralisme n'étaient pas des plus adéquats pour faire décoller l'Inde indépendante. « *Si Gandhi vivait aujourd'hui*, note un journaliste indien, *il serait certainement considéré par les gens au pouvoir comme un excentrique bien agaçant. Mieux vaudrait qu'il fût oublié, plutôt que de n'être qu'un symbole propre à alimenter les conversations mondaines.* »

Superman, superstar

Un symbole qui, il faut bien le reconnaître, fait encore recette en Occident, où la philosophie de Gandhi a effectivement de quoi séduire des âmes blasées en quête de purification et de spiritualisme. Comment nier la modernité d'une pensée qui fait un peu du maître indien le père des pacifistes et des écologistes ?

Ainsi *Gandhi* ne serait-il finalement, vu du côté indien, qu'une excellente opération de relations publiques, fort réussie, et fort payante également, dans la mesure où les cofinanciers toucheront un tiers des bénéfices réalisés par le film. Voilà manifestement un produit destiné avant tout à un public occidental, « Gandhi superstar, Gandhi superman », ainsi qu'en témoigne la présence au générique de grands noms du Gotha hollywodien. De plus le film présente le tableau d'un colonisateur britannique plutôt libéral et, somme toute, bienveillant à l'égard d'un Gandhi interprété, lui aussi, par un acteur étranger.

« *Surtout ne le déifiez pas* », avait mis en garde Nehru. « *Plus nous le portons aux nues*, observe aujourd'hui un journaliste indien, *plus il devient inaccessible, et plus il est difficile de nous en inspirer.* » Sans oublier qu'un Gandhi « trop grand » diminue d'autant l'importance du rôle joué par ceux qui, à l'époque, partagèrent, la scène avec lui. Des « *Pygmées !* », des « *marionnettes !* » fulminent des historiens locaux en regrettant l'absence de certains de ceux qui prirent une part active à la lutte pour l'indépendance.

Que le film ait finalement été accueilli comme un produit étranger transparaît dans la couverture que la presse locale lui a accordée. Certes, la frêle silhouette de Ghandi s'est glissée, l'espace d'un instant, dans la section magazine des quotidiens. Mais aucun d'entre eux n'a vraiment enquêté sérieusement sur la façon dont le film (mal doublé, dit-on, en hindi) avait été accueilli et ressenti par le public indien.

Certains journaux ont toutefois cherché, à cette occasion, où étaient passés les « Gandhiens », les émules, les disciples. Une fois rappelé que le dernier grand « *héritier spirituel* », Vinobha Bhave, avait rendu l'âme récemment, on a eu bien du mal à en dénicher quelques-uns, au fin fond des campagnes, travaillant dans l'anonymat, aux côtés des plus démunis, pour essayer de « *changer la vie* ». Ainsi découvrait-on que, au cœur du message de Gandhi, il y a surtout, au travers d'un engagement, l'affirmation d'un refus : refus du *statu quo*, refus de l'ordre établi.

Un rêve inachevé

Que l'objectif commun de l'indépendance ait été atteint dans la trahison de ses idéaux, le film nous le rappelle en s'achevant sur la vision de deux pays nés dans le sang et dans la haine (1). Que son rêve ainsi dénaturé soit également resté inachevé, l'Inde contemporaine en porte témoignage. Ne serait-ce que par le spectacle de ceux qui, aujourd'hui, combattent, au ras du sol, l'ordre établi et son injustice ; ou qui, inlassablement et non sans courage, dénoncent la corruption à tous les niveaux ; ou encore de cette star de cinéma convertie à la politique et conduisant, en Andhra-Pradesh, une croisade purificatrice. Là se trouve peut-être le souffle gandhien, si tant est que l'on puisse parler d'héritage et d'héritiers.

Gandhi deux fois tué ? Pas vraiment, si brûle encore dans le cœur des Indiens la petite flamme du refus, si face au pouvoir et à ses perversions se dresse la force spirituelle et morale, si persiste la conviction gandhienne que vérité et justice finissent toujours par l'emporter. Sans oublier que, si pour certains Gandhi peut être un exemple et un recours, il peut aussi, pour d'autres, n'être que légende et alibi.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Et ce n'est pas le film interdit à Islamabad qui contribuera à rapprocher les deux « frères ennemis ». Il est vrai qu'il offre de Jinnah, le fondateur du Pakistan, une vision pour le moins caricaturale.

Etranger

ALORS QUE M. SHULTZ FAIT
SA PREMIÈRE VISITE AU PROCHE-ORIENT

M. Reagan s'interroge sur l' « importance » de l'O.L.P.

***La réunion des quatorze membres du comité exécutif de l'O.L.P. s'est terminée vendredi 22 avril, à Tunis, par un communiqué qui traduit à tout le moins le maintien de fortes divergences au sein de cet organe à propos des rapports jordano-palestiniens. M. Arafat pourra renouer le dialogue avec le roi Hussein, mais sans être investi par ses pairs d'un « mandat officiel ». Le comité exécutif se réunira, de nouveau,* « dans le courant de la dernière semaine de mai ».**

***D'autre part, M. Douglas Hurd, secrétaire d'Etat adjoint au Foreign Office, qui venait de rencontrer, à Tunis, le responsable de la diplomatie palestinienne, M. Kaddoumi, a estimé, vendredi, que* « les Palestiniens doivent être prêts à négocier s'ils veulent qu'on les prenne au sérieux ». *C'était la première fois qu'un contact bilatéral était établi au niveau ministériel entre Britanniques et Palestiniens.* — (Reuter, A.F.P.)**

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a adopté vendredi 22 avril un ton nouveau à l'égard de l'Organisation de libération de la Palestine, déclarant en substance : si ce mouvement refuse les négociations israélo-arabes, on peut se passer de lui. Jusqu'à présent, le président des Etats-Unis cherchait plutôt à convaincre M. Arafat et ses amis de donner leur feu vert au roi Hussein pour que celui-ci se joigne au processus de paix.

« *Peut-être voyons-nous l'O.L.P. plus importante qu'elle ne l'est en réalité* », a dit M. Reagan au cours d'une conférence de presse impromptue à la Maison Blanche. « *Aucun membre de cette organisation n'a été élu par les Palestiniens. Je ne pense pas que les activités d'un élément de ce groupe (les radicaux) devraient nous détourner de la recherche d'une solution aux problèmes de millions de Palestiniens qui ne sont pas radicaux et veulent seulement une terre à eux.* »

M. Reagan a annoncé le même jour que son secrétaire d'Etat, M. George Shultz, ferait une tournée au Proche-Orient à partir du lundi 25 avril. Trois étapes sont prévues : Le Caire, Jérusalem et Beyrouth.

Le « *but principal* » de cette tournée sera de favoriser un retrait des forces étrangères du Liban. Les Etats-Unis y sont « *plus résolus que jamais* », a dit le président Reagan, car c'est le seul moyen de permettre « *la reconstitution véritable* » de ce pays. « *Nous espérons*, a-t-il ajouté, *qu'un accord entre le Liban et Israël pourra être conclu bientôt selon des modalités qui procureraient la sécurité aux frontières.* » C'est la première visite de M. Shultz au Proche-Orient. Le veto de l'O.L.P. ne l'incitait pas à prendre son bâton de pèlerin, mais l'attentat contre l'ambassade américaine à Beyrouth a persuadé le président Reagan qu'un geste.

Le piétinement des négociations israélo-libanaises fait craindre à la Maison Blanche des affrontements entre Tsahal et l'armée syrienne. On pense à Washington que l'envoi de M. Shultz dans la région est le meilleur moyen de les éviter. Sur place, il pourra évaluer si les deux controverses en cours (retrait des forces étrangères du Liban et négociation sur l'autonomie palestinienne) ne devraient pas être séparées, avec au besoin deux envoyés spéciaux du président Reagan au lieu d'un.

ROBERT SOLÉ.

Les avions libyens immobilisés au Brésil vont être inspectés

Les autorités brésiliennes ont annoncé qu'elles inspecteraient, au besoin par la force, ce samedi 23 avril, la cargaison des quatre avions libyens immobilisés au Brésil qui transportent des armes destinées au Nicaragua (*le Monde* du 21 avril). De son côté, Tripoli cherche le moyen d'éviter que le chargement de ces quatre appareils (trois Ilyouchine et un Hercules C 130) ne soit confisqué.

La mission du Nicaragua à l'ONU a indiqué vendredi, dans un communiqué, que les armes contenues dans ces avions devaient servir à la défense du Nicaragua et non pas être livrées aux guérilleros salvadoriens, comme l'affirment les Etats-Unis. Selon les services de renseignement américains, des avions à réaction tchèques L 39 se trouveraient en pièces détachées dans les soutes des appareils.

Le ministère colombien des affaires étrangères a annoncé vendredi soir qu'il annulait l'autorisation de vol qu'il avait précédemment accordée aux quatre avions libyens. De son côté, le général Fernando Landazabal, ministre colombien de la défense, a affirmé que l'un des quatre appareils transportait des armes destinées aux guérilleros colombiens du mouvement M 19.

La mort, le 12 avril à Managua de Cayetano Carpio, le « commandant Marcial », l'un des principaux dirigeants de la guérilla salvadorienne, continue d'autre part de soulever des interrogations. La thèse des autorités nicaraguayennes selon laquelle le « commandant Marcial » s'est donné la mort par désespoir après l'assassinat à Managua de son adjointe, Ana Maria Montes, est contestée de divers côtés. Le colonel Domingo Monterrosa, commandant les troupes d'élite anti-guérilla au Salvador, estime que les deux militants révolutionnaires ont été assassinés sur l'ordre d'un autre dirigeant de la guérilla, M. Joaquin Villalobos. Le groupe révolutionnaire auquel appartenaient les deux disparus, les Forces populaires de libération, mettent pour leur part en cause la C.I.A., dans un communiqué diffusé à Managua. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Italie

EN RETIRANT LEUR SOUTIEN
AU GOUVERNEMENT FANFANI

Les socialistes affirment «rendre un service démocratique au pays»

De notre correspondant

Rome. — M. Craxi, secrétaire général du P.S.I., a formellement ouvert, vendredi 22 avril, devant le comité central de son parti, la crise de gouvernement qui menace le cabinet de M. Fanfani (*le Monde* du 23 avril), en déclarant que celui-ci avait « *atteint ses objectifs* » et en proposant le recours à des élections anticipées pour la fin juin en même temps que les élections municipales partielles. Attendue, cette déclaration a suscité des réactions négatives de la part de la démocratie chrétienne, qui considère comme « *inopportunes* » des élections anticipées, ainsi que des autres partis de la majorité.

Le retrait du soutien des socialistes au gouvernement Fanfani, qui reposait sur une « majorité à quatre » (démocratie chrétienne, P.S.I., sociaux-démocrates et libéraux), remet entre les mains du président de la République la décision de dissoudre ou non le Parlement.

Le comité central du P.S.I. a approuvé à l'unanimité la position de M. Craxi, fondée, selon l'intéressé, sur deux considérations principales. La première est le devoir, pour les « *forces de progrès* », de réagir contre une « *offensive conservatrice* » et des « *actions déstabilisantes* » qui accentuent les difficultés auxquelles est confronté le pays. La seconde est la nécessité d'ouvrir une « *phase de stabilité* » permettant de prendre les mesures pour y remédier.

Rappelant que, dès l'origine, le cabinet Fanfani avait une mission limitée dans le temps et qu'il s'en était « *acquitté de manière positive* », M. Craxi a affirmé que le P.S.I., en prenant l'initiative de demander le jugement des électeurs, « *rend un service démocratique au pays* », personne ne pouvant « *penser sérieusement* » que cette législature soit destinée à arriver à son terme.

PHILIPPE PONS.

Frontières chaudes en Asie

La canonnade, argument diplomatique

Les affrontements qui viennent de se produire aux frontières entre le Cambodge et la Thaïlande d'une part, entre le Vietnam et la Chine d'autre part, semblent bien devoir être interprétés de cette manière. A tout le moins doivent-ils être situés dans le contexte d'un jeu diplomatique qui donne, depuis quelque temps, le sentiment de rencontrer des difficultés croissantes.

Il faut revenir plusieurs mois en arrière pour apprécier de quelle manière le climat a changé. Le 16 novembre dernier, M. Gromyko s'entretient à Moscou avec son homologue chinois, M. Huang Hua, venu représenter son pays aux obsèques de Leonid Brejnev et à qui le nouveau numéro un soviétique, M. Andropov, a longuement serré la main la veille dans les salons du Kremlin. A son retour à Pékin, M. Huang Hua se déclare « *très optimiste* » sur l'avenir des conversations sino-soviétiques et annonce que la date à laquelle celles-ci entreront dans leur seconde phase — une première session ayant eu lieu en octobre à Pékin — serait « *fixée prochainement* ». Dans le vocabulaire chinois aussi bien que soviétique, la formule implique un délai de quelques jours à peine.

C'est à partir de là que des grains de sable divers perturbent le fonctionnement d'un mécanisme de rapprochement qui paraissait pourtant devoir aller bon train. Quelques jours après ses déclarations optimistes, M. Huang Hua perd ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Simple coïncidence, assure-t-on à Pékin ; son départ — pour raisons de santé — était prévu de longue date, avait même été annoncé aux Soviétiques et ne saurait donc être interprété comme un désaveu. Dont acte. Il demeure que le calendrier de la reprise des discussions sino-soviétiques ne sera pas fixé si tôt que prévu. Il ne commencera à en être à nouveau question que fin décembre, et le négociateur chinois, M. Qian Qichen, n'arrivera pas à Moscou avant le 1er mars suivant.

Un durcissement

Autre ajournement imprévu : le 23 novembre 1982, un communiqué officiel publié à Hanoï annonce qu'une conférence « *au sommet* » des trois pays d'Indochine — Vietnam, Laos, Cambodge — se tiendra « *prochainement* ». Officieusement, on précise que le rendez-vous est pris pour le 5 décembre à Vientiane. Ce sommet ne se réunira en fait que dans les derniers jours de février, près de trois mois plus tard. Simple question de calendrier, comme on le dit à Hanoï, ou changement d'ordre du jour ? Il y a quelques raisons de penser que la conférence devait initialement tirer les conséquences d'un rapprochement entre la Chine et l'U.R.S.S. qui paraissait en voie d'accélération. Quelque temps, quelques jours plus tard, l'urgence avait diminué.

A Pékin comme à Moscou, des signes d'un durcissement relatif vont devenir perceptibles, et particulièrement à propos de l'Indochine. Avec une certaine bonne volonté, la Chine avait cessé vers l'automne 1982 de mettre en cause le rôle de l'« *hégémonisme soviétique* » dans le maintien de la tension en Asie du Sud-Est — dont l'« *hégémonisme régional vietnamien* » était présenté comme seul responsable. Dès janvier, Pékin met à nouveau en cause l'influence de l'U.R.S.S. Commentant les combats frontaliers de ces derniers jours, l'agence Chine nouvelle vient encore de préciser cette accusation. Moscou, écrit-elle, porte « *une responsabilité qui ne peut être éludée* » dans la tension récente, « *que l'on se place d'un point de vue immédiat ou à long terme* ».

Les voyages de M. Kapitsa

Côté soviétique, les signaux sont un peu plus difficiles à déchiffrer mais semblent bien révéler aussi un certain raidissement. C'est en tout cas de cette manière qu'ont été interprétés par les Chinois deux voyages effectués successivement en février et début avril en Asie du Sud-Est par le vice-ministre soviétique spécialiste de l'Extrême-Orient, M. Mikhaïl Kapitsa. Et, de fait, des différences d'accent sont perceptibles.

A la fin de 1982, l'U.R.S.S. n'hésitait pas à encourager ouvertement le Vietnam, le Laos et le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh à suivre son exemple en essayant d'améliorer leurs relations avec la Chine, voire à conclure avec elle « *des traités bilatéraux et multilatéraux sur la coexistence pacifique* ». Si M. Kapitsa a repris cette idée — ce qui n'est pas exclu, lors de ses entretiens privés, — il s'est gardé de le faire publiquement, insistant en revanche sur les avantages que comporterait un dialogue entre les pays d'Indochine d'une part, ceux de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est — Thaïlande, Malaisie, Singapour, Philippines, Indonésie) d'autre part. C'est bien ce que lui reproche Chine nouvelle qui l'accuse non seulement de faire pression sur les pays de l'ASEAN pour qu'ils acceptent « *l'agression vietnamienne contre le Cambodge comme un fait accompli* », mais également de chercher à faire passer les pays de la région « *l'un après l'autre sous la coupe du Vietnam* » et de permettre ainsi à Moscou de conduire à bien sa « *stratégie de poussée vers le Sud* ».

Aussi bien que les incidents à la frontière, ce genre d'accusations fait partie de manœuvres diplomatiques complexes, et sans doute ne doivent-elles pas être prises au pied de la lettre. En dépit des déboires subis par les populations civiles, aucune des capitales concernées ne semble d'ailleurs vouloir dramatiser la situation. Du côté vietnamien en particulier, on ne paraît nullement redouter de voir la Chine se lancer dans une nouvelle opération d'envergure, analogue à celle de février 1979. En schématisant un peu, on pourrait dire que le son du canon qui a retenti sur les frontières khméro-thaïlandaise et sino-vietnamienne signifiait — ou voulait signaler — que les diplomates, pour leur part, se trouvaient dans des impasses.

L'une des raisons de leur échec provisoire réside probablement à Moscou. Le rapprochement sino-soviétique ne date pas de l'inauguration du règne de M. Andropov — des étapes décisives en ce sens avaient été franchies du vivant de Leonid Brejnev, — mais il est certain que le nouveau secrétaire général du P.C. soviétique a donné le sentiment de vouloir avancer d'un pas plus décidé et plus rapide dans cette voie. Tout indique que, dans ce domaine comme dans d'autres, il a par la suite été contraint de composer avec des partenaires qui, au sein de la direction soviétique, n'étaient pas prêts à se rallier sans réserve à sa démarche.

Aussi bien constate-t-on qu'aucun progrès n'a été accompli vers une solution du problème afghan — dont M. Marchais croyait pouvoir annoncer, fin novembre à son retour de Moscou, qu'il « *devrait être réglé assez rapidement* ». De même, la seconde série des conversations sino-soviétiques qui s'est déroulée en mars à Moscou n'a abouti à aucun résultat visible — contrairement à ce que laissaient prévoir les meilleures sources, qui annonçaient comme probable un accord au moins symbolique sur la diminution de la pression militaire à la frontière soviéto-chinoise.

Faire monter les enchères ?

Sur le dossier indochinois, enfin, les positions de Pékin et de Moscou se sont écartées de la manière suivante. En décembre encore, la diplomatie chinoise semble bien avoir eu des raisons d'espérer que les Soviétiques s'emploieraient à pousser le Vietnam vers un règlement du problème cambodgien honorable pour la Chine comme pour les autres parties intéressées. Aujourd'hui, le Kremlin renvoie ses interlocuteurs chinois en leur disant qu'il refuse d'intervenir dans les affaires de pays tiers, et qu'il leur appartient de traiter directement avec le gouvernement vietnamien.

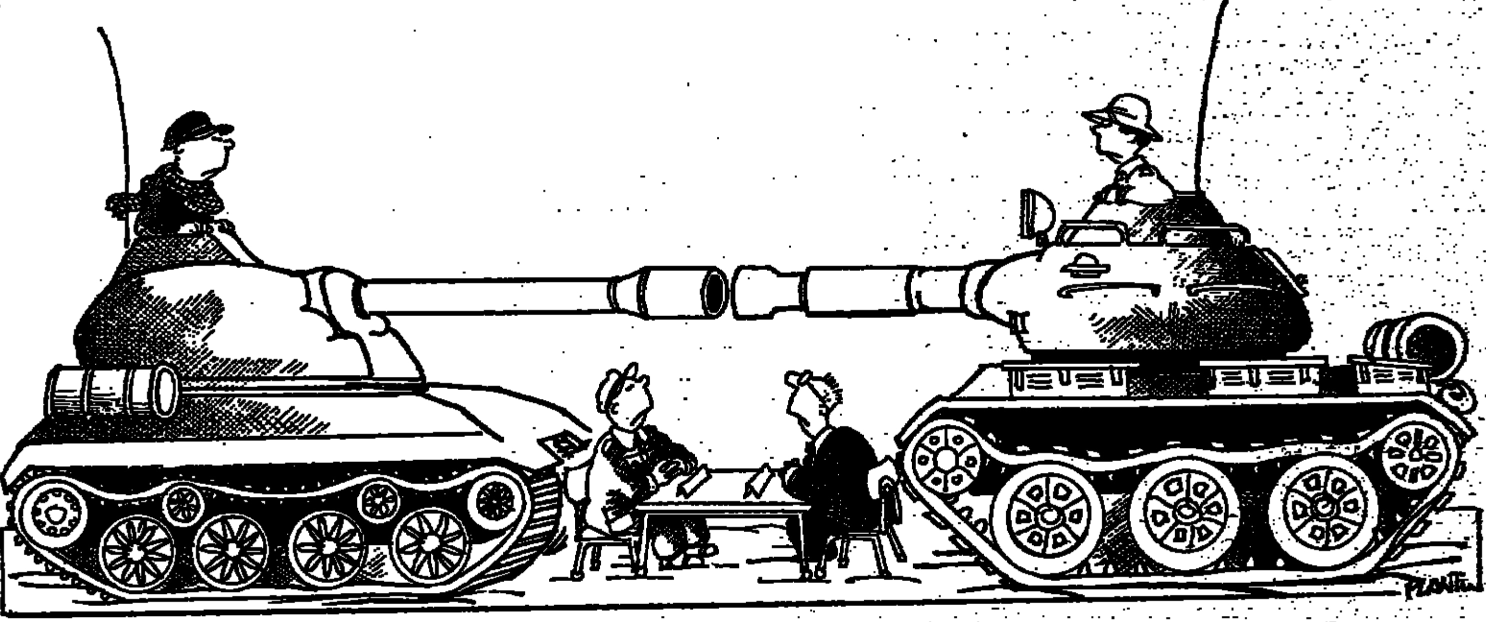
En dépit de discrètes rencontres l'an dernier à Bucarest et, en février 1983, d'un bref contact diplomatique à Pékin même, cette négociation sino-vietnamienne ne s'est pas encore nouée. Dans l'état actuel des choses, c'est pourtant d'elle que dépend le déblocage de la situation.

Certains observateurs, plus optimistes que d'autres, n'excluent pas que les canonnades frontalières de ces derniers jours puissent avoir pour objectif réel d'y préparer. C'est, d'une part, disent-ils, une manière de faire monter les enchères avant de s'asseoir autour du tapis vert. Ce peut être, en outre, une manière de préciser, avant de prendre langue, les positions de chacun. Les mêmes observateurs considèrent, en effet, comme significatif que la Chine n'ait commencé à réagir aux opérations vietnamiennes contre les bases des maquisards khmers — y compris contre celles des Khmers rouges — qu'à partir du moment où les combats débordaient en territoire thaïlandais. Si l'idée ultime d'un règlement est de négocier l'élimination des Khmers rouges contre une évacuation du Cambodge par les forces de Hanoï, le sens du message aurait été le suivant : la Chine ne prendra pas de contre-mesure à sa frontière avec le Vietnam si celui-ci intensifie ses opérations de police au Cambodge. Elle ne laissera pas, en revanche, déstabiliser la Thaïlande ; les engagements qu'elle a pris envers Bangkok ne le lui permettent pas, et c'est sa crédibilité dans l'ensemble du Sud-Est asiatique qui serait ici en cause.

Si hypothétique que soit cette interprétation, force est d'admettre qu'elle serait plutôt soutenue, sinon confirmée, par le commentaire cité plus haut de Chine nouvelle sur le dernier voyage de M. Kapitsa.

Moscou, en tout cas, considère que la balle n'est pas actuellement dans son camp et paraît attendre que, à Pékin — et à Hanoï, — on fasse le prochain geste. C'est assez clairement ce que suggérait M. Gromyko le 2 avril lorsqu'il déclarait que les dernières consultations avec les Chinois s'étaient déroulées « *dans une atmosphère normale* », mais qu'elles n'étaient « *pas encore allées assez loin pour qu'on puisse en tirer des conclusions déterminées* ». A quoi les *Izvestia* ajoutaient seulement une précision et une note d'impatience en observant cette semaine — sans souffler mot des duels d'artillerie sino-vietnamiens — que la Chine ne favorisait pas la normalisation de ses rapports avec l'U.R.S.S. en présentant comme des « *menaces* » les relations que cette dernière entretient avec des pays tiers, particulièrement avec le Cambodge et le Vietnam.

ALAIN JACOB.



Dessin de PLANTU

De tous les problèmes qui divisent Chinois et Soviétiques, celui du Cambodge — en clair, du soutien accordé par l'U.R.S.S. au Vietnam dans ses ambitions indochinoises — est de loin le plus difficile à résoudre.

Il sera aussi évoqué la semaine prochaine à Paris, où est arrivé ce samedi 23 avril le prince Sihanouk, à l'invitation du président Mitterrand.

Quant aux canonnades qui retentissent périodiquement, comme ces derniers jours, aux frontières entre la Chine et le Vietnam ou entre le Cambodge — sous domination vietnamienne — et la Thaïlande, elles pourraient bien aussi être destinées aux oreilles des diplomates.

MOSCOU ET HANOI

Un tumultueux mariage d'intérêt

Imaginerait-on la Bulgarie disposant de sa propre sphère d'influence au sein du bloc soviétique et y limitant au minimum les mouvements des experts du Kremlin ? La Tchécoslovaquie se lançant dans un sévère débat idéologique avec Moscou ? La R.D.A. négociant pied à pied les conditions d'ouverture et d'utilisation d'une base de l'armée rouge sur son territoire ? Le seul « satellite » de Moscou à oser dialoguer d'égal à égal avec le « grand frère » soviétique — heureusement fort éloigné — est le Vietnam, dont l'alliance avec l'U.R.S.S. ressemble plus à un mariage d'intérêt et de raison qu'à un mariage d'amour. Relations tumultueuses, parfois même au bord de la rupture, controverses acerbes, méfiance et coups fourrés, jalonnent les presque trente-huit années de cette union, depuis la fondation, le 2 septembre 1945 à Hanoï, de la République démocratique — devenue aujourd'hui socialiste — du Vietnam.

Bien entendu, les artifices de la « langue de bois » ont toujours dissimulé au profane les crises qui avaient à un moment amené le Vietnam au point de basculer dans le camp de la Chine de la révolution culturelle, avant d'en devenir le pire ennemi, ou l'U.R.S.S. de faire pratiquement cause commune avec les « impérialistes » aux dépens des intérêts d'un « pays frère ». La phraséologie répète comme un disque trop souvent joué les effusions protocolaires, que ce soit pour se féliciter d'une période de lune de miel ou pour occulter une brouille. Aujourd'hui, les relations apparaissent au beau fixe depuis que le Kremlin, au début de l'année, a rassuré un Vietnam, que la politique de rapprochement avec la Chine de M. Brejnev inquiétait. Pourtant, en janvier 1963, M. Andropov, alors secrétaire du comité central du P.C.U.S. de Nikita Khrouchtchev, était venu à Hanoï informer ses alliés que Moscou n'avait pas l'intention de leur fournir le matériel militaire qu'ils réclamaient.

Obstination et gabegie

L'an dernier, le cinquième congrès du P.C.V. avait été l'occasion de tels affrontements feutrés. Le Kremlin y avait délégué le benjamin de son Politburo pour dire à Hanoï qu'il valait mieux se consacrer au développement économique qu'à la guerre ; quelques jours auparavant, M. Brejnev avait prononcé un discours retentissant sur la Chine, d'où il ressortait que celle-ci avait pris, à ses yeux, la priorité sur le Vietnam. Hanoï avait riposté en ne réélisant pas au comité central l'actuel et l'ancien ambassadeur à Moscou, et le président de l'Association d'amitié vietnamo-soviétique. Fin 1981, un séjour à Phnom-Penh nous avait permis de constater de sérieuses divergences entre diplomates soviétiques et vietnamiens sur le Cambodge et l'Indochine. Celles-ci s'étaient concrétisées par le limogeage du chef du parti et du gouvernement khmers, M. Pen Sovan, officiellement parce que son « *équilibre mental nécessitait des soins prolongés* », en fait parce qu'il semblait vouloir contrebalancer l'« amitié » d'un voisin encombrant et pauvre par celle d'un protecteur éloigné et riche.

Un court florilège de dates et de citations permet de jalonner l'histoire entre deux pays qui se connaissent mal, entre deux peuples qui ne s'aiment guère, mais que lient des intérêts complémentaires. Les Vietnamiens brocardent les « Lien Xo », à l'occasion leur jettent des pierres ; les Soviétiques s'irritent de l'obstination de Hanoï et de la gabegie sans fond dans laquelle se déverse leur aide. Mais laissons plutôt la parole aux deux protagonistes :

— *1945* : en juillet, alors que Ho Chi Minh met la dernière main à la révolution qui, le mois suivant, proclamera la République démocratique, la conférence de Potsdam entre les alliés et l'U.R.S.S. divise le Vietnam en deux zones d'occupation, chinoise au nord, britannique au sud. Un agent soviétique à Hanoï affirme que « *les Vietnamiens ne sont pas prêts pour l'indépendance* » et que « *les Français sont les mieux équipés pour reconstruire le pays et le guider vers l'autonomie* ».

— *1954* : à la conférence de Genève, alors que le Vietminh se bat pied à pied pour préserver sa victoire militaire, Zhou Enlai pour la Chine et Molotov pour l'U.R.S.S. contraignent M. Pham Van Dong à des concessions plus importantes que celles demandées à la France. Ce qui fera dire à des membres de la délégation vietminh que les pressions chinoise et soviétique les ont forcés à accepter moins qu'ils n'auraient pu obtenir. Aujourd'hui, la propagande de Hanoï ne retient plus que la « *trahison* » maoïste.

« Très précieuse, mais très rare... »

— *1960* : alors que Ho Chi Minh décide de rester neutre entre Chinois et Soviétiques, et prépare la résistance au Vietnam du Sud, que les maquisards sudistes sont pourchassés, le délégué soviétique au troisième congrès du P.C.V. affirme que « *la coexistence pacifique est l'unique politique qui soit complètement conforme aux buts du communisme* ». A quoi le premier secrétaire du parti, M. Le Duan, répond en dénonçant le « *révisionnisme moderne* », yougoslave bien entendu. Le numéro trois du parti, M. Truong Chinh, ironise en affirmant que « *la possibilité du passage pacifique au socialisme est très précieuse, mais très rare (...)* »

— *1966-1967* : alors que l'escalade américaine bat son plein, assommant le Vietnam sous les bombes, le Kremlin vient prêcher la paix à Hanoï : « *Chelepine* (membre du Politburo), raconte M. Le Duan, *lors de sa visite dans notre pays, semble avoir suggéré des négociations. Parce que nous avions prévu cette éventualité, nous avons publié un communiqué montrant notre détermination à combattre les agresseurs américains. C'est ainsi que le plan des révisionnistes a échoué.* » Piqués au vif par cette insulte — le terme de « *révisionniste* » est l'injure suprême des maoïstes chinois, — les Soviétiques répondent, par alliés interposés. C'est ainsi qu'un journal tchécoslovaque publie une enquête selon laquelle 41,5 % seulement des sondés rendent les États-Unis responsables de la guerre, qu'un journal hongrois met le Vietnam juste derrière les États-Unis dans la liste des pays dont les lycéens « *ne voudraient pas être citoyens* », qu'un officiel bulgare déclare : « *Nous soutenons les positions du Vietnam du Nord à 99 %* » ; qu'un autre responsable d'un pays de l'Est affirme : « *Mourir pour Hanoï, peut-être, mais sûrement pas pour Saigon !* »

Le Christ recrucifié

— *1972* : ce sera la première année du processus de brouille entre Chinois et Vietnamiens, avec la visite de M. Nixon à Pékin. Mais le chef de la Maison Blanche se rend également à Moscou tandis que l'aviation américaine poursuit ses bombardements. C'est alors que le quotidien du P.C., le *Nhan Dan*, dans un accès de lyrisme, va dénoncer les « *étroits intérêts nationaux* » — de l'U.R.S.S. comme de la Chine — en écrivant : « *La révolution est une voie fleurie et parfumée. L'opportunisme est un bourbier puant.* »

Quelques jours plus tard, cet austère journal plus qu'officiel publie un poème étonnant d'un nommé Che Lan Vien, qui, dans les colonnes d'un organe du socialisme scientifique, compare les épreuves du Vietnam à la Passion du Christ.

« *Amis, savants (...) qui avez exploré le cosmos (...), peine perdue. Tout sera perdu si l'impérialisme n'est pas vaincu. (...) Car Nixon parle d'une génération future, de l'ère des pourparlers et de l'entente, de la paix toute blanche. Nous ne la rencontrons pas seulement sur les champs de bataille, mais aussi sur les grandes places publiques* (Tiananmen et la place Rouge), *et même sur les Lieux saints. (...) Jésus blessé, lui-même crucifié, subit d'autres blessures encore. Les bombes de 1972, nées mille neuf cent soixante douze années après Jésus, tuent le Christ une fois de plus !* » Rien d'étonnant que, à l'époque, dans de multiples conversations privées, les Soviétiques aient fait savoir leur exaspération.

Aujourd'hui, Jésus a repris sa place au grenier des accessoires de la dialectique vietnamienne. Les éclats entre « frères » sont moins spectaculaires que jadis. Mais ils n'en ont pas moins continué.

PATRICE DE BEER.

La « leçon » de février 1979

Le samedi 17 février, à l'aube, *les forces chinoises entraient au* Vietnam, en direction de Langson à l'est et de Laocai à l'ouest. Depuis des semaines, la tension montait à la frontière, et M. Deng Xiaoping avait évoqué quelques jours plus tôt, de passage au Japon, l'hypothèse où la Chine estimerait devoir « *donner une leçon* » au Vietnam. Le lundi suivant, 19 février, il assure cependant à un visiteur étranger que l'armée chinoise n'opère qu'une « *contre-attaque* » limitée, qui ne sera « *pas étendue ni développée* ». Le lendemain, le secrétaire de la commission militaire du comité central, M. Geng Biao, précise à une délégation suédoise que « *l'affaire durera une semaine* ».

Si l'attaque chinoise ne s'enfonce pas de plus de quelques dizaines de kilomètres en territoire vietnamien, elle se développe en fait largement, le long de la frontière, des confins du Laos au golfe du Tonkin. Surtout, elle se révèle bien autre chose qu'une simple expédition punitive. Huit jours plus tard, les opérations ne se ralentissent pas. Pékin devient très discret sur les combats en cours, mais ce qui est révélé sur les faits d'armes de ses soldats, dans la phase initiale de l'attaque, montre que celle-ci s'est heurtée à une très vive résistance. Beaucoup plus tard, on saura que les troupes chinoises se sont fait décimer. Elles ont autant souffert des feux vietnamiens que de leurs propres faiblesses : les transmissions fonctionnent mal, des unités de blindés, isolées, sont anéanties.

Une « raclée »

L'état-major chinois se reprend, applique une tactique de rouleau compresseur, accentue sa poussée. Le 27 février, on signale une colonne aux abords de Nganson, à 80 kms de la frontière.

La réaction soviétique reste strictement verbale. Certes, l'U.R.S.S. soutient matériellement son allié vietnamien. Mais un calme complet règne à sa frontière avec la Chine. Le 28 février, la *Pravda* avertit : « *Si l'agresseur ne se retire pas immédiatement, la flamme de la guerre s'étendra.* » « *Excès de langage et bluff* », commente-t-on à Pékin, d'où l'on semble bien cependant avoir fait parvenir à Moscou, par l'intermédiaire des Américains, quelques assurances sur la modération des intentions chinoises. Hanoï, en tout cas, n'est pas menacée.

De fait, le 5 mars, un début de retrait des forces chinoises — qui avaient déjà stoppé leur progression — est annoncé. Ce retrait, toutefois, ne s'opère que lentement et s'accompagne encore d'affrontements meurtriers. C'est le 16 mars seulement — soit près d'un mois après le début des opérations — que le dernier soldat chinois quitte le sol vietnamien.

L'ouverture d'hostilités à grande échelle a été mal comprise en Chine et leur prolongement a rendu la guerre profondément impopulaire. La direction du régime elle-même s'en est trouvée divisée. En témoigne un discours de M. Deng Xiaoping, qui a été le grand inspirateur de l'opération et qui se plaint, au *cours d'une réunion à huis clos*, des critiques dont il est l'objet « *à mots couverts* » et « *par derrière* ». « *Dans quelle guerre*, demande-t-il, *n'y a-t-il pas eu des morts ?* » « *Au total*, estime-t-il cependant, *on peut dire que nous avons gagné et que* « le Cuba de l'Orient » (le Vietnam) *a pris une raclée et a crié papa-maman* ».

A. J.

Centrafrique

M. Abel Goumba est condamné à cinq ans de prison

MM. Abel Goumba, ancien recteur de l'université de Bangui et président du F.P.O.-P.T. (Front patriotique oubanguien-Parti du travail), et Patrice Endjimougou, secrétaire général de ce mouvement, détenus depuis août 1982, ont été condamnés, vendredi 22 avril, par un tribunal centrafricain à cinq ans de prison et à dix ans de déchéance de droits civiques et familiaux. Ces deux opposants au régime du général Kolingba étaient accusés de vouloir créer une « *organisation révolutionnaire clandestine* ». Le procès, dont le report a été refusé à la défense, n'a duré qu'une journée.

A Paris, le professeur Pierre Kalck, président du Comité de soutien à tous les prisonniers d'opinion au Centrafrique (*), a dénoncé ce « *verdict de honte* », prononcé, selon lui, « *en violation du pacte international sur les droits civils et politiques ratifiés en mai 1981* » par Bangui.

On ignore encore quels chefs d'accusation ont été retenus contre les deux condamnés, et si Mᵉ Durst, observateur dépêché par Amnesty International, a pu ou non assister au procès. Toujours est-il que la condamnation de M. Goumba, ancien fonctionnaire de l'O.M.S. et ancien candidat malheureux à la présidence, ne peut que susciter un malaise à Paris, surtout à gauche, où l'on rejette catégoriquement les accusations proférées à son encontre par les militaires centrafricains. Alors que, dans les milieux officiels de Bangui, on présente l'ancien recteur comme un militant qui « *a flirté* » avec le terrorisme, ses sympathisants à Paris, français comme centrafricains, démentent catégoriquement cette version et affirment que M. Goumba est tombé dans un « *piège* » mis en place par l'entourage du président Kolingba.

Il reste également que, si le gouvernement français a exercé en sa faveur de « *discrètes pressions* » — une tactique que M. Mitterrand juge plus efficace que celle des pressions publiques, — les résultats ne sont, pour l'instant, guère convaincants. Annoncé officieusement à Bangui pour janvier (*le Monde* du 5 octobre 1982), le procès a été reporté de trois mois pour se dérouler à la sauvette. La détention de MM. Goumba et Endjimougou est-elle, après comme avant leur condamnation, jugée par Bangui comme une monnaie d'échange dans les relations franco-centrafricaines ? En tout cas, elle ne peut être, désormais, qu'un sujet supplémentaire de friction, à moins que le général Kolingba, cédant notamment à l'insistance de Paris, ne prenne une mesure de clémence.

J.-C. POMONTI.

(*) C/o M. Bendima, 2, place de la Sapinière, 94470 Boissy-Saint-Léger.

AU SOMMET ANGLO-ALLEMAND DE LONDRES

M. Kohl confirme que les euromissiles seront installés selon le calendrier prévu si les pourparlers avec Moscou n'aboutissent pas

De notre correspondant

Londres. — Mᵐᵉ Thatcher et le chancelier Kohl n'ont pas eu de mots assez chaleureux, vendredi 22 avril, pour qualifier l'atmosphère du sommet anglo-allemand, « *le meilleur que nous ayons jamais eu* ». Les deux chefs de gouvernement ont été d'accord pour estimer que la réunion des dirigeants des sept pays les plus industrialisés à Williamsburg devra apporter un message d' « *optimisme prudent* » sur la reprise économique qui se dessine aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en R.F.A.

Ils sont aussi parfaitement d'accord sur l'attitude à adopter face à l'U.R.S.S. dans la querelle des euromissiles, même si M. Kohl, qui espère se rendre à Moscou au début du mois de juillet prochain, est apparu légèrement plus confiant dans la possibilité de faire des progrès à Genève. Mais il a été très net : « *Vous pouvez faire confiance à vos amis allemands, les missiles seront déployés selon le calendrier prévu s'il n'y a pas de résultats satisfaisants dans les négociations.* »

Mᵐᵉ Thatcher a déclaré, pour sa part, que les chances d'arriver à l'option zéro avant la fin de l'année était très minces, et elle a regretté que les Soviétiques n'aient pas apporté une réponse « *raisonnable* » dernières propositions du président Reagan.

Les deux chefs de gouvernement paraissaient cependant ne pas partager les mêmes préoccupations en ce qui concerne la Communauté européenne. Le chancelier Kohl souhaiterait que les Dix se mettent d'accord sur une déclaration solennelle sur l'unité de l'Europe, connue comme plan Colombo-Genscher, à l'occasion du sommet de Stuttgart en juin. La Grande-Bretagne n'y est pas fondamentalement opposée, encore qu'elle rejette la généralisation de la règle majoritaire dans la prise des décisions, pour s'en tenir au compromis de Luxembourg (qui permet à tout pays membre d'invoquer ses intérêts fondamentaux pour imposer son veto).

Mais plus que par des déclarations solennelles, Mᵐᵉ Thatcher est intéressée par le règlement du problème posé par la contribution britannique au budget communautaire. Elle veut un accord sur la « ristourne » de 1983 dès la réunion de Stuttgart, et attend un réaménagement à long terme des finances communautaires avant de se lancer « *à toute vapeur* » dans la construction européenne. Le chancelier Kohl ne paraît pas insensible à ses arguments.

DANIEL VERNET.

LE PREMIER MINISTRE DE SRI-LANKA A ÉTÉ REÇU PAR M. MAUROY

Le premier ministre de Sri-Lanka, M. Ranasinghe Premadasa, vient d'effectuer une visite de travail à Paris, au cours de laquelle il a été reçu à déjeuner, jeudi 21 avril, par M. Pierre Mauroy. A cette occasion, le premier ministre français et son hôte ont souhaité la mise en œuvre d' « *une plus grande solidarité internationale* » pour faire face à la crise mondiale. Ils se sont montrés d'accord sur l'intérêt, dans ce contexte, de renforcer les moyens institutionnels internationaux, sur la nécessité de poursuivre la croissance, et sur la gravité du problème de l'endettement des pays en voie de développement. M. Mauroy a confirmé à M. Premadasa que la France participera, *pour 5 millions de francs, au* projet d'irrigation de la Nilwalaganga, et à d'autres projets économiques (centrale diesel, irrigation), culturels (maintien d'une mission d'archéologues), il a assuré que la France contribuerait à l'Année internationale des sans-abris qui aura lieu en 1987 sous l'égide des Nations unies et à l'instigation de Colombo.

M. Premadasa, qui a quitté Paris ce samedi, a aussi rencontré M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement. Le montant de la coopération française au Sri-Lanka s'élève à 1 million de francs par an de crédits mixés, dans les domaines de la recherche, de l'administration, de la technologie, de l'agro-alimentaire.

Etats-Unis

UN CONDAMNÉ A MORT A ÉTÉ EXÉCUTÉ EN ALABAMA

Atmore (Alabama) (*A.F.P.*). — *John Louis Evans a été exécuté* vendredi soir 29 avril sur la chaise électrique du pénitencier d'Atmore dans l'État d'Alabama, moins de deux heures après avoir appris que la Cour suprême des États-Unis avait rejeté le sursis en sa faveur déposé jeudi par un juge fédéral.

Evans, qui était âgé de trente-trois ans, avait été condamné en 1977 pour le meurtre d'un prêteur sur gages. Il est le premier condamné à mort à être exécuté en Alabama depuis dix-huit ans, et le septième seulement dans l'ensemble des États-Unis depuis que la Cour suprême a reconnu la constitutionnalité de la peine de mort en 1976.

Iran

- TROIS MISSILES IRAKIENS ont explosé vendredi 22 avril au moment de la prière, dans la ville iranienne de Desfoul, entraînant de lourdes pertes en vies humaines et en matériel, rapporte Radio-Téhéran. Des fidèles ont été ensevelis sous les décombres d'une mosquée et des quartiers résidentiels ont été détruits. Mais le bilan exact n'a pas encore été établi. Il s'agit de la deuxième attaque irakienne en quarante-huit heures contre la capitale du Nord-Khouzistan. Mercredi 20 avril, un premier raid avait fait quinze morts.

France

Le faux pas des contrôles d'identité

L'affaire des contrôles d'identité continue de diviser les socialistes. Après la querelle Defferre-Badinter de l'année dernière, M. Mitterrand a été de nouveau contraint d'intervenir afin de réparer un impair de ses propres troupes. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale est en effet à l'origine d'un texte qui a soulevé un tollé à gauche. Selon cette disposition, la prise d'empreintes digitales et de photographie pourrait donner lieu à des abus policiers. Le chef de l'État a demandé au gouvernement et au groupe socialiste de mettre au point un autre texte plus compatible avec le respect des libertés individuelles.

Le pilotage à vue ? Le mot est sans doute fort, mais, en reprenant quelques dossiers récents, il apparaît évident que, depuis quelques semaines, un certain empirisme semble présider à la direction des affaires de l'Etat. Devant la levée de boucliers provoquée par les mesures relatives au contrôle des changes, le gouvernement cède devant une partie des revendications des professionnels du tourisme ; parce que sa majorité parlementaire et les syndicats de gauche n'acceptent pas la position adoptée par le premier ministre et M. Bérégovoy, le président de la République, à propos du projet de démocratisation du secteur public, tranche en faveur du groupe socialiste, c'est-à-dire contre le point de vue du gouvernement.

Enfin l' « affaire » des contrôles d'identité. Le texte adopté mardi sur l'initiative du groupe socialiste ne permet pas de garantir que la prise d'empreintes digitales et de photographies ne sera utilisée que pour le maintien de l'ordre public, entendu strictement. Cet amendement, accusé de porter en germe de possibles atteintes aux libertés individuelles, a provoqué un tollé. *« La gauche cède au fantasme sécuritaire »*, a assuré le Syndicat de la magistrature. *« Profondément choquée »*, la Ligue des droits de l'homme (M. Badinter devait s'exprimer ce samedi devant le congrès de cette organisation...) a jugé que le texte va plus loin *« et dans le mauvais sens, que n'était allé M. Alain Peyrefitte lui-même »*.

Les députés socialistes eux-mêmes se sont rendu compte, *a posteriori*, que l'image de leur parti était sérieusement atteinte par le vote d'une disposition jugée plus répressive que la législation antérieure.

A tort ou à raison, M. Mitterrand a donc estimé que le gouvernement avait moins à perdre en se déjugeant que la gauche dans son ensemble par le fait que demeurerait dans l'opinion publique l'impression qu'en succombant, ne serait-ce que pour une seule mesure, à l'idéologie « sécuritaire », elle restreignait le champ des libertés individuelles. Il a fait part de sa volonté que soit revu et corrigé le texte adopté par les députés. Ainsi, sur les aspects jugés essentiels de sa politique, c'est le chef de l'État – et lui seul – qui décide en dernier ressort, passant outre la volonté affirmée par le législatif.

L'enchaînement des faits a été marqué par la plus grande confusion. Confusion lorsque l'Assemblée nationale, en première lecture, a adopté un texte créant un vide juridique, interdisant *de facto* toute prise d'empreintes et de photographies, y compris à l'encontre de malfaiteurs avérés. M. Badinter, garde des sceaux, n'a-t-il pas adressé une lettre à M. Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique, pour reconnaître qu'une erreur avait été commise et que celle-ci serait réparée à l'occasion des délibérations du Sénat ?

Confusion lorsque le groupe socialiste, mardi 19 avril, a adopté, dans la précipitation, un amendement présenté par M. Jean-Pierre Michel, ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, sans que ni celui-ci ni les principaux responsables du parti et du groupe socialistes aient apparemment perçu la portée exacte de leur décision.

Confusion encore, dans la nuit de mardi à mercredi 20 avril, de la part des principaux acteurs du débat parlementaire et de leurs conseillers, qui se contredisaient mutuellement dans les couloirs du Palais-Bourbon sur l'interprétation à donner des textes de loi en cause.

Confusion enfin, au cours des deux jours qui ont suivi ce vote, à la fois à la chancellerie, au groupe socialiste et dans les ministères concernés, avec cette quête fébrile de la *« solution miracle »* qui permettrait de se tirer du guêpier dans lequel la majorité et le gouvernement, de leur propre faute, étaient tombés.

« A notre vue, a marqué un temps d'arrêt... »

Tout tournait autour de l'amendement de M. Jean-Pierre Michel, adopté mardi en séance. Etait-il si « liberticide » ? Il représentait en tout cas une voie moyenne, si on se réfère au texte voté par les sénateurs, et que les députés avaient à examiner en seconde lecture. Au lieu d'autoriser, comme le Sénat, les prises d'empreintes et de photographies dans presque tous les cas, l'Assemblée nationale a adopté un texte qui ne prévoit ces prises d'empreintes et de photographies que dans des cas limités.

Limités, ils laissaient néanmoins une marge de manœuvre dangereuse à la police. C'est, *grosso modo*, la thèse de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat de la magistrature. Est-elle la bonne ? Non, assurent le ministère de la justice et le secrétariat d'Etat chargé de la sécurité publique, qui rétorquent qu'à l'opposé des textes aujourd'hui en vigueur, et que l'on doit à un savant dosage de M. Peyrefitte, l'amendement de M. Michel ne permet pas tout.

Polémiquer sur cette affaire ne sert à rien. Mieux vaut se référer à la pratique. Et celle-ci donne plutôt raison à la Ligue des droits de l'homme et au Syndicat de la magistrature. Que dit en effet le texte adopté par les députés ? Que la prise d'empreintes et de photographies est possible s'il existe contre la personne contrôlée *« un indice faisant présumer qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction »*, c'est-à-dire, si l'on comprend bien, à peu près n'importe qui.

Pour tout un chacun en effet, celui qui s'apprête à commettre une infraction est un *« presque délinquant »*. Pour les policiers, non. Quantité de procès-verbaux rédigés par eux justifient l'interpellation d'un « suspect » en ces termes : *« A notre vue, a marqué un temps d'arrêt. »* Autrement dit, un suspect – celui qui déambule sur les Grands Boulevards ou dans les couloirs du métro – c'est, virtuellement, n'importe qui.

Qu'est-ce, au demeurant, qu'une « infraction » ? Un crime crapuleux, le cambriolage d'un pavillon ? Certes. Mais aussi le fait... de traverser en dehors d'un passage clouté. Conclusion : l'amendement *« transactionnel »* de M. Michel, imaginé dans l'après-midi de mardi, a toutes les apparences d'une bévue politique.

C'est, apparemment, ce dont s'est rendu compte M. Mitterrand. C'est ce qui explique que la chancellerie et le groupe socialiste aient été invités à remettre l'ouvrage sur le métier. En l'état actuel de leurs réflexions – le nouveau texte n'a pas encore été peaufiné, – les relevés d'empreintes et les prises photographiques seraient autorisés dans les cas suivants : commissions rogatoires, c'est-à-dire la recherche de malfaiteurs avérés par un juge d'instruction ; flagrant délit et enquêtes préliminaires.

Le cas des commissions rogatoires ne prête pas à discussion. Il correspond à l'une des hypothèses imaginées par M. Michel : celle de l'individu qui *« fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire »*. L'hypothèse des flagrants délits, elle aussi, devrait éviter les dérapages. Malgré la tendance de la police à interpréter largement cette notion qui, comme le dit le code de procédure pénale, est celle d'une infraction *« qui se commet actuellement ou qui vient de se commettre »*, la jurisprudence a depuis longtemps fixé des garde-fous.

En revanche, l'hypothèse de l'enquête préliminaire peut donner lieu à une interprétation, lorsqu'il s'agit de cas où les policiers, sur les renseignements d'un « indic » ou à partir d'un témoignage, se trouvent sur la piste d'un malfaiteur, quelquefois sur les instructions du parquet, le plus souvent *proprio motu*, même si ces deux opérations, dit le Code de procédure pénale, *« relève de la surveillance du procureur général »*.

Le flou relatif qui entoure cette notion d'enquête préliminaire explique que le groupe socialiste hésite encore sur la marche à suivre, estimant que la solution imaginée à l'Elysée ne présente pas toutes les garanties suffisantes. Piégé malgré lui par l'amendement de M. Michel, il hésite sur l'attitude à adopter, conscient de la nécessité d'une certaine répression, mais soucieux de ne pas laisser carte blanche à la police.

LAURENT ZECCHINI et BERTRAND LEGENDRE.

La voie étroite de la procédure

La volonté du gouvernement de revenir sur le vote émis par les députés à propos des dispositions relatives aux vérifications d'identité, en proposant une nouvelle formule juridique, ne règle pas tous les aspects de cet imbroglio. Reste, en effet, la procédure, c'est-à-dire la manière dont ce nouveau texte pourrait être adopté. La conjonction des votes déjà intervenus dans les deux assemblées du Parlement ne laisse plus à l'exécutif une marge de manœuvre très large pour revenir sur le texte incriminé. Toute disposition adoptée conforme par l'Assemblée nationale et le Sénat ne peut plus, en effet, être modifiée.

Le projet devrait être examiné par le Sénat mardi 3 mai. Il est clair que si la majorité de la Haute Assemblée souhaite mettre en difficulté le gouvernement, il lui suffit, théoriquement, de voter conforme l'amendement socialiste. C'est le risque majeur. Dans cette hypothèse – pas d'amendement du Sénat – le gouvernement a plusieurs possibilités : il peut, d'une part, déposer son propre amendement correctif en demandant un vote bloqué (dans ce cas, ne sont retenus que les amendements proposés ou acceptés par le gouvernement) sur l'article dans lequel s'insère cet amendement ; il peut, d'autre part, après que le Sénat aura manifesté sa volonté de voter conforme, demander, à l'issue de l'ensemble de la discussion, une seconde délibération du texte (soit de l'intégralité de celui-ci, soit d'une partie seulement), assortie de la même procédure du vote bloqué. Dans les deux cas, après le rejet du Sénat, les choses deviennent plus aisées. A l'issue de l'adoption définitive du projet (ou de son rejet) par le Sénat, une commission mixte paritaire devra être réunie pour tenter d'élaborer un texte de compromis entre les deux assemblées. En cas d'échec – prévisible – de cette commission mixte, après une nouvelle lecture par l'Assemblée nationale et le Sénat, l'Assemblée statue en dernier ressort.

Pour mémoire, il faut noter qu'il existe une autre possibilité : l'article 10 de la Constitution, qui permet au président de la République de demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles, délibération qui ne peut être refusée. Cette procédure, extrêmement contraignante, constituerait un précédent.

Le Sénat se préoccupe des droits des minorités dans les conseils municipaux

A l'occasion de la séance consacrée, vendredi après-midi 22 avril, aux questions orales, MM. Lederman (P.C., Val-de-Marne) et Chaumont (R.P.R., Sarthe), se sont préoccupés du droit d'expression des minorités dans les conseils municipaux.

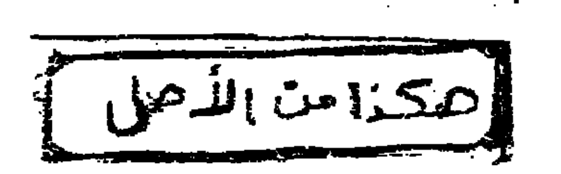
Après avoir expliqué que les conseillers de la minorité sont *« bâillonnés dans les municipalités de droite »*, l'avocat communiste affirme que les règlements intérieurs dans les villes dirigées par la droite *« foisonnent d'illégalités »*. Il ajoute : *« De telles pratiques sont intolérables. Nous saisirons les juridictions compétentes pour obtenir l'annulation de ces dispositions illicites. Mais le gouvernement peut, dès à présent, prendre des mesures. (...) »*

Conseiller municipal siégeant dans la minorité, au Mans, dont le maire, M. Jarry, est communiste, M. Chaumont indique que, dans cette ville, l'opposition ne dispose ni de bureau ni de téléphone. Après avoir affirmé qu'il est l' *« objet d'insultes permanentes »*, il suggère que l'Association des maires de France élabore un *« code de bonne conduite »*, mais, dit-il, *« c'est à la loi ou, à défaut, au pouvoir réglementaire, de prendre des dispositions »*. Selon lui, quatre points devraient être pris en compte : *« La protection physique du conseiller minoritaire »*, *« la mise à disposition des conseillers minoritaires de moyens* [bureau, salle de réunion, téléphone] *proportionnels à leur nombre »*, *« une représentation proportionnelle dans les commissions et dans les organismes municipaux »* et surtout dans les communautés urbaines, et *« le droit à l'expression pour la minorité »*, notamment avec l'ouverture du bulletin municipal à tous.

Pour M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget, *« au moment où l'on accroît les pouvoirs des collectivités locales, il ne semble pas nécessaire de leur imposer je ne sais quel A,B,C de la démocratie élémentaire... »* *« On ne peut d'ailleurs multiplier les textes à l'infini. On a déjà fait beaucoup en matière de liberté »*, poursuit-il.

Quant à M. Poher, président de l'Association des maires de France, qui présidait la séance, il a déclaré : *« Il faut espérer que l'avenir sera meilleur pour la démocratie dans toutes ces communes, que la liberté de parole y sera respectée et que la tolérance s'y installera. »*

● M. HUBERT DUBEDOUT, député socialiste de l'Isère, qui avait perdu la mairie de Grenoble aux dernières élections municipales, vient de démissionner de son mandat de conseiller municipal de cette ville. Il a expliqué que cela permettait de laisser la place à un autre membre de son équipe qui pourra *« y consacrer plus de temps »*.



APRÈS LE COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

Un parti en transition

Le comité central du P.C.F. a décidé, au cours de sa réunion des 19 et 20 avril, de donner un tour plus positif qu'auparavant à l'engagement des communistes dans la majorité. Instruite par les rapports reçus des fédérations des sentiments exprimés par les militants qui avaient participé à la discussion organisée au sein du parti, la direction a expliqué, par la voix de M. Georges Marchais, que la participation au gouvernement n'est remise en cause par personne, mais que le plan de rigueur appliqué actuellement suscite le *« mécontentement »* des communistes.

L'analyse développée, dans son rapport, par M. Marchais met en avant l'idée que la crise économique est celle du seul système capitaliste, ce qui a deux conséquences. La première, c'est que cette crise n'affecte les pays socialistes que sous forme de *« retombées »*. M. Marchais avait déjà soutenu à plusieurs reprises, notamment dans une conférence à l'école centrale du P.C.F. (*le Monde* du 1er décembre 1982), cette affirmation, que contredit la situation de pays tels que la Roumanie, la Pologne ou même la Hongrie (1). La seconde conséquence de la thèse exposée par M. Marchais, c'est, a-t-il dit, que *« non seulement la crise du capitalisme ne se réduit pas, mais, même s'il peut y avoir, à court terme – ce qui n'est même pas assuré – un arrêt de la récession, tous les facteurs d'aggravation de la crise pour les prochaines années sont là »*.

Il en résulte qu'il serait vain pour le gouvernement de mener une politique d'adaptation à la crise, dans l'espoir d'une reprise à venir. La seule voie possible est celle de la rupture avec le système et, donc, d'un progrès vers le socialisme. M. Marchais l'a répété avec force, jeudi soir, sur Antenne 2 : c'est pour aller vers le socialisme que les communistes participent au gouvernement et soutiennent sa politique ; c'est en fonction de cet objectif qu'ils jugent le bilan de la gauche positif ; enfin, ils pourraient aussi travailler à la réalisation du « socialisme à la française » hors de la majorité. En d'autres termes, il n'est pas indispensable au parti communiste d'être au pouvoir pour faire avancer la France vers le socialisme.

Cette précision, ajoutée au rappel que les communistes *« n'approuvent pas »* le plan de rigueur (*le Monde* du 23 avril), montre que, si la réunion du comité central marque un pas en avant très net dans le sens du soutien au gouvernement – au moment même où la politique suivie par celui-ci divise les socialistes, – elle n'a pas levé complètement l'ambiguïté de la démarche suivie par le P.C.F. depuis deux ans.

Cette ambiguïté n'est évidemment pas étrangère au fait que, comme M. Marchais l'a souligné avec satisfaction dans son rapport, *« beaucoup de gens ont tourné leurs regards »* vers les communistes, dont l'attitude a *« attiré l'attention »* dans la dernière période. Depuis la formation du troisième gouvernement Mauroy, en effet, le parti communiste a occupé une large place sur le devant de la scène. Il n'en aurait sans doute pas été ainsi si la conduite qu'il allait adopter avait paru d'avance certaine à l'extérieur. En entretenant un certain mystère autour de leurs décisions, en se plaçant, de la sorte, sous les projecteurs, les dirigeants communistes se sont aussi exposés à une observation de type *« kremlinologique »* du rôle tenu par chacun d'eux et à une évaluation de leurs situations respectives.

Ces circonstances ont permis de constater de nouveau que l'adhésion à la personne de M. Marchais n'est plus de rigueur chez les communistes. Cela ne signifie pas que le pouvoir du secrétaire général soit réduit ni son autorité contestée. Toute critique formulée contre lui de l'extérieur est toujours ressentie par la plupart des communistes comme visant le parti lui-même, et elle est, à ce titre, repoussée.

La fin de l'« ère Marchais »

Chez les communistes qui s'étaient engagés dans la voie de la critique, discrète ou ouverte, le comportement de M. Marchais est plus souvent mis en cause, mais c'est la direction dans son ensemble qui, la plupart du temps, est tenue pour responsable des errements dénoncés. M. Marchais n'est pas crédité d'une politique définie, que permettraient de distinguer les réticences ou les oppositions qu'elle rencontrerait au sein des instances dirigeantes. Il est vrai, en revanche, que le secrétaire général incarne, aux yeux des générations plus anciennes de militants et de cadres, un style de direction et de représentation du parti communiste, auquel certains ne se sont jamais habitués.

Ce sentiment, que l'on rencontre par exemple chez des élus de la région parisienne, avait été renforcé par l'échec du P.C.F. au printemps 1981, échec ressenti comme étant d'abord celui de son principal dirigeant. Ce qui est plus révélateur d'une désaffection à l'endroit du secrétaire général, c'est la façon dont se répand l'idée que sa présence à la tête du parti correspondrait à une sorte de transition. On admet que l'« ère Marchais » est potentiellement terminée : le secrétaire général incarne le problème posé au parti, plutôt que sa solution, mais il assure, en même temps, la continuité de l'un à l'autre.

Le vingt-deuxième congrès du P.C.F., en février 1976, était apparu, sur le moment, comme consacrant l'adoption par le parti d'une ligne politique tenue pour être celle du secrétaire général. La suite des événements, à partir de 1977, avait incité à remettre en cause cette apparence, mais certains avaient compris les événements de la façon suivante : l'évolution du P.S. et la rupture de l'union soumettaient M. Marchais et les dirigeants les plus proches de lui à de fortes pressions de la part des plus méfiants vis-à-vis des socialistes et des plus réservés quant aux changements qui se produisaient dans le parti lui-même ; le secrétaire général devait louvoyer, faire des concessions, mais il maintenait le cap.

M. Marchais conservait ainsi la confiance de cadres et de militants qui voyaient en lui un homme capable de franchir cette mauvaise passe, au prix de regrettables contradictions par rapport aux idées qu'il avait lui-même défendues dans la période précédente, mais avec l'espoir de triompher des archaïsmes qui entravaient la modernisation du parti. C'est au printemps 1980 que cette confiance avait commencé à se fissurer, après l'approbation spectaculaire de l'intervention soviétique en Afghanistan et la façon dont la direction avait, ensuite, fait du soutien à cette position un critère de fidélité au parti : c'était la fin de toute référence réelle du P.C.F. à l'eurocommunisme. Il semble, en outre, que la relance de la polémique sur l'activité de M. Marchais pendant la guerre, en mars de lamême année, ait entraîné chez le secrétaire général et dans son entourage une réaction de durcissement de la campagne, déjà engagée, pour l'élection présidentielle.

La campagne elle-même ne souleva un certain enthousiasme que chez ceux qui adhéraient pleinement à sa finalité : affirmer la force du parti et mettre le P.S. en échec. Beaucoup d'autres se résignaient à cette entreprise sans y engager leur foi. La façon dont le candidat maniait l'argument du désistement au second tour ne paraissait pas toujours très habile. Toutefois, ceux-là mêmes qui s'attendaient à un échec ne prévoyaient pas qu'il serait de cette ampleur. Les 15,35 % du 26 avril furent perçus par eux comme la fin d'une période pour le P.C.F. ; la victoire du 10 mai leur parut susceptible d'en ouvrir une nouvelle.

Chez certains de ceux qui se situent dans cette perspective, la tentation est forte de prouver, à l'extérieur, qu'elle est déjà engagée, en laissant entendre que la succession de M. Marchais serait virtuellement réglée, voire sur le point de l'être effectivement. Ce ne serait qu'à cette condition que le P.C.F. pourrait rencontrer, dans l'opinion, un réel regain d'attention.

Le secrétaire général a souligné, mardi dernier, que les communistes peuvent faire parler d'eux sans cela : il leur suffit de faire en sorte que l'on s'interroge sur leur attitude vis-à-vis du gouvernement...

PATRICK JARREAU.

(1) Voir, à propos de la Hongrie, l'article paru dans « le Monde de l'économie » (*le Monde* du 19 avril).

DANS UNE INTERVIEW AU « WASHINGTON POST »

M. Fiterman estime que la politique de la France n'est pas plus antisoviétique qu'auparavant

Le Washington Post a publié, vendredi 22 avril, une interview de M. Charles Fiterman, la première que le ministre des transports ait accordée à un journal américain. M. Fiterman souligne que le parti communiste est *« impliqué dans une expérience dont nous pensons – et espérons – qu'elle peut durer »*. Le ministre rappelle que, quelque temps après son entrée au gouvernement, en juin 1981, un journaliste lui avait demandé combien de temps il y resterait. *« J'avais alors répondu : pourquoi pas sept ans ? Je n'ai pas changé d'idée »*, déclare-t-il.

Comparant l'alliance de son parti avec le parti socialiste à un mariage, M. Fiterman déclare que *« la vie en commun présente toujours des problèmes »*. *« Ce qui est important,* ajoute-t-il, *c'est d'y faire face, de les discuter et de trouver des solutions ensemble. C'est ce que nous avons fait depuis 1981. Nous devons continuer. »* Le ministre conteste que l'actuel gouvernement ait adopté une ligne plus *« antisoviétique »* que le précédent. *« Rien ne permet de dire une chose pareille,* déclare-t-il. *Le gouvernement français est respectueux de tous ses engagements internationaux. »* Interrogé sur l'expulsion de quarante-sept fonctionnaires soviétiques pour activités d'espionnage, M. Fiterman déclare qu'il accepte le principe de la décision collective du gouvernement. Il se refuse, toutefois, à dire si cette mesure était justifiée. *« Il n'y a pas de crise gouvernementale à ce sujet, et il n'y en aura pas »*, ajoute-t-il.

Le ministre fait preuve de la même circonspection au sujet de l'appui donné par M. Mitterrand au déploiement des missiles de l'OTAN en cas d'échec des négociations américano-soviétiques de Genève sur la réduction des forces nucléaires de moyenne portée en Europe. Il se refuse à préciser sa position au cas où ces négociations ne porteraient pas de fruits.

M. Fiterman estime, enfin, que l'*« émotion »* suscitée aux États-Unis par l'entrée de ministres communistes dans un gouvernement français s'est *« apaisée »*, mais que beaucoup d'Américains continuent de se méprendre sur le parti communiste français. *« Les communistes français,* souligne-t-il, *n'ont aucune relation organisationnelle avec les dirigeants soviétiques. Il n'y a pas de dépendance à leur égard. »*

● *Une majorité de Français* – 46 % contre 32 % – souhaitent que le P.C.F. quitte le gouvernement (22 % ne se prononcent pas), selon un sondage de l'IFRES que publie, samedi 23 avril, *le Quotidien de Paris.* L'enquête, réalisée du 15 au 20 avril auprès d'un échantillon de mille personnes, indique, d'autre part, que 69 % des Français seraient *« hostiles ou très hostiles »* à la nomination d'un premier ministre communiste.

● *Le conseil régional de Poitou-Charente* a réélu le vendredi 22 avril, à sa présidence M. Raoul Cartraud, député socialiste de la Vienne et maire de Ciuray, par 25 voix ; l'opposition a voté blanc.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 658572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LES GRÈVES HOSPITALIÈRES

La gauche prise au piège

« Le monde médical que j'ai découvert au ministère de la santé continue de me passionner. Les médecins sont des hommes remarquables. » M. Jack Ralite suit, au jour le jour et dans le détail, les mouvements qui agitent le monde de la santé. *« Je lis tout ce qu'on écrit sur ces questions »*, explique-t-il. Inquiet pour le présent comme pour l'avenir, le nouveau ministre de l'emploi n'a rien oublié de ses difficultés passées. *« Il y a, dans une partie de la hiérarchie hospitalière,* confie-t-il, *les gens les plus réactionnaires qu'il m'ait été de rencontrer. Pire que tout ce que je pouvais imaginer. Le grand patronat, je le connais. Il vous ment en vous faisant un clin d'œil. Là, c'est différent : des gens déloyaux. »*

Ceux dont parle M. Ralite viennent à leur tour d'entrer dans le cortège des grévistes qui enrayent de plus en plus le fonctionnement du système public de soins. Ils rendent ainsi encore plus complexe l'analyse d'un mouvement où se mêlent à n'en plus finir, en un jeu paradoxal, les cartes de l'anxiété, de la révolte, de la manipulation — et des erreurs — politiques.

Quelles que soient les suites de ce mouvement, c'est bien aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, la gauche dans son ensemble qui apparaît prise au piège. Un piège qui, lentement, s'est formé pendant ces vingt dernières années avec l'absence de contrôle de la démographie professionnelle, un piège que la gauche a elle-même contribué à tendre sans imaginer un instant qu'il pourrait se refermer sur elle.

Au lendemain de la victoire de M. François Mitterrand, la « droite médicale » n'avait, disait-elle, qu'une crainte : la collectivisation du système de soins. En l'absence de données précises, les ténors de Solidarité médicale agitaient nerveusement les épouvantails des centres de santé intégrés et de la mort progressive du secteur libéral. L'arrivée de M. Ralite, son tour de France de la santé ne calmèrent aucune crainte. Mais les assurances réitérées que le train de réformes à venir ne léserait en rien la médecine libérale furent vraisemblablement entendues. Solidarité médicale perdit de son emphase, puis elle sembla disparaître. *« En fait, ses animateurs entraient dans l'ombre »*, soutenait-on il y a quelques semaines au ministère de la santé, où l'on restait intimement persuadé que les mouvements de grève, alors à leur début, étaient avant tout le fruit d'une subtile manipulation politique antigouvernementale.

Plusieurs grèves sans conséquences furent enregistrées en 1982. Quelques jours avant les élections municipales, les étudiants commencèrent leur mouvement. Un peu plus tard, c'était au tour des internes et des chefs de clinique des centres hospitaliers universitaires, alors même que les représentants des internes venaient d'estimer satisfaisantes les dernières propositions gouvernementales.

L'un des paradoxes de ces conflits veut que l'on retrouve d'un côté une large base de grévistes qui veut « des changements » et de l'autre un gouvernement qui s'est engagé à réaliser des réformes. Les divergences avouées portant sur le rythme de ces dernières ou sur l'insuffisance des concertations qui les auraient précédées ne peuvent raisonnablement ni expliquer ni justifier une grève des soins qui, fait unique en France, entre dans sa sixième semaine.

On fait valoir, côté gouvernemental, pour expliquer cette situation, l'important décalage qui existe entre une base politiquement immature, *« qui fait l'expérience du syndicalisme »*, et des représentants, *« têtes politiques pensantes »*, solidement ancrés à droite. On évoque, par exemple, et non sans preuves, une entente *« au sommet »* entre les responsables syndicaux des internes, des chefs de clinique et de certains « patrons ».

On qualifie aussi de *« gauchisme aventuriste »* l'attitude de certains syndicats, comme le Syndicat de la médecine hospitalière, partenaire important dans les négociations antérieures avec le ministère de la santé qui, *« poussant au crime »*, est allé jusqu'à soutenir la grève des internes et des chefs de clinique pour que les réformes arrivent plus vite et qui est contraint aujourd'hui de se démarquer de celle des patrons.

Sans nier les difficultés qu'ils rencontrent — revendications catégorielles toujours plus importantes, représentations syndicales multiples, — force est de constater que les interlocuteurs ministériels ne se sont pas montrés au total grands stratèges. Fallait-il vraiment commencer par supprimer le secteur privé à l'hôpital public ? M. Ralite continue d'en être persuadé. *« C'était un verrou à faire sauter »*, explique-t-il. Selon lui, cette suppression était le préalable indispensable aux réformes ultérieures que doit mettre en place la prochaine loi hospitalière. Elle a aussi été suffisante pour amener un ferment de mécontentement dans une hiérarchie déjà coupée d'avec le ministère et qui a dès lors donné l'exemple de la grève.

Devait suivre le projet de réforme du statut des médecins hospitaliers. Prêt dès octobre 1982 au ministère de la santé, il ne fut rendu public qu'en mars 1983, et encore, amputé du volet universitaire que devait traiter pour sa part le ministère de l'éducation nationale. Complexité du dossier ou, comme c'est vraisemblable, crainte des responsables politiques devant certaines réformes jugées d'autant plus hâtives qu'elles étaient proposées par un ministre communiste ?

Situation bloquée

Aujourd'hui, la situation est bel et bien bloquée, envenimée d'autre part par la grève des étudiants en médecine. A cet égard, la décision de reporter à la session d'automne l'examen du texte de loi sur la réforme hospitalière peut apparaître comme une erreur. Elle n'a en aucune manière, été perçue comme un « apaisement » par les grévistes. Mieux : elle a satisfait la partie des « mandarins » qui demande aujourd'hui, sur le même thème, le report de l'examen parlementaire du texte de loi portant réforme de l'enseignement supérieur. Enfin, elle aura pour conséquence de décaler l'application du budget global hospitalier prévu pour le 1er janvier 1984 et la mise en place des départements hospitaliers. En d'autres termes, ont introduira la rigueur à l'hôpital sans avoir bouleversé son pesant système hiérarchique.

La réunion tant réclamée, à droite, d'un Grenelle hospitalier, ne pourra maintenant aboutir qu'à un constat d'impasse et au renvoi *sine die* de toute réforme majeure. *« C'est vrai, nous avons peut-être mal vendu Ralite et ses réformes,* accepte-t-on de confier en haut lieu. *Mais on ne peut pas dire que nous avons traîné les pieds. Il n'y a pas eu de conflit politique. »*

Le gouvernement entend aujourd'hui faire preuve de fermeté. Soit. Mais à supposer que — compte tenu des risques encourus — internes et chefs de clinique décident de cesser le mouvement dans quelques jours, ils n'auront rien obtenu de substantiel. Sur quelle base la gauche s'appuiera-t-elle alors pour mettre en chantier les réformes qu'elle a promises ? Des mouvements de grève commencent maintenant dans certaines universités, en liaison étroite avec les événements hospitaliers (*le Monde* du 23 avril). Le piège se referme bel et bien.

JEAN-YVES NAU.

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE MANIFESTERONT LE 27 AVRIL

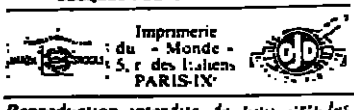
Les représentants des étudiants en médecine grévistes ont décidé, le 22 avril, d'organiser à Paris une manifestation nationale de protestation le 27 avril. Cette date pourrait être modifiée, expliquent-ils, si les étudiants de certaines U.E.R. de droit — dont Assas — retenaient cette même date pour leur manifestation.

D'autre part, la trêve des actions spectaculaires qu'ils observaient depuis quelques jours a été rompue. Diverses actions ont en effet été menées, notamment à Rouen (dépavage de rue), à Aix-en-Provence, dans l'Isère, le Pas-de-Calais et le Rhône. Une rencontre, le 22 avril, avec un représentant du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale n'a permis aucun progrès. Aucune date n'a été fixée pour de prochains contacts avec les milieux officiels.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX'

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN 0395 - 2037

Société

SEVESO SEPT ANS APRÈS

Les fosses communes d'une pollution

On continue à chercher les quarante et un fûts de dioxine de Seveso en Italie, en Allemagne fédérale et même en Angleterre.
La firme Hoffmann-La Roche, qui en était responsable, se joint aujourd'hui à la meute des limiers lancés sur les traces de ce produit toxique. Dans un communiqué, elle adjure toute personne pouvant donner un renseignement sur le lieu d'entreposage d'informer les autorités. Elle déclare vouloir prendre en charge les frais de transport et de destruction de la dioxine.
Pendant ce temps, M. Bernard Paringaux, responsable de la Spelidec, société française à laquelle avait été sous-traitée l'élimination des fûts, est en prison.
Malgré l'insistance du magistrat instructeur, il se tait...
Et à Seveso, sept ans après, on nettoie encore

De notre envoyé spécial

SEVESO. – Evidemment, on pourrait user du vieil adage : plus de peur que de mal. C'est vrai que Seveso, autour de son clocher baroque, sept ans bientôt après l'accident qui lui donna une de ces célébrités que vous collent les désastres, et au lendemain du renvoi au 11 mai par le tribunal pénal de Monza du procès des cinq inculpés, dirigeants ou responsables de l'usine Icmesa et du groupe Givaudan, vit comme elle vivait auparavant.

Oubliées la peur et les paniques de juillet et août 1976. Fini le cauchemar des évacuations dans le tumulte et l'affolement. Abolies les craintes épouvantables que nourrissait le sentiment d'avoir vécu l'Apocalypse. Il est grand temps de respirer. Les chloracnés sont toutes guéries. Seuls ont péri 77 000 animaux abattus, des poules et des oiseaux. Vive la vie ! Que pouvait-on rêver de mieux au groupe Givaudan ?

Cependant, si les habitants, pour avoir été indemnisés par les sociétés en cause, veulent oublier, il reste que le bureau spécial chargé de mener à bien les plans et programmes d'assainissement et de décontamination des sites environnants n'en a pas encore fini avec cette dioxine répandue le 10 juillet 1976 et dont il entend éliminer jusqu'au dernier microgramme. Alors, oui, Seveso et les communes voisines de Meta, Desio, Sesano-Maderno font comme si rien n'avait été, mais elles ne peuvent quand même ignorer cet énorme chantier qui bouleverse encore le territoire le plus proche au sud de l'usine éteinte et dont l'objet est de réhabiliter par un immense récurage toute cette zone A de 70 hectares.

Tombeaux pour ruines empoisonnées

Sur cet espace, il faudra encore bien plus d'une année d'efforts pour que soit transformé en parc naturel avec « espaces récréatifs » ce qui reste d'une zone sinistrée. Pour commencer, on a tout rasé, anéanti d'une manière ou d'une autre ce qui pouvait être tenu pour contaminé : maisons, arbres, bâtiments agricoles, jusqu'à la moindre cabane, jusqu'au moindre outil. Tout cela broyé, concassé, empaqueté, devait être enfoui. Vastes comme des stades, deux fosses ont été creusées. Il a fallu en assurer l'étanchéité, l'imperméabilisation, l'isolation absolue. On y travaille encore. Ces deux tombeaux, l'un de 80 000 mètres cubes, l'autre de 150 000 mètres cubes pour ruines empoisonnées ont été bardés d'argile, de plastiques spéciaux soudés entre eux comme des cirés de pluie. Ils ont mobilisé pour leur confection des équipes entières. Le premier est aujourd'hui achevé, refermé par un couvercle de béton sur lequel on a déposé 70 centimètres de bonne terre cultivable pour les arbres à venir. L'autre, le plus vaste, au fond duquel opèrent encore des équipes lilliputiennes vues du haut, demandera encore un an de travail.

Plus loin, en bordure de l'autoroute, une noria de pelleteuses enlève les terres à éliminer, les charge dans des camions et les transporte ailleurs en vue de rénovation selon le degré de pollution, de 0,5 microgramme au mètre carré à plus de 50, ce plus de 50 pouvant aller jusqu'à 500. Car on a opéré par prélèvements et analyses en laboratoire pour savoir quelle avait été le degré exact d'imprégnation de la dioxine, jusqu'à quelle profondeur il convenait de récurer cette surface empoisonnée impitoyablement mise à nu pour une pareille opération de chirurgie géologique.

Plus de peur que de mal ? Peut-être, mais à voir le temps qu'il faut et qui passe pour refaire en somme un paysage de quiétude, à voir aussi les précautions prises et exigées de ceux qui opèrent sur cette zone A, porteurs de vêtements spéciaux de la tête aux pieds, masqués comme des astronautes de la glaise et de la boue, on peut se dire que l'accident n'était pas anodin et que la Icmesa en a fait de belles sur ces confins de la plaine lombarde.

Petit à petit, malgré tout, la vie reprend le dessus. Sur la zone A, qui avait été divisée en sept secteurs, trois de ceux-ci sont jugés aujourd'hui assainis : 500 des 735 personnes qui en avaient été évacuées au moment de la grande peur de l'été 1976 y vivent de nouveau, réinstallées dans leurs maisons retrouvées après récurage, lavage à haute dose des murs et des toitures, après remplacement de la terre environnante. Inutile de les solliciter : pour eux, le passé, c'est le passé. *« Moins on parle de Seveso, mieux ça vaudra, en tout cas pour nous. »* Seuls, mais ils se font rares dans la ville, les plus politisés tentent d'enrayer cette démobilisation, *« parce qu'il ne faut pas que cela recommence »*, *« parce qu'il y a des lois à faire respecter, parce que l'argent ne doit pas tout permettre »*.

Moins atteinte, la zone B, plus éloignée de l'usine et sur laquelle les habitants ont retrouvé leur place encore plus tôt, fait l'objet d'une rénovation agronomique et de contrôles réguliers avant que le gouvernement de la région de Lombardie puisse décider de la rendre à l'agriculture. Tout le monde cependant n'a pas attendu la permission pour recommencer à cultiver son lopin.

Sous le contrôle des autorités

Ingénieur chargé de ces contrôles, M. Alberto Piepoli estime que la décision pourrait être prise prochainement, comme elle vient de l'être, après avis favorable de l'Institut supérieur de la santé, dans le secteur R, mis en réserve par simple mesure de prudence, mais dont on savait que le caractère dangereux était beaucoup plus faible que celui des autres zones du périmètre interdit.

Le prix de tout cela ? 123 milliards de lires. Lorsqu'on demande aux fonctionnaires du bureau spécial de Seveso chargé des travaux qui les paie, ils répondent avec un petit air entendu : *« Givaudan, bien sûr »*... Et c'est vrai que le groupe n'a pas attendu qu'on lui présente la note. Pour cette entreprise de rénovation, il a pris très vite des initiatives aux côtés des autorités italiennes. Non content d'indemniser les particuliers, à l'exception de quelques irréductibles, les uns vraiment sincères, les autres dans le souci de faire monter les enchères, il signait le 19 décembre un accord avec l'Etat italien et le gouvernement de la région lombarde, au terme duquel il s'engageait d'ores et déjà à verser 103 milliards de lires (502 millions de francs) en remboursement des dommages subis, somme dans laquelle 23 milliards (112 millions de francs) étaient prévus pour les seules opérations de décontamination de la zone A.

On notera pourtant que, dans le document sur l'affaire que le groupe Givaudan fait distribuer par son service des relations publiques, s'il est indiqué que les gravats provenant de la démolition du bâtiment de l'usine Icmesa où s'était produit l'accident du 10 juillet 1976 ont été déposés dans la fosse aujourd'hui recouverte de la zone A, il est *précisé* en revanche qu'il n'en a pas été de même des résidus contaminés provenant du vidage du réacteur où s'opérait le jour de l'accident la production de trichlorophénol. *« Ces résidus,* peut-on lire dans ce texte, *ont été mis en fûts. Toutes les autorisations nécessaires ayant été préalablement obtenues sous le contrôle des autorités régionales de Lombardie, ces fûts ont alors été acheminés et entreposés à l'étranger, dans des conditions de sécurité maximales, par une société hautement spécialisée »*. Voilà qui est dit et bien dit, écrit et bien écrit, sans que, pour autant, soit levé ce qui, pour le groupe Hoffmann-Laroche et sa filiale Givaudan, doit quand même demeurer un secret. Secret d'autant plus nécessaire semble-t-il que, aujourd'hui, la décontamination de l'usine n'est pas achevée ; elle ne le sera qu'une fois démoli totalement le bâtiment B d'Icmesa. Une nouvelle affaire de fûts en promenade risque alors d'apparaître, car Givaudan annonce d'ores et déjà que *« ces équipements et ces débris seront entreposés eux aussi dans un lieu présentant toutes les conditions de sécurité requises »*.

Après les biens, les gens. Comment se portent-ils aujourd'hui, ceux de Seveso, de Meta, de Desio, de Sesano-Maderno et des communes voisines ? Officiellement, la réponse est rassurante. Parmi les 1 979 personnes évacuées de la zone sinistrée, on a relevé 193 cas de chloracnés aujourd'hui guérie et rien d'autre. Sept ans après, le nuage de dioxine répandu sur la région n'a donc entraîné pour l'homme aucune autre manifestation pathologique. Cela n'exclut pas une assistance sanitaire qui se poursuit. Ces 193 victimes continuent de faire l'objet de contrôles médicaux réguliers. De même, on suit médicalement les ouvriers qui travaillaient à Icmesa comme tous ceux qui, aujourd'hui, sont employés aux travaux de décontamination et à la remise en état de la zone A.

On n'oublie pas non plus que, dans la période noire de Seveso, beaucoup ont cru que des naissances anormales, des tumeurs constatées, étaient l'effet de la catastrophe. Aussi bien observe-t-on de la manière la plus rigoureuse les naissances, les cas de malformations ou de tumeurs. Cent vingt mille personnes sont ainsi soumises à des examens. *« Jusqu'à présent,* assure le docteur Meazza, qui a la charge de cette coordination sanitaire, *nous n'avons pas observé parmi cette population un taux d'anomalies ou de maladies différent du taux moyen. »* A quoi les sceptiques répondent déjà que sept ans ne suffisent pas pour tirer des conclusions définitives.

En cet avril 1983, il pleut sur Seveso, sur sa campagne à peine éclose, sur ses magnolias et ses pêchers en fleurs, comme il pleut sur les fosses communes boueuses d'une pollution qui n'en finit pas de se faire ensevelir.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.



(Dessin de PESSIN.)

Le courtier solitaire des baril de dioxine

(Suite de la première page.)

En novembre 1981 déjà, comme le démontre un échange de lettres en possession du juge, il se renseignait auprès d'une décharge du Bade-Wurtemberg (R.F.A.) sur les moyens d'y entreposer le produit hautement toxique. M. Paringaux n'a vraiment rien d'un lampiste de la dernière heure. Sa vie, après des passages à la Compagnie française des pétroles et dans d'importantes sociétés allemandes, est là pour témoigner – depuis dix ans – de son activité en faveur de cette *« Europe des déchets »* qu'il appelle de ses vœux.

De gros clients

En août 1973, après son arrivée à Marseille, il crée la société Incimer (Incinération en mer) afin d'éliminer en haute mer, sur des bateaux incinérateurs, les rejets chlorés. De nombreux industriels, dont Rhône-Poulenc, font alors appel à lui. Il affrète tout à tour deux bateaux, le *Mathias I* et le *Mathias II*, appartenant l'un et l'autre à des sociétés allemandes, la Stohl und Blech Bau et la fameuse société Mannesman, premier intermédiaire d'Hoffmann-Laroche pour l'élimination de la dioxine. Un arrêté préfectoral lui interdit-il est, en décembre 1974, l'appareillage de ces navires en Méditerranée ? M. Paringaux organise alors ses activités en mer du Nord, à partir de Bordeaux, en attaquant devant les tribunaux la décision des pouvoirs publics. S'il gagne devant le Conseil d'Etat en 1981 et s'il réclame aujourd'hui, au titre de dommages et intérêts, 30 millions de francs à l'Etat, sa clientèle, malgré tout, organise de plus en plus elle-même l'élimination de ses déchets industriels. Sa société a été déclarée en règlement judiciaire le 21 novembre 1979.

Dès 1977 pourtant, il gérait parallèlement une agence qui travaillait pour des industriels alsaciens, avec une décharge à Darbilly, près de Lyon, rapidement fermée pour des activités à la limite de la légalité. M. Paringaux devient alors un des deux actionnaires d'une autre décharge, l'Acodec, située à Roumazières, en Charente-Maritime. Ses activités ne s'arrêtant pas là : entre deux voyages au Koweït ou aux Etats-Unis, il popularise un matériel allemand de lutte contre la pollution portuaire, notamment dans le port d'Hambourg ; au début de 1979, avant même le décès de la société Incimer, cet homme, à soixante-deux ans, crée la Spelidec : une simple boîte aux lettres à Marseille, avenue du Prado, au septième étage d'un immeuble résidentiel, un téléphone et toujours cette volonté, d'après ses amis, de trouver *« des créneaux spécialisés »*. E.D.F. lui confie chaque année, pour 1 million de francs, le contrat de près d'un million de condensateurs hors d'usage qui sont transportés par ses soins dans cette décharge de Basse-Saxe, près de Hanovre, soupçonnée d'abriter, depuis quelques jours, la dioxine de Seveso.

Pris de court, il y a un an, par le refus des Allemands de recevoir des récipients imbibés de pyralène, M. Paringeux loue, à Saint-Quentin, à une société de chaudronnerie, un hangar de 7 000 mètres carrés, où la fameuse dioxine fut entreposée. Le seul salarié de sa société, M. Quignon, s'y employait à séparer le pyralène des condensateurs : le premier est brûlé dans une entreprise agréée de l'Ain, à Saint-Vulbas, les seconds sont envoyés en Allemagne. Le contrat a été suspendu en janvier dernier par E.D.F., alertée sur l'affaire de la dioxine par les services officiels.

En fait, la direction interdépartementale de l'industrie fut, au départ, bien davantage choquée par ce hangar non déclaré que par le stockage de quelques fûts de dioxine. Le procureur de la République a, depuis, changé d'avis... prêt à oublier ce hangar pour mieux se concentrer sur les fûts toxiques. Si M. Paringaux ne passe pas aux aveux, le parquet de Saint-Quentin ne pourra pas seulement compter sur les deux policiers du S.R.P.J. d'Amiens affectés à cette enquête pour retrouver à travers l'Europe quarante et un fûts de dioxine.

NICOLAS BEAU.

L'ÉRUPTION DE L'ETNA

Avec la terre, le passé disparaît sous la lave

Après s'être ralentie un moment, l'activité de l'Etna, qui dure depuis vingt-six jours, a repris de plus belle vendredi 22 avril.

De notre envoyé spécial

Etna. – *« A toi, sainte Marie de nos montagnes, aie pitié »*. Fixée à une croix de bois faite de deux branches croisées, un peu de guingois, la feuille blanche sur laquelle une main inconnue a écrit une longue prière en dialecte est agitée par le vent. A faible distance, comme une gigantesque chenille noire et fumante d'une dizaine de mètres de hauteur sur plus de 500 mètres de large, roulant sur elle-même dans un bruit d'éboulement continu, la coulée de lave de l'Etna avance avec l'exaspérante lenteur de l'implacabilité. Sa progression est accompagnée du crépitement du bois qui brûle.

De temps à autre, un bloc plus gros se détache du magma et roule un peu plus bas, découvrant ses entrailles en feu. Car la surface de la coulée est faite de lave refroidie : la lave chaude, à quelque 1 000 ° Celsius coule à l'intérieur, gonflant la croûte extérieure et la faisant se mouvoir.

Assis sur un tronc d'arbre, frêle dans sa soutane, Don Signorello, curé de Belpasso, à quelques kilomètres plus bas, regarde sa maison. Dans quelques heures, elle sera absorbée par la lave, qui s'empare déjà des arbres en fleurs de son jardin : avant de les ployer par sa chaleur, elle les dépouille lentement, les dessèche sur pied.

Depuis près d'un mois, l'Etna est en éruption. Après un tremblement de terre le 27 mars, le volcan s'est ouvert sur son flanc sud à 2 500 mètres d'altitude, soit à 800 mètres du cratère central. De quatre « bouches », devenues sans doute une douzaine depuis, la lave a commencé à couler au rythme de 2 mètres à la seconde. La coulée a déjà parcouru près de 6 kilomètres, faisant disparaître des vallées, comme Piano-Bottaro, ou des mamelons, comme Monte-Faggio, Monte Giacca, etc. Elle s'est divisée en trois bras descendant en direction de Nicolosi (15 000 habitants) et de Belpasso (30 000 habitants), à mi-chemin entre l'Etna et Catane. Jusqu'à présent l'éruption a détruit deux casernes de gardes forestiers, deux hôtels-restaurants, l'un des plus beaux funiculaires d'Europe, 15 kilomètres de route panoramique, une quinzaine de grandes villas au bord des routes et une centaine de maisons isolées.

Au-dessus de Nicolosi, en direction de Sapienza, la route sinueuse a été coupée en plusieurs endroits. Vendredi 22 avril, elle s'apprêtait à engloutir le fameux restaurant Angelo-Musco, évacué deux jours plus tôt. Les habitants (200 à 300 personnes) des alentours emportent tout ce qu'ils peuvent démonter, baignoires et volets, chargés sur des camions.

La coulée principale un peu plus à l'est est descendue jusqu'à 1 200 mètres. Elle progresse à la vitesse d'une vingtaine de mètres à l'heure mais accélère parfois : en quatre heures, nous l'avons vue avancer de 160 mètres sur la route de Nicolosi. La couléee de lave menace directement désormais Belpasso et Nicolosi, à quatre kilomètres plus bas à vol d'oiseau.

Les populations ont envoyé des télégrammes à Rome pour que soient prises des mesures d'urgence. Jusqu'à présent, la préfecture de Catane a cherché à minimiser les choses, par *« peur de décourager le tourisme »*, affirment les habitants dont les maisons sont menacées. *« C'est pour cela que la région n'a pas encore été déclarée zone sinistrée. »*

Assise sur une chaise entre les arbres, à quelques mètres de la coulée de lave, une bouteille d'eau à ses pieds, l'une des femmes en noir, Mme Maria Faro, est là depuis l'aube. *« Avec nos terres, c'est notre passé, nos souvenirs, qui disparaissent,* dit-elle. *Avant deux ou trois siècles, ici, rien ne repoussera. Nous ne demandons rien à personne. Quand « lui » aura fini de gronder, nous fouillerons la cendre avec nos mains, comme nous l'avons toujours fait. Merci d'être venu ici, pour nous. »*

PHILIPPE PONS.

Inondations, tempêtes

Une note salée pour les compagnies d'assurance

Les éléments naturels auraient-ils attendu le vote de la loi du 13 juillet 1982 – entrée en vigueur un mois plus tard – sur l'indemnisation des dégats des catastrophes naturelles pour se déchaîner ? Depuis sept mois, inondations, tempêtes et tornades se succèdent en France à un rythme soutenu.

Situation exceptionnelle, reconnaissent les météorologues, mais aussi les pouvoirs publics et les compagnies d'assurance, qui commencent à trouver la note un peu « salée ».

La Caisse centrale de réassurance, établissement public auprès duquel se réassurent la plupart des compagnies, a recensé quarante-huit cas de catastrophes naturelles survenus en France entre le 15 août 1982 et le 16 mars 1983. Et encore ne comptabilise-t-elle pas les conséquences des inondations actuelles, très lourdes puisque une trentaine de départements pourraient être déclarés sinistrés (1).

Le coût de toutes ces catastrophes s'élève pour cette période à 3,4 milliards de francs pour les dommages assurés. Ne sont pas pris en compte les dégâts subis par les équipements publics (routes, ponts, bâtiments, etc.), qui peuvent être estimés, selon les spécialistes, à un tiers de cette somme, ni les dégâts aux biens non assurés.

La Caisse centrale de réassurance constate pour ce qui la concerne un déficit de plus de 1 milliard de francs, et cette somme risque d'être multipliée par trois ou quatre d'ici à la fin de l'année si les catastrophes naturelles continuent au même rythme.

(1) Voir *le Monde* du 16 avril.

SALON DU LIVRE 1983

Malgré parents et enseignants l'enfant-lecteur

C'est sur l'avenir que pariait le Salon du livre 1983 : il est significatif, en effet, que pour la « Première Rencontre internationale du Grand Palais » — manifestation qui aura lieu désormais chaque année sur un thème différent — l'Association pour le livre et la lecture et le Syndicat national des éditeurs aient choisi le thème (inépuisable et controversé) de l'« enfant-lecteur ». Sujet capital qui se préoccupe tout à la fois du futur amateur de livres, du futur ingénieur comme du futur écrivain, et aussi du futur client.

On refusa du monde : enseignants, bibliothécaires, psychologues, pédagogues, auteurs, éditeurs, critiques et parents étaient venus très nombreux écouter les communications de sept personnalités internationales invitées pour exposer les expériences de développement de la lecture réalisées dans leur propre pays. Expériences riches et diverses ; malgré les différences culturelles, elles butent immanquablement sur la question de savoir ce que *lire* veut dire.

Mme Rosario Gassol de Horowitz, Vénézuélienne qui a mené un travail important sur les besoins en matière d'éducation et d'alphabétisation des pays en voie de développement, exposait le rôle de ce qu'on appelle des « bibliothécaires aux pieds nus », pour qui se pose autrement le cadre d'activité des bibliothèques. « *En Amérique latine*, expliquait-elle, *le premier problème reste ce qu'il était en 1880 : l'analphabétisme* ». Que répondre à ceux qui demandent si l'alphabétisation est vraiment indispensable à des adultes qui n'ont besoin que du strict nécessaire pour leur vie professionnelle ?...La honte n'est pas une méthode de lecture. Comme remarquait Mme Gassol de Horowitz : « *les analphabètes n'ont pas recours aux bibliothèques* ».

Au Sénégal, un projet pilote baptisé « Informatique et Éducation », entrepris depuis 1982, expérimente l'intérêt de la micro-informatique dans l'apprentissage de la lecture. Mme Sylla Fatima, qui travaille avec le Centre mondial de l'informatique, expérimente cette méthode dans des écoles primaires de la région de Dakar avec des enfants de huit à onze ans : une somme de langage — conçu par un professeur de MIT selon le système Logo — est stockée dans la machine, et l'enfant, mis devant l'ordinateur, apprend à maîtriser la technologie informatique et fait, paraît-il, des progrès en vocabulaire, conjugaison, orthographe ou mathématiques. « *Cette nouvelle utilisation de l'informatique dans le bas âge, permettrait de faire des hommes de pays sous-développés des utilisateurs de technique, tout en ayant un impact réel sur la lecture* », concluait Mme Fatimata. L'inégalité des objectifs étant ainsi mise en lumière par le pragmatisme des éducateurs, on peut se demander à quel moment le livre supplantera la machine et craindre, comme le faisait remarquer Mme Laurence Lentin, que l'on ne forme ainsi que des lecteurs et des techniciens inférieurs. A quoi bon lire ?

Paradoxalement, à l'Est, la situation de l'enfant-lecteur n'est pas radicalement différente de ce qu'elle est à l'Ouest, et il était frappant de constater que M. Miklos Kovats, directeur de la maison d'État hongroise pour la jeunesse, déplorant que la majorité des enfants de quatorze ans lisent mal et que la régression de la lecture se traduise par une nette baisse de fréquentation des bibliothèques en Hongrie, s'en prenne lui aussi à l'enseignement et aux éducateurs.

Une corvée ou un plaisir ?

Crise de l'école ? Echec de l'enseignement officiel ?... On ne cesse — et on ne cessa pas durant tout le colloque sur l'enfant-lecteur — d'accuser durement l'enseignant et de faire porter le bonnet d'âne aux maîtres. Et il faut bien reconnaître que certaines interventions de représentants de l'éducation nationale ressemblaient tragiquement à une démolition de l'enseignant par l'enseignant lui-même... Peut-on reprendre la boutade sur la guerre et se demander si la lecture des enfants est une affaire trop importante pour être laissée aux éducateurs ?... Mais n'est-ce vraiment qu'une boutade ? N'a-t-on pas eu trop tendance à confondre école et lecture et ne pas assez stimuler la lecture en dehors de l'école, pour rien, pour le plaisir.

Plaisir de lire, « joie par les livres » comme Geneviève Patte voudrait intituler toutes les bibliothèques pour enfants. Le grand mot est jeté. « *Sans le plaisir de lire on ne lit pas grand chose* », faisait remarquer l'Anglaise Margaret Meek, critique de livres pour enfants à la B.B.C. et auteur de nombreux ouvrages.

Faire de la T.V. une alliée

« *C'est en lisant que les enfants deviennent lecteurs, pour des raisons qui leur semblent importantes et agréables, et non pas pour les raisons des adultes, qui insistent parce qu'on doit « avoir lu » Racine ou Shakespeare* », expliquait-elle, distinguant bien que l'utile n'est pas forcément agréable et qu'on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre. En Angleterre, par exemple, il existe une littérature d'enfant qu'on prend au sérieux et des écrivains comme Graham Greene ont répété que les influences les plus fortes leur venaient de livres lus avant quatorze ans : une littérature narrative qu'il ne faut surtout pas mépriser. « *Le jeune lecteur débutant ne sait pas distinguer entre le désir de lire des textes bien écrits*, ajoutait encore Mrs Meek. *Il a besoin de beaucoup d'expériences pour le savoir et pour reconnaître les livres qu'il veut relire (Roland Barthes dit que « relire » c'est l'habit des jeunes, des vieux et des professeurs).*

Et tant pis s'ils veulent lire Enid Blyton ou *la Croisière jaune*. C'est en lisant qu'on devient lecteur, et il n'y a pas de mauvais livre pour le vorace de lecture. « *Le bon livre est celui qui fait désirer au lecteur un autre livre* », répétait Rolf Zieltzperger, de Mayence, qui a créé en R.F.A. un organisme de documentation et de promotion de la lecture enfantine, le « Deutsche Lese Gesellschaft ». Cet organisme qui fait systématiquement du livre « le partenaire de l'enfant » utilise notamment la télévision comme une alliée du livre en diffusant systématiquement des listes de titres recommandés. Une série de huit films télévisés de trente minutes chacun a également été réalisé pour rendre plus familier aux adultes l'univers des livres pour les jeunes ; devant le succès, les émissions ont dû être diffusées une deuxième fois.

Notons que, sur cet exemple, la Télévision française, à l'instigation de la « Joie par les livres », vient de terminer un film réalisé par Michel Bonne, de l'équipe de Daniel Karlin : *le Goût de lire*, qui doit être programmée prochainement.

Il était déroutant, à la fin de la rencontre, de constater comment, trop souvent, les parents ont tendance à se décharger sur les maîtres, pour s'en plaindre ensuite. Quittant le Grand Palais et traversant la « Bibliothèque des enfants » du Salon, pleine de coussins, d'albums et de B.D., on pouvait voir des mères déposer leur gosse comme à la consigne sans un regard pour les rayonnages. « *Allez, lis. C'est permis. Tu as le droit de toucher les livres.* » Exactement ce qu'il ne faut pas dire. Car il faut, avec eux, avant eux, après eux, lire aussi les livres de ses enfants. Nous y reviendrons.

NICOLE ZAND.

★ Les communications de la journée « L'enfant-lecteur », enregistrées par France-Culture, avec Jean Yanowski, seront diffusées à partir du samedi 3 septembre.

FICTION

Les immortels à l'heure « H »

Promenade en ville. Temps doux. En face de l'Institut, on s'agite sur l'un des plus petits chantiers du monde : la reconstruction du pont des Arts. Ailleurs, on étrangle les fleuves larges comme des océans dans des garrots de béton ; on perfore des montagnes qui ont vu naître l'homme ; on trace des routes à travers des contrées où n'osait passer que le vent. Là, on remet en arches l'ouvrage le plus gracile et le plus superflu que l'Occident ait jamais eu l'idée de poser dans l'un des paysages majeurs de son patrimoine. Pourquoi pas ?

L'habile façonnier qui est en train de serrer les avant-derniers boulons de la passerelle devrait mettre ses plans et ses devis à l'abri. Pourraient lui resservir.

Son truc, c'est la cible. Pas Notre-Dame, pas le palais Bourbon, pas l'Hôtel de Ville, ni Chez Mimil, où on mange un si bon mironton. Non, c'est là que ça doit péter, juste au-dessus. D'après S. Glasstone et P. Dolan, futurologues en démolition du département américain de défense et d'énergie, c'est l'hypocentre rêvé pour envoyer la capitale de la Fille aînée de l'Eglise manger les pissenlits par la racine.

Ils proposent les résultats de leurs réflexions en conclusion d'une brève mais implacable exposition sur les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, que présente actuellement la FNAC. « Effets d'une bombe thermonucléaire de 1 mégatonne explosant à l'altitude optimale (2 000 mètres) au-dessus du pont des Arts, à Paris. » Un pont des Arts tout neuf. Dommage.

A l'heure « H », ça va chauffer pour les « Immortels ». Fondus illico les grands hommes ; dissous avec épée, bicorne et tout le saint-frusquin. Servis en priorité, éternels avant les autres. Ceux qui ne sont pas de l'Académie française mais qui rôderont dans les parages ont aussi du mauvais sang à se faire. Dans le premier cercle — rayon 5 kilomètres, — *« peu de survivants » :* le Tout-Paris est mort. Sept mille degrés dans le ciel, un souffle de 400 kilomètres-heure. C'est trop.

Dans les guinguettes des bords de Marne (deuxième cercle), les valseurs à l'envers, les langoureux qui savent donner du galbe à la taille des filles vont eux aussi avoir chaud aux moustaches : 45 calories par centimètre carré. Mortel. Entre 13 et 15 kilomètres, le vent vous rebrousse le poil encore à plus de 100 kilomètres-heure. L'explosion continue à faire son marché, à se nourrir, à manger du passant à découvert.

Tout va bien pour les bergers du mont Lozère, mais, à près de 20 kilomètres de distance des fumerolles du pont des Arts, les incendies ravagent villages et hameaux. FIP ne donne plus l'état des encombrements ; il n'y a plus d'encombrements. Encore l'engin dont Glasstone et son ami Dolan évoquent les méfaits est-il d'un modèle ancien (1977). Les trouvailles vont vite dans ce commerce.

Au début, tout au début, c'était peu de chose une bombe atomique. Quelques tonnes de mort soudaine précipitées sans plaisir, sans méchanceté, sur la tête de pauvres gens qui entreront dans l'histoire de la seconde guerre mondiale comme un écrivain met un point terminal à une œuvre qui l'a beaucoup préoccupé.

C'était peu de chose mais déjà beaucoup pour les hommes, pour les femmes, pour les enfants des deux villes au rendez-vous de la grande expérimentation du siècle. Le 6 août 1945, puis le 9. Une bombe à l'uranium sur Hiroshima (« le Petit Garçon »), une bombe à l'uranium (« le Gros Bonhomme ») sur Nagasaki. Trois cent quarante mille morts dans les quatre mois...

Jamais le Japon, qu'on voit pourtant beaucoup à Paris ces temps-ci, n'aura été aussi présent qu'en ces soixante-dix photos et dessins accrochés dans le vestibule d'exposition de la FNAC-Forum.

Les malheureux qui entrent dans l'endroit sans bien savoir ce qui les attend défilent tout au long de ce chemin de croix, l'âme sous uppercut, l'œil arrondi d'effroi. Le silence des stupeurs. Il n'y a que les images qui parlent. Un agent de police à Hiroshima le 6 août : *« En m'approchant pour tenter de prendre la photo, des larmes ont embué le viseur, si bien que je ne pouvais voir... »*

Quarante ans après, il y a encore des larmes sur l'objectif.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

La justice est une « entreprise en difficulté »

déclare M. Badinter devant l'U.S.M.

La justice française est une « *entreprise en difficulté* ». M. Robert Badinter l'a dit, vendredi 22 avril, au congrès de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.), qui a lieu à Paris jusqu'à dimanche. Le garde des sceaux, qui défendra bientôt devant les députés un projet de loi sur la prévention des difficultés des entreprises, entend donner l'exemple et, plutôt que de risquer la faillite, est décidé à prendre des mesures vigoureuses.

Le « plan Orsec » qu'il a lancé part de ce constat : il faut trois ans en moyenne à la justice pour trancher un litige, et les délais ne cessent de s'allonger. L'inflation réglementaire et la mentalité de plus en plus procédurière des Français se conjuguent pour faire de la justice ce « *chef-d'œuvre en péril* » dont parle M. Badinter.

L'asphyxie totale des tribunaux est un danger dont le garde des sceaux a pris récemment la mesure. Il est décidé à consacrer « *le meilleur de son temps* » à ce problème. Ce sera, a-t-il dit, « *ma priorité pour les deux ans qui viennent* ». Le détail du plan de sauvetage qu'il a imaginé a été exposé dans *le Monde* du 22 mars. Il comporte trois volets que M. Badinter a rappelés devant les congressistes de l'U.S.M. : un renforcement des effectifs des magistrats, une simplification de leurs méthodes de travail et un allégement de certaines procédures.

Les idées exprimées par le garde des sceaux ne sont pas très éloignées de celles de l'Union syndicale. « *Il faut*, a dit son président, M. Jean-Jacques Gomez, *un plan d'urgence.* » De la base au sommet de la magistrature, chacun est conscient de cette urgence, à condition de ne pas créer une « *justice parallèle* » sous forme de circuits de dérivation qui ne représenteraient pas, selon l'U.S.M., des garanties suffisantes pour le justiciable.

C'est le seul point d'accord qui s'est dégagé entre le garde des sceaux et M. Gomez. Celui-ci s'est en effet inquiété de la réforme du statut de la magistrature qui se prépare et a rappelé très fermement les positions de son organisation : une réforme sérieuse du Conseil supérieur de la magistrature passe par une révision de la Constitution. Comme le gouvernement ne veut pas se lancer dans une telle entreprise, l'Union syndicale risque d'en être pour ses frais.

Interpellé sur ce sujet, M. Badinter a été prudent. Partisan d'une réforme constitutionnelle, il en mesure aussi la difficulté. C'est la raison pour laquelle il s'est borné à déclarer que la période qui s'ouvre serait consacrée à une large concertation sur les propositions de réforme de la commission, dont le rapport doit lui être bientôt remis (*le Monde* du 19 avril). Et qu'ensuite on verrait.

Le garde des sceaux a beaucoup plus sèchement réagi aux accusations de M. Gomez. L'Union syndicale reproche au gouvernement, à M. Badinter et aux collaborateurs de celui-ci de « *distribuer à leur guise les postes de responsabilité de la magistrature en prenant en considération moins l'intérêt du service que les allégeances politiques et syndicales* ». Premier visé : l'organisation rivale, le Syndicat de la magistrature, beaucoup mieux représentée, il est vrai, au cabinet de M. Badinter et à la tête des directions de la chancellerie que l'Union syndicale, qui n'y compte aucun intérêt.

A ces accusations, le garde des sceaux a répondu que sur mille quatre cent vingt-cinq nominations de magistrats intervenues le 1er janvier 1982, six seulement avaient fait l'objet d'observations officielles de l'Union syndicale, sans apparemment convaincre ses interlocuteurs, qui affirment œuvrer en faveur d'une « *politique de la justice* » et non d'une « *justice politique* ».

B.L.G.

M. Fratoni jugé par défaut

(De notre correspondant)

Cannes. — Au terme d'une longue procédure, M. Jean-Dominique Fratoni, ancien P.-D.G. du casino Ruhl de Nice, et trois autres personnes poursuivies comme lui pour infractions à la législation et à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger étaient appelés à comparaître, le vendredi 22 avril, devant la sixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Nice. En fuite depuis mars 1980 — il fait l'objet d'un mandat d'arrêt lancé dans le cadre d'une affaire distincte de fraude fiscale, — M. Fratoni, ainsi que deux de ses coinculpés de nationalité italienne, MM. Cesare Valsania, ancien administrateur du casino niçois, et Joseph Fadlun, ancien actionnaire, ne se sont pas présentés à l'audience. Seul était présent, parmi les inculpés, M. Alain Leclercq, expert-comptable monégasque. Le jugement sera rendu le 9 juin.

G. P.

Vingt ans de réclusion pour « Manolo »

Jusqu'au bout de son procès, Michel Van Cauteren, trente-cinq ans, dit « Manolo », a nié le viol aggravé de Karin Petersen-Lépine, trente-six ans (*le Monde* du 23 avril). « *Je suis innocent. Je n'ai jamais rien compris à cette affaire* », a-t-il répété devant la cour d'assises de Paris, vendredi 22 avril. Les magistrats professionnels et les juges — cinq hommes et quatre femmes — ont totalement écarté ses dénégations en le condamnant au maximum : vingt ans de réclusion criminelle.

La cour a ainsi largement « dépassé » les réquisitions de l'avocat général, M. Michel Provost, qui avait requis douze ans de réclusion.

Les avocats de la défense, Mes Patrick Maisonneuve et William Bourdon, commis d'office il y a quelques mois, ont cependant tenté de faire naître le doute parmi le jury. Mais c'est en vain qu'ils ont insisté sur « *une énigme de la chronologie* » de la soirée du 16 juin 1981, jour du viol ; en vain qu'ils ont regretté l'absence de toute confrontation entre la victime — qui se donna la mort moins d'un an après le viol — et Michel Van Cauteren, de tout interrogatoire d'Antoine, sept ans, fils de l'accusé, présent au moment des faits.

Me Claudette Eleini, avocat des deux enfants de Karim Petersen, parties civiles, a été entendue qui c considéré que l'accusé est un « *violeur* » et un « assassin ».

D'un sport à l'autre

RUGBY : M. Ferrasse à l'Élysée

M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby, sera reçu jeudi 28 avril par M. François Mitterrand, a annoncé, vendredi 22 avril, le service de presse de l'Elysée.

Répondant à la demande d'audience de M. Ferrasse, qui faisait suite à l'interdiction par Mme Edwige Avice, ministre du temps libre et de la jeunesse et des sports, aux sportifs non professionnels d'avoir désormais des relations avec l'Afrique du Sud, le président de la République avait indiqué que l'annulation de la tournée de l'équipe de France ne pouvait être remise en cause ; il lui proposait toutefois de le recevoir pour *« s'entretenir de la situation et de l'avenir du rugby »*.

CYCLISME : Hinault fait école

Dominique Gaigne, un Breton âgé de vingt-deux ans, équipier de Bernard Hinault, est toujours en tête du Tour d'Espagne, au terme de la troisième étape Teruel-San-Carlos-de-la-Rapita, gagnée par l'Espagnol José-Luis Laguia.

Les spécialistes s'accordent néanmoins à penser que le jeune Breton, auteur d'un exploit en enlevant le prologue de 6,8 kilomètres disputé contre la montre, aura bien des difficultés à garder sa première place à l'arrivée, dimanche 24 avril, de la cinquième étape à Castellar-de-Nuch, situé à 1 500 mètres d'altitude.

Le jeune Breton possède 1 sec. d'avance sur le Néerlandais Kuiper et 6 sec. sur Bernard Hinault.

SPORTS ÉQUESTRES : Duel à Vienne

L'Américain Norman Dello Joio et l'Autrichien Hugo Simon se partagent la tête du classement provisoire de la finale de la Coupe du monde de sauts d'obstacles, qui a débuté vendredi 22 avril à Vienne (Autriche).

Battu pour une seconde par l'Allemand de l'Ouest Paul Schockemöhle au terme de la première épreuve, l'Autrichien, vainqueur de la Coupe du monde en 1979, n'a pu faire mieux que quatrième (4 points) dans la deuxième épreuve — une manche et deux barrages — tandis que les Américains Michael Matz, Kevin Maloney et... Norman Dello Joio, réussissaient un sans faute.

TENNIS : Leconte battu

Vainqueur 6-1, 6-2 du Sud-Africain Kevin Curren au premier tour du tournoi de Las Vegas, Henri Leconte a été battu, vendredi 22 avril, par l'Australien Mark Edmonson 6-3, 4-6, 7-5, au deuxième tour.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Pour la première fois depuis le début de l'année — après une expérience prometteuse en novembre dernier — le Nouveau Drouot ouvre ses portes un dimanche. Neuf ventes de spécialités sont inscrites au programme : dessins, tableaux et sculptures modernes, monnaies de collection, bijoux, argenterie, tabatières chinoises, curieux trompe-l'œil, tapis d'Orient, objets d'Extrême-Orient et créations plastiques des années 80 (céramiques, verreries, meubles). Après l'exposition du samedi et du dimanche matin, les ventes, qui commenceront à partir de 14 h, permettront aux amateurs de s'initier au jeu et au feu des enchères. Il ne manque à ces ventes inhabituelles que de bons meubles XVIIIe et XIXe accessibles actuellement à des prix raisonnables. Il est vrai que la routine des ventes ordinaires reprend les jours suivants.

Restent quelques ventes diverses autour de Paris, également ce dimanche 24 avril : *à Chartres*, poupées et automates ; *à Gien*, armes et objets de chasse ; *à l'Isle-Adam*, tapis et tapisseries ; *à Joigny*, meubles, tableaux, bijoux ; *à Melun*, curiosités scientifiques et de marine ; *à Rambouillet*, tableaux et bronzes animaliers ; *à Versailles*, livres et arts d'Asie (chevau-légers), tableaux modernes (hôtel Rameau).

Pour ceux qui préfèrent la Chine dominicale, trois salons attractifs s'efforcent de capter des visiteurs qui seront — peut-être — des acheteurs :

● A la Bastille, le Salon de la curiosité est jumelé à celui de la peinture : objets insolites, art populaire, meubles régionaux, paysages XIXe (10 h à 20 h jusqu'au 24 avril).

● A l'est de Paris, au parc floral de Vincennes, bonne sélection de meubles classiques et régionaux de grande qualité, associés aux créations des grands joailliers parisiens (11 h à 21 h jusqu'au 1er mai).

● A l'ouest de la capitale, à Saint-Germain-en-Laye, sous la belle charpente du Manège royal, grand choix de meubles et objets avec garantie d'experts (jusqu'au 1er mai).

PARIS EN VISITES

LUNDI 25 AVRIL

« Cathédrale russe », 14 h 45, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Ecole nationale des beaux arts », 15 heures, 13, quai Malaquais, Mme Vermeersch.

« Le Lorrain », 15 h 30, Grand Palais, Mlle Leclerc (Caisse nationale des Monuments historiques).

« Le Lorrain », 17 h 45, Grand Palais, Mme Bonnet.

« Le Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MARDI 26 AVRIL

« Le Panthéon », 14 h 30, façade, Mme Allaz.

« Le parc Monceau et son quartier », 15 heures, métro Monceau, Mme Pennec, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Sulpice et les charniers », 14 h 30, parvis de l'église (Art et promenades).

« Chez un doreur-argenteur », 14 h 30, métro Arts-et-Métiers, M. Jaslet.

« Musée de la police », 15 heures, 1 bis, rue des Carmes (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

LUNDI 25 AVRIL

18 heures, 34, avenue Reille, élus parisiens : (Accès au logement à Paris des jeunes et des familles à revenus modestes. »

18 heures, 19, avenue du Maine, H. Huchon : « Les forêts de montagne » (G.R.E.F.).

18 h 30, Centre Georges-Pompidou « Bibliothèques et télématique ».

MARDI 26 AVRIL

17 h 30, 55, rue de Varenne, « Entretien avec Aurelio Peccei sur le club de Rome » (Futuribles).

14 h 30, 2, place du Palais-Royal, R. Capia : « Le monde des poupées », (Le Louvre des antiquaires). (projections).

14 h 30, 292, rue Saint-Martin, M. Melot : « La caricature » (CNAM).

17 h 30, 4, place du Louvre, J. Valynseele : « Haussmann » (Académie du Second Empire).

TÉLÉVISION PUBLIQUE TÉLÉVISION PRIVÉE

Les difficultés de la production audiovisuelle française, tant publique que privée, relancent le débat sur la concurrence entre les deux systèmes, au moment où se précisent les projets de quatrième chaîne et de télévision par satellite. Ce débat n'est pas propre à la France.

Les lois du marché

La télévision et les lois du marché : en France, le rapprochement de ces deux mots choque, scandalise. Trente ans d'autosatisfaction sur notre système, sinon sur ses résultats, de critique systématique de la télévision dite « commerciale » nous font réagir *a priori* à ce rapprochement, en répondant avec conviction que jamais la télévision ne devrait être soumise à la loi du marché.

C'est vrai, tout d'abord, que la télévision n'est pas un « bien » comme les autres et qu'elle doit satisfaire des besoins fort divers.

Il y a d'abord ceux qui sont à la fois évidents et solvables : l'information, la distraction, l'évasion. D'autres besoins existent mais ils se manifestent moins et leur « solvabilité » apparaît d'autant plus aléatoire que l'échelle de travail est plus grande : il s'agit de tout ce qui est considéré comme culturel ou éducatif.

Pour la satisfaction de ces besoins, toute une gamme de systèmes existe. Elle va du plus libéral, où l'Etat n'intervient que pour poser quelques règles minimum, au plus étatique, où la télévision fait intimement partie du système de gouvernement du pays.

Dans le premier cas, la télévision est soumise aux lois du marché comme n'importe quel autre bien ou service et c'est le consommateur qui, par ses achats, c'est-à-dire son écoute, décide du succès ou de l'échec d'un programme. *Dans le second cas, le* téléspectateur n'a pas voix au chapitre et c'est une autorité centrale qui décide quels sont les besoins et les programmes qui les satisferont.

En ce domaine, comme en beaucoup d'autres, le génie français a cherché sa propre voie... à tâtons. Les ressources des sociétés de télévision apparaissent sans lien avec la satisfaction du consommateur puisque la principale d'entre elles, la redevance, est due même par un possesseur de poste qui ne l'ouvrirait pas une seule fois dans l'année. Les artistes, les saltimbanques, se sont vus ainsi délivrés de la hantise séculaire du guichet, de la recette journalière ou, à défaut, de la quête du mécène qui leur permettait, plus ou moins durablement, d'échapper à la loi du marché de l'époque. Quant à la publicité, les régies chargées de recueillir les ordres refusent des clients chaque année alors même que plusieurs branches d'activité importantes sont encore interdites.

L'influence de l'audience

Comme toujours, la réalité est plus subtile. L'équipement de nouveaux foyers, le passage à la couleur, l'extension aux résidences secondaires dépendent quelque peu de l'image de marque de la télévision et donc de la satisfaction du client, actuel ou potentiel, qui deviendra progressivement d'une importance capitale pour la bonne rentrée de la redevance. Demain, en effet, la multiplication des usages du récepteur — cassettes, vidéodisques, câble, télévision interactive, jeux, vidéotexte, sans parler de la quatrième chaîne hertzienne — risque de rendre minoritaire la réception des trois chaînes actuelles. Le consensus qui existe pour le paiement de la redevance se maintiendra-t-il ? Ne sera-t-il pas nécessaire de passer à un système d'abonnement, avec paiement en fonction de la consommation réelle ?

Les chaînes nationales utilisent largement les instruments-types d'une économie de marché : le chiffre des ventes, c'est-à-dire les sondages d'écoute, et les enquêtes de motivation. Une différence — importante — avec les télévisions de type commercial pur : l'échec commercial n'entraîne pas automatiquement et immédiatement l'arrêt de la fabrication du produit. Ce n'est pas une, mais de nombreuses chances qui sont données à un programme qui ne marche pas de trouver sa cible, de s'adapter à la demande... En outre, de très nombreux programmes sont commandés en dehors de toute considération d'audience.

Reste à voir si le marché est globalement satisfait et si les « segments de marché » le sont aussi. La première question est de savoir s'il y a une demande pour une quatrième et une cinquième chaîne nationale à diffusion hertzienne, c'est-à-dire offrant les mêmes programmes, en même temps, à l'ensemble des téléspectateurs.

La réponse dépend en partie de l'évolution de la troisième chaîne vers un vrai réseau régional. Si oui, on peut raisonnablement soutenir qu'un appel existera pour une ou deux chaînes hertziennes (ou par satellite, le service proposé au téléspectateur présentant, à ses yeux, peu de différence) à vocation nationale et sans l'entrave constituée par des « décrochements » régionaux croissants.

Les besoins des publics spécialisés

Mais ces chaînes futures auront un défi à relever : il ne s'agira pas de mieux faire demain ce qu'on sait déjà faire aujourd'hui, mais de *faire ce qu'on ne sait pas ou ne peut pas faire aujourd'hui.* Les sceptiques diront : difficile, voire impossible. Facile ou pas, peu importe. Ce qui est certain, c'est que c'est possible. Prenons seulement l'information, sur laquelle seront d'abord jugées les nouvelles chaînes : les hommes existent, passionnés de leur métier qui, délivrés des innombrables pesanteurs d'aujourd'hui, donneront à l'information de demain un ton entièrement nouveau : songeons à cette révolution que furent les journaux d'Europe nº 1 un certain automne 1954.

Evoquons cependant la hantise d'une possible pénurie de programmes. Remarquons tout d'abord que, chaque fois qu'un besoin est apparu, l'ingéniosité des hommes — du moins dans les sociétés libres — est parvenue à le satisfaire. Disons cependant qu'on verra probablement se poursuivre un déséquilibre bien connu : surabondance de l'offre de magazines, documentaires... et pénurie de bons programmes de fiction, surtout comiques.

Il est évident qu'un tel schéma exclut toute spécialisation, d'ailleurs condamnée par la théorie comme par l'expérience.

Une chaîne « spécialisée » dans la culture, le sport ou la religion ne s'adresse, par définition, qu'à un segment du marché (celui des publics spécialisés). Or une chaîne à diffusion nationale constitue inévitablement un appareil coûteux... Son manque de souplesse pour les horaires de diffusion ne lui permet pas d'atteindre une cible généralement exigeante quant à l'emploi de son temps.

Les besoins des publics spécialisés (segments de marchés) ne pourront être satisfaits, à des conditions économiques favorables, que par les techniques nouvelles. Qui dit, en effet, public spécialisé dit public motivé et donc, normalement, prêt à payer pour ses programmes favoris : opéras, dessins animés (pour les enfants), sports, films, etc. Et d'autant plus qu'il pourra choisir l'heure où il les regardera (sauf, bien sûr, s'il s'agit d'un événement à suivre en direct). N'oublions pas, en effet, qu'un des motifs profonds du succès du magnétoscope n'est pas qu'il permet de voir davantage d'images, ni même d'images différentes (films très récents, érotiques...), mais surtout qu'il rend le téléspectateur maître de son temps. La vidéo apparaît alors comme « un outil de maîtrise et de sélection, un instrument de culture au sens profond du terme » (J.-F. Lacan, *le Monde* du 18 novembre 1982).

Mais qu'apportent exactement ces nouvelles techniques : pour la cassette vidéo comme, demain, pour le vidéodisque, la possibilité d'acheter ou de louer le programme qui vous intéresse. Aujourd'hui, essentiellement des films, mais demain une multitude qui ira des magazines périodiques spécialisés aux cours de jardinage ou de bricolage, en passant, bien sûr, par l'opéra, le théâtre, la danse... Le phénomène de la location (aux Etats-Unis, en 1982, 1,2 cassette vendue par appareil, contre 84 louées) est d'ailleurs aussi important du point de vue socioculturel qu'économique.

La télévision par câble s'inscrit dans la même ligne, puisqu'elle s'analyse, en définitive, comme une location... Comme elle, elle a l'avantage d'offrir un choix considérable de programmes, avec de grandes facilités horaires, et pour un coût modéré. Mais, inconvénient ou avantage selon la situation géographique du foyer, la « location » s'effectue à domicile, sans contact direct, puisque le téléphone des premiers réseaux est remplacé, pour les programmes à la carte, par les touches d'un clavier.

Mais il y a, pour toute télévision payante, une interrogation économique d'une autre importance : quelles conditions doivent être réunies pour que le client d'un programme diffusé par câble accepte de payer directement le vrai prix, sans le détour de la publicité ? La réponse à cette question se trouve notamment dans l'éventail, heureusement très large, des biens qui ne sont financés que par leurs utilisateurs : de l'encyclopédie à la pièce de boulevard, en passant par le film de cinéma (beaucoup, du moins), Holliday on Ice, Chantal Goya... Et puis, à nouveau marché produits nouveaux ! Sans se dissimuler que, si ceux-ci sont réellement et non subjectivement différents, il ne faudra pas hésiter à utiliser les moyens de la publicité pour les faire connaître. En tout cas, l'imagination créatrice n'est pas ce qui manque en France.

Il est difficile de dire quelle sera dans cinq ans, dans dix ans, la place de chacune des nouvelles techniques. Ce qui est important, c'est de prendre conscience, lucidement, que la télévision publique, sinon gratuite et obligatoire, a très bien rempli son rôle, y compris d'école parallèle. Mais, dans son intérêt même, elle ne saurait prétendre occuper tout l'espace audiovisuel de demain. La revendication du pluralisme en matière d'audiovisuel n'est-elle pas, en quelque façon, de la même nature que celles pour la liberté de l'imprimerie au dix-septième siècle, du théâtre au dix-huitième, de la presse au dix-neuvième ?

XAVIER LARÈRE
maître des requêtes au conseil d'Etat, ancien directeur général d'Antenne 2

Quelle nostalgie de l'O.R.T.F. ?

A propos du nouveau mouvement revendicatif qui semble se développer dans les sociétés publiques de l'audiovisuel, Yves Agnès décrivait dans *le Monde* du 18 mars les personnels de ce secteur comme des « ... *nostalgiques de l'O.R.T.F., (qui) ont du mal à vivre la transformation radicale du paysage audiovisuel...* ». Il abordait là, à sa manière, un thème développé par plusieurs autres spécialistes en ce domaine : quand donc les réalisateurs, les techniciens et les comédiens français de télévision réaliseront-ils enfin que l'O.R.T.F. est mort ? Foin des regrets stériles, il faut vivre avec son temps !...

Depuis que j'ai pris mes fonctions à la Haute Autorité, jamais on ne m'a autant parlé... « *d'avant 1974* » (année qui vit la disparition de l'O.R.T.F.).

Jamais, pourtant, je n'ai eu le sentiment qu'on venait m'entretenir d'un O.R.T.F. mythique, ou de je ne sais quel âge d'or aujourd'hui disparu... C'est d'un O.R.T.F. tout à fait concret, au contraire, qu'on se souvient devant moi, même si le mot en soi n'a pour mes interlocuteurs — réalisateurs, techniciens et comédiens — aucune importance. En réalité, ils viennent d'abord me rappeler une époque où l'outil de production était intégré dans la société de programmation, et, l'un après l'autre, ils affirment que le système était un tiers moins cher, tant il était plus logique et moins obéré par les rouages administratifs intermédiaires.

La baisse de la production

Ils n'ont rien oublié, me disent-ils, des pesanteurs et des contraintes de l'O.R.T.F. — des censures, des interdictions, des injustices... — mais au moins y consacrait-on une part à peu près normale des budgets à la production d'œuvres de radio et de télévision ! Ils me rappellent encore, comme si cela était nécessaire, que les comptes de l'organisme liquidateur ont révélé que cet O.R.T.F., cassé par Giscard d'Estaing au nom d'un prétendu déficit de 13 milliards de centimes, était en réalité bénéficiaire...

Mes interlocuteurs me décrivent encore, très précisément, une époque où, quoique autonomes, les directeurs de chaîne avaient entre eux des rapports d'émulation — et non de concurrence. Chacun, certes, voulait être plus écouté et plus apprécié que les autres — quoi de plus normal ? — mais le budget des uns et des autres n'en dépendait pas, puisqu'un seul et même organisme gérait et répartissait les ressources. C'est l'éclatement de l'O.R.T.F., me disent-ils, et la création de régies indépendantes de publicité, qui ont donné aux présidents de chaînes publiques la mentalité de patrons d'organismes privés, l'œil fixé en permanence sur une chute d'un quart de point dans les sondages, et une parfaite indifférence à l'égard de la création nationale (en patrons d'organismes privés, ajoutent-ils souvent, mais sans la rigueur de gestion des véritables patrons du privé, et sans leur agressivité). Car, me disent-ils, citant Télé-Luxembourg ou Télé-Monte-Carlo, si les trois chaînes étaient effectivement devenues privées, ce sont encore plus de séries américaines, encore plus de publicité, et encore moins d'émissions originales qu'on verrait aujourd'hui à la télévision française !

Aucun de mes interlocuteurs, en tout cas, ne se prive de souligner l'incohérence du système actuel, ne serait-ce que sur un plan financier, puisque dans un ensemble dont les ressources proviennent du tronc commun de la redevance et de la publicité, une des sociétés publiques peut voir la moitié de son déficit provenir de ses frais financiers, alors que plusieurs autres sont bénéficiaires !

Et l'un après l'autre, tous mes interlocuteurs de me déclarer, au bout de ce raisonnement et avec une identique colère : « *Ainsi, tandis qu'augmentent dans ce cadre incohérent les budgets des sociétés de programme, chaque année voit baisser la part relative de la production, avec ce que cela implique de diminution du volume d'emploi de tous ceux qui concourent directement à la production, d'augmentation du chômage et de sclérose des professions de création.* » C'est en ces termes que me parlent les auteurs, lorsqu'ils m'annoncent que le montant des primes d'inédits (perçues lors des commandes et acceptations des textes) qui transitent par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, a baissé, en francs constants, de 12 % sur les deux premières chaînes, entre 1981 et 1982. Ainsi me parlent les comédiens, lorsqu'ils me montrent que le nombre de jours de travail effectués à la S.F.P. est passé entre 1981 et 1982 de 23 000 à 18 000... Ainsi me parlent les réalisateurs, qui voient fondre le nombre de téléfilms français de quatre-vingt-dix minutes et la production originale de qualité, et les futurs réalisateurs, qui attendent en vain, et de plus en plus longtemps, de faire leurs premières armes... Et les uns et les autres de me répéter, avec une insistance croissante : « *Mais qu'a donc amélioré l'éclatement de l'O.R.T.F. quant à la gestion du service public, et quant à la qualité et la quantité de la production nationale ?* »

La réunification ?

Voilà ce que j'entends, jour après jour, des uns et des autres, toutes opinions et professions confondues. Voilà, d'après moi, ce qui se cache derrière ce qu'Yves Agnès appelle une « *nostalgie de l'O.R.T.F.* » Qu'on ne s'y trompe pas : ce ne sont là ni regrets vagues ni rêves fumeux ; c'est simplement l'analyse précise de la dégradation de la situation depuis l'éclatement de 1974. Nostalgie de l'O.R.T.F. ? La réflexion de ceux qui m'interpellent va bien au-delà du souvenir : de plus en plus nombreux, ils réclament une profonde réforme structurelle de l'audiovisuel public. Conscients du rôle spécifique que FR 3 doit jouer dans le cadre de la décentralisation, et de la nature particulière de Radio-France, ils demandent pourquoi il ne serait pas envisageable, pour TF 1, A 2 et la S.F.P., de réunifier l'outil de production et la programmation.

Ils regrettent, enfin, que la Haute Autorité n'intervienne pas, au minimum, sur les problèmes budgétaires. J'ai beau, pour ma part, leur relire la loi, leur rappeler — comme c'est mon rôle — que la Haute Autorité n'a pas de compétence financière, qu'il n'est pas question à l'heure actuelle de quelque réunification que ce soit — que l'O.R.T.F., oui, appartient au passé : il me faut bien reconnaître que je parviens de moins en moins à les convaincre.

DANIEL KARLIN
réalisateur, membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle

Grande-Bretagne : la bataille du breakfast

De notre correspondant

Londres. — Le service public et la télévision privée sont maintenant à égalité en Grande-Bretagne : deux chaînes à deux. Depuis le mois de novembre dernier, la quatrième chaîne, baptisée simplement Channel Four, est venue concurrencer le deuxième programme de la B.B.C., plus « intellectuel » que le premier. L'égalité théorique a été maintenue pour un nouveau produit que la télévision britannique, à l'instar de sa grande sœur américaine, est la première à offrir en Europe : la télévision du matin. La B.B.C. a commencé le 17 janvier dernier, la télévision commerciale le 1er février. La première vit de la redevance, la seconde de la manne publicitaire.

Le succès de la télévision du matin a vaincu les réticences des sceptiques qui croyaient le Britannique profondément attaché à sa radio et à son journal devant le non moins traditionnel *english breakfast.* Plus de deux millions de téléspectateurs s'installent dès 6 heures devant le petit écran. La B.B.C. a remporté une double victoire sur sa rivale commerciale : elle a commencé d'émettre la première, et elle est largement en tête pour les indices d'écoute. Les chiffres n'ont même aucune commune mesure : 1 700 000 téléspectateurs en moyenne chaque matin pour « Breakfast Time » (L'heure du petit déjeuner), moins de 400 000 pour « Good Morning Britain ».

Est-ce simplement parce que la B.B.C. est partie la première ? Difficile à dire. Impossible en tout cas d'attribuer le fossé entre les audiences aux différences de conception. Les émissions du matin visent deux catégories de public : les lève-tôt par obligation qui, avant d'aller travailler, jetteront un œil distrait pour capter des bribes d'informations ou de météo, et les lève-tôt par vocation, les personnes âgées, les chômeurs, les oisifs, qui peuvent s'installer calmement dans un fauteuil pour suivre d'un bout à l'autre les trois heures d'émission. 40 % des familles britanniques ont un deuxième poste de télévision, mais 5 % seulement l'ont mis dans la cuisine, où la plupart prennent leur petit déjeuner.

Une affaire de famille

Les deux rivales font dans le même genre : informations générales et internationales, nouvelles régionales, sport, météo, horoscope, revue de la presse du matin, gymnastique et d'interminables bavardages avec les vedettes du jour. Rien de très original mais des propos bon enfant qui rappellent encore les réveils à la radio. Le tout servi par des présentateurs attirés par des contrats mirobolants...

La télévision commerciale du matin dépend d'un consortium privé qui a investi 20 millions de livres (plus de 220 millions de francs) dans l'aventure (contre 6 millions de livres pour la B.B.C.), et qui entend bien rentabiliser l'affaire. Aussi les bailleurs de fonds n'ont-ils pas attendu plus de quelques semaines pour tirer la sonnette d'alarme. La survie de la télé privée dépend de la publicité, et la publicité du niveau de l'audience. Le bouc émissaire a été trouvé en la personne du président de la société, M. Peter Jay, ancien ambassadeur à Washington, gendre de l'ancien premier ministre travailliste James Callaghan. M. Jay avait importé en Grande-Bretagne l'idée de la télé du matin. Il a été remplacé, dans un premier temps, par un représentant direct des financiers, M. Jonathan Aitken, de plus député conservateur.

Cette dernière qualité a suscité les réticences de l'IBA (Independant Broadcasting Authority), sorte de Haute Autorité à l'usage exclusif de la télévision privée (*le Monde* du 28 décembre 1982), qui a vu d'un mauvais œil un homme politique diriger une société de télévision. Après trois petits tours qui lui ont permis de secouer l'organigramme des présentateurs vedettes, M. Jonathan Aitken vient de céder la présidence à son cousin M. Timothy Aitken... La télévision du matin reste une affaire de famille.

Le nouveau président fait face à une double tâche : remonter l'audience et attirer des annonceurs. Le développement de la publicité est en effet gêné par un conflit syndical qui dure depuis le lancement de la quatrième chaîne. Le syndicat des acteurs Equity refuse d'accepter des cachets réduits pour les films destinés à Channel Four et à la télé du matin. On cherche à lui imposer cette réduction sous prétexte des audiences plus réduites que sur la troisième chaîne. Les recettes publicitaires des deux compagnies sont donc insignifiantes, et les « cases » publicitaires souvent remplies par des annonces officielles ou par une présentation des programmes. Les annonceurs sont très réticents à violer le boycottage d'Equity. Seulement un sur cent choisit la quatrième chaîne de préférence à la troisième, qui est regardée chaque jour par plus de quinze millions de téléspectateurs.

Le conflit est beaucoup plus grave pour la télévision du matin qui est dirigée par une société purement commerciale, que pour Channel Four, création des quinze sociétés de télévision indépendantes. Il n'en reste pas moins que celles-ci ont investi 138 millions de livres dans la quatrième chaîne, et qu'elles n'auront pas plus de 20 millions de livres de recettes publicitaires cette année. Une telle situation ne saurait se prolonger indéfiniment.

DANIEL VERNET.

Portal, la félicité clarinette

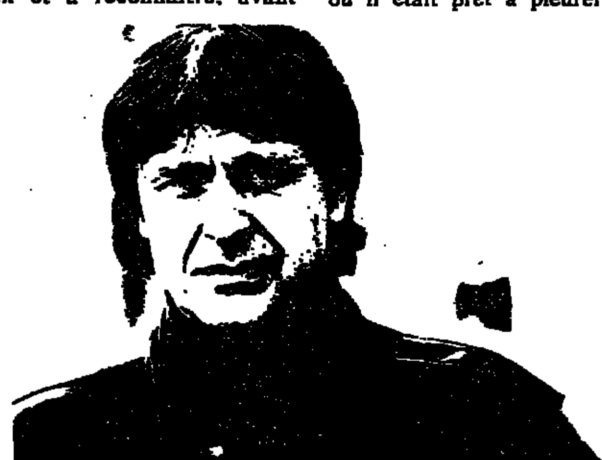
Trois soirs classiques, de Mozart à Berg, en passant et repassant par Brahms : Portal à la clarinette; musique de chambre; bonheur garanti. Deux soirs jazz où il retrouve quatre complices en improvisation dont Jean-François Jenny Clark et sa contrebasse superlativement « free » : Portal au saxophone; musique buissonnière; jubilation assurée.

C'est un festival, un cycle. Une vraie aubaine que propose le Théâtre de la Ville du 26 au 30 avril : cinq concerts de suite autour de Michel Portal. Et jamais le même programme. Tout Michel Portal ? Non. Rien qu'un petit peu. Il faudrait un soir de plus pour l'écouter au bandonéon, et un autre pour rigoler à le voir éperdu souffler dans des tuyaux de carton ou de caoutchouc, lui « le » grand souffleur. Et un matin peut-être encore à l'écouter et à le voir maîtrisant des kyrielles de hautbois orientaux. A croire qu'il souffle dans tout – de tout. Et toujours le miracle. Illuminer Stockausen ? Il l'a fait, avec Boulez. Aller jusqu'au bout de Mozart ? Il y va depuis toujours, et continue, rêveur d'une musique « *qui fonce droit devant elle sans se poser des questions* », celle de Bach, ou celle des musiciens africains.

– « *Quand vous jouez, vous entendez encore le nom des notes ?* », lui demandait un jour notre confrère Louis Dandrel (1). Et lui de répondre : « *Oui, malheureusement. Parce que je suis encore un romantique. J'aimerais bien jouer avec des instruments qui sortiraient des sons complètement indéfinis et où on ne distinguerait plus du tout un* mi *ni un* fa. *Mais je sais qu'aujourd'hui on peut encore faire pleurer les gens avec un* ré mineur *ou les faire rire avec un* la majeur. *Et je trouve ça navrant. On approche de l'an 2000 et on pleure encore sur un* ré mineur ! *Au secours !* »

Portal l'angoisse. L'hésitant, celui qui a peur, n'ose pas. Et ce n'est pas du chiqué de « star ». Un vrai nœud dans la gorge, une panique d'artiste modeste à l'excès. « *Parfois, on joue avec une passion extrême, on se démolit, et le type en face ne bronche pas.* » « Mais, mon pote, tu sais ce que je te disais là, je te disais que je t'aimais, et tu bâilles. » « *Si je l'avais dit avec des mots, peut-être qu'il n'aurait pas bâillé. Ou alors c'est le contraire. Tu es en colère, tu sors des sons crasseux, écorchés, mais c'est récupéré, ça devient esthétique, les gens disent :* « Ce son, c'est beau, c'est magnifique. »

Portal le perfectionniste, capable d'être malheureux à en mourir pour une nuance mal dessinée, pour une infime inexactitude de geste. Ses gestes... et le visage entier qui raconte ce que toute son énergie de sincère distille : de la joie de l'enfant à la douleur mortelle. Le front tantôt lisse, tantôt plissé de souffrance. Les yeux clignés à l'extrême. Des rides... Grimace. Non, voilà qu'il sourit comme le coureur de fond après la ligne d'arrivée, le noyé sauvé de l'eau, le boulanger sortant du four le pain le plus réussi de sa vie de boulanger. Un contentement de simple élevé dans l'amour de la terre : la sienne, de terre, s'appelle le Pays basque, il descend probablement de montagnards, savants à distinguer parmi les chants des oiseaux et à reconnaître, avant qu'il soit perceptible, le moindre vent prêt à se lever. Il est de l'espèce des graves capables de rigoler. On pourrait continuer.



Résumer : il est *le seul*. Même aux Etats-Unis, aujourd'hui, où Dieu sait il y en a de formidables, même dans la patrie d'origine du jazz, aucun clarinettiste n'a un son pareil. (parole de grand clarinettiste américain). D'ailleurs – l'histoire le dira – Portal en dix ans n'a pas peu contribué à réinventer le jazz français. Les fidèles du Portal Unit le savent. Et, s'il y en a pour le traiter de caméléon, cet adolescent qui aura bientôt cinquante ans, c'est que c'est « râpé » pour eux. Tant pis s'ils n'ont pas compris que les musiques se tiennent. Le tout étant de « remuer » les gens (remuer : émouvoir, faire que ça « bouge » dedans, que ça vive et même que ça danse).

– « *Mais pour faire danser, il faut sortir ses tripes* », bougonnait-il, Portal, dans son coin, ce soir de Pâques, 3 avril, où il était prêt à pleurer parce qu'une fête ne démarrait pas, qui pourtant aurait pu être très belle. Cela se passait au cours des Rencontres de musique de chambre d'Arc-et-Senans : avait été annoncé un bal tango interprété par les quelque quarante solistes présents – plutôt connus dans le monde du classique – plus trois Argentins vraiment doués, invités exprès pour. Seulement, l'Association franccomtoise de culture n'avait pas prévu : 1) que tant de monde aurait été attiré, une foule venue de loin à l'idée de guincher ; 2) que « bal » en 1983, ça implique « sono », système d'amplification ; et aussi un éventuel coup à boire, cela fut la Berezina. Ils demandaient à être remboursés, les gens du coin, et avaient raison. Et les organisateurs ? Baissaient les bras. Sans réflexe. Et les musiciens classiques fiévreusement accrochés à leurs partitions de valses et de tangos ? Perdus. Fâchés. Quittèrent leur pupitre les uns après les autres. L'improvisation (se défoncer pour donner, avec risques et périls, cette chose qui s'appelle la musique), ce n'est pas leur truc. En dehors de leur savoir, ils ne savent pas. Alors Portal... qui arrivait juste, pas prévu, ni préparé, s'est mis au bandonéon, avec les trois ou quatre des moins « puristes » à être restés. Et d'un seul coup d'un seul, le désastre était conjuré : la félicité immédiate, contagieuse. Et Christian Ivaldi, petit cigare à la bouche « accompagnait », métamorphosé en pianiste de bastringue, lui, le virtuose si sérieux, soudain jovial. Un violon en remettait dans la plaisanterie. Un contrebassiste se prenait pour Paul Chambers. L'équipe de France-Musique, partie dépitée une heure plus tôt, avait débranché ses micros.

Il y a quelqu'un qui a filmé ce bœuf en vidéo, avec sa légendaire « paluche » (une caméra quasi invisible pour images instantanément « écrites »). Ce quelqu'un s'appelle Jean-André Fieschi. On vous reparlera – très bientôt – de ses images, de ce film qu'il faudrait appeler *la Tête de Portal*, de ce grand moment de cinéma où, soudain, la clarinette emporte le monde. D'abord, rendez-vous au Théâtre de la Ville.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ **Théâtre de la Ville, du 26 au 30 avril, 20 h 30, avec douze musiciens parmi lesquels C. Ivaldi ; G. Caussé ; B. et R. Pasquier ; R. Pidoux ; J.F. Jenny Clark ; Paul Motian.**

(1) *Le Monde de la musique* (février 1979).

Jaquette trompeuse : l'éditeur Alain Moreau porte plainte

Nous avons évoqué dans *le Monde* du 22 avril la vente en librairie du livre, édité en 1977 par les éditions Alain Moreau, *Quatre milliards de journaux*, avec le titre, imprimé sur une nouvelle jaquette, *Histoire de la presse de 1945 à nos jours*. M. Alain Moreau se défend vigoureusement d'être l'auteur de cette mystification. Elle a en fait été réalisée par un éditeur-soldeur, M. Henri Veyrier, à qui les éditions Moreau ont cédé en juillet 1980 3 380 exemplaires du livre. M. Henri Veyrier nous a déclaré à ce sujet que le changement de jaquette lui avait permis d'écouler le stock en trois jours, alors qu'il n'en avait vendu auparavant qu'une cinquantaine en trois ans. La supercherie, selon lui, n'existe pas, puisque aussi bien, le livre est « ouvert » et peut donc être feuilleté avant l'achat.

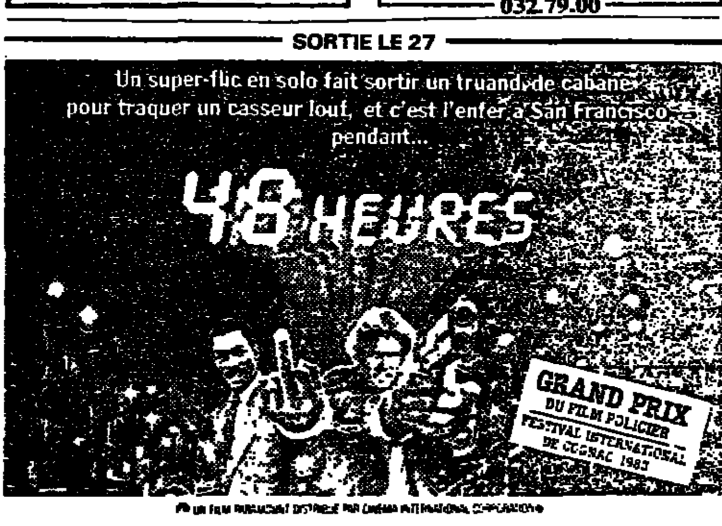
M. Alain Moreau a décidé de porter plainte « *en contrefaçon et abus de confiance* ».

















Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE CORPS A REFAIRE - Chaillot, Grand Foyer (727-81-15), Sam. : 18 h 30.

FRAGMENTS-BECKETT - Lucernaire (544-57-34), 18 h 30.

LA PEAU DURE - Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), Sam. : 20 h 30 ; Dim. : 17 h.

LA PAPESSE - Cartoucherie, Théâtre de la tempête (328-36-36), Sam. : 20 h 30 ; Dim. : 15 h.

INSTRUCTIONS AUX DOMESTIQUES - Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), Dim : 18 h et 21 h.

L'ASTRONOME - Petit Montparnasse (320-89-90), Sam. : 21 h 15 ; Dim. : 16 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), Sam. 19 h 30 : Erzebet/Paillasse.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), Dim. à 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; Sam. à 20 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Dim. à 15 h : Falsch ; Musée des monuments français : Sam. à 19 h : Rendez-vous de poésie avec : Breyten Breytenbach.

ODÉON (325-70-32), Sam. à 20 h 30 ; Dim. à 15 h : Victor ou les enfants au pouvoir.

PETIT ODÉON (325-70-32), Sam., Dim. à 18 h 30 : les Sables mouvants.

TEP (797-96-06), Sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; Dim. 15 h : Erendira ; Foyer : Sam. à 17 h : Lecture ; Dim. à 20 h : le Courage du peuple, de J. Sanjines ; Pixote, de H. Barenco.

Petit TEP, Sam. à 18 h : Forum des habitants ; 21 h : Lecture.

TEP décentralisé, Sam., Dim., à 21 h : le Rouge aux lèvres.

BEAUBOURG (277-12-33), Sam. de 10 h à 23 h : Journée nationale de la poésie : dire ; Dim. de 14 h à 19 h : Pour une maison de l'écrivain ; Cinéma/vidéo : Sam. et Dim., Nouveaux films B.P.I. à 13 h : Portrait de Nelson Mandela, de F. Diamand, la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ; la dernière tombe de Dimbaza ; à 16 h : Mikis Théodorakis ; à 19 h : Jean Genet ; Sam. et Dim. à 15 h, De Chirico à l'écran ; à 18 h : Production vidéo : « De Appel » ; Cinéma indien : Dim. à 14 h 30 : le Train de Benarès, de A. Kaul ; à 17 h 30 : A la recherche de la famine, de M. Sen ; à 20 h 30 : Pakeezah, de K. Amrohi ; Théâtre/danse chant: Dim. à 16 h et 20 h 30 : Hélène Martin chante Aragon .

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), Sam. à 20 h 45 : dim., à 14 h 30 : le Maître et Marguerite ; Sam. à 18 h 30 : G.R.C.O.P. + Obadia-Bouvier .

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), Sam. à 20 h 30 ; dim., à 16 h : les Joyeuses Commères de Windsor.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34). 21 h : Instablasix – Tant que la tête est sur le cou.

AMERICAN CENTER (321-42-20), sam. 21 h, dim., 16 h : l'Exil des cantous pisans.

ANTOINE (208-77-71), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Outrage aux bonnes mœurs.

ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : les Bonnes ; dim. 16 h : Des fabliaux à Molière.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam., 15 h et 20 h 30 : la Cerisaie.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam., 19 h et 22 h, dim. 15 h 30 : En sourdine les sardines.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), , sam. 20 h 30, dim., 16 h. : Histoires de famille. – Epée de bois (808-39-74), , sam. 20 h. 30, dim. 16 h. : la Mort travestie.

CINQ DIAMANTS (580-18-62), sam. 21 h. : Monsieur Milord.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : Oncle Vania. – Resserre, sam. 20 h 30 : Le Devoir.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 19 h 15 et 21 h 30 : Commissaire Nicole Bouton.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.

CONSTANCE (258-97-62), sam. 20 h 45 : le Vivarium.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 21 h, dim. 15 h : Joyeuses Pâques.

ELDORADO (208-45-42), sam. 20 h 30, dim., 15 h : Azaïs.

EPICERIE (272-23-41), sam. 18 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30 : Don Quichotte, 22 h : Abraham et Samuel.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim, à 17 h 30 : la Mouette.

ESSAION (278-46-42), sam. 20 h 30 : la Manekine.

FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-47-55), sam. 20 h 30 : le Paradis perdu.

FONTAINE (874-74-40) sam. 18 h : Vive les femmes ; II., sam. 22 h, dim. 15 h : S. Joly.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Des jours et des nuits.

GYMNASE (246-79-79), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Guy Bedos.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; le 24 à 17 h : M. Robine, D. Dimey.

JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h : Transat.

JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00), sam. 20 h 30 : Crépuscule.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Tonik Blues ; 22 h 15 : Archéologie ; II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : le Paradis à l'amiable. – Petite salle, sam. 18 h 30 : Om-Saad.

MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 45, dim. 15 h : la Dixième de Beethoven.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), sam. 15 h et 21 h : la Ménagerie de verre.

MATHURINS (265-90-00), sam. 20 h 45, dim. 15 h : l'Avantage d'être constant.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), sam. 21 h : l'Education de Rita.

MICHEL (265-35-02), sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), Dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Tu as les bras trop courts pour boxer avec Dieu ; sam. 20 h 30 : V. Gassman.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 21 h, dim. 15 h : R. Devos.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam., 18 h et 21 h, dim., 15 h : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) Petite salle, sam. 20 h 45 : la Naissance.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Homme qui rit.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 45 : Sol, je m'égalomane à moi-même.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 21 h, dim. 15 h : Six heures plus tard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

STUDIO-THEATRE BERTRAND (783-64-66), sam. 20 h 30 : Des souris et des hommes.

STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h : Et nos amours.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. sam. 20 h 30 : Et Freud. 22 h, dim. 15 h : l'Ecume des jours ; II. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Huis clos ; sam., dim. 17 h : Fin de partie.

THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 20 h 30 : Lettres de guerre ; 22 h : les Emigrés.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DU LYS (327-88-61), sam. et dim. 19 h : Descends, Durand, on sait qu't'es là ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Antichambre ; 22 h 30 : le Discours de l'Indien.

THÉATRE DE LA MER (671-47-61), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Hommes et la nuit.

THEATRE DE PARIS (280-09-30). I. sam. 20 h 30 dim. 15 h : Peines de cœur d'une chatte anglaise. II. sam. 20 h 30, dim. 15 h : Boris Hybner et gag.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Émoi d'amour.

THÉATRE 18 (226-47-47), sam. 22 h, dim. 18 h : le Paradis sur terre.

THEATRE DE LA PLAINE (250-15-65) sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Ménagerie de verre.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Ame et la danse ; MIT : sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Solitaire d'Alexandrie.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : les Femmes d'un homme.

VARIÉTÉS (233-09-92), dim. 15 h 30, sam. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI 23

LUCERNAIRE, 19 h 45 : T. Smith (Beethoven, Bartok, Liszt) ; 21 h : P.-A. Asselin (Bach, Debussy).

RANELAGH, 17 h : Y. Chiffoleau, M. Levinas, D. Wayenberg (Chopin).

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : H. Soudant (Liszt, Chopin, Onslow). Auditorium 106, 18 h 30 : Berry Hayward Consort.

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Emerson (Beethoven, Ravel, Bartok).

CENTRE MANDAPA, 20 h 45 : A. Kremski.

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : Ensemble Tetrapoly (Stamitz, Weber).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : S. Bojsten (Mozart, Rachmaninov, von Koch).

THÉATRE DE PARIS, 18 h : M. Beaucoudray, M. Chemin, F. Kleynjans.

THÉATRE EN ROND, 21 h : Musica antiqua ; les Musiciens du Louvre (Bach, Telemann, Vivaldi).

CHAPELLE DU SAINT-SACREMENT, 21 h : Ensemble Zarev (Bach, Pergolèse, Mozart).

DIMANCHE 24

THÉATRE DU ROND-POINT, 11 h : A. Nicolet, Trio à cordes de Munich (Mozart, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Chorale de Sèvres.

CENTRE MANDAPA, 15 h : T. Hashimoto, Cheng Shui-Cheng (musique traditionnelle japonaise) ; 18 h : A. Kremski.

LUCERNAIRE, 18 h : A. Duparcq, Cl. Zibi (Haydn, Giuliani, Sor) ; 19 h 45 : T. Smith (Mozart, Schumann, Debussy, Chopin).

ÉGLISE SAINT-GABRIEL, 15 h 45 : Y. Hekimova (Bach, Franck, Vierne...).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : B. Chapron, A. Cormery, R. Glaterd, M. Simon (Mozart).

Samedi 23, dimanche 24 avril

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h 45 : B. Thomson (Bach, Tisné, King...).

COMÉDIE ITALIENNE, 18 h 30 : Ch. Limouse, Ph. Foulon, I. Piveteau (musique italienne des XVIIe et XVIIIe).

INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES, 17 h 30 : Ensemble instrumental Ile-de-France, dir. : N. Clément, Chorale Sine Nomine, dir. B. Michelet.

ÉGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRÉS, 18 h. : G. Harle (Bach).

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE, 17 h : F. Lieutaud, Ch. Ognibène (Telemann, Fauré, Weber).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, 16 h 30 : M. Giacone.

THEATRE EN ROND, 21 h : Musica antiqua (Bach, Vivaldi, Buffardin).

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h : Ensemble instrumental de Provence (Haydn : « les Sept dernières paroles du Christ).

THÉATRE LA BRUYÈRE, 11 h : Ensemble instrumental La Bruyère (Vivaldi, Mozart, Haydn).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 23 AVRIL

17 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : Insiang, de L. Brocka ; 19 h, Drôle de jeu, de P. Kast ; 21 h, h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande (1928-1982) : Rewi's last stand, de R. Hayward ; Adventures in Maori Land, de G. Steven.

DIMANCHE 24 AVRIL

15 h, Miquette et sa mère, de H.-G. Clouzot ; 17 h, Florilège de la Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : le Temps en rose, de R. Jarva ; 19 h, Invasion, de H. Santiago ; 21 h, Panorama du cinéma de Nouvelle-Zélande (1928-1982) : Broken barrier, de R. Mirams et J. O'Shea.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 23 AVRIL

17 h 15, Le cinéma marocain : Flip Paradise, de E. Hanska et A. Achouba ; Tarounja, de A. Achouba ; 19 h, Rétrospective « Berlin et le cinéma », Valence 1983 : Der Stolz der Firma, de C. Wilhelm ; Schuhpalast Pinkus, de E. Lubitsch ; 21 h, la Bataille de Midway, de J. Ford ; Libre comme le vent, de R. Parrish.

DIMANCHE 24 AVRIL

15 h, l'Aurore, de Murnau ; 17 h, Le cinéma marocain : Confession des possédés Aissawa, de A. Achouba ; 19 h, Rétrospective « Berlin et le cinéma », Valence 1983 : le Capitaine de Koepenick, de H. Kautner ; 21 h, Inspecteur de service, de J. Ford.

Les exclusivités

L'AFRICAIN (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).

L'AS DES AS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-48) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

BALLES PERDUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (828-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

BEYROUTH LA RENCONTRE (Lib., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA BOUM N° 2 (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 8e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82) ; Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

DANTON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) - V.f : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE DEMON DANS L'ILE (Fr.) (**) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

EFFRACTION (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse 14e (329-90-10).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André des Arts III, 6e (326-80-25) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

FUCKING CITY (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).

GANDHI (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HYSTERICAL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

L'INDIC (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MERRY GO ROUND (Fr.) : Olympic Petite Salle, 14e (542-67-42).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MONSIGNORE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) - V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MY DINNER WITH ANDRE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A. v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-01) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA PETITE BANDE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

RAMBO (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

REVIENS JIMMY DEAN, REVIENS (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

SANS RETOUR (*) (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

SANS SOLEIL (Fr.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SI ELLE DIT OUI... JE NE DIS PAS NON (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

SUPERVIXENS (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE VERDICT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gare de Lyon, 12e (331-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TOOTSIE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (243-04-67) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

TRAVAIL AU NOIR (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, (742-97-52) ; Studio de la Harpe, (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (…41-46).

TYGRA, LA GLACE ET LE FEU (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : [illegible]-de-Bois, 5e (337-57-47).

UN DIMANCHE DE FLIC (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CIRCULEZ Y-A RIEN A VOIR !, film français de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE, film suisse d'Alain Tanner : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet-Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

GAIJIN, film brésilien de Tizuka Yamasaki, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Denfert, 14e (321-41-01).

SURPRISE PARTY, film français de Roger Vadim : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VENT, film malien de Souleymane Cissé, v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LA VIE EST UN ROMAN, film français d'Alain Resnais : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589 - 68 - 42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-46-01) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).



A LILLE L'ORDINATEUR PILOTE LE MÉTRO

Après quatorze ans d'études et près de cinq ans de travaux, Lille va devenir la quatrième ville de France à posséder un métro. Mais celui-là, le VAL (véhicule automatique léger), dont le président de la République inaugure une section de la première ligne lundi 25 avril, – au cours d'un voyage de deux jours dans le Nord - Pas-de-Calais – ne ressemble guère à ses aînés.

D'abord, c'est un « petit » métro, et ses détracteurs ne se privent pas de mettre ce « défaut » en exergue, ce à quoi ses créateurs – la communauté urbaine de Lille et Matra – répondent que leur système « compact » est mieux adapté au trafic diffus caractéristique de l'agglomération lilloise.

Mais la grande innovation du VAL, c'est l'automatisme. Pour la première fois au monde, des rames de métro urbain vont circuler sans conducteur à bord. L'ensemble de la ligne sera « piloté » à partir d'un poste central de contrôle : huit mille télémesures et deux mille télécommandes doivent garantir le fonctionnement normal du système.

La métropole du Nord est ainsi devenue, depuis quelques années, une vitrine pour cette nouvelle technologie, et elle compte affirmer cette vocation en accueillant plusieurs institutions qui se consacrent à la recherche sur les transports. Mais une vitrine de luxe, disent certains : le VAL a coûté cher, 200 millions de francs au kilomètre, presque autant qu'un « gros métro ». Un investissement dont la « rentabilité sociale » est certainement assurée dans cette agglomération d'un million d'habitants, mais qui révèle la dimension de l'effort que doivent consentir les collectivités locales pour se doter de transports urbains véritablement adaptés aux besoins... et à l'époque.

Du « zinzin » au « véhicule automatique léger »

« *LE VAL, c'est le T.G.V. des transports urbains.* » Le président de la communauté urbaine de Lille, M. Arthur Notebart, n'est pas coutumier des circonlocutions, et sa verve se donne libre cours dès qu'il parle de « son » métro. Tant il est vrai que le métro de Lille, c'est d'abord l'aventure personnelle de cet enfant du pays, rugueux comme une veine de charbon, mais chaleureux comme la misère des courées dont il connaît tous les recoins, une force de la nature taillée d'un bloc et aux coups de gueule légendaires, un langage carré qu'un demi-siècle de politique n'est jamais parvenu à arrondir. Oui, le métro de Lille, c'est Arthur Notebart, c'est « Tutur », car ici on ne le connaît pas sous un autre nom. Il a tellement voulu son métro, « Tutur », qu'il en a fait sa chose, son enfant couvé et défendu bec et ongles. Aujourd'hui encore, la plus timide critique est vertement renvoyée six pieds sous terre. La justification est monosyllabique et binaire : oui, il le fallait ; non, il n'est pas trop coûteux ; oui, il est adapté au trafic de l'agglomération ; non, le tramway n'offrait pas une meilleure solution...

« Son » métro, voilà dix ans bientôt que « Tutur » le porte à bout de bras, le disputant à l'incrédulité, au scepticisme, à la critique sincère ou opportuniste, tirant, poussant des élus et des financiers parfois saisis par le doute. Dix ans pendant lesquels il a foncé sur tous les fronts. Il était tout à la fois derrière le « blaireau » mordant la craie pourrie sous la place de la République, devant les guichets de prêteurs sourcilleux, à la tribune du conseil de la communauté urbaine pour ranimer l'ardeur défaillante des représentants des quatre-vingt-six autres communes du groupement qui réclamaient quelques miettes pour leurs vieux autobus...

Le métro de Lille, c'est Arthur Notebart, mais le VAL, c'est Matra. Et il faut reconnaître que Jean-Luc Lagardère et son équipe ont joué un coup de génie pour faire – aux frais des Lillois – de ce qui n'était qu'un « zinzin », dans le franc-parler de M. Notebart, un système de transport qui peut aujourd'hui, sans prétention, s'attaquer à de nombreux marchés français et étrangers. Une bonne affaire, en quelque sorte, pour le constructeur de missiles.

En fait, le VAL lillois est d'abord le fruit d'un concours de circonstances, le confluent de deux réflexions menées simultanément par la communauté urbaine (C.U.D.L.) et l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Lille-Est (EPALE), synthèse qui explique comment, en quelques années, on est passé du « zinzin » au système futuriste que l'on connaît aujourd'hui. L'EPALE avait un problème de liaison entre l'agglomération nouvelle de Villeneuve-d'Ascq et le cœur historique de Lille : un transport hectométrique de rabattement entre divers points de la ville en construction et la ligne S.N.C.F. Lille-Bruxelles ayant dû être écarté du fait de l'encombrement prévisible de l'axe ferroviaire et de la gare de Lille (en cul-de-sac) par un tel surcroît de circulation, le principe d'une liaison directe en site propre avec la gare de Lille fut donc adopté à la fin des années 60. Dès 1971, l'EPALE lançait, avec l'appui du ministère des transports, un concours international pour rechercher le procédé le mieux adapté aux besoins. L'année suivante, le « véhicule automatique léger » (VAL) de Matra était retenu.

200 millions au kilomètre

Tandis que la ville nouvelle cherchait à se désenclaver, l'agglomération traditionnelle Lille-Roubaix-Tourcoing essayait, elle, de se désengorger. Au sein de la connurbation, la voirie était menacée d'asphyxie. Pour l'éviter, un délirant projet d'autoroute à quatorze voies entre les pôles urbains était avancé. Optant pour davantage de mesure, le schéma directeur d'aménagement urbain de 1969 retenait le principe de la création d'un réseau de transport collectif en site propre desservant à la fois les trois grandes agglomérations, la ville nouvelle et les banlieues en expansion de l'ouest et du sud de Lille. Sur une bonne partie des trajets, « site propre » signifiait souterrain. Mais qu'allait-on faire rouler dedans ? Un tramway ? Il en subsistait un, vestige d'un réseau bien plus vaste, le Mongy, du nom de son créateur, reliant Lille à Roubaix et Tourcoing par une ligne en « Y » de 15 kilomètres ; mais le tramway n'était pas encore revenu dans le vent de l'histoire.

Alors, un « gros » métro comme celui de Paris, ou ceux que Lyon et Marseille s'apprêtaient à construire ? Investissement coûteux, il se fût par ailleurs mal adapté à un trafic relativement diffus : statistiquement, chacun des habitants (un million) de la communauté urbaine n'emprunte guère les transports en commun qu'une fois par semaine. C'est alors qu' Arthur Notebart commença à rêver à un engin extrapolé de celui que Matra proposait à l'EPALE, moins « lourd » qu'un métro classique, mais plus évolué que le tramway. Dès lors, les choses allèrent rondement, et le 29 mars 1974 le conseil de la communauté urbaine décidait la construction d'un réseau VAL *dont la première ligne*, absorbant celle que projetait l'EPALE, irait de Villeneuve-d'Ascq au centre hospitalier régional en passant par la gare.

Il faudrait encore attendre quatre ans et demi avant que le premier coup de pioche soit donné. Le temps nécessaire pour venir à bout d'obstacles financiers, administratifs et surtout juridiques, la communauté urbaine ayant dû se résigner à devenir le maître-d'œuvre du projet après s'être vu refuser par le ministre des transports le droit de concéder la construction et l'exploitation de la ligne à une société distincte. La communauté urbaine crée donc un « service métro » qui, avec l'assistance de la SOFRETU, filiale d'ingénierie de la R.A.T.P., passe contrat avec Matra pour toute la partie « systèmes » du projet, et qui lance pour le génie civil et les aménagements quelque deux cent cinquante appels d'offres auxquels répondront bon nombre d'entreprises de la région.

Entre-temps, il aura fallu aussi résoudre le délicat problème du financement. D'un coût prévisionnel de 1,650 milliard de francs pour 13 kilomètres de lignes en 1977, on est passé, en francs courants, à 2,5 milliards de francs au moment de l'inauguration, mais les responsables de l'opération affirment que, compte tenu de l'inflation, de mauvaises surprises (le percement du tunnel à travers la nappe phréatique a coûté 300 millions de francs rien qu'en injections de bentonite-ciment et de gel de silice), de la prolongation de la tranchée couverte dans une partie de Villeneuve-d'Ascq pour répondre aux protestations des riverains, et enfin de la construction d'une dix-huitième station (C.H.R.-B.), l'enveloppe initiale a été tenue.

Le financement ne doit rien aux impôts des Lillois mais provient de trois sources : une subvention de l'Etat au titre de l'aide à la ville nouvelle de Lille-Est pour développer ses transports (soit 20 % du coût du programme), l'autofinancement (20 %) et l'emprunt auprès de caisses publiques de crédit (60 %). Autofinancement et remboursement des emprunts sont effectués grâce au produit du versement-transport, taxe de 1,5 % versée par les entreprises installées sur le territoire, sur la partie des salaires comprise dans le plafond de la Sécurité sociale. A la différence de bien des villes qui s'en servent pour payer le déficit d'exploitation de leurs transports en commun, la C.U.D.L. réserve aux investissements la totalité du produit du versement-transport, soit 300 millions de francs cette année.

Ceux qui croyaient au tramway

Incontestablement, le coût de construction du VAL est élevé : 15 % de moins que celui d'un métro classique pour une capacité moitié moindre. En revanche, ses promoteurs en attendent une économie d'exploitaion par rapport aux systèmes classiques de débit équivalent – la seule absence de conducteur à bord devrait réduire de 35 % les coûts – en plus d'un effet d'entraînement sur l'activité des réseaux classiques. On pense, par exemple, que la fréquentation du Mongy augmentera de 50 %, et ses capacités vont être accrues d'autant grâce à l'achat de vingt-six tramways d'occasion en Allemagne. Bien entendu, on n'escompte pas pour autant atteindre avant longtemps un équilibre financier. On se satisferait de réduire le déficit unitaire, actuellement de 2,60 francs par voyageur transporté, supporté pour plus de 60 % par la communauté urbaine et pour le reste par le département.

Enfin, incidemment, les travaux occasionnés par la construction du VAL auront permis une importante restructuration *du centre ville*, avec aménagement de zones piétonnes nouvelles et réhabilitation de certaines places : celle de la Gare se verra débarrassée de diverses bâtisses de fortune et de ses arrêts de bus (reportés à quelques dizaines de mètres avec accès direct aux installations S.N.C.F.) ; sur celle de la République, l'amas de voitures antérieur laissera place à un auditorium.

Et – ce n'est pas la moindre fierté des artisans du VAL – Lille devra ses premiers jets d'eau au métro...

Il en faudrait toutefois bien davantage pour doucher la détermination des opposants au nouveau système. Menés, au sein de l'Union des voyageurs du Nord (U.V.N.) par l'abbé Georges Lapierre, un ecclésiastique aussi bouillant que le vieux socialiste contre lequel il ferraille, ceux-ci ne manquent pas d'arguments. Rien ne trouve gré à leurs yeux, ni le prix, prohibitif; ni le gabarit, trop étroit; ni le débit attendu, insuffisant aux heures de pointe; ni l'inconfort, du fait du choix de l'essieu de préférence au bogie.

L'automatisme intégral, jugé excessivement coûteux, provoque la suspicion. La mise en souterrain du réseau s'interprète comme une volonté de discrimination au bénéfice des usagers de la voiture qui, eux, ont droit au soleil. Enfin, dit l'U.V.N., le VAL ne drainera qu'un trafic dérisoire : dix millions de voyageurs par an, le double, disent ses promoteurs; quinze millions tranche prudemment la SOFRETU. Bref, conclut l'abbé Lapierre, le VAL est certainement intéressant et peut avoir des applications utiles, mais il ne justifie pas son prix démentiel. Lui est un défenseur acharné du tramway : « *Le rail, c'est la sagesse.* »

S'appuyant sur un sondage réalisé par ses soins auprès de neuf cents Lillois, il proclame que la population, à 98,5 %, partage son avis. Et il estime que, au lieu d'être la vitrine d'un mode de transport prétendument révolutionnaire mais concrètement sans débouché, l'agglomération lilloise aurait dû être celle du tramway moderne français voulu et financé par les pouvoirs publics et promis, lui, à un véritable avenir. Digne héritier spirituel d'Alfred Mongy, qui rêvait d'un réseau de 380 kilomètres de tramway quadrillant toute la région, de la frontière belge au bassin minier, l'abbé Lapierre pleure les dizaines de kilomètres de lignes disparues, celles qui se faufilaient dans les venelles lilloises pas encore gangrenées par les voitures, ou encore celles qui musardaient dans les campagnes environnantes, du côté de Marcq-en-Barœul, sur le chemin de Tourcoing, ou de Wasquehal, aux marches de Roubaix. A la communauté urbaine, la nostalgie de l'abbé Lapierre ne suscite guère que ricanements et commisération de la part de gens qui assimileraient volontiers sa croisade à celle des canuts contre le métier à tisser de Jacquard.

Les plâtres pour Matra

La sévérité du jugement ne doit pourtant pas faire sous-estimer les inconnues. Le VAL a techniquement fait ses preuves. Il lui reste maintenant à apporter une illustration quotidienne et en situation de ses capacités. Des mois, voire des années, seront certainement indispensables pour aguerrir le système.

Ne confondant pas l'enthousiasme et l'aveuglement, « Tutur » a bien pensé qu'il y aurait des plâtres à essuyer, et il a préféré que cette besogne revienne à Matra plutôt qu'à lui. C'est pourquoi le constructeur partage, avec un organisme spécialisé dans l'organisation du transport, Transexel, un contrat d'exploitation de la ligne pendant cinq ans, à charge pour eux deux de respecter un coût de fonctionnement donné, un objectif de disponibilité égale à celle du métro de Paris (soit une ponctualité garantissant 96 % de retards inférieurs à quatre minutes), et enfin un coût de maintenance raisonnable que la communauté urbaine n'assumera que dans la limite d'une somme forfaitaire.

Mais l'avenir du métro lillois ne se réduit pas au seul succès de la ligne qu'on va inaugurer. Il n'a, à terme, de sens que s'il débouche sur la constitution d'un véritable réseau, peut-être celui qu'envisageait le conseil de la communauté urbaine en 1974. Les entrepreneurs de travaux publics le voudraient bien, qui ont trouvé dans le VAL une manne de 2 000 emplois pendant cinq ans. Les élus des autres villes importantes du voisinage également, qui réclament une meilleure part du gâteau. Roubaix et Tourcoing, les deux rivales historiques de Lille, verraient très bien une radiale de métro les relier entre elles et déborder jusqu'à Wattrelos et Hem. Mais laisser cohabiter deux réseaux de VAL distincts séparés de 10 kilomètres relèverait de l'hérésie économique. D'où l'idée de compléter le maillage par une autre ligne pour les réunir. Mais ce faisant, le problème de l'avenir du Mongy cher à l'abbé Lapierre, avec lequel le VAL entrerait en concurrence, se trouverait posé.

Diverses solutions sont suggérées mais ne satisfont guère. Une ligne de métro Lille-Roubaix avec maintien de l'actuelle branche du tramway vers Tourcoing pénaliserait les usagers de cette dernière ville qui se verraient imposer une correspondance supplémentaire; une ligne de VAL Lille-Roubaix-Tourcoing allongerait là encore le temps de parcours des Tourquennois de dix minutes; une ligne de VAL vers Roubaix passant plus au sud, sur le tracé d'une ancienne ligne de tramway, satisferait assez les habitants de Mons-en-Barœul qui réclament des transports plus pratiques, mais sa construction presque exclusivement souterraine serait très onéreuse pour une rentabilité aléatoire.

Les projets actuels sont donc plus modestes. Le projet, devrait-on *écrire, puisqu'on prévoit la réalisation* d'une seule nouvelle ligne, baptisée « 1 bis », entre la station Gares et la ville de Lomme... dont le maire est M. Notebart. Les travaux, sur cette section de 9 kilomètres qui devrait comporter 14 stations, pourraient commencer dès l'an prochain. Coût de l'opération : plus de 2 milliards. Pour le VAL de Roubaix-Tourcoing, on verra plus tard. Peut-être en 1986...

JAMES SARAZIN.

Le père du VAL

ON *l'appelle parfois le père* du métro de Lille. C'est sans doute avec raison, même si, comme le reconnaît lui-même le professeur Robert Gabillard, on ne retrouve guère dans le métro lillois d'aujourd'hui son projet d'origine. Pourtant, c'est bien lui qui, en travaillant au tout début des années 70 sur l'idée d'automatisme intégral, est au point de départ de cette véritable aventure technologique.

A une époque où l'automatisme n'est encore qu'une science balbutiante, le professeur Gabillard, dans un laboratoire de l'université des sciences et techniques de Lille, met au point un système simple : la régulation du trafic par un découpage du temps (comptage de top d'horloge) et non plus par un découpage spatial (tronçonnement de la voie en « cantons »). Avec son système, chaque rame se régule elle-même en calquant sa marche sur un horaire idéal donné par une horloge centrale.

Même si son projet a considérablement évolué entre les mains des ingénieurs de Matra, le professeur Gabillard est resté étroitement associé à la réalisation du métro lillois. Conseiller auprès de la communauté urbaine de Lille, il anime notamment la commission chargée de la sécurité. Il vient par ailleurs d'être nommé président du conseil scientifique du *tout nouvel institut régional des* transports.

Un passionné que ce Lillois d'adoption, né à Paris en 1926. Après des études à la Sorbonne et à l'Ecole normale de la rue d'Ulm, dans les services du professeur Pierre Grivet, et une thèse publiée en 1952 sur le phénomène de résonance magnétique nucléaire (sujet plutôt neuf à l'époque), M. Gabillard participe pendant cinq ans à la réalisation de l'accélérateur de particules du CERN (Centre européen de recherche nucléaire), à Genève.

Professeur depuis 1961 à l'université de Lille, il dirige le laboratoire de radio-propagation et d'électricité. Ses recherches sur la propagation des ondes radioélectriques dans le sous-sol, menées avec la collaboration de l'Institut français du pétrole, apporteront des moyens nouveaux aux géologues pour l'évaluation des gisements d'hydrocarbures. Elles seront également utilisées par l'armée dans la mise au point d'un système de transmission de messages à une profondeur de 500 mètres pour l'éventuel déclenchement de la force nucléaire française.

Ce chercheur passionné de voile est doublé d'un bricoleur. Il a doté son petit voilier d'une véritable petite usine électronique et travaille actuellement à la mise au point d'un ordinateur de bord pour le bateau *France-III*.

UN MORT

Parmi les deux mille ouvriers et techniciens qui ont travaillé sur le chantier du métro, ceux qui ont creusé le souterrain dans la partie lilloise de la ligne n'ont pas toujours eu la partie facile dans un sous-sol de craie gorgé d'eau, bien qu'on ait fait appel aux techniques les plus modernes pour consolider les terrains. Malgré ces conditions difficiles, on n'a pas eu à déplorer de très graves accidents. Il y a eu cependant un mort sur ce chantier d'envergure, un ouvrier algérien abattu d'un coup de feu un soir de décembre 1980 par un riverain excédé par le bruit. – J.-R. L.

ROUBAIX ET TOURCOING OUBLIÉS

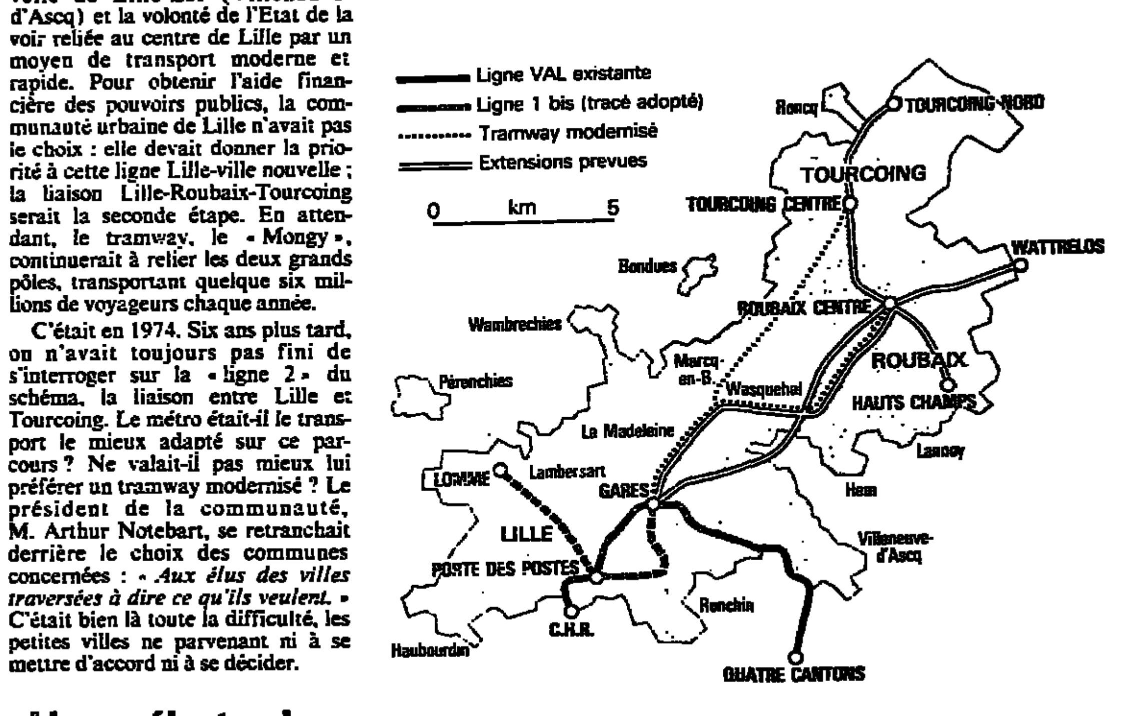
Le train de la discorde

Une « *métropole en miettes* » ou, à tout le moins, une métropole éclatée : telle peut apparaître en effet cette agglomération urbaine, qui rassemble certes plus d'un million d'habitants, mais dont quatre-vingts communes s'organisent autour de plusieurs pôles : Lille, Roubaix, Tourcoing, mais aussi Villeneuve-d'Ascq, Armentières... S'il est un facteur d'unité dans une telle agglomération, c'est bien celui des transports et des possibilités de liaison entre ses différents pôles. Voilà pourquoi on ne peut parler du métro de Lille sans évoquer le problème des liaisons avec l'autre secteur de la métropole, celui du « versant nord-est » que forment les villes de Roubaix, Tourcoing, et les communes voisines. Or, jusqu'à présent, le métro semble avoir autant divisé qu'unifié.

CERTES, le schéma global adopté par la communauté urbaine en 1974 prévoit bien de doter l'ensemble de l'agglomération d'un « *réseau de métro homogène et unifié* » avec notamment l'aménagement d'une liaison entre les deux grands pôles urbains, Lille d'un côté, Roubaix et Tourcoing de l'autre, liaison jusqu'à présent assurée par un tramway aujourd'hui à bout de souffle.

Cet axe Lille-Roubaix-Tourcoing était d'ailleurs, dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, l'épine dorsale du développement de la métropole Nord. Et certains, alors, parmi lesquels des élus du versant nord-est, souhaitaient que le métro relie en premier lieu Lille à Roubaix et Tourcoing. Mais il fallait compter avec la ville nouvelle de Lille-Est (Villeneuve-d'Ascq) et la volonté de l'Etat de la voir reliée au centre de Lille par un moyen de transport moderne et rapide. Pour obtenir l'aide financière des pouvoirs publics, la communauté urbaine de Lille n'avait pas le choix : elle devait donner la priorité à cette ligne Lille-ville nouvelle ; la liaison Lille-Roubaix-Tourcoing serait la seconde étape. En attendant, le tramway, le « Mongy », continuerait à relier les deux grands pôles, transportant quelque six millions de voyageurs chaque année.

C'était en 1974. Six ans plus tard, on n'avait toujours pas fini de s'interroger sur la « ligne 2 » du schéma, la liaison entre Lille et Tourcoing. Le métro était-il le transport le mieux adapté sur ce parcours ? Ne valait-il pas mieux lui préférer un tramway modernisé ? Le président de la communauté, M. Arthur Notebart, se retranchait derrière le choix des communes concernées : « *Aux élus des villes traversées à dire ce qu'ils veulent.* » C'était bien là toute la difficulté, les petites villes ne parvenant ni à se mettre d'accord ni à se décider.



Lignes électorales

En perte de vitesse depuis plusieurs années, alors qu'à l'opposé Lille s'enrichissait, les villes du versant nord-est craignaient de voir s'accentuer, à leur détriment, le déséquilibre de la métropole. En s'amarrant à Lille, Roubaix et Tourcoing redoutaient d'en devenir les cités-dortoirs. La vieille rivalité entre les deux pôles restait bien présente. De plus, les deux cités sœurs, Roubaix et Tourcoing, ne s'entendaient guère entre elles, la seconde voyant d'un mauvais œil la nécessité de passer par la première pour se rendre à Lille. Enfin, M. Serge Charles, député, maire R.P.R. de Marcq-en-Barœul, ville située à mi-chemin entre les deux versants, affirmait son hostilité au métro, prêchant pour un tramway moderne.

Toutes ces hésitations n'allaient guère servir le secteur de Roubaix-Tourcoing. Si on n'était pas prêt à l'est, on l'était, par contre, à l'ouest : ainsi se trouvait adopté, en juin 1982, le tracé d'une seconde ligne desservant Lambersart, Lomme (la ville de M. Notebart) et le sud de Lille. Dans le schéma global de 1974, cette ligne devait se prolonger vers Roubaix et Tourcoing. En désespoir d'un accord, elle allait s'arrêter vers le nord, à la station Gare-de-Lille et on ne l'appelait plus que « Ligne 1 bis ».

Pourtant, sur le versant nord-est, l'approche des élections municipales aidant, on allait enfin se mettre d'accord pour le métro... mais pas pour celui qu'on attendait. Le versant nord-est voulait sa propre ligne de métro, qui desservirait Hem, au sud de Roubaix, Roubaix et Tourcoing, mais pas Lille ! Décision électoraliste ? Recroquevillement sur soi ? Volonté de rééquilibrer le développement de la métropole ?

D'abord hostile à un tel projet, qui nécessiterait l'aménagement d'un second garage-atelier et d'un second poste de commandement et de contrôle, le président Notebart le proposait finalement au conseil de la communauté urbaine.

Celui-ci donnait son accord le 16 septembre 1982 pour que les études soient poursuivies afin de « *préciser et arrêter le projet* » de cette ligne du versant nord-est.

Quant à la liaison avec Lille, on reportait la décision à plus tard, en décidant de renforcer le vieux « Mongy » dont on escompte que la liaison quai à quai en station Gare-de-Lille accroîtra la fréquentation de 50 %. On remplace les anciennes motrices par des tramways articulés d'une plus grande capacité achetés d'occasion à Herten, en Allemagne, et habillés de neuf. Quand, à leur tour, ceux-ci auraient fait leur temps, on aviserait...

Ce scénario, c'était celui d'avant mars 1983. Les résultats des élections municipales risquent bien de remettre en cause ce laborieux et peu satisfaisant compromis, en particulier, cette ligne Hem-Roubaix-Tourcoing, trois villes hier détenues par la gauche et qui sont passées à l'opposition. Les nouveaux maires, qui pourraient d'ailleurs se retrouver en position de force à la communauté urbaine, auront leur mot à dire.

M. Stéphane Dermaux, maire (P.R.) de Tourcoing, précise n'avoir pas encore eu le temps d'étudier le dossier, mais il s'étonne d'un tel projet, tant d'un point de vue économique que d'un point de vue politique. Il y voit une « *espèce de réaction mal fondée sur l'identité du versant nord-est de la métropole. Veut-on,* interroge-t-il, *marquer l'identité de la communauté urbaine, ou accepte-t-on de considérer cette communauté comme une métropole en miettes ?* ».

Quant à M. André Diligent, maire (C.D.S.) de Roubaix, il était déjà opposé au métro. « *L'argent consacré au métro de Lille pourrait aller à d'autres urgences : réanimer par exemple la zone Roubaix-Tourcoing* », déclarait-il déjà en 1977. « *Roubaix est dans une situation dramatique*, explique-t-il aujourd'hui. *Cette ville a perdu 10 000 emplois en cinq ans. On va investir 300 milliards de centimes dans une région où la tache de pauvreté s'agrandit. Donnez-moi cet argent et je sauve Roubaix dix fois.* » Le maire de Roubaix souligne la présence dans sa ville d'entreprises aussi importantes que La Redoute, La Lainière, Les Trois Suisses et Damart, entend demander une dérogation pour que le produit du versement transport, soit consacré à résoudre, à Roubaix et Tourcoing, des problèmes qu'il estime autrement prioritaires que le métro.

On le voit, le dossier est loin d'être clos.

JEAN-RENÉ LORE.

(1) *Métropole en miettes*, c'est le titre d'un ouvrage consacré à l'agglomération de Lille, Roubaix, Tourcoing (Georges Sueur, 1971, chez Stock).

UN AUTOMATISME INTÉGRAL

L'adieu au machiniste

DANS trois semaines environ, le 16 mai, la communauté urbaine de Lille mettra en service son métro. Apparemment l'événement peut sembler de peu d'importance dans la mesure où Paris bien sûr, mais Lyon et Marseille, aussi, l'ont déjà précédée dans cette voie. Pourtant, en choisissant le VAL de Matra, les Lillois ont fait, d'une certaine manière, œuvre de pionnier et ont franchi le dernier pas qui les séparait d'un système de transport collectif urbain entièrement automatisé. Ainsi, contrairement aux *métros traditionnels*, le VAL permet-il, de par sa conception, de supprimer définitivement la présence, rassurante pour beaucoup, d'un conducteur à bord de la rame.

Si le pari peut paraître audacieux, il l'est plus d'un point de vue psychologique que d'un point de vue technique. Certes le VAL fait, dans ce domaine, figure de novateur en Europe, mais des réalisations plus anciennes existent déjà au Japon et aux Etats-Unis. Dans ces pays, ont fleuri depuis longtemps des systèmes de transport automatisés permettant de desservir des aéroports, des parcs d'attractions ou des universités. Un tel train, tournant en circuit fermé, équipe l'aéroport de Houston (Texas) pour se rendre d'un satellite à l'autre. De même, plus près de nous, la FNAC, à Paris, a équipé son parking de la rue de Rennes d'un système de rails permettant, sur une distance très courte, il est vrai, le transport de quelques passagers. A ces réalisations modestes, s'ajoutent des systèmes de transport plus élaborés comme les deux métros automatiques d'Osaka et de Kobé, ou celui, américain, de Morgan-Town, en service depuis 1976, ou encore les sept ou huit navettes d'aéroport analogues à celle installée, sur 20 kilomètres, à Dallas (Texas).

Par sa conception même, mais aussi par les objectifs qu'il s'est fixés — desserte d'une zone à forte densité de population, — le VAL appartient à ce type de transport public urbain qui se propose d'offrir un service analogue à celui que dispense, avec les contraintes de débit, de cadence et de fiabilité que cela implique, la R.A.T.P. avec son métro.

Une surveillance délocalisée

Moyen de transport moderne, le VAL l'est assurément, mais, de là à en faire un système révolutionnaire, il y a un pas qu'il convient de ne pas franchir. En fait, le métro de Lille, comme se plaît à le dire M. Bernard Félix, directeur de la branche transport à la société Matra, « *est le plus moderne des métros classiques ou le plus classique des moyens modernes de transport collectif* ». De fait, l'originalité réelle d'une conduite de rame entièrement automatique peut paraître mince. Depuis longtemps déjà, en effet, les rames du métro parisien fonctionnent selon un tel mode, guidées dans leur progression par les informations qu'elles reçoivent de la voie. Mais, et c'est là un argument psychologique qui, en son temps, ne fut pas négligeable, il y a dans les rames de la R.A.T.P. la présence rassurante du mécanicien à l'avant du train. Son rôle avec le temps a bien changé, mais il est là pour s'assurer que la fermeture des portes s'est effectuée correctement et que la rame peut démarrer en toute sécurité. Le reste est, comme pour le VAL, du domaine de la conduite automatique, le mécanicien pouvant cependant reprendre à tout moment le contrôle de la rame. Alors ?

Pour M. Roger Gabillard, professeur à l'université des sciences et des techniques de Lille et conseil de la communauté urbaine de Lille pour le métro, « *les responsables et les concepteurs du métro de Lille n'ont pas renoncé à la surveillance de l'homme. Ils l'ont seulement délocalisée.* » « *Télémesure et télécommande sont,* dit-il, *des techniques aujourd'hui parvenues à maturité et qui permettent l'accès aux avantages de la conduite à distance.* » En fait, s'il n'y a pas, à proprement parler, à bord du VAL, de mécanicien, les rames, par le biais des liaisons immatérielles qu'autorisent la télévision, l'électronique, la télécommande et l'informatique, font en permanence l'objet d'une surveillance étroite depuis un poste de contrôle et de commande situé à quelques kilomètres de là. Dans ce P.C. arrivent les images de deux cent cinquante caméras de télévision, réparties sur le réseau, et quelque huit mille informations de natures diverses. De là, partent aussi les ordres envoyés vers les systèmes de télécommande pour gérer l'avance des rames sur la ligne.

Pour mettre en place une telle automatisation, les promoteurs du VAL ont dû préalablement prendre en compte un certain nombre de contraintes qui tiennent :

- à l'intervalle de temps qui sépare deux rames et qui doit pouvoir être inférieur à une minute pour un temps d'arrêt de trente secondes ;
- à la précision d'arrêt du train en station, qui doit être inférieure à 30 centimètres, dans la mesure où, pour des raisons de sécurité, les quais sont munis de portes palières en face desquelles les wagons doivent stopper ;
- à la fiabilité et à la sécurité des automatismes dans un métro sans agent ;
- à l'absence de voie ferrée, enfin, qui interdit, pour la détection de la présence des trains, l'emploi des systèmes utilisés habituellement.

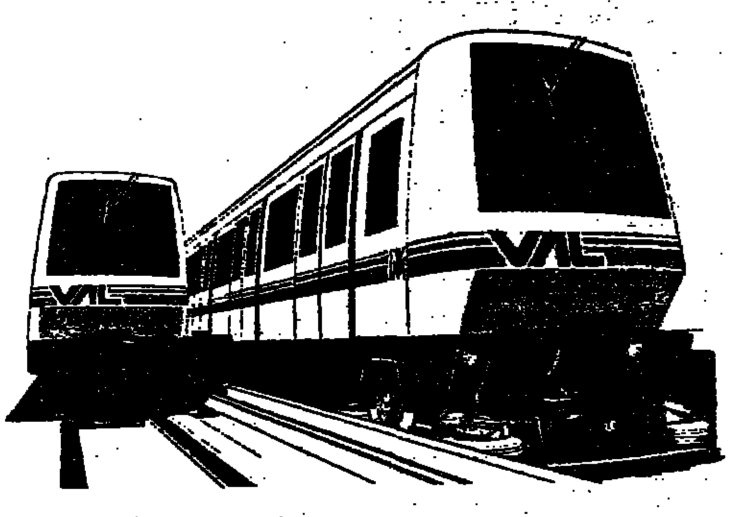
En dépit de ces impératifs, Matra s'est attaché à « *ne pas faire de l'innovation pour l'innovation* », et à « *utiliser des techniques et des composants classiques* » pour réaliser les automatismes du VAL et leur système de contrôle. D'une certaine manière d'ailleurs, les dispositifs utilisés pour la commande d'arrêt des trains, la sécurité anti-survitesse, la conduite automatique et la régulation du trafic sont plutôt classiques, alors que le système de détection des rames sur leur voie — qui constitue la base du système — présente une certaine originalité.

Un dispositif original

« *Généralement,* disent les promoteurs du VAL, *c'est le contact des roues en fer ou, pour les véhicules sur pneus, celui de patins spéciaux qui signale l'arrivée d'un rame en fermant, lorsque le train est présent, un circuit dans lequel circule un courant. Cette information sert pour toutes les fonctions de sécurité en indiquant si la voie est libre ou non.* » Sur le métro de Lille, ce principe n'a pas été retenu. Aussi a-t-on développé pour le VAL une technique où la voie sur laquelle il circule est découpée en cantons, eux-mêmes regroupés en tronçons autonomes correspondant généralement à une ou deux interstations. La présence des trains sur les cantons est alors contrôlée par :

- un dispositif de détection négative, placé à l'entrée et à la sortie de chaque tronçon, faisant appel à des ématteurs-récepteurs à ultrasons, le passage d'une rame dans le faisceau provoquant l'interruption du signal émis et fournissant une information sur la situation de la rame ;
- un dispositif de détection positive fonctionnant grâce aux signaux émis par les véhicules eux-mêmes dans des boucles placées sur la voie.

Parallèlement à ce système de base, deux lignes de transmission, matérialisées sur la voie par des câbles électriques qui s'entrecroisent, fournissent des informations recueillies par des détecteurs spéciaux placés sur la rame. La première de ces lignes fournit des informations pour un programme de vitesse normale de la rame, tandis que la seconde définit un programme de vitesse avec arrêt du véhicule en fin de canton.



Le VAL de Lille est, selon ses concepteurs, un « métro compact et automatique ». Le service sera assuré par trente-huit rames de deux voitures, construites par la CIMT de Valenciennes, mais les stations sont d'ores et déjà prévues pour accueillir des trains de quatre voitures. La longueur d'une rame est de 26 mètres, sa hauteur de 3,25 mètres et sa largeur de 2,06 mètres. Quatre moteurs électriques, fabriqués par T.C.O., lui permettent d'atteindre une vitesse maximale de 80 kilomètres-heure, et de 60 kilomètres-heure en croisière, la vitesse commerciale (avec les arrêts aux stations) étant de 35 kilomètres-heure. Chaque rame comporte 124 places (dont 68 assises) en configuration normale, et 208 (dont 44 assises) en « haute densité ». Les véhicules sont montés sur pneus à carcasse radiale. Les essieux pivotants sont guidés par des cadres articulés, des galets métalliques situés dans l'axe des véhicules permettant le franchissement des aiguillages.

Le VAL roule sur des pistes constituées de longrines en béton préfabriquées, qui peuvent être chauffées dans leurs parties aériennes par temps de givre ou de verglas. La voie comporte les équipements fixes d'automatismes, notamment les plots servant au pilotage et à la régulation du trafic et les « couples » émetteurs-récepteurs chargés de détecter le passage des trains à l'entrée et à la sortie de chaque tronçon.

Outre ces informations concernant la détection des programmes de vitesse que les trains doivent suivre, le système de pilotage du VAL utilise pour la régulation du trafic sur la voie des plots d'aluminium de quelques décimètres de côté. Ces plaques sont réparties sur la ligne de telle manière qu'un véhicule circulant sur la voie en rencontre une toutes les deux secondes. A bord de la rame, un appareil décompte les plots et enregistre les tops — toutes les deux secondes aussi — que lui communique, par l'intermédiaire des lignes de transmission, une horloge installée dans le poste central de contrôle. De la comparaison de ces deux données, sont alors déduits l'avance ou le retard des rames, ce qui permet de réguler le trafic.

Si, sur le papier, une automatisation totale des procédures de conduite d'un métro peut paraître séduisante, *ce n'est qu'en mode d'exploitation opérationnel qu'il sera possible d'apprécier ses réels avantages.* Pour l'heure, on ne peut que prendre acte des coûts d'installation et de réalisation d'un tel système — environ 5 % du coût total du projet VAL (2,5 milliards de francs) en considérant les automatismes au sens strict du terme, et 10 % si l'on inclut les périphériques que constituent les caméras de télévision, les interphones, etc. — et des arguments économiques que présentent les promoteurs du VAL. Du fait de l'automatisation telle qu'elle a été conçue sur le métro de Lille, il est possible, disent-ils, *d'améliorer les conditions d'exploitation du système par des fréquences de passage des rames aux heures de pointe accrues (toutes les minutes), mais aussi par une réduction sensible — de l'ordre de 50 % — du personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble.* Dans ces conditions, le coût d'exploitation du métro de Lille pourrait être inférieur de 30 % à celui d'un métro normal. Cela, les acheteurs potentiels vont attendre sans doute d'en voir la démonstration concrète dans les prochains mois pour, éventuellement, s'engager.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

GRRT



L.G. Lille

Groupement Régional Recherche Transports

Le 28 février 1983, la Région Nord-Pas de Calais, l'Université des Sciences et Techniques de Lille, l'Université de Valenciennes et du *Hainaut-Cambrésis, l'Institut de Recherche des* Transports, l'Etablissement Public d'Aménagement de la Ville Nouvelle de Lille-Est créent le G.R.R.T.
Ce **GROUPEMENT**, à vocation nationale, *prendra prochainement la forme juridique* d'un Groupement d'Intérêt Public prévu par la loi d'Orientation et de Programmation pour la *Recherche et le Développement technologique* du 15 juillet 1982 *et s'ouvrira à d'autres* partenaires publics et privés.
Il concrétise le premier des grands projets issus des Assises Régionales de la Recherche qui se *sont tenues à Lille en 1981, où il a été réaffirmé que le devenir économique* du Nord-Pas de Calais passe *impérativement par un* renforcement du potentiel **REGIONAL** de recherche et la création de centres de transfert de technologie.

De la recherche appliquée à l'aide concrète aux industries régionales concernées par les transports, le G.R.R.T. trouve sa pleine dimension dans *la* région Nord-Pas de Calais :

- depuis 10 ans déjà, une collaboration entre le Service Métro de l'EPALE et l'Université s'était développée dans le domaine des transports en commun, et plus particulièrement sur le système VAL qui allait devenir le métro de la Communauté Urbaine de Lille,
- les entreprises de la région construisent plus de *la moitié du matériel ferroviaire français.* Ces productions d'un haut niveau technologique emploient 12 000 personnes. *Elles assurent la renommée internationale du* savoir-faire industriel du Nord-Pas de Calais : métros de Mexico, de Caracas, de Santiago de Chili, du Caire, de Montréal, d'Atlanta et de San Francisco...

Plus que jamais, cette branche d'activités constitue un fer de lance de la nouvelle industrialisation du Nord-Pas de Calais, thème central du IX[e] Plan régional.

Le G.R.R.T. participe à cette mobilisation en se donnant pour vocation :

- de contribuer à la ***RECHERCHE*** et *au développement de systèmes de transports automatisés et innovants,*
- d'être un observatoire de premier plan pour l'étude des incidences socio-économiques induites par ces technologies nouvelles : impact sur le comportement des usagers, conditions de travail du personnel...,
- d'apporter une assistance aux collectivités en charge des transports dans la définition de politiques adaptées aux besoins des populations et aux contraintes d'aménagement,
- d'aider à la promotion des nouveaux *matériels et de leurs composants tant sur* le marché intérieur qu'à l'exportation, en liaison avec les constructeurs nationaux et *régionaux.*

Au delà de la production de matériels, Les **TRANSPORTS** *sont un outil au service* du développement économique et de l'aménagement du territoire.
Dès 1974, le Conseil Régional a pris l'initiative d'élaborer un Schéma Régional des Transports qui s'est traduit, de 1978 à 1983, par une refonte de la totalité des dessertes ferroviaires voyageurs du Nord-Pas de Calais, la création de 30% de trains supplémentaires, le renouvellement complet du matériel.
Dans le même temps, dans la Communauté Urbaine de Lille, était conçu et réalisé le VAL, premier métro à commande automatique intégrale. Ces deux exemples attestent du dynamisme et des capacités d'innovation des entreprises et des collectivités publiques du Nord-Pas de Calais, tant dans le domaine *industriel et technologique que dans* l'organisation des transports.

Région pilote en matière de décentralisation, le Nord-Pas de Calais sait que son avenir économique passe à la fois par une nouvelle industrialisation, une meilleure ouverture internationale, et que les transports sont dans ces domaines un atout majeur qu'il est indispensable de renforcer.

Région Nord-Pas de Calais

NANTES

Revoilà le tramway

« *Le tramway nantais, c'est l'avenir* », proclame la gauche. « *Oui, mais l'avenir à reculons !* », réplique la droite. La controverse a été vive à Nantes pendant la campagne pour les élections municipales. Le député, maire sortant, M. Alain Chenard (P.S.), promoteur du projet en cours de réalisation, a défendu âprement le tramway pour contrer les attaques frontales de l'opposition, taxant ce nouveau mode de transport de « *gouffre financier* » et d'« *atteinte à l'environnement* ». M. Alain Chenard a perdu sa mairie au profit du sénateur R.P.R., M. Michel Chauty. Mais il a une consolation : les Nantais circuleront en tramway à l'automne 1984. Le point de non- retour du chantier est en effet franchi. Sur les 600 millions de francs prévus, plus de 400 millions sont déjà engagés. Des rails sont posés, et la première voiture prototype circulera en septembre prochain. Après avoir combattu le tramway le temps d'une campagne électorale, l'opposition réalise qu'elle n'a pas d'autre choix que d'achever sa construction.

« *LES Nantais iront voter aux prochaines municipales en tramway* », avait (imprudemment) promis M. Chenard en 1978. Il est bien difficile d'apprécier de quel poids cette promesse non tenue a pesé dans le résultat des dernières élections. Il est indiscutable que la grogne des riverains de la première ligne et des commerçants du centre, qui ont subi les nuisances du chantier de construction de la voie, n'a pas servi le maire sortant. Les chaussées rétrécies avec leurs inévitables embarras de circulation, la suppression de places de stationnement — même temporaire, et pourtant compensée par des parkings de *substitution — sont des gênes mal* acceptées par la population.

L'opposition ne s'est pas privée d'exploiter ce mécontentement, bien que le retard du chantier ne soit pas le fait de la municipalité nantaise. L'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, aurait préféré voir Strasbourg, ville immuablement majoritaire avec Pierre Pflimlin, servir de vitrine pour ce matériel moderne français. MM. Joël Le Theule et Daniel Hoeffel s'ingénièrent, comme ministres des transports, à freiner le dossier nantais pour permettre à Strasbourg de combler son retard. Le principe d'une subvention fut toutefois arraché par les Nantais à la veille de l'élection présidentielle, en février *1981. Mais ce n'est qu'en novembre* 81 que M. Charles Fiterman signait la convention garantissant une subvention de l'État de 44 % du montant des travaux d'infrastructure et une aide importante aux constructeurs du matériel roulant pour aider à son développement et faciliter, par la suite, son exportation.

Rentable

C'était l'idée initiale du concours lancé en 1975 par M. Cavaillé, secrétaire d'État aux transports du gouvernement Jacques Chirac, pour sélectionner des villes et des constructeurs candidats à l'expérimentation d'un moyen de transport moderne adapté aux villes de la fin du vingtième siècle. La France, qui a bien vendu à l'étranger son métro, cherchait des solutions aux problèmes de transports urbains dans les agglomérations d'un demi-million d'habitants.

Toutes les études menées jusqu'ici à Nantes ont intégré cet objectif. Elles sont prises en référence par les autres villes, notamment Strasbourg, qui s'apprêtent à se lancer aussi sur la voie du tramway. La société d'économie mixte des transports de l'agglomération nantaise (Semitan), maître d'œuvre du projet, a déjà signé de nombreux accords de coopération. Les derniers en date sont ceux conclus avec la Sofretu (filiale de la R.A.T.P. chargée de l'exportation de la technologie ferroviaire française) et la R.A.T.P. qui étudie en ce moment une ligne de tramway dans la banlieue parisienne pour relier les villes de Saint-Denis et de Bobigny. Le tramway apparaît comme le complément le plus rationnel des réseaux d'autobus. Le tramway nantais présente en effet de nombreux avantages sur le plan du confort des usagers, ce qui n'est certes pas négligeable, mais surtout au niveau de la « rentabilité financière ».

Même le *confort* des usagers peut s'apprécier en termes économiques au titre des coûts sociaux : régularité des dessertes, sécurité et gain de temps de trajet, qualité de la vie. Aux heures de pointe, les bus sont englués au milieu de la circulation *générale. La solution des voies réservées* aux bus a amélioré un temps les choses, et la modernisation du réseau entreprise ces dernières années à Nantes a porté ses fruits. Le nombre des voyageurs a ainsi doublé en sept ans, pour atteindre quarante-cinq *millions* en 1982. *Mais on bute* sur d'autres limites.

Le déficit d'exploitation du réseau a en effet grandi au même rythme que celui des usagers. Il va ainsi atteindre 105 millions de francs cette année pour la Semitan, qui couvrait 80 % de ses charges en 1975 avec vingt-deux millions sept cent mille déplacements et n'en couvre plus que 45 % maintenant. En sept ans, le réseau, d'abord limité à la seule ville de Nantes, s'est étendu pour desservir toutes les communes de l'agglomération. Il assure maintenant une couverture parfaite de la grande banlieue, peuplée d'un demi-million d'habitants. L'objectif n'est plus de renforcer quantitativement la desserte, mais de rationaliser l'ensemble du service public. Le tramway s'insère parfaitement dans ce plan de réorganisation : il va constituer une épine dorsale sur laquelle convergent, telles des arêtes de poisson, les lignes de bus rabattant les voyageurs des quartiers périphériques.

La première ligne, longue de 10,6 kilomètres, et comportant vingt-deux stations de correspondance, traverse l'agglomération d'est en ouest en passant par le cœur de Nantes et la gare S.N.C.F. *Soixante-deux mille habitants se* trouvent à moins de 400 mètres de cet axe qui dessert aussi des zones d'activité les plus denses : trente-sept mille emplois le long de la ligne et près de cinquante-cinq mille (soit le tiers de l'agglomération) avec les *zones industrielles touchées.*

Le tramway circulera sur une voie réservée, ce qui lui assurera une vitesse commerciale supérieure de 50 % à celle des autobus (24 km/h contre 17). Il transportera cent soixante-huit passagers par rame — qui pourront être jumelées en heure de pointe — contre soixante-huit pour un autobus simple. Le gain est appréciable, pour les charges d'exploitation, car le poste conducteur représente 50 % de la dépense. Pour l'énergie, le directeur général de la Semitan, M. Michel Bigey, ancien ingénieur de la R.A.T.P., considère qu'il y a à la fois un problème de qualité et de quantité : au tarif actuel, un tramway, mû par l'électricité et chargé de cent soixante-huit *passagers, dépense autant qu'un bus* Diesel transportant soixante-huit passagers, soit 1,40 F au kilomètre.

Pour l'amortissement du matériel, la comparaison a aussi été faite. Une voiture de tramway (vingt ont été commandées pour Nantes) coûte 7,5 millions. Sa durée de vie est de trente ans. Un bus simple (700 000 F) et un bus articulé (1,05 million) ne durent qu'une douzaine d'années, et leur capacité est moindre. L'avènement prochain du tramway dans le réseau nantais ne provoque pas d'hostilité de la part du personnel de la Semitan. Les syndicats ont admis que c'était un moyen d'améliorer la productivité. De 1975 à 1983, le coût de l'heure de travail a augmenté (en francs constants) de 56 % par les effets cumulés de l'accroissement du pouvoir d'achat, de la protection sociale et de la réduction du temps de travail. Un contrat de solidarité a été signé l'an passé qui ramènera la durée du travail à trente-six heures hebdomadaires en 1984. Mais un conducteur de rame double de tramway transportera autant de passagers que cinq conducteurs de bus. « *C'est une équation que les syndicats admettent et comprennent dès lors qu'il n'est pas question d'augmenter les cadences* », affirme la direction de la Semitan. Tout compte fait, elle a calculé que, dès la première année de mise en circulation du tramway, le déficit d'exploitation devrait se réduire de 5 % d'un coup.

La nouvelle municipalité nantaise est incrédule. Elle préfère attendre et juger sur pièces comptables. La gestion sera pour elle. Car les investissements ont été faits avant son arrivée, et selon un montage financier qui a fait l'unanimité des maires de l'agglomération, toutes tendances politiques confondues, car il ne fait pas appel à la fiscalité locale directe sur les ménages.

Sur les 600 millions de l'opération, l'État apporte une subvention de 200 millions. Le reste a été emprunté sur vingt-cinq ans, à taux bonifié. L'amortissement des annuités *sera* couvert *par* l'augmentation du versement-transport, payé par les employeurs, dont le taux a été porté de 1 à 1,5 % le 1er juillet 1981 dans la perspective du financement du tramway, précisément. Cette taxe produira 135 millions de francs en 1983.

L'accusation de « *gouffre financier* » portée contre le tramway pendant la campagne municipale émanait surtout de l'association Agir pour Nantes, qui rassemblait les « socio-professionnels » hostiles à la gauche. C'est notamment ce versement-transport que le patronat nantais a dans le collimateur... au point d'oublier que les entreprises locales ont été largement associées au chantier, puisque 80 % des marchés *d'infrastructure* (450 *millions de* francs) leur ont été adjugés.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

MARSEILLE

Un ballon d'oxygène

Cinq ans après sa mise en service, le métro de Marseille peut présenter un bulletin de santé en forme de communiqué de victoire. Son avènement a fait augmenter la fréquentation des lignes de la Régie des transports de Marseille (R.T.M.) de 30 %. Et la mise en service de la deuxième ligne, prévue entre mars 1984 (Joliette — Castellane) et avril 1986 pour les prolongations vers le sud et vers le nord, permet d'espérer une nouvelle progression de même importance de la fréquentation.

EN moyenne, 120 000 Marseillais *empruntent chaque* jour la ligne actuelle de 10 kilomètres jalonnée de douze stations qui va de La Rose, au nord-est de la ville, à la place Castellane aux portes des quartiers sud, après son crochet par la gare Saint-Charles. Ce qui tend à *prouver que, dans cette ville réputée* pour ses difficultés de circulation, le métro était un instrument indispensable à toute velléité de décongestion du centre.

La construction de la première ligne a coûté 1 225 millions de francs. On estime à 2,5 milliards de francs (février 1983) le coût de la deuxième (1), Bougainville - Sainte-Marguerite, qui traverse la ville du nord au sud, coupant en deux points le tracé en forme de U de la première ligne. Sa longueur est comparable : 10 kilomètres, jalonnée également de douze stations.

Le projet était plus que justifié, dans la mesure où les Marseillais vont pouvoir, lorsque les deux lignes seront achevées, éviter pratiquement *de venir avec leur véhicule personnel* dans le secteur le plus fréquenté du centre. Le réseau de surface a vu, de son côté, la qualité du service offert s'améliorer, puisque, chaque fois que cela a été possible, les lignes d'autobus ont été « rabattues » sur les stations de métro les plus proches de leurs trajets anciens, et que la plupart de celles qui traversaient, en l'encombrant, le cœur de la ville, entre la Canebière et la place Castellane, ont pu être purement et simplement supprimées.

Propre et respecté

La Régie a opté pour un matériel roulant classique, fabriqué par la C.I.M.T. à Valenciennes. C'est un métro sur pneus, qui a fait l'objet d'études poussées et a profité de l'expérience de la R.A.T.P. La Régie parisienne et le constructeur ont d'ailleurs assuré les essais de tous les équipements nouveaux propres au *métro marseillais, comme* les bogie et les portes. Des données spécifiques à Marseille ont aussi été prises en compte, notamment dans le choix des coloris et des vitrages, en fonction des passages en viaduc et du climat méditerranéen.

Les trains sont composés de trois voitures : deux motrices avec cabine de conduite et une remorque centrale. Cette formation sera portée à quatre voitures lors de la *mise en* service de la deuxième ligne, compte tenu de l'augmentation escomptée du trafic. La capacité de chaque rame passera alors de 352 voyageurs (dont 136 assis) à 472 voyageurs (dont 180 assis). Le matériel sera *évidemment interchangeable d'une* ligne à l'autre. Pourtant, celui de la deuxième ligne comporte quelque cent cinquante améliorations par rapport à celui de la première. Elles concernent le confort des voyageurs et des conducteurs, ainsi que la fiabilité *du matériel. A titre d'exemple,* les nouvelles rames seront équipées d'une ventilation à variation continue, en fonction de la température intérieure et extérieure.

La R.T.M. *a opté pour un système* de conduite alternant la conduite manuelle contrôlée aux heures creuses, la conduite manuelle libre en cas d'urgence et le pilotage automatique à certaines heures de pointe. Le trafic est géré par l'ensemble informatique du poste central de commande, situé *sous le station Saint-Charles, qui* assure à la fois le contrôle, la régulation, la commande d'énergie et les communications.

On estime la population desservie par la première ligne à 196 000 personnes. La deuxième ligne en concernera directement 163 000. Après l'achèvement de celle-ci, 225 000 personnes, soit le quart de la population marseillaise, seront à moins de 500 mètres d'une station de métro. C'est donc un véritable bouleversement de leur vie quotidienne que vont connaître les habitants d'une ville accoutumés, jusqu'à présent, à ne compter ni leur temps ni leur peine pour se déplacer.

Mais, au-delà de la fréquentation, la satisfaction générale se traduit par un signe qui ne trompe pas : après cinq ans de fonctionnement, le métro de Marseille est propre et respecté...

JEAN CONTRUCCI.

(1) *Pour la première ligne, la part de* l'État a été de 30 %, celle de la ville de 59 %, celle du département de 16 %. Pour la deuxième ligne, le financement se répartira ainsi : 30 % pour l'État, 55 % pour la ville ; 15 % pour le département. Le budget de financement de la R.T.M. est de 695 millions en 1983, dont 358 millions de francs proviennent de subventions de la ville et du département, et 294 millions, des recettes.

LYON

Bien sûr

***« Lyon a une structure géographique et urbaine tout à fait spécifique. Une structure dense, une voirie large et orthogonale. Bref, toutes les conditions étaient requises pour que le métro soit ici un succès. »* Ces propos de M. René Waldmann, cinquante-deux ans, directeur de la société d'économie mixte du métropolitain de l'agglomération lyonnaise (Semaly), sont un utile rappel. Les atouts d'hier sont restés, et le métro, ce projet qui paraissait démesuré aux yeux de nombreux Lyonnais, peut être considéré comme une réussite à peu près totale. Le trafic des transports en commun ne cesse de croître. Le déficit d'exploitation des lignes est raisonnable et le métro, après une pause de quatre à cinq ans, pousse ses ramifications sur un axe nord-ouest sud-est.**

DÈS les premières études, en 1968, les élus lyonnais avaient fait leur choix : le tracé de la première ligne souterraine suivrait celui de la ligne de surface vedette, la ligne no 7 (gare de Perrache-Villeurbanne), qui absorbait près de 15 % de l'ensemble du trafic voyageurs de l'agglomération. Ce choix était un choix économique : prendre le trafic là où il est ; rentabilité d'abord, aménagement urbain ensuite. Le métro lyonnais n'a jamais voulu être un métro « de *service* ». *La réussite des lignes A, B* et C s'inscrit dans les statistiques. En prenant comme référence le mois de mai — une période d'affluence moyenne, — on est passé de 134 000 voyageurs quotidiens en 1978 à 165 000 en 1980 et à 207 000 en 1982.

Le réseau de surface a pour sa part, bénéficié du regain d'intérêt des Lyonnais pour le transport collectif. Le système du rabattement des lignes de bus et de trolleybus sur *le réseau souterrain a stimulé* leur trafic. Aux T.C.L. (Transports en commun lyonnais), société d'exploitation du réseau, on fait remarquer que le trafic total des transports urbains a pratiquement doublé en six ans. La part du métro, qui dépassait déjà le quart du trafic en 1981, se rapproche du tiers aujourd'hui.

Le déficit d'exploitation de l'ensemble des transports en commun reste contenu dans des limites raisonnables. Les comptes de l'année écoulée laissent présager un manque à gagner de l'ordre de 200 millions de francs, supporté à parité par le conseil général du Rhône et la communauté urbaine de Lyon. Les recettes couvrent 62 % des dépenses d'exploitation — un pourcentage à *faire rêver la R.A.T.P., — et le* « *versement transport* » des entreprises permet la prise en charge d'environ 10 % du total de l'exploitation.

Le métro lyonnais se caractérise par sa souplesse, son accessibilité et sa sécurité.

Souplesse, grâce à un système de paiement par ticket horaire à com-

Méandres politiques

« *Tous les élus se battent pour l'avoir* » : cette confidence d'un technicien du métro lyonnais est largement vérifiable : à Caluire, on veut tirer au maximum la ligne C après son escalade des pentes de la Croix-Rousse. A Vénissieux, le maire communiste, M. Marcel Houël, a enfin obtenu « son vrai métro », bien enterré. Il a même arraché une rallonge de 1,2 kilomètre — de Parilly à la gare S.N.C.F. — et a ainsi vu le moyen de transport « propre » se rapprocher de la ZUP des Minguettes, quartier dont les problèmes aigus récemment mis en lumière résultent pour une bonne part de son isolement.

On a même pu imaginer que la ligne D pourrait un jour relier une ville communiste à l'un des rares quartiers « de gauche » de Lyon, celui de Vaise. Ce quartier, où Jean Jaurès a prononcé un fameux discours-programme, était un des fiefs socialistes de Lyon. Mais Vaise, en mars dernier, a préféré un maire d'arrondissement *modéré. Alors, la ligne D* n'aura donc qu'un seul « pôle rouge ». Il faudra jouer le jeu des correspondances pour accéder au « pôle rose » de Villeurbanne. Un pied de nez technique : ici, l'union de la gauche fait des détours souterrains. — C.R.



toutes les lignes

postage automatique, valable sur les deux modes de transport (souterrain et surface), et à une politique d'abonnement mensuel à prix abordable (152 F en tarification ordinaire). *Depuis le 1er avril, les personnes du troisième âge disposent d'une carte « âge d'or » qui ne coûte que 92 F par mois.*

Accessibilité : construit à faible profondeur, le métro lyonnais est aisément abordable, sans couloirs interminables : une simple rampe d'accès permet le passage des rues aux quais... sans le goulet d'étranglement des portillons.

Sécurité : la longueur des couloirs est directement proportionnelle aux risques d'agression. La préoccupation essentielle vient plutôt du vandalisme : les coussins des sièges sont très souvent lacérés.

Ce métro a beaucoup de possibilités d'évolution. Sur les trois lignes existantes, la marge de progression est intéressante. Les fréquences de pointe (une rame toutes les deux minutes et demie) peuvent être renforcées, et le trafic pourrait passer de dix mille à vingt mille voyageurs par sens et par heure, voire à vingt-cinq mille à raison d'une rame par minute. Et surtout – ce sera la prochaine étape – grâce à l'adjonction *d'une quatrième voiture aux rames actuelles.* Comme, parallèlement, la croissance démographique de l'agglomération s'est très sensiblement ralentie depuis dix ans, on imagine que les améliorations de productivité seront modulées sur une longue période.

Mais la grande affaire de la fin de la décennie sera la réalisation de la quatrième ligne, la ligne D, de Gorge-de-Loup (Lyon-Vaise) à la gare de Vénissieux-Coblod. Le tracé sera complet en 1988. L'année précédente, la plus grande partie aura été ouverte au trafic voyageurs entre Saint-Jean (Vieux Lyon) et Vénissieux.

Les travaux ont commencé à l'automne dernier. Ils ont été accélérés en raison du programme spécial « grands travaux », d'où un gain prévisible d'un an sur le calendrier prévu. Les négociations sont en cours pour le financement du chantier : *en francs 1982, la note s'élève* à 2 640 millions de francs, dont la plus grande partie – son avance le chiffre de 2 milliards – devrait être « subventionnable », avec un engagement de l'Etat de l'ordre de 800 millions de francs. Le solde sera réglé grâce à des prêts à vingt-cinq et trente ans, à taux bonifiés, garantis par la communauté urbaine de Lyon et le conseil général du Rhône. C'est le « versement-transport », fixé ici au maximum de *1,5 %* accordé aux villes de plus de cent mille habitants, qui permettra le remboursement de ces emprunts, épargnant ainsi les contribuables de l'agglomération et du département.

Techniquement, la nouvelle ligne sera enterrée à grande profondeur sur un bon tiers de son trajet (entre Vaise et Saxe-Gambetta), et les nuisances du chantier seront pratiquement nulles pour les habitants des quais du Rhône et de la Saône ainsi que pour les résidents de la « Presqu'île ». La ligne D a un tracé novateur puisque aucune ligne d'autobus n'assure aujourd'hui cette liaison, *alors que de solides études prévisionnelles* laissent pourtant penser que cette future ligne devrait être plus fréquentée que la ligne A, vedette actuelle du réseau.

Le matériel roulant reste classique, avec des rames sur pneumatiques pilotées automatiquement, mais avec la présence d'un conducteur technicien prêt à suppléer à toute défaillance. A Lyon, où l'on suit avec une particulière attention le pari lillois du « tout automatique », on reprend une vieille formule chère, paraît-il, à quelques anciens responsables de la R.A.T.P. pour qui *« tout ce qui est nouveau ne marche pas... ».*

CLAUDE RÉGENT.

PARIS
Aramis attend le feu vert

Aramis, la cabine-qui-roule-toute-seule (1), sera-t-elle le clou de l'Exposition universelle de 1989 ? Rien n'est encore joué. Tout le monde voyait, dans ce système de transport automatique fort sophistiqué, le cordon prestigieux et vital reliant à travers Paris les deux sites de l'Expo. Aramis, le mini-métro miracle, devait être l'un *de ces « chemins de la liberté » sur lesquels, selon le thème choisi* pour cette manifestation, la technique raffinée doit conduire les humains du vingt et unième siècle. Le Bureau international des expositions lui-même n'a accepté la candidature de Paris et l'éclatement de l'Expo en deux sites que parce que le dossier qu'on lui a présenté assurait qu'il y aurait une liaison spéciale entre Javel et Tolbiac, avec des stations incluses dans le domaine de l'Exposition. Et pourtant, aujourd'hui, une fois de plus, les pouvoirs publics hésitent.

DÉCIDÉMENT, Aramis a bien de la peine à s'imposer. Ce système de transport a été inventé, il y a une quinzaine d'années, par les chercheurs de la société française Automatisme et technique. La firme Matra racheta le brevet, l'améliora, puis, à deux reprises – en 1973-1974 et en 1979-1980, – testa cabines et voie sur un circuit de 1 kilomètre installé dans un coin de l'aéroport d'Orly.

La R.A.T.P. suivit de très près la seconde série d'essais, ses ingénieurs furent convaincus, et l'on ébaucha le projet de transporter Aramis sur l'ancienne voie de petite ceinture, aujourd'hui inutilisée, au sud de la capitale. Une belle occasion, car les trois arrondissements desservis (treizième, quatorzième et quinzième), ainsi que les communes situées de l'autre côté du périphérique, sont parmi les plus peuplés de Paris, ils sont mal desservis par les transports en commun et l'ex-petite *ceinture est l'une des dernières percées encore disponibles.*

Pourtant, on tergiversa, et, finalement, les plans rejoignirent le tombeau des archives. La décision d'organiser l'Expo 89 à Paris les en a fait ressortir. Aramis est une réponse élégante au problème du transport de millions de visiteurs entre les deux sites. Voici l'occasion tant attendue de montrer notre mini-métro au monde entier et de le vendre, éventuellement, à des villes étrangères.

Si le feu vert du gouvernement se fait attendre, c'est que les choses ne sont pas simples. Le nouveau métro a une tare : il n'a jamais été expérimenté en vraie grandeur. Mais n'est-ce pas le défaut de toute innovation ? On ne sait pas si les pannes seront nombreuses ou pas et quel degré de sécurité il assurera. Pour en avoir le cœur net, il faut donc installer une boucle d'essai de 1 000 mètres à l'emplacement de l'ancienne gare de Grenelle, dans le quinzième arrondissement. Une rame devrait y tourner pendant deux ans pour parcourir au moins 100 000 kilomètres. Coût de l'opération : 130 millions de francs, financés à part à peu près égale par Matra, la R.A.T.P., la région Ile-de-France et l'État. On assure, de divers côtés, qu'une convention devrait être signée très prochainement entre le ministère des transports et la R.A.T.P., autorisant cette dernière à lancer l'expérience. Les conclusions techniques en seraient connues à la fin de 1985.

Devis : 1,3 milliard

Ensuite, il s'agirait de pousser la ligne sur 8,5 kilomètres, jusqu'au site est de l'Exposition universelle, et de *construire sept cent soixante cabines.* Devis total : 1,3 milliard de francs de 1983. Plusieurs années de travaux étant nécessaires, Aramis serait prêt juste à temps pour l'ouverture.

Reste à trouver une firme française acceptant de construire les cabines. Et c'est là que les difficultés surgissent. Les véhicules Aramis tiennent à la fois du métro et de l'automobile sans être ni l'un ni l'autre. Résultat : ni les constructeurs de matériel ferroviaire ni les firmes automobiles ne veulent s'en charger. En tout cas, les sociétés pressenties demandent un engagement ferme et immédiat avant de se lancer dans des études compliquées et l'installation des chaînes de montage. Les techniciens affirment que, si l'État n'offre pas dès à présent de sérieuses garanties aux constructeurs, Aramis ne sera pas disponible pour 1989. Certains fonctionnaires rétorquent avec logique qu'on ne peut s'engager aujourd'hui sur une technique qui n'aura fait ses preuves que dans deux ans. *On tourne en rond...*

Un attelage électronique

Aramis est un mode de transport qui ne manque pourtant pas de séduction. Les véhicules sont des cabine pesant à peine plus de 2 tonnes, grandes comme une fourgonnette et offrant dix places assises. Des moteurs électriques placés directement sur les roues les entraînent à 60 km/heure.

De conducteur point. Il est remplacé par un petit cerveau électronique qui a reçu au préalable son programme de marche. Un poste placé quelque part en bordure de la voie s'assure que tout fonctionne comme prévu. Les instructions sont envoyées au véhicule par un rail latéral, par lequel lui arrive également le courant électrique. Démarrage, accélération foudroyante, freinage, arrêt, ouverture des portières, tout est programmé à l'avance, tout est automatique. Survient-il un incident, un imprévu ? Le cerveau en tient compte *illico* et réagit en conséquence.

La voie large de 1 mètre est fort simple : sur un soubassement de ballast ou de béton, on pose des traverses qui supportent deux pistes d'acier strié. C'est là-dessus que roulent silencieusement les quatre pneus de la cabine. Deux rails latéraux servent de guide et de porte-courant. Aux bifurcations, l'un des deux rails-guides s'interrompt forcément pendant quelques mètres. Pour empêcher tout déraillement, la cabine étend elle-même et au moment voulu une sorte de bras qui s'accroche au rail restant et maintient le véhicule en ligne. Puis, le passage difficile franchi, le bras se replie.

Pour former les rames, inutile d'accrocher les cabines les unes aux autres. Il suffit – si l'on peut dire – que le cerveau de la première cabine ait reçu son programme. Les autres *cabines calquent exactement leur* comportement sur celui du chef de file et exécutent les mêmes mouvements, comme des chenilles processionnaires. Pour éviter que les véhicules ne se touchent ou même ne se heurtent, chacun est équipé d'un appareil à ultrasons qui « palpe » la cabine qui précède et mesure la distance à laquelle elle se trouve. Le cerveau électronique fait en sorte que cet intervalle ne descende jamais à moins de quinze centimètres. Inversement, il commande une accélération si la distance s'agrandit. Ainsi, est réalisé un attelage électronique invisible mais, paraît-il, aussi fiable qu'un solide crochet assorti de tampons.

La précision du système est telle qu'une cabine roulant à bonne vitesse au milieu d'un rame peut, si elle en reçoit l'ordre, quitter la file et prendre une bifurcation. Les véhicules venant derrière ne bronchent pas, continuent tout droit et serrent automatiquement les rangs. Les rames pourraient donc être composées de cabines faisant un bout de chemin ensemble, puis se séparant au gré des embranchements pour se diriger vers des terminus différents. Et cela sans arrêt ni changement. Pour les voyageurs, finies les correspondances et les attentes.

Pour ses exploitants, Aramis offre bien des avantages. Léger, d'encombrement modeste, tournant serré, il peut se faufiler dans le tissu urbain ou disparaître sous terre dans des tunnels aux dimensions réduites. A titre de comparaison, les deux voies du système Aramis avec leur passerelle d'évacuation centrale occupent une largeur de 4,50 mètres, contre 7,50 mètres pour le métro parisien. La hauteur exigée est de 2,50 mètres, alors que les tunnels classiques font 4 mètres. Aramis grimpe des rampes de 8 %, au lieu de 5 %, et tourne avec un rayon de courbure de 25 mètres là où il faut 40 mètres au métro.

L'infrastructure des voies – qui représentent 60 % du coût d'un métro ou d'un chemin de fer classique – est donc réduite au minimum. Aramis consomme moins de courant que le métro pour le même nombre de voyageurs. Il est surtout beaucoup plus souple et, grâce à son automatisme, exige moins de personnel. Au total, il est donc moins coûteux en investissement et en fonctionnement.

L'Expo, et après ?

Aramis a évidemment des défauts, réels ou supposés. Outre les incertitudes concernant sa fiabilité et sa sécurité, on lui reproche sa capacité insuffisante : dix-sept mille voyageurs à l'heure au grand maximum, alors que le métro classique peut en charrier trente mille dans le même temps. La R.A.T.P. assure que, avec l'aide des navettes de bateaux-mouches prévues sur la Seine et les lignes du R.E.R. et du métro reliant déjà les deux sites, ce serait suffisant *pour couvrir les besoins de l'Expo.*

D'ailleurs, Matra et les transports parisiens voient bien au-delà de 1989. Ils proposent de pousser ultérieurement, à partir de l'épine dorsale primitive, des antennes Aramis dans plusieurs directions. Partant de la station Masséna (treizième arrondissement), une boucle de 6 kilomètres franchirait la Seine, irait toucher les gares de Lyon et d'Austerlitz pour descendre vers la porte de Choisy. D'autres bretelles, d'une longueur totale de 5 kilomètres, pourraient desservir le Parc des expositions de la porte de Versailles, la place d'Italie et même les banlieues sud de Montrouge et de Bagneux. Voies, stations nouvelles et matériel roulant coûteraient un supplément évalué, en francs de 1983, à plus de 1,8 milliard.

D'autres projets sont conditionnés par la décision concernant l'Expo. Notamment celui de la municipalité de Montpellier, qui est tentée par Aramis et lui a déjà donné un oui de principe. Il s'agit de relier la ville satellite de La Paillade au centre de la cité par une ligne de 10 kilomètres jalonnée d'une dizaines de stations et utilisée par une centaine de cabines. La S.N.C.F., de son côté, songe au métro Aramis pour relier, sur 1 200 mètres dans Paris, la place Pereire au Pont-Cardinet. Ce tronçon de ligne de banlieue sera en effet déclassé si la liaison ferrée Ermont-Invalides se réalise. D'autres villes d'Europe, du continent américain et même du Moyen-Orient pourraient, elles aussi, être séduites par Aramis.

On assure chez Matra que ces clients potentiels ne peuvent être « attaqués » que si, au préalable, le mini-métro a fait ses preuves sur la ligne expérimentale du quinzième arrondissement. Tout paraît donc suspendu à la décision du gouvernement.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Aramis : agencement en rames automatisées de modules indépendants en station.

TRANSPORT : DEUX ATOUTS POUR LA RÉGION

La recherche, une ambition nouvelle

Il n'est guère surprenant qu'une région qui fabrique plus de 50 % du matériel roulant français affiche quelque ambition dans l'industrie du transport. C'est le cas du Nord-Pas-de-Calais. Ambition d'autant plus fortement réaffirmée qu'elle est indispensable à cette « nouvelle industrialisation » qui est déjà le leitmotiv dans la préparation régionale du IXe Plan. Au moment où s'inscrit, dans le panorama économique, le déclin des activités traditionnelles — sidérurgie, charbon, textile — il importe d'explorer de nouveaux champs d'action...

LA construction de matériel roulant est, notamment dans le Valenciennois où sont installées trois grandes firmes occupant près de six mille personnes (douze mille au total dans la région), une activité ancienne, mais elle s'est singulièrement rajeunie grâce à une technologie sans cesse affinée. Le métro de Lille en est une illustration frappante. Et elle vient heureusement donner une nouvelle vigueur à une industrie régionale qui a connu, il n'y a guère, des avatars assez inquiétants. « *Cette industrie peut et doit être la carte de visite de notre savoir-faire régional (...)* », affirme M. Jean-Paul Hellecou, directeur des transports de la région Nord-Pas-de-Calais.

Il n'est pas douteux que tenant les deux maillons de la chaîne, l'innovation fondée sur la recherche et la fabrication de matériel, le Nord dispose d'atouts de première valeur. Il entend les valoriser très vite. M. Noël Josèphe, président de la région Nord-Pas-de-Calais, a mené une action très efficace dans ce sens. C'est ainsi qu'un comité interministériel d'aménagement du territoire, en décembre 1982, a donné son accord à la création du Groupement régional pour la recherche dans les transports (G.R.R.T.), organisme à « vocation nationale » qui contribuera notamment au développement de tout système automatisé de transport. Il prendra la forme juridique d'un groupement d'intérêt public, tel que prévu par la loi d'orientation et de programme pour la recherche de juillet 1982.

La convention marquant la naissance de ce Groupement, que préside M. Noël Josèphe lui-même pour bien souligner l'engagement de la région, a été signée le 23 février dernier. Parmi les parties prenantes, outre la région, on trouve : les universités de Lille et de Valenciennes, l'Institut de recherches de transports (I.R.T.), l'Etablissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Lille-Est (EPALE). Mais il apparaît clairement que, pour une réussite complète, le Groupement doit s'ouvrir le plus largement possible aux industries concernées, ce qui permettra d'intensifier la recherche appliquée. On s'achemine donc vers la collaboration la plus étroite entre les pouvoirs publics, les universités et les industries, ce qui est souhaité par beaucoup depuis longtemps.

Un jalon du renouveau industriel

Le Groupement régional pour la recherche dans les transports dispose déjà d'un terrain de cinq hectares à Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise, sur lequel va être construit un bâtiment d'une valeur de 5,5 millions de francs ; le budget d'équipement et de fonctionnement est de l'ordre de 12 millions de francs pour les trois premières années : dès 1984, vingt personnes seront employées. Un comité scientifique est créé dans le Groupement, dont la présidence est assurée par M. Robert Gabillard, chercheur de l'université de Lille-I, le père du système automatique employé pour la première fois au monde sur le métro lillois. Les recherches dans ce sens vont se poursuivre activement, et c'est pourquoi d'ailleurs l'Institut de recherches sur les transports crée à Lille, à partir du service du métro, un Centre de recherches et d'évolution des systèmes de transport automatisé (CRESTA).

Les initiatives se multiplient donc et on n'aurait garde d'oublier la décision prise par la S.N.C.F. de transférer dans le Valenciennois son laboratoire de matériel qui emploie environ cent cinquante personnes hautement qualifiées. « *Ainsi*, affirme M. Josèphe, *le Nord dispose d'une véritable filière recherche-développement partant de travaux type C.N.R.S. dans les laboratoires lillois, qui pourront être testés ensuite tant à Douai que dans le Valenciennois, à partir notamment de moyens d'essais S.N.C.F.* »

Cette opération complexe, dit-on encore dans les milieux régionaux, est comme une fusée à trois étages : le laboratoire d'abord, les essais et la fabrication ensuite. Et il restera à lancer une société mixte de promotion et de commercialisation du matériel de transport français à l'étranger. Car on n'échappe pas aux nécessités du moment. Le métro de Lille, réalisé par Matra, sera déjà un test. Sera-t-il vendu à l'étranger ? C'est possible, sinon probable. Il intéresse déjà des villes comme Los Angeles par exemple. En tout cas, à la Communauté urbaine de Lille, le président M. Arthur Notebart fait volontiers état des royalties que rapportera le métro. Ce sera le début d'une très vaste entreprise, qui pourrait être l'un des jalons du renouveau industriel du Nord-Pas-de-Calais.

Le réseau, une organisation exemplaire

Le schéma de transport lancé par le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais en 1977 a été une réussite. On en mesure aujourd'hui les résultats. M. Hector Viron, sénateur (P.C.), adjoint au maire de Lille, rapporteur de la commission des transports, fait ici le point sur cette opération et souligne que la même logique a présidé à la réalisation du métro.

« POUVEZ-VOUS nous préciser dans quelles conditions le schéma régional de transport a été réalisé ? Quels en sont les résultats aujourd'hui ?

— Voici deux ans, les derniers axes du schéma de transport étaient réorganisés, conformément à la décision unanime du conseil régional Nord-Pas-de-Calais prise en 1977. Ce schéma des transports était ambitieux; il augmentait à terme l'offre ferroviaire de 20 % environ par diverses mesures : accroissement du nombre de relations aux heures de forte demande, alternance de trains à arrêts fréquents et de trains semi-directs.

» 80 % des places offertes aujourd'hui le sont dans soixante-cinq rames inox de trois voitures portant le label « Nord-Pas-de-Calais », achetées par la région et que la S.N.C.F. rembourse sur quinze années. Des travaux ont été réalisés sur les installations fixes, augmentant le débit de certaines lignes. De 1978 à 1982, le montant total des investissements a été de l'ordre de 234 millions de francs.

» Le trafic actuel, en augmentation depuis 1978, se situe cette année encore au-delà des prévisions élaborées par la région, l'Etat et la SNCF. Avec un peu plus de 544 millions de voyageurs/km, il représente un accroissement de plus de 12 % du trafic de 1978 et à lui seul environ 10 % du trafic omnibus de la S.N.C.F. en France, y compris la région parisienne. La croissance la plus forte se situe sur l'axe Lille — Béthune — Saint-Pol avec 40 %. Le trafic lié aux déplacements domicile — travail ou domicile — école représente plus de 60 % du trafic total de l'année 1982. Les seuls déplacements domicile — travail sont en augmentation de près de 30 % par rapport à 1978.

— Ce succès entraîne-t-il d'autres développements ?

— Bien sûr, car le schéma doit être vivant. Si cette étape fondamentale a permis de modifier le comportement d'anciens automobilistes convertis aux transport en commun, il convient maintenant de tenir compte des lacunes qui subsistent et de celles qui ont pu se créer.

» Dès le 29 mai prochain, vingt et un trains supplémentaires seront créés, organisant ainsi les dessertes de Lille — Roubaix — Tourcoing et de Lille — Baisieux et permettant sur les autres itinéraires de disposer de trains plus attractifs dans la plage horaire 15 h 30 — 16 h 30, les pointes de soirée et de matinée.

» Le développement important de la clientèle sur certains axes entraîne des surcharges en heures de pointe qu'il y a lieu de soulager pour maintenir la qualité du service. Le conseil régional a commandé six rames de cinq voitures à deux niveaux, dont la première circulera dès la fin de cette année. Les études de la réouverture de la ligne ferroviaire Lens — Don et l'électrification de la ligne Don — Béthune vont débuter. Par ailleurs, un programme d'investissements conjoint S.N.C.F. — région Nord-Pas-de-Calais est lancé.

— L'organisation des transports collectifs semble intéresser pour l'essentiel les lignes de la S.N.C.F. Qu'en est-il pour les autres réseaux, ceux des autobus par exemple ?

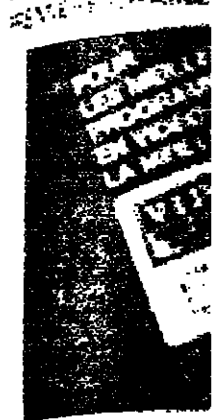
— Le schéma régional n'est en fait que le maillon central de la chaîne des transports. On estime entre trente-cinq mille et quarante-cinq mille personnes la clientèle se déplaçant en train un jour de semaine sur un réseau Nord-Pas-de-Calais. Mais six mille personnes seulement utilisent un transport en commun pour se rendre de la gare à leur domicile ou leur lieu de travail. Dans certaines gares, où le rabattement par voiture particulière est inévitable, il convient d'offrir aux voyageurs de meilleures possibilités de stationnement. C'est ainsi qu'une première tranche de travaux dans quatorze gares a été prévue.

» Pour les gares situées dans les agglomérations où existe un réseau urbain ou inter-urbain, une politique de complémentarité train-bus va être menée par la région. Une expérience est déjà en cours sur l'axe Béthune-Lille : il s'agit d'offrir aux voyageurs disposant déjà d'un abonnement hebdomadaire S.N.C.F. un tarif unique attractif pour le parcours urbain supplémentaire entre la gare, le domicile ou le lieu de travail.

— La première ligne du métro de Lille va être ouverte. Pensez-vous que ce métro s'insère logiquement dans le schéma régional des transports ?

— En aucun cas le schéma régional des transports et le métro ne sauraient être mis en opposition. Ces deux modes de transport font partie de la même chaîne et sont des maillons complémentaires.

» Le schéma veut réduire les distances interurbaines ; le métro, lui, réduit les distances urbaines. Le réseau ferré permet et engendre même l'installation et le développement de toutes sortes d'activités économiques dès que le niveau du service offert permet des déplacements et des échanges rapides et économiques. Le réseau de métro procède de cette même philosophie. C'est la même logique au service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. C'est dans le cadre de complémentarités et par les échanges nouveaux engendrés — la station-gare de Lille en est un très bon exemple — que le schéma régional de transport et le métro vont permettre à toute une région de bénéficier de moyens de transport modernes, associant étroitement déplacements urbains et interurbains. »

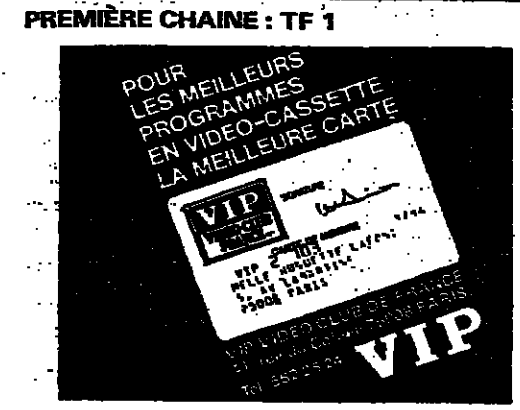


France / service

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 Droit de réponse.
Émission de Michel Polac.
Les bras m'en tombent (les accidents du travail).
22 h 50 Etoiles et toiles : Alain Resnais.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Sports : Hockey sur glace.
U.R.S.S.-Tchécoslovaquie.
21 h Variétés : Eurovision de la chanson.
Grand Prix, en direct de Munich.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Tous ensemble : Saint-John Perse.
Une émission de D. Gélin, réal. J. Tréfouel.
Sur les traces d'un poète-diplomate auteur d'« Amers », d'« Anabase » : de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, où Saint-John Perse est né, à Bordeaux, où il a fait ses études. Témoignages, lectures de poèmes par Daniel Gélin et Laurent Terzieff.
21 h 40 Série : Jackie et Sara.
21 h 55 Journal.
22 h 13 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 15 Musiclub.
Autour du « Concerto d'Aranjuez », de Rodrigo.

FRANCE-CULTURE

10 h 45, Démarches avec... Y. Moulier et M.-H. Devillers.
11 h 2, Sans la nommer.
12 h 5, Le pont des arts.
20 h, Poésie ininterrompue par dix poètes contemporains.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNÉE CHOPIN
20 h 30, Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : « Bruits de fête » de Lizst, « Concerto pour piano et orchestre, » de Chopin, « Symphonie n° 4 » de G. Onslow, par l'Orchestre national de France, dir. H. Soudant, J.Ogdon, piano.
23 h, Aspects de la virtuosité : les grands pianistes du début du siècle.

Dimanche 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Psychose à Beyrouth. Nicaragua : les preuves. La télévision irakienne. Avec Yvon Gattaz, président du C.N.P.F.
20 h Journal.
20 h 35 Film : 747 en péril.
Film américain de J. Smight (1974), avec C. Heston, K. Black, G. Swanson, G. Kennedy, D. Andrews.
Un film-catastrophe comme on en a trop vus ; mais il y a les acteurs.
22 h 15 Documentaire : Vivre un cauchemar.
Ravensbrück, le témoignage de Georgia T., un film de M. Offenberg, sur une musique de Schoenberg.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 10 Dimanche magazine.
19 h 5 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
21 h 40 Documentaire : Les heures chaudes de Montparnasse.
A la recherche de Guillaume Apollinaire, de J.-M. Drot et M. Lagneau.
Jean-Marie Drot a sorti de ses propres archives les images qu'il avait tournées en noir et blanc en 1957. Témoignages des amis d'Apollinaire, Mac Orlan, André Salmon, Marc Chagall... qu'il a coupés, remontés en une nouvelle version couleur, une ballade-guirlande autour du Mal Aimé.
22 h 30 Concert magazine.
(En liaison avec France Musique), l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallish, interprète la « Symphonie n° 2 » de Schumann.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h Série : Merci Bernard.
20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin, en direct de Lyon.
Stendhal entre la droite et la gauche, avec R. Andrieu.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
« L'art du verre et du feu », de M. Perrotta; « Réalités rares », de B. Delbonnel.
22 h 5 Journal
22 h 30 Cinéma de minuit : les Misérables (3e partie).
Film français de R. Bernard (1933), avec H. Baur, C. Vanel, J. Servais, J. Gael, O. Demazis, E. Genevois (N. Rediffusion).
Admirables scènes d'épopée, grandes scènes célèbres du roman (jeunesse révoltée, mort de Gavroche, fuite à travers les égouts de Paris). C'est l'apothéose de ce grand film.
23 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 55 Prélude à la nuit.
Chorale interuniversitaire de Varsovie.

FRANCE-CULTURE

19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : André Zanzotto.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Individuum collectivus.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à la salle Pleyel le 16 mars 1983) : « Pour mémoire », de J. Lenot ; « Prélude à l'après-midi d'un faune », de Debussy ; « Concerto pour piano et orchestre », de Brahms, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, Cl. Arrau, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : concert donné au Théâtre des Champs-Elysées le 23 novembre 1982 ; en simultané avec A 2, « Symphonie n° 2 », de R. Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. W. Sawallisch ; 23 h 15, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots, de F. Xenakis.

(Pour les programmes complets, voir le Monde *daté 17-18 avril.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 23 AVRIL

– *M. Mario Soares,* secrétaire général du parti socialiste portugais, participe en direct de Lisbonne au journal de 20 heures, sur Antenne 2.

DIMANCHE 24 AVRIL

– *M. Roland Carraz,* secrétaire d'Etat au tourisme, est reçu au journal de 12 heures de France-Inter.

– *Mme Jeannette Thorez-Vermeersch,* veuve de l'ancien secrétaire général du parti communiste français, est l'invitée de l'émission « Le Grand Jury R.T.L.- *le Monde* » sur R.T.L. à 18 h 15.

– *M. Pierre Bérégovoy,* ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, répond aux questions des journalistes du « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 heures.

VIE QUOTIDIENNE

LES CARNETS DE CHANGE SERONT VENDUS AU PRIX DE 30 F

Les carnets de change, prévus dans le cadre du dispositif de renforcement du contrôle des changes annoncé le 25 mars dernier, seront vendus au prix de 30 F l'un.

Disponibles à partir du 2 mai 1983, ces carnets de change pourront être obtenus auprès des banques et des bureaux de poste à raison d'un seul carnet par personne. Une liste des personnes auxquelles aura été délivré un carnet de change sera adressée, chaque mois, à la direction générale des douanes et des droits indirects par les intermédiaires agréés (banques et bureaux de poste).

Les allocations touristiques ou les allocations pour voyages d'affaires devront être mentionnées sur ces carnets de change. Les achats de devises effectués pour des voyages touristiques entre le 29 mars dernier et le 1er mai 1983 devront être reportés sur le carnet de change des bénéficiaires au plus tard le 1er juin 1983.

Les allocations destinées à des enfants mineurs peuvent être inscrites sur le carnet d'un de leurs parents sur présentation du livret de famille.

[Lors de sa dernière utilisation en France (entre janvier 1969 et août 1970), le prix du carnet de change avait été fixé à 5 F. De couleur orange et comportant trois volets, il avait fait l'objet d'un premier tirage à six millions d'exemplaires.

On peut comprendre que, pour des raisons techniques, les pouvoirs publics aient mis plus d'un mois pour publier ce nouveau carnet. Il est anormal, en revanche, que le ministère de l'Économie et la Banque de France n'aient toujours pas installé un service de renseignements fiable, habilité à résoudre les innombrables cas exceptionnels que le contrôle des changes ignore.]

MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable du temps en France entre le samedi 23 avril à 0 heure et le dimanche 24 avril à minuit.

La dépression persistant au voisinage de l'Irlande continue à diriger sur le pays un flux de sud-ouest instable dans lequel circule des limites frontales.

Dimanche, l'une d'elles concernera encore le matin les régions s'étendant de la Corse aux Alpes et à la Franche-Comté, y provoquant des pluies orageuses localement fortes. On observera également quelques averses de la Champagne à l'Alsace. Puis, cette perturbation s'évacuera vers l'est. Des averses se produiront encore en Corse, ainsi que près des frontières du Nord et du Nord-Est l'après-midi.

Par ailleurs, une autre zone nuageuse et pluvieuse intéressera le matin les régions proches de l'Atlantique, gagnant dans la journée le Cotentin, tous les pays de Loire et le Sud-Ouest. Les nuages s'étendant à l'avant, des pluies couvriront alors la moitié Ouest. En soirée, pourront se déclencher des pluies orageuses du Bassin parisien au Massif Central et aux Pyrénées orientales.

Entre ces deux zones perturbées, la matinée sera brumeuse avec des nuages bas et des brouillards locaux. Puis les éclaircies et les passages nuageux alterneront.

Les températures minimales seront de 9 à 11 degrés sur les régions méditerranéennes, 5 à 8 degrés ailleurs. Les maximales seront de 16 à 19 degrés dans les régions méridionales, 15 à 17 degrés dans le Nord-Est, 12 à 14 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était à Paris, le 23 avril, à 8 heures, de 1 004,9 millibars, soit 753,7 millimètres de mercure.

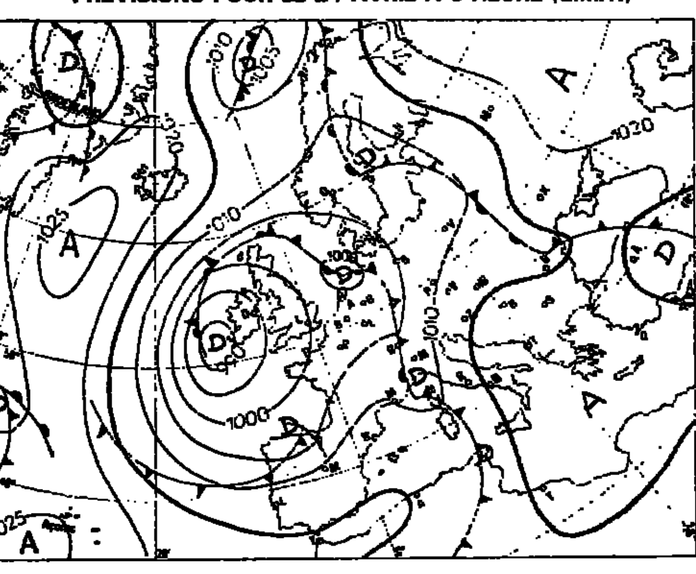
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 avril ; le second le minimum de la nuit du 22 au 23 avril) :

Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 20 et 9 ; Bourges, 18 et 8 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 17 et 7 ; Cherbourg, 15 et 6 ; Clermont-Ferrand, 21 et 8 ; Dijon, 18 et 7 ; Grenoble, 18 et 7 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille-Marignane, 19 et 13 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 17 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 16 et 7 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 18 et 9 ; Toulouse, 17 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 12 degrés ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 15 et 6 ; Bonn, 18 et 7 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Le Caire, 20 et 15 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 13 et 7 ; Dakar, 24 et 20 ; Djerba, 22 et 13 ; Genève, 17 et 5 ; Jérusalem, 17 et 8 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 15 et 6 ; Luxembourg, 16 et 7 ; Madrid, 15 et 5 ; Moscou, 14 et 10 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 17 et 9 ; Palma-de-Majorque, 19 et 8 ; Rome, 19 et 8 ; Stockholm, 9 et 6 ; Tozeur, 25 et 16 ; Tunis, 23 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



BREF

LE RAPPORT DUBEDOUT SUR LES QUARTIERS DIFFICILES. – Le rapport de la commission présidée par M. Hubert Dubedout, député socialiste de l'Isère et ancien maire de Grenoble, sur le « Développement social des quartiers » vient d'être publié par la Documentation française sous le titre *Ensemble, refaire la ville.*

★ **En vente au prix de 35 F : 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Tél. : 261-50-10.**

« PLUME VERTE », NOUVEAU SERVICE DE LA MAIRIE DE PARIS. – Les Parisiens amateurs de jardinage en pots vont pouvoir demander conseil aux jardiniers de la Ville de Paris pour mieux fleurir leurs fenêtres, balcons et terrasses ou tout simplement leurs appartements.

★ **« Plume verte » : BP n° 32-16, 75761 Paris cedex 16.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3434

HORIZONTALEMENT

I. On ne peut lui dénier un certain cran, bien que tirant souvent au flanc dans l'armée. Marquent la supériorité du singe sur l'homme. – II. Niche pour saint-bernard. Peut être interne dans un hôpital. Chargé de mission qui, inversé, en révèle un autre. – III. Commence une identité ou en traduit une autre. Une telle réparation peut se faire par le fil. Bâton des divinités pastorales. – IV. On le porte sans effort, sauf quand il est grand. Une seule a suffi pour faire un ménage. Est parfois élevée dans des serres. – V. Bien qu'épris de liberté, on le voit souvent au violon. L'inéluctable destin des girouettes. – VI. Excessivement fatiguées. Organisateur des embarquements pour Cythère. Ferment. – VII. Stratégie chirurgicale ou militaire. – VIII. Agent progressiste. Nudiste invertébré. Apportée par les grains du ciel au bénéfice de ceux de la terre. – IX. Source de ravitaillement en boisson chaude. Proie d'estampeur au pays des estampes. Forme d'avoir. – X. Monogramme pour un Seigneur. César se glorifiait de cette ascendance. Perdent contenance quand on les étreint. – XI. Personnel. Bouffait beaucoup, mais conservait la taille fine. Hélios à Héliopolis. – XII. Il faut être deux pour en faire une. Hautement noble ou bassement vaniteuse. Qui cesse de l'être ne l'a jamais été. – XIII. Scène de la danse du feu. Symboles d'un régime carcéral rigoureux ou d'une délivrance laborieuse. Pape ou empereur. – XIV. Avec lui, il ne faut pas s'attendre à la grosse galette. L'hôpital des ailes brisées. – XV. Personnel. Vedette de garden-party. Peut se dire de la braise laissée par le feu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II						■						■			
III			■		■					■					
IV				■					■						■
V								■							
VI						■	■					■			
VII														■	
VIII		■		■				■				■			
IX	■						■				■				■
X				■					■						
XI			■										■		
XII						■						■			
XIII					■					■	■				
XIV								■							
XV			■				■								■

VERTICALEMENT

1. Selon le cas, celui qui se la met la boucle ou n'a pu boucler. Son point est particulièrement fréquent dans les ronds-points. – 2. Porte le chapeau ou enfile une veste. Certains y aspirent, d'autres y soufflent. – 3. Château d'eau marseillais. Repas pour bec fin. Ses feux se sont éteints depuis longtemps. – 4. Gouvernail des vedettes de la police. Affirme toujours sa présence malgré une affirmation royale. Une adresse est nécessaire pour la retourner. – 5. Personnel. On ne saurait lui dénier des qualités de femme d'intérieur. A suivi Henri en 1589. – 6. Même important, il vaut moins que la façon dont il est fait. Vieil agent d'une politique de non-engagement. Superwoman. – 7. Ruban toujours, lacets parfois. La tête à couper. Rôtisserie où l'on déguste. – 8. Ravie. Interjection. Thème d'un esprit conformiste. – 9. A toujours été long chez Cléopâtre. On la suit en marchant ou en s'arrêtant. Cavalier parmi des charges gauloises. – 10. Partie du théâtre où l'on peut toujours dormir debout dans le cas de spectacle soporifique. Rêve d'alchimiste. – 11. Faire preuve d'un masque d'attention. Article. Court fragment de la Grande Muraille. – 12. Chevalière dans les valises diplomatiques de Louis XV. Saint Martin en possède un. Incident de parcours à Roland-Garros. – 13. Poulet parmi les faisans. Tient lieu de vente. – 14. Solidement assujetties ou de constitution fragile. Fait en sorte que le temps travaille pour lui. – 15. Un des passagers de la première croisière organisée. Délivré à la faveur d'une libération. Qui ne saurait se plaindre d'un manque d'affection.

Solution du problème n° 3433

Horizontalement

I. Indolence. – II. Nuisibles. – III. Cerise. Lu. – IV. Réer. Niés. – V. Civils. – VI. Dits. Ta. – VII. Uni. Etain. – VIII. Levage. No. – IX. Ise. Asa. – X. Sûr. Non. – XI. Eu. Tenace.

Verticalement

1. Incrédulité. – 2. Nuée. Inès. – 3. Directives. – 4. Osiris. Ut. – 5. Lis. Egaré. – 6. Ebénistes. – 7. NL. Il. Ana. – 8. Célestin. Oc. – 9. Esus. Anonne.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

– Edouard et Geneviève THOMASSIAN ont la joie d'annoncer la naissance de leur deuxième petit-fils

Varoujan,

né le 6 mars 1983 au foyer de Jean-Pierre et Véronique, née Ferratto.

Partagent cette joie, les oncles, tante et cousin du nouveau-né.

François, Tigrane, Ani et Raffi et bien d'autres aussi.

« Mort, où est ta victoire ? ».

Décès

– M. et Mme Michel Bloit,
M. et Mme Claude Bloch,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur père.

Robert BLOCH,
président d'honneur
de Porcelaine de Paris,

survenu le 22 avril 1983, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 avril 1983.

On se réunira au cimetière du Montparnasse, à la 30e division, rue Emile-Richard, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, avenue Céline,
92200 Neuilly.
15 *bis*, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

– M. Jean Maheu, président du Centre Georges-Pompidou,
M. Dominique Bozo, directeur du Musée national d'art moderne,
Et la Conservation du Musée,
M. Massat, président de l'Association des Amis d'Antoine Pevsner,
Ainsi que tous ses amis,
M. Edouard Balladur, président,
Et les membres de l'Association des Amis du Centre Georges-Pompidou,
Mme Eric Boissonnas, présidente,
Et les membres de l'Association des Amis du Musée d'art moderne,
ont la douleur de faire part du décès de

Virginie PEVSNER,

veuve du sculpteur, survenu, le vendredi 22 avril, à son domicile, 3, rue Viète, Paris-17e.

Un cérémonie aura lieu à la chapelle orthodoxe et au cimetière, rue Léo-Lagrange, à Sainte-Geneviève-des-Bois (91700), le mardi 26 avril, à 9 heures.

– M. Jean Lepetit,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme René Delahousse,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Colomb,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Vincent,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Vincent,
leurs enfants et petites-filles,
M. et Mme Pierre Vincent,
leurs enfants et petit-fils,
Le docteur et Mme Philippe Delahousse, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Vincent
et leurs enfants,
Les familles Lemoine, Lagron, Auquier, Dubost,
M. et Mme Orlando Carciofo,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Léon VINCENT,
ingénieur du génie maritime (C.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

pieusement décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 17 avril 1983, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Gournay-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), a été célébré le mercredi 20 avril, en l'église de Gournay-sur-Marne, sa paroisse.

1, rue E.-Pécheux,
93460 Gournay-sur-Marne.

– M. et Mme Jean-Pierre Weisselberg.
Le docteur
et Mme Claude Weisselberg, ses enfants,
Stéphane, Gilles, Jérôme, Elise,
ses petits-enfants.
La famille et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Matti WEISSELBERG,

le 22 avril 1983, à Paris.

Les obsèques auront lieu le lundi 25 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 h 15.

78, route nationale,
60610 La Croix-Saint-Ouen.
13, avenue Faidherbe,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.

Remerciements

– Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées lors de la disparition du

président Achille PERETTI,

sa famille prie tous ceux qui se sont associés à son grand deuil de vouloir bien l'excuser de ne pouvoir leur répondre individuellement et de trouver ici l'expression de ses sentiments de reconnaissance émue.

– La municipalité,
Le conseil municipal,
Le personnel de la ville de Neuilly-sur-Seine,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à l'hommage rendu au

président Achille PERETTI

lors de ses obsèques célébrées le lundi 18 avril 1983.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire de la mort de

Jacques RUEFF,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 23 avril :

UNE LOI

● Autorisant le gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution diverses mesures financières.

UN DÉCRET

● Modifiant l'accord relatif au transport aérien entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Canada.

Economie

Le chômage a légèrement diminué en mars dans la Communauté européenne

Selon les statistiques de la C.E.E. publiées le 22 avril à Bruxelles, le chômage dans la Communauté européenne a diminué de 2,2 % en mars, en nombre d'inscrits, par rapport à février dernier. Les chômeurs sont au nombre de 12,1 millions et représentent globalement 10,9 % de la population active. Les réductions les plus importantes ont été constatées au Luxembourg (– 8,7 %), en R.F.A. (– 5,9 %) et au Danemark (– 5,9 %) tandis que le chômage a continué de progresser en Italie (+ 0,2 %) et en Irlande (+ 0,6 %).

A fin mars, les demandeurs d'emploi représentaient 15,2 % de la population active en Irlande, 14,3 % aux Pays-Bas, 13,8 % en Belgique, 12,3 % au Royaume-Uni, 12,2 % en Italie, 10,2 % au Danemark, 9 % en R.F.A., 8,9 % en France et 1,4 % au Luxembourg.

Fiscalité

● **T.V.A. à 33 %** (au lieu de 18,66 %) pour les caméras vidéo, les moniteurs (récepteurs d'images sans tunner) et les accessoires vidéo. Cette mesure entre en application le 1er mai. Comme pour les magnétoscopes, la plus grande partie de la production est importée. Une nouvelle mesure de frein à la consommation audiovisuelle, au moment où le gouvernement propose de *« promouvoir la culture par le développement des industries de communication »*.

● **Poursuite de la grève à l'usine British Leyland de Cowley.** – Les cinq mille ouvriers de l'usine British Leyland, à Cowley, près d'Oxford, ont voté vendredi 22 avril pour la poursuite d'une grève qui dure déjà depuis quatre semaines et qui a coûté plus de 80 millions de livres (environ 880 millions de francs) à la société nationale britannique. Les ouvriers refusent la suppression des trois minutes dont ils bénéficiaient chaque matin et chaque soir pour se préparer au travail et se laver en fin de journée. – *(Corresp.)*

Droit syndical

LA FÉDÉRATION TEXTILE C.G.T. S'EST RÉUNIE DANS LES LOCAUX DE LA LAINIÈRE DE ROUBAIX

(De notre correspondant.)

Lille. – Le bureau national de la fédération textile C.G.T. s'est réuni le 20 avril à Roubaix. Une première et un symbole : cette réunion s'est, en effet, déroulée dans les locaux d'un des grands groupes textiles de France, la Lainière. *« Le temps de la timidité syndicale est révolu »*, a déclaré M. Christian Larose, secrétaire général de la fédération, tout en se félicitant de ce premier pas franchi dans l'application des lois Auroux. M. Larose a toutefois regretté que la direction n'ait pas accepté que les membres du bureau national puissent visiter l'entreprise.

Au cours d'une conférence de presse organisée à la suite de cette réunion, M. Larose s'est inquiété de la perte du pouvoir d'achat subie depuis deux ans par les salariés du textile craignant qu'elle ne s'accentue en 1983, tout en reconnaissant les effets positifs du plan textile qui a permis de limiter les suppressions d'emplois et de relancer les investissements. – J.-R. L.

LE RACHAT DE LA BANQUE SLAVENBURG

Une opération « un peu chère »

En rachetant la banque néerlandaise Slavenburg, le Crédit lyonnais *« a fait une affaire »* et *« n'a pas été trompé »*, a affirmé, vendredi soir 22 avril, à FR 3, M. Jean Deflassieux, son président, mis en cause, à propos de ce rachat, par une journaliste de *Libération*. Il a reconnu, toutefois, que l'opération (1,6 milliard de francs) était *« un peu chère »*.

En fait, c'est tout le problème de l'implantation d'une banque à l'extérieur de ses frontières qui était posé. En 1980, désireux de s'installer aux Pays-Bas, où la Banque de Paris l'avait précédé un siècle auparavant puis, ces dernières années, la B.N.P. avec succès, la Société générale et Indo-Suez, le Crédit lyonnais, prisonnier de son alliance avec son partenaire allemand Commerzbank, qui le représentait là-bas, avait voulu frapper un grand coup et pénétrer en force aux Pays-Bas en rachetant la sixième banque du pays et ses cent guichets, avec tout le courant d'affaires à en attendre. Bien joué, avaient reconnu les concurrents, bien que la situation de la Slavenburg ait été jugée médiocre à l'époque, avec une réputation très mitigée. Au reste, le Crédit lyonnais, qui avait payé 500 millions de francs le contrôle de la banque, comptait consacrer 500 autres millions à la « réparer ». Hélas ! non seulement l'« audit » financier effectué au préalable se révéla inexact, mais plusieurs dirigeants néerlandais de la banque furent inculpés pour fraude et dissimulation d'argent « noir » pour le compte de clients « douteux », avec descentes de police à la clé. Du coup, le Crédit lyonnais a dû ajouter une « rallonge » de 600 millions de francs, dont 200 à 300 millions de francs sous forme d'avance avec clause de « retour à meilleure fortune », donc, éventuellement récupérable.

Critiqué pour être resté discret sur cette affaire ces dernières semaines, notamment vis-à-vis des journalistes de FR 3, M. Deflassieux a répliqué qu'il était en pleine négociation avec la Banque nationale des Pays-Bas. Cette négociation venait de s'achever le jour même, la Banque nationale, qui, selon certaines sources, aurait quelques responsabilités dans cette affaire, accordant, selon un communiqué diffusé à Rotterdam, *« un important soutien en liquidités pour une longue période »* à la Slavenburg, qui change de nom pour devenir : Crédit lyonnais Bank Nederland N.V.

C'est donc l'épilogue d'une affaire coûteuse, certes, qui a fait ricaner les confrères, français ou étrangers, mais pas trop, car nul n'est à l'abri de ce genre de mauvaise surprise : en ce cas, le vrai péché mortel pour une banque serait de ne pas payer la facture...

Une seule question toutefois : pourquoi M. Deflassieux, venu, à juste titre, défendre le directeur financier de la Slavenburg, mis sur le gril sans pouvoir trop bien se défendre, a-t-il été flanqué de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement ? Le socialisme serait-il menacé parce qu'une banque nationalisée a eu un « accident » dans une affaire engagée sous le règne du P.-D.G. précédent, M. Claude Pierre-Brossolette, giscardien notoire, et que M. Deflassieux, directeur général du département international à l'époque, n'a pas désavoué ?

FRANÇOIS RENARD.

LES PRIX EN MARS : + 0,2 % EN GRANDE-BRETAGNE...

Londres *(A.F.P.)*. – L'indice officiel des prix britanniques à la consommation n'a augmenté en mars que de 0,2 %. La hausse avait été de 0,4 % en février et de 0,9 % en mars 1982.

Le taux annuel d'inflation britannique est tombé en mars à 4,6 %, soit au plus bas niveau depuis avril 1968. Ce taux était remonté de 4,9 % en janvier à 5,3 % en février. En mars 1982, il était encore de 10,4 % après avoir atteint 21,9 % en mai 1980.

... ET DE + 0,1 % AUX ETATS-UNIS

Washington *(A.F.P.)*. – L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,1 % en mars. Ce résultat, qui suit cinq mois de hausse nulle ou de baisse du coût de la vie, confirme les prévisions selon lesquelles l'inflation devrait être cette année aussi faible, et peut-être inférieure, au taux de 3,9 % enregistré en 1982. Au cours du premier trimestre de 1983, les prix ont augmenté au rythme annuel de 0,4 %, la plus petite hausse trimestrielle depuis 1965.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CESSATION DE GARANTIE

La Banque industrielle et mobilière privée, S.A., 22, rue Pasquier, 75383 Paris Cedex 08, informe le public que la garantie financière qu'elle avait délivrée à la Japan Overseas Travel Agency, 31, rue Chaptal, 75009 Paris, cessera de produire effet trois jours après la publication du présent avis, conformément à l'article 20 du décret nº 77-363 du 28 mars 1977.

Cette garantie est intégralement reprise par l'Association professionnelle de solidarité pour la promotion du tourisme, dont le siège social est 6, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris.

Les créances nées antérieurement à la date de cessation de la garantie restent couvertes par la Banque industrielle et mobilière privée à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication à l'adresse de la banque ci-dessus indiquée.

Il est précisé qu'il ne s'agit que de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la société Japan Overseas Travel Agency.

L'euromarché

Le ras-le-bol des investisseurs

Que sont les euro-investisseurs devenus ? Se reportent-ils sur les marchés boursiers qui, de New-York à Tokyo, en passant par Francfort, nagent dans l'euphorie ? Continuent-ils à investir principalement en bons du Trésor américain, comme ils l'ont fait l'an dernier ? Quelle que soit la réponse, ils semblent avoir déserté le marché international des capitaux ou s'être repliés derrière une hésitation dont on ne cerne pas très bien les contours.

Il est *a priori* impensable que les taux d'intérêt à court terme se tendent à nouveau aux États-Unis, où les autorités ont abandonné depuis dix mois leur précédente politique monétariste et où, de toute manière, la croissance de la masse monétaire paraît pour l'instant maîtrisée. Ce ne sont également pas les 14 milliards de dollars de bons et d'obligations, que le gouvernement américain va tenter de placer aux enchères la semaine prochaine, qui sont suffisants pour provoquer une hausse durable des taux d'intérêt outre-Atlantique.

Les exercices similaires réalisés en mars, qui étaient tout aussi importants, ne sont pas parvenus à peser sur le marché. Pourquoi le feraient-ils ce mois-ci ? Comme, parallèlement, l'inflation aux États-Unis demeure faible et que les autorités s'accordent toutes à reconnaître que les taux d'intérêt à long terme sont encore beaucoup trop hauts, il n'y a aucune raison objective pour craindre une tension dans ce dernier domaine. Néanmoins, il faut bien reconnaître que le cœur et la raison ne font pas toujours bon ménage en matière d'investissements internationaux.

L'actuelle vague de spéculation boursière qui déferle à travers le monde et qui détourne une partie des investisseurs du marché des euro-obligations apparaît évidente lorsqu'on constate que le seul succès remporté dans le secteur à taux fixe libellé en dollars l'a été cette semaine par une euro-émission de 24,5 millions de dollars d'une filiale de la Berliner Handels-und Frankfurter Bank (B.H.F.). L'emprunt s'est littéralement arraché parce que, à chaque euro-obligation de mille dollars, sont attachés deux warrants donnant la possibilité au porteur d'acquérir neuf actions de la maison mère à Francfort à un prix unitaire de 271 deutschemarks.

Comme le prix de l'action était déjà de près de 280 deutschemarks au moment du lancement de la transaction euro-obligataire et qu'il n'a cessé de monter depuis, pour franchir vendredi matin les 300 deutschemarks, on comprend l'engouement pour l'opération. Celle-ci, qui était offerte lundi avec un coupon annuel de 7,50 % sur un prix au pair, se traitait en fin de semaine au-dessus de 140 !

L'appétit présentement insatiable des investisseurs pour les actions est confirmé par le succès de deux euro-emprunts convertibles de type plus traditionnel qui ont vu le jour cette semaine. L'un, de 24,5 millions de dollars, a été offert par la société immobilière suisse Intershop Holding. D'une durée de dix ans et porteur d'un coupon annuel de 6 %, il permettra à partir du mois d'octobre prochain de convertir chaque euro-obligation en actions ordinaires de la compagnie helvétique, moyennant une prime de 5,20 %. L'opération ayant été rapidement placée, sa période de souscription a dû être arrêtée une semaine plus tôt que prévu. Les euro-obligations qui seront émises au pair se traitent déjà à 102-104.

Minebea Company, fabricant japonais de roulements à billes, a également rencontré un beau succès, avec 70 millions de dollars d'euro-obligations qu'on pourra dès le mois prochain convertir en actions de la société à partir d'une prime d'environ 5 %. La transaction proposée au pair, avec un coupon annuel de 5,75 %, se traite au-dessus de 100.

A l'exception des euro-émissions convertibles, toutes celles qui sont dotées d'un taux d'intérêt fixe sous une forme classique n'ont suscité qu'un intérêt mineur. Il en a été même ainsi de 42 millions de dollars offerts sur quinze ans par les Japan Airlines, sous la garantie du gouvernement japonais. Malgré ce prodigieux support, les euro-obligations, proposées au pair avec un coupon de 10,875 % par an et qui, en d'autres temps, se seraient enlevées en l'espace d'un soleil levant, n'ont attiré qu'une demande relativement modeste, elles ont dû subir une décote de quelque 1,5 point sur le marché gris. La situation s'est révéléebien plus mauvaise pour la banque australienne Westpac et la DG Bank allemande qui, chacune, tentaient de lever 100 millions de dollars sur sept ans à un prix au pair, avec un coupon annuel de 11 %. Des décotes de deux points et plus ont sanctionné l'indifférence du marché,tout à la fois pour le taux fixe et le papier bancaire, qui provoque maintenant un véritable effet de ras-le-bol.

Par contre, les euro-emprunts offerts avec un taux d'intérêt variable jouissent d'un grand regain de popularité auprès des investisseurs internationaux. Est-ce là le reflet de leurs craintes de voir les taux d'intérêt à court terme se tendre une fois de plus ? Toujours est-il que la Caisse nationale des télécommunications (C.N.T.) a été le grand bénéficiaire de ce mouvement. Elle est en effet venue proposer au pair 250 millions de dollars sur une durée de huit ans, avec un intérêt qui, tous les six mois, résultera de l'addition de 0,25 % au taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à six mois (Libor). Le tout est agrémenté d'un honoraire de 1 % pour les banques dirigeant le placement, qui est garanti par la République française. L'accueil a d'emblée été très bon, ce qui, sur le marché gris, se manifeste par une très légère décote de seulement 0,675.

La revanche des Maures

Les emprunts à l'étranger des débiteurs français ont représenté l'équivalent d'environ 3 milliards de dollars pendant les trois premiers mois de cette année. Sur une base annualisée, il s'agit là d'une baisse de l'ordre de 40 % par rapport à l'ensemble de 1982 et d'une diminution de près d'un milliard de dollars par rapport au premier trimestre de l'an dernier. C'est là un premier pas vers la sagesse, mais il faudra attendre la fin du quatrième trimestre avant de crier victoire. La récente dévaluation du franc vis-à-vis du deutschemark et surtout la vigueur du dollar sur les marchés des changes ne manqueront pas d'avoir des conséquences fâcheuses sur le montant de l'endettement en devises de la France.

Le royaume d'Espagne et la Sonatrach en Algérie négocient actuellement deux eurocrédits, chacun de 500 millions de dollars. Les conditions dont ils seront assortis auront un profond impact politique, ce qui explique la lenteur des négociations. Dans ce domaine, la qualité des emprunteurs est inversement proportionnelle aux marges constituant une partie du taux d'intérêt et s'élève avec les durées de prêt qui leur sont consenties. L'amour-propre va donc jouer à plein. Cependant, il paraît à peu près certain que les fiers *caballeros* du Trésor madrilène vont être contraints d'accepter qu'une partie de leurs crédits soient indexés sur le taux de base américain qui est en général plus onéreux que le Libor.

Par contre, les Algériens, qu'on n'avait pas vu sur l'euromarché depuis trois ans, mais qui, la chute du pétrole aidant, sont maintenant forcés d'y revenir, n'auront pas à passer sous les fourches caudines du taux de base américain. Ils pourront drainer la totalité des 500 millions de dollars sur une durée de huit ans à partir du seul Libor, sur la base d'une marge s'ajoutant à celui-ci, de 0,50 % durant les deux premières années, puis de 0,675 pendant les six dernières. L'Espagne, si elle est assurée de recevoir des fonds sur huit ans pour la partie indexée sur le Libor avec une marge éclatée entre 0,50 et 0,675 %, n'est en revanche pas certaine d'obtenir une durée aussi étendue sur la portion se référant au taux de base bancaire en vigueur aux États-Unis.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Une certaine inquiétude

Après l'optimisme qui régnait depuis le début de l'année sur les marchés financiers, anticipant, tous, un fléchissement continu des taux d'intérêt, une certaine inquiétude commence à se faire jour, en Europe du moins. C'est que, aux États-Unis, pour l'instant, aucune détente ne se profile, bien que le niveau des taux soit supérieur de 6 à 7 points à celui de l'inflation : l'hypothèque du financement du déficit budgétaire continue à peser et contribue à maintenir élevé un loyer de l'argent que les banques, soucieuses de compenser leurs pertes sur l'Amérique latine, jugent de nature à leur procurer des revenus appréciables.

Dans ces conditions, les milieux financiers allemands, par exemple, se demandent s'il va être longtemps possible, pour le pays, de supporter une différence de taux d'intérêt de près de 5 % pour un taux d'inflation à peu près identique, avec ses conséquences sur les marchés des changes. La hausse irrésistible du dollar par rapport au deutschemark a obligé la Banque fédérale d'Allemagne à intervenir vigoureusement pour freiner la baisse de sa monnaie (*voir par ailleurs*), ce qui amène certains à regretter la diminution massive du taux d'escompte officiel en mars dernier, à la fois pour aider le partenaire français, en difficulté, et favoriser la reprise de l'économie.

C'est dire que le climat est à la morosité, tous les yeux étant, une fois de plus, tournés vers les États-Unis, où on attend un signe indiquant qu'une détente serait proche. La semaine dernière, à la veille du week-end, la rumeur d'une baisse du taux d'escompte s'était mise à courir. Cette fois-ci, il n'en est plus question, bien que la croissance de la masse monétaire semble revenir sous contrôle, avec une contraction, inattendue, de 3,1 milliards de dollars, pour la semaine se terminant le 13 avril.

A Paris, également, la morosité règne, mais pour d'autres raisons. Sur le marché de l'argent à court terme, la tension enregistrée pendant la première moitié de la semaine, avec un taux au jour le jour sur le marché monétaire porté jusqu'à 12 3/4 %, pouvait bien être attribuée au retard pris par les banques dans la constitution de leurs réserves, avec, comme butoir, le 20 avril, la fin de la période mensuelle de réserves. Mais le jeudi 21, la Banque de France, dont la décision était très attendue, se bornait à alimenter le marché au taux, inchangé, de 12 1/2 %. La déception fut grande, car ledit marché tablait sur une diminution, et, du coup, l'ensemble des taux se sont tendus. Le taux actuariel des bons du Trésor à six mois est passé de 12,04 % le 14 avril à 12,47 % le 22 avril, et le loyer de l'argent à un an a monté de plus de 0,5 %, à 12 3/4 %.

Léger malaise

Ce phénomène a traumatisé les banques, renversant leurs prévisions à court terme, et leurs trésoriers se perdent en conjectures : la Banque de France veut-elle, par des taux élevés, favoriser les rentrées de devises ? La Rue de Rivoli estime-t-elle que toute baisse du taux serait prématurée tant que l'inflation reste forte, le retour à des niveaux de l'ordre de 11 1/2 %, par exemple, ne s'effectuant qu'au second semestre ? Il y a, peut-être, un peu de tout cela.

Les inquiétudes éprouvées par le marché à court terme ne pouvaient que gagner le marché à long terme. Sur le front des obligations, tout d'abord, la remontée des rendements, déjà perceptible la semaine précédente, s'est poursuivie : 13,82 % contre 13,79 % pour les emprunts d'État à plus de sept ans ; 13,87 % contre 13,83 % pour ceux à moins de sept ans ; et 14,65 % contre 14,63 % pour ceux du secteur public, selon les indices Paribas. Ensuite, l'intérêt pour les émissions à taux variable, passablement délaissées depuis le début de l'année, s'est subitement ravivé, avec une petite flambée sur les obligations indemnitaires. Les émissions à taux fixe ont souffert du léger malaise qu'engendrent les inquiétudes précitées.

Sur le marché primaire, le Crédit national a fini par lancer son grand emprunt de 3 milliards de francs, à 14,80 % nominal, en baisse, tout de même, de 0,10 %, tandis qu'on parle d'un Paribas de 800 millions de francs et, pour le 2 mai, d'un Euratom et d'un Sapar (E.D.F.).

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 22 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.M.	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5470	–	13,6239	48,5672	40,8413	2,0582	36,2713	0,0686
	1,5460	–	13,6785	48,9476	41,0004	2,0565	36,3768	0,0688
Paris	11,3549	7,3400	–	356,48	299,85	15,0486	266,23	5,0360
	11,3089	7,3150	–	358,05	299,91	15,0437	266,10	5,0370
Zurich	3,1852	2,0590	28,0517	–	84,0923	4,2214	74,6826	1,4126
	3,1584	2,0430	27,9289	–	83,7638	4,2015	74,3179	1,4067
Francfort ...	3,7878	2,4485	33,3500	118,91	–	5,0199	88,8103	1,6799
	3,7706	2,4390	33,3424	119,38	–	5,0159	88,7231	1,6794
Bruxelles ...	75,4549	48,7750	6,6450	23,6886	19,9203	–	17,6913	3,3464
	75,1742	48,6250	6,6473	23,8007	19,9364	–	17,6882	3,3482
Amsterdam ..	4,2650	2,7570	37,5613	133,89	112,59	5,6524	–	1,8915
	4,2499	2,7490	37,5800	134,55	112,71	5,6534	–	1,8929
Milan	2254,75	1457,50	198,56	707,86	595,26	29,8821	528,65	–
	2245,17	1452,25	198,53	710,84	595,42	29,8663	528,28	–
Tokyo	366,63	237,00	32,2888	115,10	96,7939	4,8590	85,9630	0,1626
	367,32	237,60	32,4812	116,29	97,4169	4,8863	86,4514	0,1656

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 avril, 3,0970 F contre 3,0786 F le vendredi 15 avril.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

22 avril 1983

LIRE ITALIENNE
COURONNE DANOISE
LIVRE IRLANDAISE
FRANC FRANÇAIS
FRANC BELGE
FLORIN
MARK ALLEMAND

3,50
3,25
%
0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25

Plafond
Plancher

* Système monétaire européen

Les devises et l'or

Nouvelle poussée du dollar au plus haut à Paris

Déjà très ferme la semaine dernière, le dollar a encore monté cette semaine sur tous les marchés des changes, excepté celui de Tokyo, et, notamment, battu à nouveau tous ses records sur la place de Paris, où il s'est élevé à près de 7,38 francs, cours historique. Cette nouvelle poussée ne laisse pas d'inquiéter les partenaires des États-Unis, qui, la France en tête, incriminent derechef la politique de taux d'intérêts élevés pratiquée outre-Atlantique.

Dès le début de la semaine, la monnaie américaine reprenait son mouvement ascendant, dépassant les 2,45 DM à Francfort et les 7,35 francs à Paris (contre 7,3150 francs le vendredi précédent). Le mouvement se poursuivait les jours suivants, le dollar s'élevant au-dessus de 2,46 DM et frôlant les 7,38 francs à Paris, après avoir touché 7,39 francs à New-York. Sur tous les marchés, les opérateurs s'interrogeaient sur les raisons de cet emballement. Une forte demande continue de s'exercer pour les besoins du commerce, d'autant plus importante qu'une partie de celle-ci a été différée dans l'attente d'une baisse qui n'a pas eu lieu. Par ailleurs, on relève d'importants achats de dollars concernant des compagnies pétrolières qui reconstituaient leurs stocks, tombés très bas dans l'espoir, déçu, d'une diminution supplémentaire des prix du brut après la conférence de l'OPEP à Londres. De plus, l'engouement des détenteurs de capitaux du monde entier pour les valeurs mobilières américaines, principalement les bons du Trésor, en raison de leur rémunération élevée, ne se dément pas (plus de 90 milliards de dollars investis en 1982). Ajoutons que le regain de tension en Pologne ne favorise pas le mark, comme il est de règle depuis deux ans. Enfin, l'écart de taux d'intérêt en faveur des Etats-Unis (voir ci-dessous en rubrique marché monétaire et obligataire), de 5 % minimum, exerce des effets ravageurs sur le marché des capitaux internationaux, aux dépens du mark, notamment.

Cette semaine, comme la précédente, mais sur une plus grande échelle, la Banque fédérale d'Allemagne est intervenue massivement pour freiner la baisse de sa monnaie, vendant, dit-on, plus de 1,5 milliard de dollars. Ce faisant, elle a évité à la France une hausse du dollar encore plus accentuée sur le marché de Paris, et permis qu'à la veille du week-end le cours de la monnaie américaine redescende à 2,4450 DM environ et 7,34 francs.

Par ailleurs, des rumeurs ont couru pendant une bonne partie de la semaine sur la possibilité d'intervention concertée des banques centrales sur les marchés des changes, alimentées par des propos tenus le week-end précédent par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis au cours d'une réunion de la Commission trilatérale à Rome. Selon ces propos, tenus à titre privé, les Etats-Unis devraient s'entendre aves les autres grands pays pour intervenir sur les marchés des changes lorsque ces marchés « surréagissent » et uniquement pour « lisser » les variations « erratiques » des monnaies. Le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, a eu beau savoir que la position de son pays — le marché a toujours raison et il ne sert à rien d'intervenir — n'avait pas changé, il n'en reste pas moins que les propos de M. Volcker constituent, peut-être, l'indice du début d'une amorce de changement d'opinion outre-Atlantique.

En France, M. Delors n'a pas manqué, une fois de plus, d'attaquer vivement la politique des Etats-Unis en matière de taux d'intérêt et de déficit budgétaire, qui explique la hausse du dollar. Il a réclamé la mise en œuvre d'un dispositif de régulation des monnaies, et, à cette occasion, on attend avec intérêt la publication, éventuelle, le 30 avril prochain, du rapport de la commission Jurgensen, chargée d'étudier ce sujet lors du sommet de Versailles en juin 1982.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Un marché à terme des sucres blancs sera ouvert le 1er juillet prochain à Londres

La menace planait sur la Bourse de commerce de Paris. Elle vient de s'abattre à Londres, la direction de la bourse sucrière (United sugar market association) vient de donner le feu vert pour l'ouverture d'un marché à terme du sucre blanc où les transactions s'effectueront en dollars.

Londres, c'était jusqu'à présent le sucre roux, comme à New-York. Le sucre blanc, c'est Paris. Cela y est même la denrée principale puiqu'elle représente 90 % de l'activité totale de cette bourse où les transactions sur le cacao, le café et le tourteau de soja sont relativement faibles par comparaison avec les grands marchés anglo-saxons.

L'ouverture du marché londonien du sucre blanc a été fixée provisoirement au 1er juillet. Le remplacement de la livre sterling par le dollar, comme unité monétaire, s'effectuera aussi progressivement pour les contrats de sucre brut (roux). Cet abandon du sterling est dû au fait que le commerce sucrier international s'effectue désormais presque entièrement en dollars. Quant à la décision de concurrencer Paris sur le blanc, elle s'explique par la baisse des transactions en roux sur la place de Londres.

Alors qu'en 1982 le marché du sucre blanc progressait à Paris de 17,9 %, celui du roux régressait à Londres de plus de 18 %. Et le volume des positions du marché parisien est, depuis juillet 1982, sensiblement égal à celui de Londres.

Il s'agit d'un rude coup pour la Bourse de commerce de Paris qui cherche à relancer et développer ses activités. L'adoption prochaine du projet de loi sur les marchés à terme de marchandises déposé par le gouvernement devrait y contribuer, mais le cadre actuel de la réglementation des changes rend difficile l'ouverture d'un marché du sucre blanc en dollar, comme l'envisage la Compagnie des commissionnaires agréés, pour les mêmes raisons que leurs collègues londoniens.

En deuxième lieu, la concurrence qui va se créer sur le marché—locomotive du sucre blanc rend plus urgent mais plus difficile aussi, puisque la valeur d'une place se mesure surtout à l'éventail et au volume des services offerts, l'ouverture de nouveaux marchés à terme, comme ceux de la viande bovine ou du cuir, denrées pour lesquelles des contrats sont à l'étude.

Les professionnels britanniques avaient tenté de concurrencer dans le passé le marché parisien des sucres blancs. Le 2 octobre 1978, à l'initiative de la société Tate and Lyle, un marché identique — coté en livres sterling — était inauguré à Londres mais après des débuts assez prometteurs, le volume d'affaires devait rapidement décliner jusqu'à représenter à peine une vingtaine de lots à la fin de l'année 1979 contre plus de 4 500 six mois plus tôt.

En octobre 1980, ce marché londonien avait cessé toute activité, cet échec étant sans doute imputable à l'effort déployé dans le même temps à Paris par les commissionnaires agréés pour relancer l'intérêt des professionnels à l'égard du marché français des sucres blancs qui jouit jusqu'à présent d'un quasi-monopole sur la scène internationale.

LES COURS DU 22 AVRIL 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 1 107 (1 060,50) ; à trois mois, 1 134 (1 088) ; étain comptant, 8 895 (8 880) ; à trois mois, 8 834 (8 835) ; plomb, 297,50 (293,50) ; zinc, 459 (447,50) ; aluminium, 882 (880) ; nickel, 3 135 (3 060) ; argent (en pence par once troy), 779,50 (763). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 77,20 (74,10) ; argent (en dollars par once), 12,05 (11,87) ; platine (en dollars par once), 417,50 (424,40) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 70,83 (71,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 3 inch (320-335). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 31,60 (31,83).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 71,75 (70,67) ; juillet, 71,18 (71,70). — **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, (417) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (385). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 43,30 (43).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 744-760 (786-801). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 259-260 (267-268).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 1 780 (1 732) ; juillet, 1 845 (1 785) ; sucre, mai, 7,24 (6,90) ; juillet, 7,63 (7,30) ; café, mai, 124,75 (122,75) ; juillet, 124,70 (122,95). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 120,80 (116,55) ; août, 131,10 (126,40) ; café, mai, 1 822 (1 810) ; juillet, 1 630 (1 627) ; cacao, mai, 1 257 (1 215) ; juillet, 1 279 (1 239). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 1 407 (1 341) ; juillet, 1 420 (1 360) ; café, mai, 1 990 (1975) ; juillet, 1 885 (1 870) ; sucre (en francs par tonne), juillet, 1 690 (1 660) ; août, 1 698 (1 660) ; tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 190,70 (186,60) ; juillet, 192,60 (190,50). — **Londres** (en livres par tonne), juin, 150,20 (145,70) ; août, 151,20 (147).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 348 1/2 (352 1/4) ; juillet, 359 3/4 (653 1/4) ; maïs, mai, 312 1/2 (312 3/4) ; juillet, 317 1/4 (361 1/4).

INDICES. — Moody's, 1 042,60 (1 044,80) ; Reuter, 1 756,70 (1 745,90).

Economie

Les syndicats français et la rigueur

(Suite de la première page.)

Comme toutes les autres centrales, elle se démarque. Mais la cible n'est pas véritablement le gouvernement. Celui-ci n'est pas encore perçu comme un « adversaire » menant une réelle politique d'austérité.

« Le rythme du possible »

Une telle attitude est justifiée à la direction de la C.G.T. par le refus de tomber dans le piège de tout « poujadisme » syndical et par la volonté d'imputer les difficultés actuelles aux vingt-trois ans de pouvoir de « *la droite et du patronat* ». Alibi ? « *Qu'ils sentent bien*, écrivait M. Viannet en s'adressant aux salariés, *que, malgré la secousse, ça continue d'avancer dans le bon sens au rythme du possible.* » C'est ce qui amène la centrale à vouloir se montrer « constructive » dans ses propositions et à diriger ses actions plutôt contre le patronat, ne serait-ce que pour récupérer sur les salaires les pertes de pouvoir d'achat entraînées par le plan gouvernemental. L'Etat-patron ne sera pas épargné, à l'automne, mais le gouvernement échappe à l'affrontement direct.

La stratégie cégétiste entraîne cependant des remous et de la grogne à la base, alors même que les effectifs continuent de baisser (1). Les opposants à la « ligne Krasucki », pourtant divers, écartés de la plupart des instances dirigeantes, tentent de se regrouper et multiplient les contacts. Dans les unions locales, dans les sections, des voix se font entendre pour réclamer une mobilisation plus ferme et l'abrogation des ordonnances. Ces « grognards » qui reprochent à leur centrale de tourner le dos à son propre programme et de se comporter en « courroie de transmission » du gouvernement ne se retrouvent pas seulement chez les militants de la Ligue communiste révolutionnaire, mais aussi, parfois, parmi des militants syndicaux de vieille souche et des communistes très orthodoxes et... très désorientés. Plusieurs congrès fédéraux, de la métallurgie aux cheminots, comme des articles de *la Vie ouvrière*, se sont fait l'écho de ce mécontentement, de ce désarroi. Et dans une récente adresse à M. Krasucki, quatre sections syndicales de Cherbourg ont déploré que « *les revendications et les luttes* » soient « *délaissées au profit de la participation à la gestion des entreprises* ». Un signe parmi d'autres.

Cette difficulté à réagir, à infléchir la rigueur sans mettre en cause le gouvernement n'épargne pas la C.F.D.T., qui, elle aussi, va réunir son conseil national du 28 au 30 avril. Mais les critiques sont évidemment d'une tout autre nature. Dans son rapport, M. Chérèque va s'en prendre au contenu du plan gouvernemental jugé trop limité à un assainissement financier aux résultats incertains. La rigueur pour les cédétistes manque de rigueur : « *C'est comme le Canada Dry*, ironise le secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., *cela ressemble à de la rigueur, cela en a le goût mais ce n'en est pas.* » En se gardant de se concerter avec les syndicats, en sous-estimant les effets sur l'emploi, le gouvernement s'est, pour la C.F.D.T., privé d'une « *mobilisation de confiance* ». Il ne s'agit pas de « *jeter aux chiens* » le plan mais de le « *compléter par un volet social* », l'emploi restant pour les cédétistes « *la priorité des priorités* ». Et d'éviter l'échec économique de la gauche.

Un texte d'opposants C.F.D.T.

Si pour la C.F.D.T. la rigueur mise en œuvre ne correspond pas à ce que préconisait M. Maire sur le perron de l'Elysée, il n'est pas question non plus de se heurter frontalement au gouvernement. Une telle attitude amène, là aussi, des opposants à la ligne confédérale à se regrouper et à passer, encore timidement, à l'offensive. Le 19 avril, à la Bourse du travail à Paris, des représentants de trente-cinq syndicats parisiens (santé, P.T.T., E.D.F., Interco, SGEN, Banque de France, finances, équipement) ont amendé et adopté un texte présenté par le conseil des syndicats du livre et du papier-carton (2). Intitulé « *Pour une autre démarche syndicale* », ce texte devrait être « enrichi » lors d'une réunion nationale d'opposants le 11 juin.

Si ce texte porte la marque de l'extrême gauche — comme à la C.G.T., les militants de la Ligue communiste cherchent à jouer un rôle actif dans l'opposition, — avec le refus « massif » de l'austérité et l'appel à une « *mobilisation de masse* », il émane aussi de cédétistes qui se retrouvent dans une même hostilité au recentrage confédéral et aux « *nouvelles solidarités* ». « *La C.F.D.T.*, y lit-on, *vit un malaise sans précédent. (...) La mobilisation est la question décisive pour les mois à venir. Ce doit être le support d'une réorientation confédérale.* »

M. Edmond Maire est ainsi accusé par ce texte de « *jouer au poker menteur avec l'organisation : le discours confédéral sur les nouvelles solidarités se plie progressivement aux exigences économiques telles qu'elles sont formulées par le gouvernement* ». Au-delà de ses pratiques « *présidentialistes* » et « *autoritaires* », la confédération est accusée du péché d'« *abandon de tout objectif de transformation profonde de la société par l'action syndicale* » : elle « *accepte aujourd'hui une adaptation au cadre économique capitaliste* ». Or, affirme le texte, « *il n'y pas d'issue contractuelle à la crise, la seule issue véritable est anticapitaliste et socialiste. Elle passe obligatoirement par une mobilisation importante des travailleurs* ».

Certes, le malaise au sein de la C.F.D.T. n'est pas encore aussi lourd que le prétend ce texte. Une large majorité de l'organisation soutient la ligne confédérale. Le document oppositionnel n'ébauche qu'une esquisse d'alternative, et, parmi les syndicats signataires, on reconnaît qu'il manque à cette contestation une « *armature nationale* », l'appui d'une fédération leur faisant défaut. Hacuitex, pourtant critique vis-à-vis de la confédération — tout en évitant de faire de l'obstruction systématique au sein du bureau national, — est restée à l'écart de la démarche des trente-cinq syndicats, jugée d'ailleurs « *très limitée au niveau des propositions* ». Ce texte, ajoute-t-on à la fédération, « *pose les bases d'une stratégie dénonciatrice mais non alternative. Il n'apporte pas de réponse aux problèmes économiques (protectionnisme, sortie du S.M.E., etc.)* ». La contestation manque encore de souffle, mais, à la C.F.D.T. comme à la C.G.T., le désarroi militant risque d'être amplifié par le deuxième plan de rigueur.

F.O. « contre l'austérité »

A Force ouvrière, qui réunit sa commission exécutive le 25 avril, la fronde contre le plan gouvernemental gagne du terrain. Dans son numéro du 13 avril, *Force ouvrière Hebdo* a consacré dix pages à des témoignages de fédérations et d'unions départementales « *contre l'austérité* ». Cela va de « *pas question de laisser s'alourdir l'addition payée par les travailleurs en 1982* » à « *un syndicat n'est pas fait pour demander aux salariés de se serrer la ceinture* ». Dénonçant un « *plan de récession qui n'ouvre sur aucun espoir* », M. Blondel, secrétaire confédéral, ironise cruellement : « *Austérité économique, austérité financière, austérité sociale : pour les travailleurs, l'émancipation devrait ainsi céder la pas à la rédemption.* »

F.O. a adopté un ton plus combatif, redoutant la montée du chômage, la baisse du pouvoir d'achat, le dépérissement de la politique contractuelle et des tensions sociales. Déjà poussé à lancer un mot d'ordre de grève lors du blocage des revenus, M. Bergeron s'est toujours efforcé de « *calmer le jeu* » et de ne pas rajouter des difficultés au gouvernement. Mais il craint qu'une trop grande modération ne le coupe de militants qui ne se reconnaîtraient plus dans le syndicat. Aujourd'hui, ils sont nombreux à lui demander d'être plus ferme. Le même mécontentement est très réel. Ainsi, même sans recourir forcément à une grève nationale de 24 heures comme en 1977 contre la politique de M. Barre, F.O. est décidée à prendre des initiatives d'action. Pour tous les syndicats, la marge est cependant bien étroite entre la nécessité de ne pas dresser d'obstacles supplémentaires au redressement économique et celle, vitale pour eux, de ne pas accroître le camp des déçus du syndicalisme.

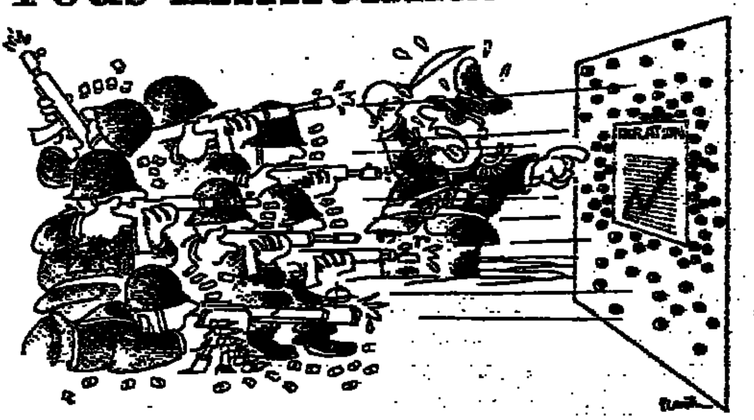
MICHEL NOBLECOURT.

(1) A la commission exécutive de la C.G.T., il aurait été indiqué pour la fin mars 1982 une baisse des effectifs de 17,5 % par rapport à la fin mars 1981. Certains opposants avancent le chiffre d'un million de syndiqués actifs (un million deux cent mille avec les retraités). A la confédération, on indique que les chiffres communiqués à la commission exécutive sont purement provisoires — c'est une simple « *base de travail* » — et n'indiquent pas l'état réel des effectifs.

(2) Un « *conseil élargi* » des syndicats du livre et du papier-carton qui refusent la décision du bureau national de la C.F.D.T. d'affilier le papier-carton à la fédération de la chimie (ceux du livre étant rattachés à la F.T.I.L.A.A.C.) au 1er janvier 1983 (*le Monde* du 19 janvier) s'est tenu les 14 et 15 avril. Il a réaffirmé « *sa volonté de constituer avec la F.T.I.L.A.A.C. la fédération C.F.D.T. des travailleurs de l'information* ». Une réunion pour tenter de trouver une solution est cependant prévue le 26 avril entre des représentants de ces syndicats, la fédération de la chimie et la F.T.I.L.A.A.C.

HYPER-INFLATION EN ARGENTINE

Tous millionnaires



Dessin de PLANTU.

10 000 pesos le kilo de carottes, 15 000 un journal, 50 000 un paquet de cigarettes, 100 000 le kilo de viande, 150 000 une course en taxi, 250 000 un repas, 2 millions une paire de chaussures, 60 millions un vélomoteur, 360 millions une motocyclette 750 cm3, plus de 1 milliard une Renault Fuego, il faut avoir le cœur bien accroché pour suivre l'affolante valse des étiquettes en Argentine.

Chaque jour apporte son réajustement des prix sur le marché, au restaurant ou dans les magasins. Le plus étonnant, peut-être, c'est que cette érosion quotidienne ne semble plus guère étonner les Argentins. « *Que voulez-vous, on ne peut rien y faire. On s'habitue et on s'adapte* », tel est le leitmotiv désabusé mille fois entendu. Oui, mais comment jongler pratiquement avec les millions au jour le jour ? « *Il faut se dépêcher de dépenser ce que l'on gagne* », répond un salarié, et un autre d'ajouter : « *Le plus commode, c'est encore de s'endetter, il y a moins à rembourser un peu plus tard.* » Même si les taux d'intérêt atteignent plus de 250 %.

Si le phénomène frappe l'imagination à Buenos-Aires, les campagnes ne sont pas épargnées. Dans le nord de la Patagonie, un petit éleveur calculait devant nous : « *Il y a six mois, pour acheter une camionnette, il me fallait compter deux cages de tourillons, c'est-à-dire deux charges de camion de trente à trente-trois bêtes d'environ quatre cents kilos chacune. Aujourd'hui, pour la même camionnette, je dois prévoir une charge supplémentaire* ». Un agriculteur de la région de Bahia Blanca explique qu'il lui est plus rentable d'acheter des dollars pour les revendre ensuite à meilleur prix plutôt que de continuer sagement à semer du blé.

Cette « dollarisation » de l'économie se traduit par un fossé grandissant entre le taux officiel de change, déjà supérieur à 65 000 pesos pour 1 dollar, et les cours du marché noir, où la monnaie américaine grimpe régulièrement et se traite à près de 100 000 pesos. Ce déséquilibre incontrôlable accroît les pressions en faveur d'une dévaluation en bonne et due forme.

Jusqu'en 1981, les militaires, qui avaient pris le pouvoir en 1976, avaient maintenu un peso artificiellement surévalué. Cette politique leur avait permis d'un peu mieux contrôler la hausse des prix et de ramener le taux d'inflation à 88 % en 1980. Mais en stimulant les importations, les options ultra-libérales du tout-puissant ministre de l'économie de l'époque, M. Martinez de Hoz, avaient multiplié les faillites et durement frappé l'industrie nationale.

Avec le virage pris par ses successeurs, la spirale inflationniste a repris de plus belle, et en deux ans, le peso s'est déprécié de plus de 2 500 % par rapport au dollar.

Les Argentins ne se méprennent plus sur la valeur d'une monnaie devenue au fil des ans roupie de sansonnet. La plus petite coupure utilisée, le billet de 500 pesos, ne vaut plus guère que 5 centimes français. Lors des matchs de football, il n'est pas rare de voir le public arroser l'arbitre de ces billets pour donner libre cours à sa mauvaise humeur.

L'ouvrier qui rapporte un salaire de 1,5 million de pesos par semaine à la maison ne se sent pas millionnaire pour autant. Lors de la dernière grève, les syndicats revendiquaient un salaire minimum mensuel de 10 millions de pesos. Qu'en restera-t-il cependant prochainement, avec une inflation qui a dépassé 200 % en 1982, et des perspectives qui s'acheminent vers 500 %, compte tenu du rythme de l'indice du coût de la vie pour les premiers mois de l'année ? Les autorités, incapables de contenir cet emballement, ont tout de même décidé de proposer un remède. Ainsi, à partir du 1er juillet, le peso fera peau neuve. D'un trait de plume, il se verra amputé de quatre zéros et sa parité s'inscrira vraisemblablement entre 7 et 10 pour 1 dollar. Autrement dit, le billet de 1 million de pesos ne vaudra plus que 100 nouveaux pesos. Si le porte-monnaie de l'Argentin moyen ne sera pas mieux garni pour autant, les ordinateurs de la Banque centrale pourront, eux, se remettre à fonctionner normalement. Récemment, le ministre de l'économie avait tenu à avertir que les machines étaient incapables de saisir un zéro de plus dans leurs calculs.

Certains responsables argentins se rendent néanmoins compte que ce tour de passe-passe ne résoudra rien et ne sera qu'un pis-aller. Il ne fera qu'ajouter à l'anarchie dans un pays où une bonne partie de la population compte encore en anciens pesos, version d'avant 1969, quand le gouvernement avait supprimé deux zéros, et que 100 pesos étaient devenus du jour au lendemain 1 peso.

Pour M. Alvaro Alsogaray, ancien ministre de l'économie et qui se pose aujourd'hui en candidat de la libre-entreprise aux prochaines élections, le subterfuge des militaires ne peut avoir qu'une valeur « *cosmétique* ». A ses yeux, ni les partis politiques traditionnels, ni les militaires n'évaluent correctement les dangers de cette spirale inflationniste. Comme il l'avait déjà fait du temps de Mme Isabel Peron, il vient de renouveler l'avertissement : « *L'hyperinflation détruit l'ordre social et crée les conditions pour l'anarchie. Le travail perd sa valeur, et comme en Allemagne après la première guerre mondiale, quelqu'un risque de surgir en promettant de rétablir l'ordre.* »

L'Argentine n'est d'ailleurs pas seule dans la région à avoir d'inextricables démêlés avec sa monnaie. Le Brésil, qui vient de procéder en février à une maxi-dévaluation de 30 % du cruzeiro, a lui aussi bien du mal à contenir la spéculation sur le dollar.

De même en Bolivie, où les militaires, qui avaient longtemps monopolisé le pouvoir, ont légué un lourd héritage aux civils. A la veille de la passation des pouvoirs, durant les neufs premiers mois de 1982, le peso bolivien avait subi une dévaluation *de facto* d'au moins 1 000 %.

Pour combler le vide des caisses de l'Etat, les autorités ont recours à la planche à billets, et la rapide dévalorisation du peso, sans parler de son coût social, ne va pas sans poser quelques problèmes d'ordre pratique. Ainsi, jusqu'à ces dernières semaines, la coupure de 100 pesos étant la plus élevée, les Boliviens devaient se munir d'une mallette, ou à tout le moins d'une serviette, pour effectuer un achat d'une certaine importance. D'aucuns ont même parfois recours aux services d'un portefaix indien pour transporter dans un baluchon, sur le dos, l'argent nécessaire à une transaction de plus grande envergure. L'introduction d'une nouvelle coupure de 500 pesos devrait contribuer à alléger ce genre de désagréments. Mais les problèmes de fond que révèlent ces désordres monétaires demeurent, eux, entiers.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 18 au 22 avril 1983

POUR la première fois depuis de nombreuses semaines, la Bourse de Paris a accusé un repli, peu important il est vrai (0,5 %), mais qui témoigne de l'hésitation perceptible dans les rangs des professionnels à l'issue de ces cinq séances marquées par les opérations de liquidation mensuelle.

En léger progrès lundi (plus de 0,2 %) dans le sillage de quelques valeurs pétrolières (Elf-Aquitaine, Sogerap), les actions de sociétés françaises ont opté pour le *statu quo* le lendemain, et l'indicateur de séance affichait en clôture un résultat d'encéphalogramme plat : 0,00 % ! Pourtant, les plus avisés des familiers du palais Brongniart avaient déjà constaté quelques ventes bénéficiaires, mardi, à l'approche du son de cloche final, un mouvement qui devait largement s'amplifier le lendemain à l'occasion de la journée consacrée aux réponses des primes.

Mercredi, en effet, le marché parisien subissait d'entrée de jeu un important courant de ventes, à tel point que plusieurs titres, parmi lesquels Seb, Viniprix, Manurhin, Presses de la Cité et la Compagnie bancaire, étaient « *réservés à la baisse* » dans un premier temps pour accuser finalement des replis compris entre 7 % et 9 % ultérieurement. Cette réaction de la cote n'a guère surpris les spécialistes qui s'attendaient que de nombreuses primes soient levées, dénouant ainsi les engagements pris précédemment sous des formes diverses (primes, options, stellages).

Au total, la cote avait perdu 1,85 % ce jour-là, mais vingt-quatre heures plus tard, la corbeille reprenait ses esprits et les considérations techniques liées à la liquidation mensuelle n'empêchaient pas le marché de reprendre 1,1 % environ sur le terrain cédé la veille, l'action Sacilor s'offrant même le luxe d'une « *réservation à la hausse* », en raison d'un volume important d'achats qui devait permettre à cette valeur sidérurgique de figurer en tête du palmarès avec un gain de 9 %.

La hausse au tamis

En dressant le bilan de ce mois d'avril (les mois boursiers s'achèvent une dizaine de jours avant les mois calendaires de façon à permettre le déroulement normal des opérations techniques qui suivent les liquidations : fixation du taux des reports, livraisons des titres et règlements en espèces), les professionnels avaient tout lieu d'être satisfaits. Pour le seul mois d'avril, la hausse des actions françaises a dépassé 7 % et les indices les plus représentatifs de l'évolution de la cote affichaient une progression comprise entre 20 % et 25 % pour les quatre premiers mois de l'année selon les différents baromètres pris en considération (les indicateurs n'ont pas varié vendredi).

« *Quatre liquidations gagnantes de suite ; le marché est mûr maintenant pour une consolidation* » entendait-on autour des colonnes où l'on faisait valoir que l'on avait constaté « *un peu de rendu* », entendez par là des ventes de titres, au cours des dernières séances.

« *Pourtant*, estime tel professionnel, *le marché parisien ne semble pas prêt à se retourner rapidement à la baisse, ne serait-ce qu'en raison de la demande importante qui se manifeste chaque matin dans les charges d'agents de change et, surtout, de la présence des acheteurs étrangers qui ne semblent pas prêts à tourner casaque.* »

Si les investisseurs français continuent à « *aller à la pêche* » à la recherche de telle ou telle valeur qui n'a pas encore suscité trop de convoitises (c'est ainsi que se sont récemment signalées Sommer-Allibert ou encore Labinal), la liste des titres susceptibles d'offrir des plus-values aux petits malins qui sauront les acheter à temps se raccourcit de jour en jour. La clientèle étrangère, elle, ne se donne pas la peine de se livrer à ces savants calculs et « *le compte est bon* » aussi longtemps que Paris continuera à être en retrait par rapport aux sauts de cabri effectués par les autres places boursières internationales.

Pour l'heure, il semble bien que dans l'esprit des investisseurs étrangers les actions françaises bénéficient encore de « *la prime à la rareté* », selon l'expression d'un habitué de la rue Vivienne, qui fait que des sociétés cotées comme Essilor, Moët-Hennessy, Club Méditerranée ou encore Perrier, pour ne citer que quelques exemples, n'aient pas d'équivalent exact outre-Atlantique ou de l'autre côté de la Manche même si de nombreuses firmes américaines ou britanniques opèrent dans des secteurs identiques.

Pour cette raison, les achats en provenance de l'étranger ont toutes chances de se poursuivre et à ce sujet, le syndic de la compagnie des agents de change qui participait récemment à un dîner de l'Association syndicale de la presse économique et financière s'est fait l'écho de certaines rumeurs. Selon M. Yves Flornoy, les investissements américains, qui depuis plusieurs semaines ne visent qu'une demi-douzaine de valeurs, toujours les mêmes (L'Oréal, Moët-Hennessy, Club Méditerranée, Essilor, Perrier, BSN-Gervais-Danone pour l'essentiel), en raison de l' « *effet dollar* », pourraient aboutir à la constitution, aux États-Unis, d'un mini-marché sur le hors-cote américain où ces titres pourraient être négociés sous la forme de certificats de dépôts (american deposit receipts - A.D.R.) comme c'est déjà le cas pour certaines actions de sociétés japonaises.

Pour n'être pas tout à fait nouvelle – des « *jobbers* » britanniques ont déjà procédé ainsi dans le passé sur des actions françaises, – l'entreprise paraîtrait assez hardie et elle signifierait que les milieux financiers de New-York ou de Chicago entendent faire jouer à la place de Paris un rôle sensiblement différent de celui qu'on lui prêtait jusqu'à présent.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	22-4-83	Diff.
4 1/2 % 1973	1 890	– 30
7 % 1973	8 375	+ 15
10,30 % 1975	88,80	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	89	inchangé
8,80 % 1977	105,10	– 0,60
10 % 1978	86,60	+ 0,90
9,80 % 1978	87,40	– 0,50
8,80 % 1978	87,10	+ 0,60
9 % 1979	82,65	– 0,15
10,80 % 1979	89,10	– 0,25
12 % 1980	96,50	– 0,05
13,80 % 1980	100,30	+ 0,10
16,75 % 1981	108,10	– 0,20
16,20 % 1982	108	+ 0,85
16 % 1982	106,60	inchangé
15,75 % 1982	106,10	– 0,30
C.N.E. 3 %	32,10	– 50
C.N.B. bq. 5 000 F.	99,50	+ 1,05
C.N.B. Paribas 5 000 F	99,45	+ 1
C.N.B. Suez 5 000 F	99,65	+ 1,19
C.N.I. 5 000 F	99,47	+ 1,02

Banques, assurances sociétés d'investissement

Sefimeg a dégagé en 1982 un bénéfice net accru de 11,78 % à 149,57 millions de francs et versera un dividende de 18 F (+ 12,50 %)

	22 avril	Diff.
Bail Équipement	208	+ 4
B.C.T.	165 10	– 8,9
Cetelem	250	– 5,5
Chargeurs S.A.	183	– 17
Bancaire (Cie)	325	– 33
C.F.F.	457	+ 2
C.F.I.	217	+ 1,5
Eurafrance	437	+ 10
Hénin (La)	356	+ 1
Imm. Pl-Monceau	216	– 9
Locafrance	258	+ 18
Locindus	536	+ 36
Midi	870	+ 70
O.F.P. (Omn. Fin. Paris)	800	– 9
Parisienne de résc.	492	– 11
Prétabail	681	– 23
Révillon	547	– 16
Schneider	117,50	+ 7,5
U.C.B.	193 80	– 6,2

L'Épargne de France va distribuer une action gratuite pour dix. Le dividende pour 1982 est minoré selon les dispositions légales : 8,89 F net contre 11 F.

Le Crédit foncier immobilier va distribuer une action gratuite pour dix. Le dividende global pour 1982 est maintenu à 12,75 F. Le bénéfice net ressort à 53,15 millions de francs contre 39,65 millions. Il s'y ajoute 41,99 millions de francs de plus-values contre 25,18 millions.

La C.G.I.P. ramène son dividende global de 17,25 F à 16,44 F. Son bénéfice net pour 1982, compte-tenu de plus ou moins values, atteint 87,7 millions de francs contre 76,6 millions.

Alimentation

Le bénéfice net consolidé de *Moët-Hennessy* pour 1982 a légèrement diminué : 339 millions de francs contre 342,7 millions. Le groupe n'a pas profité des conditions fiscales très particulières de 1981 du fait de la réduction de la provision pour hausse des prix et de la complète utilisation des reports de déficit fiscal aux États-Unis. Le chiffre d'affaires consolidé pour le premier trimestre est en hausse de 25 % (dont 18 % pour le champagne). Le dividende net passe de 15 F à 16,45 F.

Mumm maintient son dividende brut à 16,50 F. Le bénéfice consolidé net pour 1982 baisse de 22,6 % à 24,48 millions de F.

	22 avril	Diff.
Beghin-Say	247	inchangé
Bongrain	1 455	+ 105
B.S.N. G.-Danone	1 688	+ 2
Carrefour	1 420	– 20
Casino	995	– 15
Cédis	575	– 65
Euromarché	898	– 32
Guyenne et Gasc.	340	– 8
Lesieur	965	+ 27
Martell	750	+ 25
Moët-Hennessy	1 029	+ 18
Mumm	327	– 36
Occidentale (Gale)	512	+ 3
Olida-Caby	155,50	– 11
Pernod-Ricard	462	– 31
Promodès	1 055	– 10
Source Perrier	267,50	+ 7,5
St-Louis-Bouchon	174	+ 8
C.S. Saupiquet	250	– 2
Veuve Cliquot	1 282	– 37
Viniprix	675	– 95
Nestlé	18 200	+ 550

En annonçant ses résultats consolidés 1982, *BSN Gervais-Danone* fait état d'une progression de 29 % environ de son bénéfice net (part du groupe), lequel atteint 574 millions de francs contre 446 millions en 1981 sur un chiffre d'affaires passé, dans le même temps, de 19,2 à 21,9 milliards de francs. La marge brute d'autofinancement s'est établie à 1,79 milliard de francs contre 1,62 milliard l'année précédente.

Bâtiment, travaux publics

	22-4-83	Diff.
Auxil. d'entreprises	980	– 14
Bouygues	700	+ 7
Ciment Français	190,20	– 0,30
Dumez	765	– 1
J. Lefebvre	160	– 0,10
G.T.M.	386	– 15
Lafarge	259,90	– 2,10
Maisons Phénix	451	– 15
Poliet et Chausson	351	– 21
S.C.R.E.G.	129	– 1,50
S.G.E.S.B.	133	– 5

Filatures, textiles, magasins

Galeries Lafayette annonce pour 1982 un bénéfice net comptable de 55,42 millions de francs contre 54,14 millions. Le dividende global est fixé à 6,87 F. (contre 12 F).

	22-4-83	Diff.
André Roudière	36	– 3,5
F.F. Agache-Willot	68	– 0,5
B.H.V.	112	inchangé
C.F.A.O.	460	– 18
Damart-Serviposte	720	– 15
Darty	695	+ 2
D.M.C.	39	– 3
Galeries Lafayette	159	+ 10
La Redoute	939	+ 2
Nouvelles Galeries	71,90	– 4
Printemps	122	– 1,80
S.C.O.A.	29	+ 0,20

Mines d'or, diamants

	22-4-83	Diff.
Amgold	1 140	+ 20
Anglo-American	206	+ 8
Buffelsfontein	539	+ 4
De Beers	78,65	+ 2,5
Driefontein	306	+ 4
Free State	442	+ 6
Goldfields	78	+ 2,5
Gencor	274	+ 10
Harmony	210	+ 6
President Brand	559	+ 11
Randfontein	1 446	+ 51
Saint-Helena	424	+ 26
Western Deep	549	+ 6
Western Holdings	484,20	– 1,80

Matériel électrique services publics

	22-4-83	Diff.
Alsthom-Atlantique	170	– 4
C.E.M.	36	+ 4,10
CIT-Alcatel	1 095	+ 30
Crouzet	162	– 19,10
Générale des Eaux	302	– 3
Intertechnique	1 080	+ 61
Legrand	1 870	– 10
Lyonnaise des Eaux	483	+ 19
Machines Bull	38,80	– 3
Matra	1 420	+ 2
Merlin-Gérin	765	– 35
Moteur Leroy-Somer	551	– 29
Moulinex	83	– 1
P.M. Labinal	272,10	– 18,90
Radiotechnique	360	– 9,80
S.E.B.	340	– 5
Signaux	707	– 18
Télémec. Electrique	1 000	– 100
Thomson-C.S.F.	197,80	– 10,30
I.B.M.	1 051	+ 49
I.T.T.	349,50	+ 3,50
Schlumberger (1)	370	– 16,30
Siemens	1 268	+ 8

(1) compte tenu d'un coupon de 1,70 F.

Pétroles

Serait-ce un signe des temps ? *Schlumberger*, dont les résultats depuis des années battaient des records, vient pour le troisième trimestre consécutif d'enregistrer une baisse de ses profits. Au 31 mars dernier, son bénéfice net ressort à 259 millions de dollars (– 27 %), s'établissant ainsi au niveau atteint à l'issue des trois derniers mois de 1980.

	22/4/83	Diff.
Elf-Aquitaine	148	+ 3
Esso	218,90	+ 1,90
Francarep	315	+ 5
Pétroles française	159,10	– 6,90
Pétroles B.P.	90	– 4
Primagaz	270,10	– 5,90
Raffinage	111	– 10
Sogerap	318	+ 21,10
Exxon	295	+ 1
Petrofina	957	– 33
Royal Dutch	373	– 2,80

Métallurgie, construction mécanique

	22-4-83	Diff.
Alspi	54	– 14
Amrep	760	+ 20
Avions Dassault-B.	441	– 4
Chant. Fce Dunk.	9,60	+ 0,30
Chiers-Châtillon	13,55	– 0,15
Creusot-Loire	48	+ 4,20
De Dietrich	315	+ 5
FACOM	658	+ 34
Fives-Lille	179,50	– 2,50
Fonderie (Générale)	19	+ 3
Marine-Wendel	58,50	+ 1,90
Penhoët	419	– 6
Peugeot S.A.	185	– 4,60
Poclain	84	+ 1,80
Pompey	109	– 3
Sacilor	11,20	– 0,35
Sagem	1 322	+ 71
Saulnes	14,50	– 0,50
Saunier-Duval	28,40	– 0,60
Usinor	1,41	– 0,10
Valéo	261,50	+ 1,60
Vallourec	91	– 3,50

Produits chimiques

	22-4-83	Diff.
Institut Mérieux	700	inchangé
Laboratoire Bellon	330	– 5
Nobel-Bozel	11,70	+ 0,55
Roussel-Uclaf	304,50	– 11,50
B.A.S.F.	553	+ 9
Bayer	503	– 7
Hoechst	540	inchangé
I.C.I.	66,20	+ 7,40
Norsk-Hydro	460,10	+ 0,10

Valeurs diverses

	22-4-83	Diff.
Agence Havas	585	+ 5
A.D.G.	283,10	+ 13,10
L'Air Liquide (1)	444	+ 4,50
Arjomari	212	– 9
Bic	539	+ 5
Bis	237	+ 1,50
Club Méditerranée	708	+ 6
Essilor	1 060	+ 40
Europe 1	660	– 9
Gle Ind. Part.	296	– 4
Hachette	1 027	+ 63
J. Borel Int.	152	+ 5
Oréal (L')	1 420	– 68
Navigation Mixte	180	– 9
Nord-Est	49,45	– 1,55
Presses de la Cité	1 100	– 40
Skis Rossignol	795	– 4
Sanofi	357	+ 7
U.T.A.	207	– 5

(1) Compte tenu d'un droit de 44,50 F.

L' « ANNÉE BOURSIÈRE » A VINGT ANS

Pour marquer sa vingtième année d'existence, l' *Année boursière*, qui fait chaque année le compte rendu de toutes les informations disponibles tant sur le marché parisien que sur les six places de province, a tenu à paraître dans des délais raisonnables : le 21 avril.

Mais l'effort entrepris pour se rapprocher le plus possible de la date de clôture de l'année précédente sera poursuivi et le syndic de la Compagnie des agents de change, M. Yves Flornoy, a annoncé que l' *Année boursière*, version 1983, paraîtrait au début du mois de mars prochain.

A cette occasion, M. Flornoy a précisé le calendrier de la prochaine réforme de la Bourse de Paris. Le 21 octobre 1983 au plus tard, sera mis en place le marché unique en supprimant le « comptant à terme », seuls quelques points de détail restant encore à régler. Un an plus tard, la Bourse devrait pouvoir faire face à la dématérialisation des titres, et c'est au début de l'année 1985 que devrait être tentée la première expérience de « marché en continu » sur une quinzaine d'actions françaises, parallèlement à la mise en place d'un « mini-marché » à options.

★ *Année boursière 1982* : Compagnie des agents de change, 4, place de la Bourse, 75002 Paris. Prix 90 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Or fin (kilo en barre)	102 800	103 000
– (kilo en lingot)	102 000	102 500
Pièce française (20 fr.)	665	665
Pièce française (10 fr.)	385	401
Pièce suisse (20 fr.)	663	656
Pièce latine (20 fr.)	645	654
● Pièce tunisienne (20 fr.)	601	601
Souverain	795	797
Souverain Elizabeth II	805	849
● Demi-souverain	390	390
Pièce de 20 dollars	3 880	3 920
– 10 dollars	1 850	1 820
● – 5 dollars	1 050	1 050
– 50 pesos	4 295	4 200
● – 20 marks	751	781
– 10 florins	680	680
● – 5 roubles	429	429

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Elf-Aquitaine	486 425	73 899 889
B.S.N. G.-Danone	39 925	66 410 300
Schlumberger	102 050	37 831 231
Moët-Hennessy	33 775	34 541 725
I.B.M.	28 640	29 351 810

Motobécane : vers un ménage à trois ?

Depuis un mois, le cours de l'action Motobécane plafonne à 13 F, soit à son plus haut niveau de l'année. Une solution pour renflouer l'entreprise, dont le bilan a été déposé le 23 février dernier, serait-elle en vue ?

Des rumeurs circulent selon lesquelles la firme britannique Raleigh (groupe Tube Investment) pourrait reprendre l'activité « vélos » et le groupe japonais Yamaha acquérir une participation dans le capital de la société, ou ce qu'il en resterait.

« *Des discussions ont bien lieu avec ces firmes* », reconnaît l'administrateur provisoire, « *mais pas avec elles seulement* », ajoute-t-il, se gardant toutefois, par prudence, de citer des noms. Motobécane sera-t-il vendu par appartements ? Le bon sens veut que le groupe ne soit pas démantelé. L'administrateur provisoire l'affirme, comme il assure être « *favorable à toute solution intelligente* », continuer à ne pas sous-estimer tout l'intérêt offert par une alliance avec Cycles Peugeot pour la fabrication de moteurs en commun dans l'usine surdimensionnée de ce groupe, rechercher tous les moyens pour régler au mieux les problèmes d'ordre industriel, économique et social, tout cela à froid.

La solution sera-t-elle française ou étrangère ? Bonne question.

Mais l'administrateur provisoire préfère parler de solution européenne. Selon lui, Yamaha traîne les pieds. Comme Raleigh est bien davantage intéressé, dit-il, par la motorisation, pourquoi ne pas prévoir une association à trois : Motobécane, Raleigh, Cycles Peugeot ?

L'idée est dans l'air, mais rien ne sera fait tant que l'étude commandée par le CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle) sur l'industrie des moteurs en France ne sera pas terminée.

Manifestement, ce n'est pas encore demain que le sort de Motobécane sera réglé. Tout le monde marche sur des œufs. Plus de huit cents emplois sont en jeu, et les 170 millions de francs nécessaires pour redresser l'affaire restent à trouver.

En attendant, l'administrateur provisoire réfute les accusations lancées par la profession sur les pratiques commerciales prétendument déloyales employées par Motobécane. La maison ne casse pas les prix. « *Quand j'arrive dans une entreprise malade, on me dit toujours que les difficultés sont liées au prix trop élevé du produit. Et la concurrence affirme le contraire.* » La mauvaise conjoncture ? La faute en incombe au ciel et au plan de rigueur. – A. D.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	18 avril	19 avril	20 avril	21 avril	22 avril
Terme	318 718 082	353 877 809	278 801 992	354 141 420	243 110 031
Comptant					
R. et obl.	999 766 150	1 032 193 108	894 381 713	956 967 026	1 273 406 127
Actions	154 562 305	129 895 847	130 913 578	127 512 916	137 519 813
Total	1 473 046 537	1 515 966 764	1 304 097 283	1 438 621 362	1 654 035 971
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	122,6	122,1	120,1	121,2	–
Étrang.	126,8	127,2	123,8	125,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	126,5	126,5	124	125,4	125,3
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	121	121	119,3	120	119,6

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouveau record

Le marché new-yorkais a encore fait des bonds cette semaine grâce aux excellents rapports financiers fournis par les constructeurs automobiles, en tête desquels figurait la General Motors, et de nouvelles statistiques jugées très favorables. Les grands portefeuilles se sont littéralement rués sur la cote sans tenir le moindre compte de la légère révision en baisse de la progression du produit national brut américain (3,1 % au premier trimestre 1983).

Le Dow Jones est passé en une semaine de 1 171,33 à 1 186,30 points après avoir franchi à trois reprises le niveau des 1 200 points pour redescendre ensuite.

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Alcoa	31 3/8	32 5/8
A.T.T.	66 5/8	66 3/8
Boeing	41 1/4	41 1/4
Chase Man. Bank	58 3/8	57 1/4
Du Pont de Nem	43 7/8	44 3 4
Eastman Kodak	81 5/8	82
Exxon	33	33 1/4
Ford	44	48 1/8
General Electric	108 3/4	109 1/8
General Foods	41 7/8	43
General Motors	64	65 1/2
Goodyear	30 7/8	33 1/4
I.B.M.	110 1/8	117
I.T.T.	38	38 1/4
Mobil Oil	29 3/8	28 3/8
Pfizer	81 1/4	81 5/8
Schlumberger	41 7/8	41 1/8
Texaco	34	34 1/8
U.A.L. Inc.	34 5/8	34 1/2
Union Carbide	62 1/8	61 1/2
U.S. Steel	22 7/8	23 3/8
Westinghouse	45	44 1/4
Xerox Corp	40 7/8	45 1/8

LONDRES

En baisse

En dépit des commentaires encourageants faits en milieu de semaine par M. John Harvey-Jones, président d'I.C.I. à propos de l'amélioration des résultats du groupe pour le premier trimestre 1983, une information qui a dopé le marché, les actions ont fait marche arrière par la suite et l'indice F.T. a tenté en vain de franchir la barre des 700 points. Le London Stock Exchange s'est également replié à l'approche du week-end sous l'effet de prises de bénéfices et à cause de l'annonce d'un déficit budgétaire supérieur aux prévisions.

Indices F.T. du 22 avril : industrielles : 688 contre 695,5 ; mines d'or : 643,9 contre 651,8 ; fonds d'Etat : 81,24 contre 82,09.

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Beecham	416	405
Bowater	184	176
Brit. Petroleum	370	388
Charter	255	253
Courtaulds	96	93
De Beers (*)	8,45	8,68
Dunlop	60	49
Free State Geduld	48 3/4	49 1/2
Glaxo	905	875
Gt. Univ. Stores	580	565
Imp. Chemical	432	456
Shell	504	494
Unilever	835	805
Vickers	129	127
War Loan	37 1/8	36 5/8

(*) En dollars.

TOKYO

Toujours en hausse

Le marché a démarré la semaine en fanfare dans le sillage de New-York et de Londres, et il ne s'est pas départi de sa bonne humeur jusqu'à la séance de samedi, portant l'indice Nikkeï-Dow-Jones à un nouveau record de 8 597,38 (contre 8 552,16 le 22 la semaine précédente tandis que l'indice général s'adjugeait de son côté 3,77 points pour s'établir à 623,16.

Les constructions navales, les valeurs de mécanique et les pétrolières ont figuré parmi les titres les plus en vue.

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
Akaï	527	505
Bridgestone	495	500
Canon	1 280	1 330
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	821	845
Matsushita Electric	1 380	1 400
Mitsubishi Heavy	222	230
Sony Corp	3 520	3 450
Toyota Motors	1 090	1 100

FRANCFORT

Nouvelle hausse

Grâce à la présence d'acheteurs étrangers, le marché a poursuivi sa progression. Les bancaires, les valeurs automobiles et les sidérurgiques, notamment Hoechst, ont figuré parmi les titres les plus en vue tandis que le marché obligataire entrait dans une phase de léthargie dans la mesure où, de l'avis de la Bundesbank, aucun espoir de baisse importante des taux d'intérêt n'est à escompter outre-Rhin avant l'automne prochain.

L'indice de la Commerzbank a clos la semaine à 948, contre 922 le vendredi précédent.

	Cours 15 avril	Cours 22 avril
A.E.G.	53,50	57,50
B.A.S.F.	149,70	148,20
Bayer	138,10	138,50
Commerzbank	160,80	168,80
Deutschebank	326,50	345,80
Hoechst	148,20	144,70
Karstadt	278	276
Mannesman	168,30	178,50
Siemens	338	341,70
Volkswagen	176,50	184,70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

UN COMMANDO A SACCAGÉ LE MUSÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR A PARIS

Un commando *« anti-impérialiste »* d'une douzaine de personnes, vraisemblablement proche du groupe Action directe, dissous, a saccagé le musée de la Légion d'honneur, à Paris, rue de Bellechasse, vendredi 22 avril vers 17 heures. Armés de manches de pioche, de barres de fer, d'un fusil à canon scié, selon les témoignages, le visage dissimulé par des cagoules, les membres du commando se sont séparés en trois groupes, chacun lacérant et brisant les pièces de collection des salles du musée. Une douzaine de tableaux du dix-huitième siècle ont ainsi été gravement endommagés, dont une toile de Van Loo, prêtée par le musée du Louvre. Le coût des dégâts s'élèverait à plusieurs millions de francs.

Après cinq minutes de saccage, le commando s'est retiré sans problème, laissant sur place un tract réclamant le départ *« des troupes françaises du Liban »* et la *« libération immédiate du communiste révolutionnaire Frédéric Oriach, otage du gouvernement sioniste social-démocrate de Mitterrand et consorts, arbitrairement détenu depuis sept mois »*. Frédéric Oriach, dont la libération est ainsi demandée, est âgé de trente ans. Ancien militant maoïste, il fut durant les années 1974-1977 militant des Noyaux armés pour l'autonomie populaire, les NAPAP, qui revendiquèrent plusieurs attentats par explosif et l'assassinat de Jean-Antoine Tramoni, en 1977, qui avait tué cinq ans plus tôt, durant un conflit social, René-Pierre Overney, ouvrier maoïste de Renault. Arrêté et emprisonné à deux reprises pour des attentats, Frédéric Oriach avait fait l'objet d'une longue surveillance policière après la série d'attentats de l'été 1982, à Paris. Evoluant au sein de l'ultra-gauche, lié à des groupes comme Action directe, il avait été arrêté le 12 octobre alors qu'il refermait une consigne individuelle à la gare du Nord. Les policiers trouvèrent notamment dans cette « cache » une quarantaine de fiches sur des attentats commis ou sur des lieux où l'on pouvait envisager de telles actions.

M. Mitterrand, qui est par sa fonction grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, s'est rendu, samedi 23 avril *dans la matinée*, au musée de la Légion d'honneur.

● *L'industriel et mécène américain Armand Hammer*, qui posséderait la collection la plus importante au monde d'œuvres d'Honoré Daumier, a fait don à la Corcoran Art Gallery de Washington de cent lithographies signées par le peintre sculpteur et caricaturiste français entre 1830 et 1870. Cette donation, estimée à 150 000 dollars (1,10 million de francs) s'accompagne d'une aide financière.

A B C D E F G

La chute des cours du porc provoque de violentes manifestations en Bretagne

La chute des cours du porc, dont l'élevage est une *des spécialités des agriculteurs bretons*, a provoqué de très violentes manifestations, notamment à Quimper, où les éleveurs réclament la libération de deux des leurs, qui a connu une « nuit chaude » dans la grande tradition des années 60. A Châteaulin, la préfecture a été envahie et saccagée. L'agitation s'est étendue dans la Vienne, à Poitiers et à Chatellerault, où des agriculteurs ont lâché des porcs, dont l'un a été poussé dans le bureau de Mme Édith Cresson, ministre du commerce extérieur, alors absente. Ces violences éclatent au moment où les discussions agricoles à Bruxelles traversent une passe éminemment difficile.

La « chaude nuit » de Quimper

De notre envoyée spéciale

Quimper. — Depuis le début de l'après-midi, on le savait, « la nuit allait être chaude à Quimper. » Au fil des heures, la tension montait. Les informations s'accumulaient : deux agriculteurs affiliés au C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs) avaient été arrêtés au cours de la nuit de jeudi à vendredi et inculpés de tentative de cambriolage alors qu'ils tentaient, avec deux autres syndiqués, de dérober des bordereaux d'importations de porc dans les bureaux d'une entreprise de salaisons quimperoise.

Les deux hommes, MM. Raymond Le Bot, vingt-sept ans, et Jean Pennancac'h, trente et un ans, exploitants agricoles à Plonevez-Porzay (Finistère-Sud), recherchaient des documents prouvant que les maîtres salaisonniers bretons importaient des carcasses de porcs. Deux de leurs complices avaient pu s'enfuir à l'arrivée des représentants de l'ordre. Depuis plusieurs semaines les éleveurs finistériens sont excédés par la chute des cours du porc et le maintien des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) qui réduisent de beaucoup, affirment-ils, leurs revenus.

Les paysans allaient manifester. Tous unis : les C.D.J.A. des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, la F.N.S.E.A., les salariés agricoles. « Ils » étaient prêts à en découdre, cachés quelque part dans une usine voisine. Des renforts de C.R.S. étaient arrivés.

A 20 h 30, c'est la manifestation. Tandis qu'une délégation est reçue par le procureur de la République, mille cinq cents agriculteurs environ sont réunis sur le champ de foire, dans le haut du vieux Quimper. M. Alexis Gourvenec souligne que la décision du procureur finistérien a fait contre elle l'unanimité des paysans bretons. Le C.N.J.A. ne fait pas toujours bon ménage ici avec la F.N.S.E.A. au point que, accusés de faire bande à part, les jeunes agriculteurs ont été exclus de la F.D.S.E.A. du Finistère.

Une heure après, c'est l'explosion. Aux cris de *« libérez nos camarades »*, les manifestants attaquent la prison, en ouvrent les portes, pénètrent dans les cours, mettent le feu à une voiture. Puis, poursuivis par les C.R.S., tandis que fusent les grenades lacrymogènes, des agriculteurs, par groupes, déferlent dans la ville, sur les quais, près de la préfecture. Armés de barres de fer, ils arrachent des panneaux de signalisation, des corbeilles à papier, des feux tricolores, avant de remonter sur le champ de foire, non sans avoir placé plusieurs voitures en travers de la rue qui y mène.

A 23 heures, c'est l'accalmie. On attend les résultats de l'entrevue avec le procureur. C'est l'heure des discussions, tandis qu'une dernière explosion éclate au pied de la cathédrale. Au-delà des deux syndicalistes emprisonnés, c'est la guerre *aux montants compensatoires* qui est, une fois de plus, déclarée. *« Si on ne fait rien, la majorité des éleveurs bretons auront disparu dans un an »*, affirme un agriculteur. *« Nous sommes doublement pénalisés depuis les dernières mesures monétaires européennes. La Bretagne est une région d'élevage hors sol, c'est-à-dire que nous sommes obligés d'importer plus cher la nourriture des animaux, et que nous les vendons plus difficilement alors que la France importe du porc. C'est cette situation que voulaient dénoncer nos militants arrêtés. »*

« Un éleveur qui possède centquatre-vingts truies perd 10 000 francs par mois », estime un autre. *« Depuis quelques semaines, nous perdons tous les marchés. Tous. » « Les Français ne se rendent pas compte*, estime un troisième. *Que penseraient-ils si on aidait Volkswagen ou Mercedes à importer leurs voiture, chez nous ? »*

Minuit. Minuit et demi. Les groupes se font et se défont, on commence à avoir froid. Les cordons de C.R.S., dont les casques tracent un pointillé lumineux bloquent les issues. On attend. Les délégués ne reviennent pas. Mais l'humour est au rendez-vous : *« On aura eu* Guerre et Paix *en direct »*, commente un Quimpérois qui venait d'assister à la projection du film. Les C.R.S. dégagent les véhicules placés en travers de la rue en lançant à un reporter qui les suit : *« Ce sont toujours les mêmes qui sont sur la photo ! »* Les manifestants accueillent les « vieux » agriculteurs : *« Voilà les réservistes qui arrivent. Ça me rajeunit de vingt ans. »* (1).

Pendant deux heures le mégaphone répète : *« Restez calmes, restez calmes... »* Peu après 1 heure du matin, samedi, le verdict tombe, et un ordre de dispersion menaçant est donné : *« Le procureur ne veut pas libérer nos deux camarades ; il nous demande de livrer les deux autres agriculteurs qui les accompagnaient. La situation est bloquée. Désormais il est responsable de tout ce qui va se passer, et pas seulement à Quimper. C'est la Bretagne tout entière qui va s'enflammer. »*

La manifestation des paysans bretons n'est sans doute pas étrangère aux atermoiements dans les discussions de Bruxelles sur les montants compensatoires ; elle vient s'ajouter à celles de Guingamp, Châteaulin, Saint-Brieuc. Mais une colère froide n'en est pas moins violente, et les agriculteurs bretons n'en resteront pas là : *« Les prix sont tellement bas qu'on n'a plus rien à perdre. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) Au cours des années 60, la Bretagne (et particulièrement Quimper) avait été le cadre de manifestations paysannes mémorables.

CHATEAULIN : MISE A SAC DE LA SOUS-PRÉFECTURE

(De notre correspondant.)

Châteaulin. — Revenant de la manifestation à Quimper, une centaine d'agriculteurs ont envahi la sous-préfecture de Châteaulin (Finistère-Sud) dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 avril. Deux gendarmes qui effectuaient une patrouille et qui tentèrent de raisonner des manifestants furent violemment pris à partie et ont dû être hospitalisés. Leur voiture a été jetée dans le canal de Nantes à Brest.

Les agriculteurs en colère ont pénétré dans la sous-préfecture après avoir brisé le rideau métallique du garage et la porte d'entrée à l'aide de barres de mines et de masses. Scindés en plusieurs groupes, ils ont mis à sac plusieurs bureaux et incendié des dossiers.

DE JANVIER A MARS

Le déficit commercial de la France a été voisin de 25 milliards de francs

Le déficit de la balance commerciale française reste élevé : il a représenté, en chiffres bruts, 8 249 millions de francs en mars (7,3 milliards en février 1983, 5,7 milliards en mars 1982 et 3,9 milliards en mars 1981). Après correction, le solde négatif a été de 6 583 millions de francs (7,6 milliards en février 1983, 5 milliards en mars 1982 et 3,5 milliards en mars 1981).

En chiffres bruts, les importations ont atteint 70 888 millions et les exportations 62 639 millions de francs. Après correction, les achats à l'étranger ont représenté 62 352 millions, ayant augmenté de 3,3 % par rapport à février et de 12 % par rapport à mars 1982. Les ventes se sont élevées à 55 769 millions, en progression de 5,7 % en un mois et de 9,9 % en un an. Le taux de couverture s'est établi à 89,4 % contre respectivement 87,4 % et 91,1 %.

Pour les trois premiers mois de 1983, le déficit brut a atteint 27 121 millions de francs, contre 20,5 milliards de janvier à mars 1982 et 14,9 milliards durant les trois premiers mois de 1981. Après correction, le solde négatif a été de 23 767 millions de francs contre respectivement 17,8 milliards et 12 milliards de francs.

Malgré une légère décrue enregistrée depuis janvier, le déficit trimestriel représente à peu près la moitié de l'objectif que le gouvernement s'était primitivement fixé pour l'ensemble de 1983. Il s'agissait de ramener le solde négatif de 93 milliards de francs en 1982 à 45 milliards. Récemment, le dollar aidant, cette ambition a été reportée de quatre mois, la réduction de moitié du déficit devant intervenir entre mai 1983 et mai 1984. — M. B.

MISSION INTERROMPUE POUR SOYOUZ T-8

Moscou *(A.F.P., U.P.I.)* Vladimir Titov, Guennadi Strekalov et Alexandre Serebrov, les trois cosmonautes soviétiques, sont revenus sur la Terre sains et saufs le 22 avril à 15 H 29 (heure de Paris) à bord du vaisseau spatial Soyouz T-8. L'atterrissage a *eu lieu à soixante* kilomètres au nord-est d'Arkalyk, localité du Kazakhstan.

Soyouz T-8 avait été lancé le 20 avril et devait rejoindre le « train spatial » composé de la station orbitale Saliout-7 et du satellite Cosmos-1443. Les trois cosmonautes, semble-t-il, devaient rester dans la station orbitale plus de deux cent onze211 jours : ils auraient ainsi battu le record de séjour dans l'espace, établi par deux cosmonautes soviétiques en *1982*, et auraient permis de franchir une nouvelle étape vers l'établissement d'une base spatiale permanente.

A la suite d'une défaillance technique, au sujet de laquelle les Soviétiques n'ont donné aucune précision, Soyouz T-8 n'a pu rejoindre le « train spatial » bien qu'il s'en soit approché à moins d'un kilomètre.

MORT DU PIANISTE EARL « FATHA » HINES

Le pianiste américain de jazz Earl « Fatha » Hines est mort le vendredi 22 avril à Oakland (Californie).

∴

[Né en 1905, en Pennsylvanie, de parents musiciens, il débuta dans le jazz *dès 1922, à Chicago, où il devait* fonder par la suite un club. Longtemps considéré comme insurpassable — jusqu'à l'arrivée du pianiste Teddy Wilson —, Earl Hines a beaucoup joué avec Louis Armstrong dont il a rejoint le groupe de 1948 à 1951, et a eu une grande influence sur des artistes comme Charlie Parker, Dizzi Gillespie — à leurs débuts — ou, plus tard, le tromboniste Jack Teagarden, avec qui il fit le tour du monde. Il a également contribué à établir la renommée de chanteurs comme Billy Eckstine ou Sarah Vaughan. Il continua à se produire jusque dans les années 70. De nombreux enregistrements de ses solos existent. Personne n'ignore par exemple le fameux « Rosetta ». C'est un des derniers pionniers qui disparait.]

Le numéro du « Monde » daté 23 avril 1983 a été tiré à 500 053 exemplaires

Les carnets de Hitler sont-ils authentiques ?

Cinquante ans après sa prise de pouvoir, c'est Hitler lui-même qui intervient dans la commémoration et coupe court à tous les colloques, savants ou militants : son journal quotidien, partant du 22 juin 1932 jusqu'à avril 1945, écrit à l'encre sur soixante cahiers de cent pages, a été retrouvé. Des extraits vont être publiés par l'hebdomadaire allemand *Stern* et par le *Sunday Times*.

Ce document, d'un intérêt évidemment considérable si son authenticité est attestée, aurait été confié à Martin Bormann, confident de Hitler jusque dans les derniers jours du bunker à Berlin. Enfermé dans des cantines de fer, il aurait été chargé à bord d'un des deux avions qui quittèrent Tempelhof à cinq minutes d'intervalle, dans la soirée du 21 avril 1945. Selon le *Times* de Londre, l'un des deux, piloté par le commandant Friedrich Gundlfinger, se serait écrasé dans l'Erzgebirge, aux frontières de la Tchécoslovaquie. Informé de l'accident et de la mort du pilote, Hitler se serait exclamé que ces caisses contenaient ses archives privées, témoignage qu'il destinait à la postérité.

La carcasse de l'appareil fut fouillée par une unité de la Wehrmacht, dont l'un des officiers emporta les bagages et les cacha depuis lors en Allemagne de l'Est.

Comment ces cahiers sont-ils à l'Ouest ? *Stern* n'en donne pas l'explication, indiquant seulement que, voilà trois ans, le détenteur de ces documents prit contact avec la direction et précisa que la plupart avaient été déposés dans une banque suisse.

C'est là que, sur la demande du *Times*, les cahiers originaux furent examinés par lord Dacre, nom actuel de l'historien Hugh Trevor-Roper, ancien professeur à Cambridge. Totalement sceptique au départ, il vit *« ses doutes se dissoudre progressivement »*, a-t-il déclaré au *Times*, en ajoutant qu'il tenait désormais ces documents pour *« authentiques »* et qu'ils pourraient amener à réviser les vues acquises *sur la personnalité de Hitler et « peut-être même sur quelques événements publics »*.

— *« Il est absurde toutefois de considérer que l'évidence* (exposée) *par Hitler l'emporte sur toute autre évidence, sauf sur quelques points isolés,* a-t-il ajouté. *Ce serait introduire le Führerprinzip en histoire, autrement dit : jouer son jeu. »*

Le *Stern* expose qu'il a soumis ces cahiers à différents historiens et à des experts, dont les conclusions ont admis l'authenticité. Une seule allusion avait jusqu'alors transparu : dans les souvenirs du général Baur, pilote personnel de Hitler, parus en 1956. Il y évoque en passant le désespoir de Hitler en apprenant que ses journaux avaient été détruits.

Dans l'immédiat, attendons la conférence de presse que *Stern* donnera le 25 avril à Hambourg à l'occasion de la publication des premiers extraits.

∴

La caution de Hugh Trevor-Roper suffit certes à ébranler le scepticisme que suscite une telle nouvelle. Car l'historien britannique a, depuis 1944, consacré une large partie de ses activités à enquêter, comme officier de l'Intelligence service puis comme universitaire, sur Hitler et sur sa fin dans la chancellerie. Peu de ses pairs l'égalent en science et en prudence. Son jugement donc, invite à réfléchir.

Inversement, Eberhard Jäckel, professeur à l'université de Stuttgart, auteur d'un récent ouvrage sur les écrits de Hitler entre 1905 et 1924, estime que *« les circonstances de la vie du Führer indiquent qu'il n'était pas le genre d'homme à tenir un journal. Il a dit plusieurs fois qu'on ne devrait pas écrire et garder de la paperasserie inutile »*.

Un autre historien, Werner Maser, rappelle que en raison de son tremblement nerveux, Hitler ne pouvait pas écrire à l'encre et utilisait toujours un crayon, alors que les documents sont écrits à l'encre noire. Et l'historien britannique David Irving déclare qu'un Allemand de l'Ouest lui avait déjà proposé trente-quatre volumes de prétendus « écrits de Hitler ».

Un faux politique ?

Jusqu'à plus ample informé, le doute est d'autant plus requis que le temps choisi pour une telle publication sert de toute évidence un dessein de bouleversement, voire de déstabilisation de l'opinion allemande.

Plongée, en effet, dans un réexamen profond et sincère de l'époque nazie et de ce qu'elle impliqua pour l'Europe, cette opinion, notamment dans les jeunes générations, est en voie d'accomplir le « dépassement du passé », le dégagement de la culpabilité, qui restitue leur équilibre personnel à la masse de ceux qui, nés après la guerre, n'ont rien à voir avec le nazisme. Ils constituent de loin la majorité de la population allemande.

Donner la parole à Hitler en des termes tels que la révision des données historiques établies puisse simplement être proposée, c'est un dessein non pas historique, mais politique, visant à remettre en selle des démons qu'on croyait morts, tant chez les Allemands que chez leurs alliés. Une façon de relancer le mythe de l'« Allemagne éternelle » à travers le Führer.

Qui peut avoir intérêt à une opération aussi massive ? Et qui peut avoir eu la patience et les moyens de la mettre au point pendant de longues années ? Car aucun fabricant artisanal de faux historiques n'aurait disposé du temps et des ressources nécessaires pour écrire soixante cahiers portant sur douze ans.

La découverte encore obscure de ces cahiers en Allemagne de l'Est justifie tous les soupçons. Menée conjointement par des services soviétiques et est-allemands, qui disposent les uns et les autres de faussaires professionnels, l'opération pourrait être un chef-d'œuvre de désinformation, ou d'intoxication.

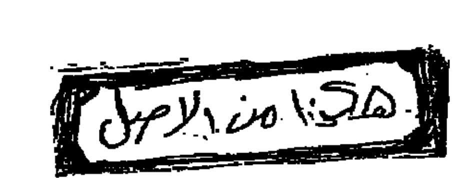
Seconde hypothèse : des survivants du IIIe Reich auraient eu largement le temps de la mener *pour leur propre compte, d'en* faire l'élément d'un plus vaste programme d'action. Et les faussaires, sous la dictée de compagnons de Hitler, ne manquaient pas à Berlin.

Dans un cas comme dans l'autre, les artisans pouvaient être assez adroits pour tromper même Hugh Trevor-Roper. Il faut exclure que le simple goût du jeu et de l'escroquerie ait inspiré une pareille patience. Si ces documents sont des faux, ils servent un dessein politique concernant l'enjeu allemand.

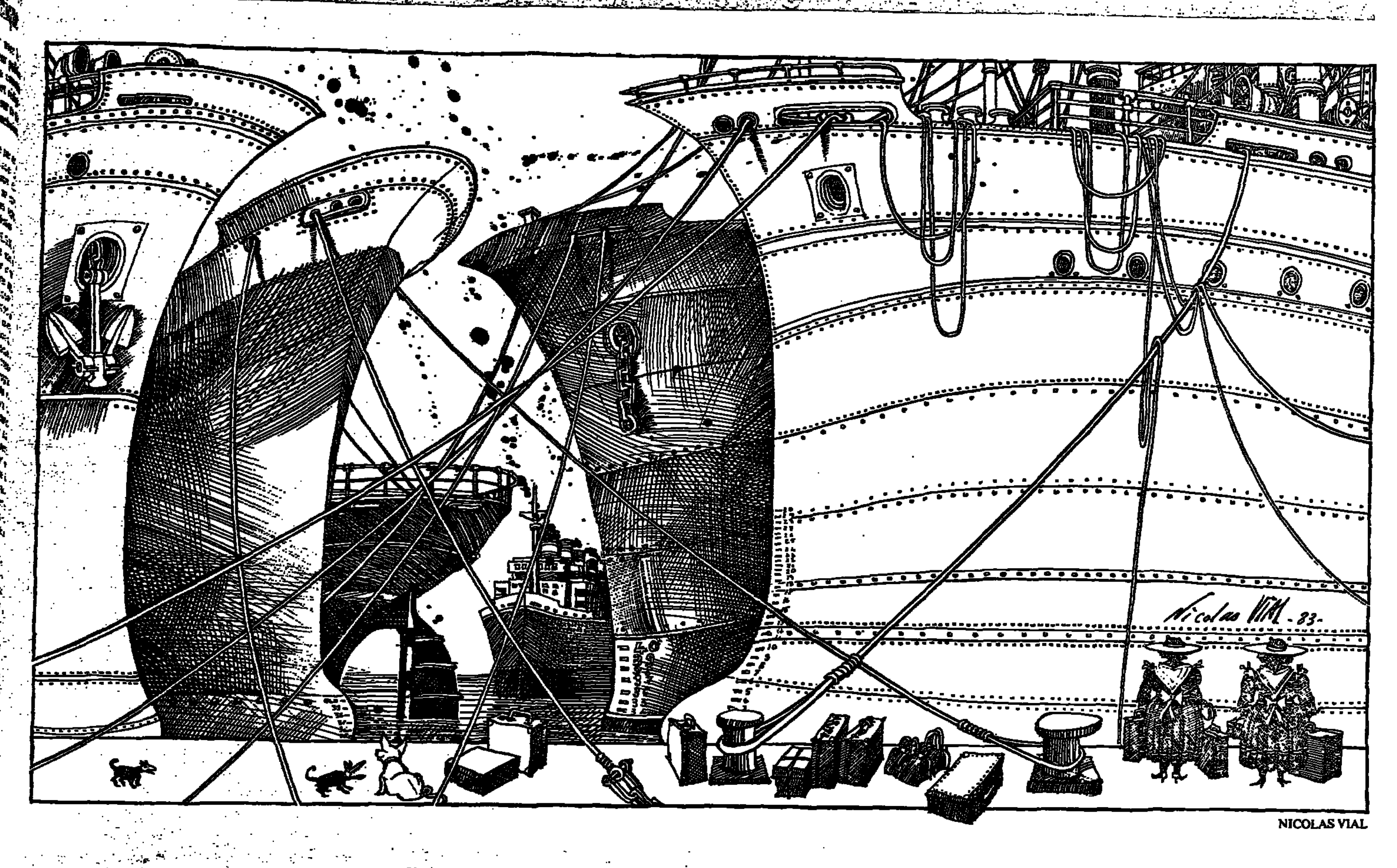
Déjà les commentaires d'actualité contraindront d'à revenir. Les indications fragmentaires ébranleront peut-être des convictions, même fondées. Est-il vrai, par exemple, comme le rapporte le *Times*, que Hitler ait déploré les destructions de synagogues et de magasins juifs, en novembre 1938 ? Qu'il ait été *« surpris et ravagé »* quand la Grande-Bretagne lui déclara la guerre ? Quelle vérité exprime-t-il, ou quelle vérité lui est-elle attribuée ?

Si la preuve était faite qu'il s'agit d'un document authentique, les historiens ne pourraient même pas y réfléchir avec sérénité. Vrais ou faux, ces carnets vont avoir un impact politique. C'est toujours un retour sur la case départ : à 1945.

JACQUES NOBÉCOURT.



Le Monde



NICOLAS VIAL

Les candidats à l'exil

Cadres, techniciens, agriculteurs, chômeurs, professions libérales aussi, mus par l'espoir de décoller ou par la crainte du « changement », sont aujourd'hui plus nombreux devant les mêmes portes, moins largement ouvertes.

SUR la carte du monde accrochée dans l'entrée de son F2 à Sarcelles (Val-d'Oise), Yvon désigne l'immense et lointaine Australie, vaste comme ses rêves de bourlingue. *« Si je file, ce sera pour aller là-bas. On dit qu'il y a de belles possibilités. Alors, pourquoi pas ? »* Bertrand, après trois années de coopération en Afrique, n'a plus aujourd'hui qu'une idée : y retourner. *« Le Blanc peut encore y faire son trou. »* Pour la même raison, ce petit confectionneur du Sentier s'apprête à *« tout bazarder »* pour s'installer avec femme et enfants sous d'autres cieux – le Québec ou la Suisse, espère-t-il, *« des pays d'avenir où l'on ne décourage pas l'honnête entrepreneur... »*

Partir... En ces temps d'incertitude, d'austérité mal tolérée, certains se verraient bien prendre le large. Voyages aux antipodes, moustiquaires et smoking blanc... On rêve d'eldorados, de gros coups sous les tropiques ou, plus prosaïquement, d'un emploi à l'étranger offrant des perspectives de carrière et des rémunérations plus alléchantes.

Mais il y a loin entre le rêve et l'expatriation proprement dite. Une raison de fond à cela : chez nous, émigrer n'est pas dans la coutume. Même durant les périodes de conquêtes territoriales et d'administration coloniale, les Français ne se sont jamais aventurés en masse hors des frontières. A l'époque des grandes migrations transocéaniques, de la seconde moitié du dix-neuvième siècle jusqu'aux lendemains de la première guerre mondiale, qui virent quarante millions d'Européens gagner les Amériques (1), ils ne furent que quelques dizaines de milliers tout au plus : Bretons (surtout au Canada), Basques (vers l'Amérique du Sud, particulièrement l'Argentine et l'Uruguay), et, dans une moindre proportion, Savoyards, Normands, Beaucerons, Poitevins, Charentais et Berrichons.

Le chômage et la crise économique des dernières années poussent-ils davantage au départ ? Selon les sources officielles, malgré la conjoncture, le flux migratoire reste plus faible, proportionnellement, que dans certains pays voisins, la Grande-Bretagne par exemple. La tendance serait même, dit-on, à la baisse. De deux mille à trois mille personnes, peut-être un peu plus, émigrent chaque année. Mais le chiffre ne rend qu'imparfaitement compte de la réalité. Car, à ces Français qui partent avec un visa d'immigration en bonne et due forme obtenu dans les services consulaires en France, il faudrait ajouter ceux qui arrivent à destination avec un visa de touriste, qui le prorogent et finissent par rester, et aussi ceux qui, de résidents temporaires, deviennent résidents permanents.

Il n'est pas moins difficile de connaître avec précision le nombre d'émigrés installés définitivement hors métropole. Au ministère des relations extérieures, on ne peut fournir que des estimations quant à la présence française à l'étranger : on parle de 1,5 million de personnes environ. *A fortiori*, on a bien du mal à décrire une population au demeurant fluctuante. Vouloir distinguer en effet les « expatriés » des faux touristes, les naturalisés des titulaires de la double nationalité, relève de l'exploit. Agents électoraux – particulièrement actifs ces dernières années écoulées – et « honorables correspondants » y perdraient eux-mêmes leur latin...

Sur un terrain connu

Si on ne sait pas vraiment combien ils sont, on connaît du moins leurs « points de chute ». Là, pas de surprise : encore et toujours le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique latine – Brésil, Argentine, Venezuela notamment, – l'Afrique du Sud. Ajoutons les pays d'Afrique francophone où la politique de coopération a favorisé de nouvelles installations – spécialistes, techniciens, ingénieurs, plutôt que petits commerçants ou employés maintenant – comme la Côte-d'Ivoire, qui comptait en 1982 quarante-cinq mille Français.

Prudents, nos compatriotes ! Ils ne partent pas bille en tête, mais choisissent toujours un terrain connu. Les statistiques le montrent : plus la présence française est importante et ancienne, plus elle favorise un courant d'immigration. Le groupe déjà installé forme une *« structure d'accueil sécurisante »*, comme le notait récemment un rapport de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (2), qui peut faciliter la prise de décision du futur émigrant et ensuite son intégration.

Le meilleur exemple, de ce point de vue, est le Canada, que les liens historiques avec la France et, pour le Québec, la communauté de culture et de langue rendent toujours attrayant. Aussi les Français le choisissent-ils en priorité. Actuellement, ils y seraient près de quatre-vingt-dix mille. Le Québec à lui seul en a accueilli vingt-cinq mille en quinze ans.

C'est beaucoup et peu à la fois si l'on considère l'importance de la demande. Car s'il y a finalement peu d'émigrants, il y a en revanche un nombre croissant de candidats à l'exil qui viennent frapper aux portes des bureaux d'immigration. Cela vaut pour le Canada comme pour les autres nations d'accueil. A la délégation générale du Québec, à Paris et à Marseille, on traite plusieurs milliers de dossiers chaque année. A l'ambassade d'Afrique du Sud, l'empressement n'est pas moindre : en dix ans les demandes de visas d'immigration ont triplé, passant aujourd'hui à dix-huit mille. A l'ambassade d'Australie, on se dit débordé : quinze mille dossiers reçus de juillet à décembre 1982. *« Il y a trois ans*, raconte un responsable du service de l'immigration, *nous avions organisé une tournée d'information à Valenciennes, Lille, Dunkerque, Toulouse, Marseille et Lyon. Partout, nous avons fait salle comble. Tout le monde voulait savoir comment on pouvait aller au pays des kangourous. »*

L'Afrique noire ne séduit pas moins. Prenez le Cameroun. M. Pierre Eloundou, consul général à Paris l'affirme : *« Depuis un an on a une pression extraordinaire. On n'arrête pas de nous téléphoner, de nous écrire. Nos services sont en plein déphasage. On le voudrait bien, mais il nous est matériellement impossible de répondre à toutes les demandes. »*

Naguère, sept mille aujourd'hui, cinq cents

Mais s'il y a de plus en plus de candidats, il y a peu d'élus. Aventuriers, entrepreneurs et autres pionniers d'une nouvelle conquête de l'Ouest en sont le plus souvent pour leurs frais. Beaucoup de nations riches qui, hier, accueillaient volontiers les émigrants d'Europe occidentale referment peu à peu leurs portes. Les politiques d'immigration sont maintenant beaucoup plus restrictives. *« Après la guerre on prenait un peu tout le monde*, dit un fonctionnaire australien. *Dans les années 60-70 on recevait jusqu'à sept mille Français par an ; aujourd'hui, pas plus de cinq cents. »*

La crise économique, la montée du chômage, la volonté bien compréhensible de protéger les emplois, ont amené les autorités de ces pays à examiner de plus près le curriculum vitae et le projet d'installation des demandeurs.

MICHEL HEURTEAUX.

(Lire la suite page III.)

(1) *L'Economie des migrations internationales*, par Georges Tapinos. Armand Colin, 1974.

(2) *La Présence française à l'étranger*, par M. Mercier, janvier 1982.

LIRE

COURRIER

Centres de services

Le Monde Dimanche du 3 avril 1983 présente un article intéressant sur le « sort des centres de services » et, pour tout dire, sur les difficultés de survie d'associations, entre autres celles créées sur initiative de l'État par le truchement des « programmes d'actions prioritaires » aujourd'hui délaissés.

Toutes les collectivités locales se trouvent aujourd'hui confrontées à l'obligation qui leur est faite de servir de relais financier à des opérations pour lesquelles elles n'ont jamais été consultées. Il en est ainsi pour ce qui concerne non seulement les PAP 15 et 16, mais aussi les postes FONJEP, les emplois d'utilité sociale... devenus emplois d'initiative locale, etc., tout cela à une époque où les finances locales sont sollicitées de toutes parts, compte tenu des désengagements de l'État.

Cela étant, l'article cité, prenant exemple du licenciement intervenu au sein d'une association du XX[e], l'ASPIC, fait état du refus de la municipalité de Paris d'accorder toute subvention. Je note qu'il parle d'un « ostracisme municipal » qui agirait à l'encontre de cette association et de quelques autres avec qui elle tente de s'allier.

Je tiens à porter à votre connaissance que le cabinet du maire a été informé en janvier 1983 de la non-reconduction des subventions d'État en faveur de l'ASPIC (PAP 16) et qu'une demande de subvention est à l'étude depuis lors pour que le Conseil de Paris statue à son endroit dans le mois qui suit son élection.

ROBERT PANDRAUD,
directeur de cabinet du maire de Paris.

[L'ASPIC, qui paie un loyer à la Ville de Paris, a adressé à la mairie une demande officielle de subvention, le 8 décembre 1981, et n'a reçu que le 18 mars 1983 une réponse de la mairie, indiquant que la question, retardée par... les élections municipales, était à l'étude.]

ACTUELLES

Internes en grève

« Une grève qui se distingue de toutes les autres par son originalité vient d'éclater à B... Les internes des hôpitaux de cette ville se sont mis d'accord pour suspendre leur service jusqu'à ce qu'il soit fait droit à leurs réclamations. On a dû remplacer les internes par des médecins que l'on a recrutés en ville. Voilà plusieurs jours que cette situation anormale dure. Il est probable que l'accord ne tardera pas à se faire.

» Un bon conseil : que les malades se mettent en grève à leur tour ! »

Information fournie par le journal *la Bataille* dans son numéro du 26 septembre 1889. B..., c'était Bucarest, capitale de la Roumanie du roi Carol I[er], né prince de Hohenzollern-Sigmaringen (Communication de M. J.-J. Hemardinquer, Paris.)

JEAN GUICHARD-MEILI.

JEAN-BAPTISTE SAY (« Parqués », 17 avril 1983) a publié son *Cours complet d'économie politique pratique* en 1828 et non en 1928. En 1928, la science économique en France n'en était plus à l'âge des pionniers...

Justice « civile »

Le candidat François Mitterrand avait promis de réduire le service militaire à six mois et de supprimer les tribunaux militaires. Sur le second point du moins il a tenu parole. Fini les juges kaki qui rendaient leurs sentences le torse bardé de décorations.

Il serait cependant naïf de croire que le militarisme a disparu de la conscience de tous les juges civils qui ont à se pencher désormais sur le sort des réfractaires à l'armée.

On attendait avec impatience le résultat du premier jugement concernant un appelé qui refusait d'effectuer son service militaire. Le 25 mars, le verdict est tombé : un an de prison ferme. La même peine ou presque que du temps des juges en uniforme.

A Evreux, le 14 avril, la barre a été nettement dépassée : dix-huit mois de prison ferme pour un jeune vétérinaire considéré comme insoumis et déserteur. Le substitut du procureur n'avait requis qu'une peine de quatre mois de prison.

Que va-t-il se passer à Rennes où le procureur a réclamé une peine de vingt mois à l'encontre de deux insoumis ?

Au début de l'année, le tribunal correctionnel du Mans avait certes été plus indulgent pour un objecteur de conscience qui refusait d'effectuer son service civil à l'Office national des forêts, afin de continuer son travail d'éducateur qu'il estimait plus utile : un an de prison avec sursis. Mais l'un des attendus du jugement mérite d'être cité en entier, tant il est significatif de l'état d'esprit de certains magistrats :

« Attendu que le prévenu n'est pas l'agneau bêlant dont les objecteurs de conscience se plaisent à revêtir la toison ; que, citoyen français ayant reconnu encore à l'audience qu'il ne voulait pas changer de nationalité, il a par glissements successifs refusé de collaborer à l'Office des eaux et forêts qui a pourtant fait des rivages sablonneux et lacustres de la France comme des plateaux arides de l'Algérie un manteau de forêts saines et prospères, amélioration d'intérêt public qui a profité aux plus déshérités ; qu'il y a préféré l'adultère et un emploi où il peut, avec l'aveuglement certain de quelques supérieurs — puisqu'il a été titularisé depuis son insoumission. — désagréger chez les mineurs qui lui sont confiés par les services de la justice le sens civique et la simple solidarité humaine : que le tribunal en tiendra compte dans la sanction. »

Courteline ou Kafka ? Les antimilitaristes vont-ils finir par regretter le bon vieux temps des tribunaux militaires ?

DENIS LANGLOIS,
avocat, ancien objecteur de conscience.

DENIS PESSIN

« Abélard et l'O.L.P. » (suite)

Le Monde Dimanche du 10 avril publie une lettre d'un lecteur à propos d'Abélard et de l'O.L.P.

Bien entendu « Abélard et l'O.L.P. » est un inter-titre du journal, qui a grossi et mis en valeur une simple plaisanterie que je m'étais permise au cours de l'entretien avec Christian Descamps du 20 mars 1983. Reste qu'effectivement j'ai rapporté un propos prêté à un personnage fictif du *Dialogue* par Abélard, sans le prendre à mon compte ni même en le mettant au compte d'Abélard lui-même. L'auteur de la lettre devrait comprendre que je ne prends aucunement parti pour ce propos dans une question complexe. J'ai dit d'ailleurs *« terre des Philistins »*, ce qui ne veut pas signifier qu'il y eut déjà des Philistins du temps de Josué, ni qu'ils furent sémites et non de langue indo-européenne. Et je n'ignore ni le massacre de juifs par les croisés ni la conquête du Maghreb et de l'Espagne par les Almohades. Tous faits bien étrangers au propos d'Abélard comme au mien.

J'ignore si des « gentils » au douzième siècle ont pu présenter un argument comme celui qu'Abélard prête à son juif. Abélard ignorait le Coran (où il n'aurait rien trouvé de tel), comme il ignorait le Talmud. Son juif parle en fait comme un chrétien médiéval (sympathique pour une fois) suppose qu'il pourrait parler. J'ai simplement relevé en passant un argument qui a repris en fait une brûlante actualité, quelle qu'en soit la valeur intrinsèque et si incertain soit-il qu'il ait été réellement utilisé au douzième siècle.

MAURICE DE GANDILLAC.

Venir

Chers amis français et européens de l'autre côté du Rhin,

Nous, une famille allemande assez normale, nous passons nos vacances depuis de longues années dans votre Hexagone,
nous connaissons vos problèmes économiques,
nous avons appris votre langue pour mieux vous comprendre,
nous aimons notre Peugeot (ce qui, d'ailleurs, ne plaît pas toujours à nos compatriotes),
nous croyons à l'idée européenne,
nous avons élevé nos enfants dans l'espoir de voir croître l'amitié franco-allemande,
mais maintenant nous sommes catastrophés pas vos décisions concernant les voyages français à l'étranger. C'est dur pour nous, mais nous nous sommes décidés à ne plus passer vos frontières. Mais notre amitié franco-allemande, où reste-t-elle ?

Sentiments distingués.

DAMARIE HENDRIX
(Bad Salzuffen R.F.A.)

Partir

Voilà qu'on s'indigne, voilà qu'on crie au scandale du « contrôle des changes », voilà qu'il est question du grand geôlier, du *« plus froid des monstres froids »*. Mais c'est à bon compte qu'on exhibe la *« nouvelle idole »* : admirable indignation sur un ton supérieur, superbes litanies de la philanthropie sélective — on ne peut pas aimer tout le monde, — puisque la dignité réclame qu'on crie haro sur le goulag.

Il est vrai que les petits schweitzeriens ont la fibre humanitaire sensible, mais à minuit, ce qui désormais les tient éveillés, ce n'est pas tant qu'on ergote entre « tiers-monde » et « quart-monde », c'est plutôt qu'on doive écourter les vacances de cette année à l'étranger. L'exotisme est à la mode... Mais il n'est pas question de la dignité des autres Français, les indigènes indigents — puisque « autochtone » veut dire aujourd'hui, paraît-il, qu'on ne part pas en vacances à l'étranger, — qui de toute façon ne seraient pas partis en vacances cette année.

Il est vrai que la dignité de ceux que la famine contraint à la mendicité est plutôt un sujet de controverses... Une chose est sûre pourtant, c'est que les songe-creux savent faire sonner la corne d'abondance : pourquoi s'en étonner ?

Tout ce qui est creux n'est-il pas sonore ?

YANN SYLVESTRE
(Trélazé.)

PARTI PRIS

Préretraites

Vous avez cinquante-sept ans. Pour faire de la place aux jeunes sans travail, ou parce qu'un directeur du personnel vous y a aimablement poussé, vous avez accepté de prendre une préretraite. A moins que vous n'ayez une passion dévorante pour le jardinage — et un jardin — ou les collections de poupées, vous pensez que votre liberté rémunérée peut être utile à d'autres. Vous proposez donc vos services à une association à but non lucratif qui se consacre par exemple à l'aide au tiers ou au quart-monde, à la libération des prisonniers politiques, à la lutte contre la drogue ou à l'écologie.

Si vous signalez cette activité, si marginale soit-elle, à ASSEDIC ou si elle la découvre sans votre concours, vous risquez fort que vos allocations soient suspendues. M[me] Betty Le Sergent a décrit dans le courrier du Monde Dimanche *du 10 avril cette irritante situation.*

Que les services officiels s'efforcent à tout prix d'empêcher que des bénévoles prennent la place des salariés, rien de plus normal. La préretraite libère un emploi. Ce n'est évidemment pas pour que l'activité bénévole d'un préretraité empêche la création ou le maintien d'un autre emploi.

La réglementation (art. 45) est la suivante : « Le service des allocations est interrompu lorsque les intéressés retrouvent une activité professionnelle, salariée ou non. » *Elle est dans le détail assez ambiguë : elle met, à quelques restrictions près, dans le même sac les chômeurs, qui doivent en principe utiliser leur temps à la recherche d'un emploi, et les préretraités, qui, eux, ont le devoir de n'en rien faire.*

Pour l'UNEDIC, l'interprétation est la suivante : si l'activité des militants associatifs conserve une nature non seulement bénévole mais également non professionnelle, tout va bien. Mais si, sous couvert d'activité bénévole, il s'agit en fait de concours non rémunéré à une activité lucrative ou du remplacement de personnel se consacrant au fonctionnement administratif de l'association, le couperet tombe. Toutefois, si vous êtes membre du bureau d'une association, la participation à des réunions internes ou externes n'est pas considérée comme une tâche administrative...

Clair ? En apparence seulement. Qui détermine, dans le cas d'associations généralement désargentées, ce qui est activité « non professionnelle » et ce qui est fonctionnement administratif ? Quelle que soit la bonne volonté manifestée au sommet, rien n'empêche chaque ASSEDIC de définir ses propres critères. Des concours précieux peuvent être ainsi perdus. Et des hommes et des femmes dans la force de l'âge condamnés à l'inactivité.

Il n'est certes pas facile d'aboutir à une réglementation plus précise. Elle est cependant indispensable pour éviter un immense gâchis de compétences et de bonnes volontés et pour sauver des milliers d'hommes et de femmes d'une sorte de mort sociale.

JEAN PLANCHAIS.

Un certain monsieur Beyle

Chroniqueur exact de sa propre vie, Stendhal ne nous a rien laissé ignorer de ses amours. Ainsi, nous savons fort bien comment, de 1824 à 1826, avec celle qu'il appelait Menti, il a vécu une aventure capitale.

Mais Stendhal est ainsi fait qu'il inspire à ceux qu'il aime une insatiable curiosité. On me permettra donc d'apporter à la pyramide des choses-que-l'on-sait-de-lui un modeste gravier.

Menti avait quatre enfants : deux garçons et deux filles. De celles-ci, l'histoire littéraire a surtout remarqué Bathilde, ravissante enfant blonde, morte à treize ans et dont la maladie aurait, dit-on, inspiré un chapitre essentiel de *le Rouge et le Noir*. Sur sa sœur, rien. Née en 1812, elle s'appelait Marie-Clémentine et avait, à l'époque qui nous intéresse, entre douze et quatorze ans.

On l'imagine, encore enfant, presque jeune fille, aimant, observant, surprenant, devinant par le cœur ce que son esprit ne pouvait admettre, bouleversée sans raison avouable, cherchant à sa peine un prétexte.

Devenue plus tard la marquise de Saint-Cloud, elle a traversé presque tout son siècle en laissant à ses descendants directs le souvenir d'une vieille dame aussi énergique qu'originale. L'un de ses héritiers me montrait d'elle récemment un petit cahier manuscrit intitulé « Souvenirs ». C'est peu de chose : pas entièrement libérée des humaines vanités, la digne dame aime d'abord à se remémorer les occasions qui lui furent données de briller : grands dîners, bals officiels, audiences princières. Et puis, brusquement, au milieu de cette boule de rien, voici, à l'évidence injuste, mais assez vivant et même parlant, un portrait de Stendhal inattendu.

« Quoique dans un camp tout à fait opposé, ma mère recevait quelquefois un monsieur que je ne pouvais sentir. C'était monsieur Beyle qui plus tard a pris le pseudonyme de baron de Stendhal dans les ouvrages plus ou moins mauvais qu'il a publiés. Ce personnage ayant perdu une petite place sous l'Empire ne pouvait pardonner aux Bourbons de ne la lui avoir pas maintenue. Ma mère l'avait connu sous l'Empire dans le salon de ma grand-mère, elle continuait à le recevoir, rarement, il est vrai, mais il était admis dans son salon, ce dont il était très flatté, malgré ses idées égalitaires qu'il mettait toujours en avant. Il était gros et commun. On le trouvait spirituel, ce que je n'ai jamais compris. Parlait peu et jetait des paroles incohérentes et sentencieuses en fait de conversation. Un jour qu'on parlait de la liberté de la presse que venait de donner Charles X, tout d'un coup, il sortit de son calme et, se frottant les mains, il dit avec haine : « Il n'en sortira pas, nous le tenons maintenant ». 1830 arriva peu après. Ce fut pour nous tous un chagrin profond, et que nous regardions comme un malheur... »

Stendhal aurait compris cette haine. Reste à savoir s'il en aurait été touché, flatté ou troublé...

FRANÇOIS CLEMENT.

VOUS ET MOI

Papiers

Tous les matins, un peu avant l'aurore, la charrette des condamnés glisse le long des couloirs du ministère. Elle descend d'un étage à l'autre pour, finalement, vider son triste chargement : les monceaux de papiers utilisés chaque jour dans les bureaux et dont on disposera d'une façon ou d'une autre. Bordereaux, ordres et contrordres, rapports, tous engendrés par les nombreuses machines qui grondent et qui fredonnent jour et nuit.

Il existe pourtant une machine silencieuse, plus indispensable et plus prodigue que toutes les autres : c'est la machine à photocopier. A Washington, on l'appelle « THE *machine* ».

La machine a les honneurs d'une pièce spéciale à chaque étage. On la change tous les six mois ; elle grandit, elle se perfectionne sans cesse, aidée dans son essor par les nombreux membres de la famille productrice de machines à photocopier qui, tous, rivalisent d'efforts pour améliorer son rendement.

Vous posez — machinalement — un papier sur la machine. Elle le happe en une seconde avec l'air de dire : « Donnez m'en d'autres ». La machine est une grande tentatrice... Une fois que M. X..., employé au premier étage, a fini de photocopier son compte rendu et un long rapport qu'il n'a pas eu le temps de lire, il en profite pour glisser aussi une lettre personnelle et un article de journal. Et, s'il a encore un peu de temps, il fera une vingtaine de copies des dessins de Faizant ou de Schulz qu'il distribuera à ses collègues, sans oublier le chef de service (si celui-ci est absent, il glissera une copie sous sa porte). Après tout, vers 16 heures, quand le moral commence à baisser, on a besoin d'une petite distraction. Et le gouvernement américain ne voit pas de mal à ça, parce que la machine est si tentante. Emploie-t-on des gens dans une pâtisserie en leur interdisant de toucher à un gâteau ?...

Cependant, il y a des lois et des limites. *« Défense de photocopier,* lit-on sur la machine, *des billets de banque, des timbres, des passeports... »* Aucune mention n'est faite des menus. Alors M. Y..., qui gère un petit restaurant pour augmenter son salaire, avait l'habitude, en sortant de son travail, de photocopier ses menus. Si les copies n'étaient pas bonnes, il les jetait à la corbeille. Et quand le chef de service a remarqué, près de la machine, une feuille de papier froissée qui indiquait *« Poulet barbecue, 6,25 dollars — Dessert au choix, 2 dollars »*, il a pensé que ça ne faisait ni très sérieux ni très gouvernemental. Et, quand il a ensuite trouvé une pile de cent menus oubliés sur une étagère, il a pensé que c'était un peu abusif.

Mais l'abus ne venait pas tant de l'intérieur que de l'extérieur. Dans bien des ministères, vous poussez la porte et vous êtes comme chez vous, libre d'errer dans les couloirs, de consulter une revue, d'essayer les fauteuils de la bibliothèque — ou même d'utiliser la machine. Et qui n'aime pas photocopier ? Si ce n'est pas essentiel, c'est tellement rassurant d'avoir un plan de métro en deux exemplaires... On s'apercevait bien que le papier disparaissait de plus en plus rapidement et on était conscient du problème, au ministère de l'éducation nationale. Mais pouvait-on arrêter, dans ce vaste immeuble, chaque promeneur pour lui demander s'il avait l'intention, ou le désir inconscient, d'utiliser la machine ?

Maintenant, tout fonctionnaire est obligé de porter au cou une chaînette avec sa photo et son numéro d'immatriculation. (Malheur à vous, pauvres bonnes gens qui oubliez votre chaînette : vous pourriez vous retrouver le soir à la fourrière.) Les individus sans chaînette sont évidemment suspects. La police affirme qu'il s'agit de surveiller les fous ou les anarchistes qui pourraient s'infiltrer dans l'immeuble. Mais ne vous y trompez pas : si ce monsieur qui traîne une grosse valise ou celui-là, chargé d'un volumineux sac à dos, est l'objet d'une surveillance toute spéciale, ce n'est pas qu'on craigne 20 kilos d'explosif. On a peur, tout simplement, qu'il transporte trois volumes de l'encyclopédie à photocopier...

Pendant ce temps-là, dans chaque service, la machine continue à fonctionner. Et la charrette ne suffit plus, chaque matin, à emporter toutes les copies non utilisées. Heureusement, on a inventé le « shredder », machine à pulvériser le papier. (Personne, à Washington, ne connaît la traduction pour « shredder ». Quelqu'un a proposé « shreddeuse » ; mais comme il faut se méfier du franglais, disons « broyeur à papier ».)

Les broyeurs, installés d'abord dans les caves du Pentagone pour anéantir rapidement des documents secrets, se trouvent maintenant dans la plupart des ministères. Comme le Pentagone en avait commandé deux et qu'il en est arrivé quatre, on a fait cadeau des deux broyeurs supplémentaires au ministère du travail. Et ensuite chaque ministère a réclamé deux broyeurs : en plus des papiers à titre confidentiel, il existe toujours une surabondance de copies de ces mêmes papiers. En fait, le broyeur n'arrive jamais à pulvériser assez vite ce que produit la machine.

Mais quand le bureau de M. Berg a fait une demande de mini-broyeur — de la taille d'une machine à écrire, — le gouvernement a refusé : question de budget. Comprenez bien la situation difficile dans laquelle se trouve M. Berg, le chef de service. Comment peut-il se débarrasser des multiples copies qui envahissent les tiroirs et les placards ? En les jetant à la corbeille ?

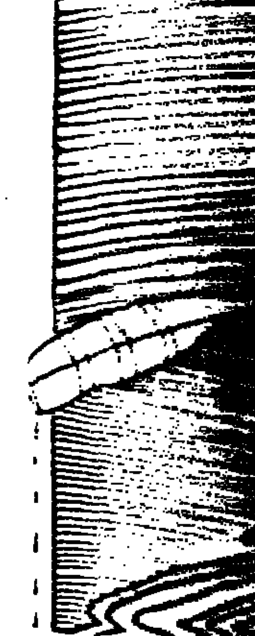
Non, parce qu'il y a toujours, dans le bureau voisin, un fouineur. Il raconte des plaisanteries, il tape sur l'épaule de l'un, offre du chewing-gum à l'autre, tandis que ses yeux se promènent de gauche à droite pour épier un timbre insolite ou un dossier ouvert par mégarde, découvrir une allusion ou une phrase équivoque. Et qui sait ce qu'il va découvrir un jour dans les corbeilles à papier !... Déchirer les papiers avant de les jeter ? Mais un bon fouineur est aussi amateur de puzzles.

Observez M. Berg à la sortie du ministère. Il marche lentement vers l'arrêt d'autobus en portant une lourde serviette. Au département d'État, plusieurs fonctionnaires montent aussi dans l'autobus avec des serviettes pleines à craquer.

« Comme ils sont travailleurs! », pensez-vous. « Ils vont passer la soirée à étudier des dossiers... »

N'en croyez rien. Ils emportent probablement les douzaines de papiers qu'ils n'ont pas pu détruire au bureau, faute de mini-broyeur... Et le soir, existe-t-il un spectacle plus joyeux qu'une famille installée devant un bon feu de bois, occupée à brûler les papiers du gouvernement ? ■

PAULE ZAPATKA.



Les candidats à l'exil

(Suite de la première page.)

Les critères sont devenus beaucoup plus sélectifs en Afrique du Sud, aux Etats-Unis – 400 visas d'immigration délivrés à des Français en 1982, – et même au Canada, qui n'a accordé en 1980 que 1 300 visas contre 5 000 en moyenne à la fin des années 60.

Restent les pays en voie de développement, l'Amérique du Sud, l'Afrique noire aussi, où le jeu semble plus ouvert. Veut-on prendre pied par exemple au Gabon ou au Cameroun ? Faute d'avoir tous les papiers nécessaires, on pourra toujours partir avec un visa de tourisme qu'on fera proroger sur place. Ensuite, c'est le système D. « *Il y a des gens qui arrivent juste avec leur billet d'avion aller-retour*, observe un officiel camerounais. *En fait, ils viennent chez nous pour chercher du travail. La règle voudrait qu'ils aient un contrat de travail, mais avec des complicités il y a toujours moyen de s'arranger sur place.* »

Mais la débrouillardise a ses limites. D'autant que l'aventure, le goût du risque, ne sont pas ce qui pousse les candidats au départ. Ceux-ci cherchent avant tout de solides débouchés professionnels, voire une amélioration substantielle de leur situation.

Moins de terres disponibles

Qui sont les candidats au départ? Beaucoup de demandeurs d'emploi, jeunes ou quinquagénaires, qui s'adressent notamment au Service pour l'emploi des Français à l'étranger (Sefrane) (3), une antenne spécialisée de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), qui a reçu 40 000 demandes en 1982. S'accroît aussi le nombre de cadres désireux de s'expatrier, au moins temporairement. L'APEC (Association pour l'emploi des cadres) a enregistré 5000 candidatures l'an passé pour des postes hors métropole. Mais là, encore, les places sont chères. Même si le marché de l'emploi à l'étranger devient de plus en plus un marché « cadre », l'éventail demeure plutôt restreint, la majorité des offres concernant les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'ingénierie.

D'autre part, la plupart de ces cadres ou ingénieurs partent avec l'idée de revenir. Parmi eux, on trouve des chômeurs pour qui l'expatriation « *représente une porte de sortie* », comme le dit un responsable de l'APEC, des personnes arrivées à la cinquantaine et désirant se refaire une « santé » financière et, surtout, de jeunes diplômés ayant derrière eux quelques années de coopération ou une petite expérience professionnelle, qui songent à leur future carrière. « *Aujourd'hui*, ajoute-t-on à l'APEC, *si on veut monter plus vite en grade, un séjour à l'étranger dans un possste à responsabilité, c'est essentiel.* »

Aussi intéressés, des commerçants (notamment des rapatriés d'Afrique du Nord), de petits investisseurs, des artisans et, de manière significative, des agriculteurs. Ces derniers forment depuis les années 73-75 un nouveau courant de migration vers le Canada, et surtout l'Argentine, l'Uruguay et le Venezuela, où ils achètent des terres (4). Pour eux, lorsqu'ils sont encore jeunes, partir, c'est pouvoir rester dans l'agriculture et s'agrandir, alors qu'ici les terres disponibles tendent à diminuer et que leur prix augmente.

Serge et Huguette font du maraîchage dans l'Yonne, où ils possèdent une exploitation de moyenne importance. Pourtant les voilà bien décidés à mettre la clé sous la porte. « *Quand on devient important, on veut vous casser les reins ; quand on est trop petit, on n'y arrive pas !* » Ils sont montés aujourd'hui à la capitale pour assister à une de ces réunions d'information organisées régulièrement par la FARME (Fédération des associations de ruraux migrant à l'étranger) (5) qui attirent chaque fois plusieurs centaines de professionnels. On y détaille, en présence de spécialistes et de gens déjà sur place, les possibilités d'installation ; on rend compte de voyages de prospection, etc.

Serge a déjà fait un court séjour en Argentine, d'où il est revenu tout bonnement ébloui. Mais l'investisseur qui sommeille en tout paysan se tâte : un coin de pampa ou un champ dont il ne verrait pas le bout, quelque part au Paraguay, tentant aussi? Quelle que soit la décision pour faire une bonne opération, il faudra vendre l'exploitation, emprunter peut-être. « *Avec cinquante briques*, estime Serge, *on aura de quoi repartir de zéro, mais à l'aise !* »

Autre catégorie de « partants » : tous ceux à qui le changement politique du 10 mai 1981 a donné des démangeaisons, de furieuses envies d'aller voir ailleurs et qui voudraient bien prendre le chemin d'exils qu'on s'imagine plus dorés. Depuis 1981 certains services officiels (6), certaines ambassades, (Australie, Etats-Unis en particulier), reconnaissent avoir reçu la visite de « clients » inhabituels, médecins, architectes, dentistes et même notaires manifestant la plus vive inquiétude.

Ces démarches ne se sont pas pour autant traduites, comme l'ont fait croire certaines rumeurs malintentionnées, par une « fuite des cerveaux », pour la bonne et simple raison que cette main-d'œuvre-là trouve malaisément à s'employer dans les pays développés, principalement parce que leurs diplômes ne sont pas reconnus, et que les associations professionnelles serrent aujourd'hui les rangs pour limiter l'installation de concurrents.

Seul un infime nombre de scientifiques de haut niveau ont pu être retenus aux États-Unis par des conditions de travail meilleures qu'en France : les candidats à l'aventure américaine cherchent plutôt à revenir exploiter chez eux la compétence acquise dans les universités ou les laboratoires d'outre-Atlantique.

Quant aux investisseurs, à certains banquiers ou à ces membres de la *jet society* qui ont pris un bail de sept ans au Luxembourg, en Suisse ou dans les faubourgs résidentiels de New York ou des grandes villes de Californie, ils ne figurent évidemment pas dans les statistiques des services officiels...

Une chose est claire cependant : l'arrivée des socialistes au pouvoir – et des communistes avec eux – a provoqué comme une poussée d'angoisse chez certains. « *Dès qu'on a des mouvements sociaux, des grèves, nous sommes submergés de courrier*, remarque le directeur de la revue *Migrations* (7). *Foncièrement, les gens qui cherchent à émigrer ne sont pas de gauche. Ce qu'ils veulent, au contraire, c'est sortir de la masse.* »

Un jugement sévère sur son pays

Partir pour être ailleurs ce qu'on ne peut pas être ici. Emigrer, c'est quitter son pays pour réussir. « *La migration*, note M. Georges Tapinos, responsable du groupe d'études sur les migrations internationales à l'Institut national d'études démographiques, *permet (...) un saut qualitatif sans commune mesure avec le taux normal de mobilité sociale à l'intérieur du pays d'origine* (8). » Au-delà des motivations diverses qui poussent à s'expatrier, on trouve presque toujours en toile de fond cette perspective d'ascension sociale.

Avec en corollaire un jugement parfois sévère sur son propre pays. Avant de devenir un « *déçu du socialisme* », Jean-François, qui souhaite aller vivre au Québec, affirme éprouver depuis longtemps « *un ras-le-bol total de la France (...). On est devenu un dépotoir; avec tous ces étrangers, on ne se sent plus chez soi... Alors, oui, je préfère partir, quitter le navire plutôt que de le redresser... Là-bas, au moins, on me permettra de me réaliser, là-bas, on me donnera une nouvelle chance.* »

Cet ouvrier-charcutier de quarante ans , au chômage, attribue ses difficultés, ses revers à une situation générale « *catastrophique* ». Il compte sur la mode de l'alimentation et de la cuisine française outre-Atlantique pour « *percer* » au Québec avec la triperie à la mode de chez nous : l'andouillette pourrait être son « *cheval de bataille* ». A terme, son projet est de créer une chaîne de magasins de plats cuisinés, « *dans le style Lenôtre* », précise-t-il. « *J'ai le savoir-faire, ils ont l'argent. On peut faire des affaires !* »

Faire des affaires parce qu'ici « *ce n'est plus possible, c'est râpé...* », voilà ce qui motive aussi, entre autres, le départ pour Montréal de Jacques, qui exerce en Avignon le métier de créateur en textile. Il serait peut-être resté, « *s'il n'y avait pas eu de changement de majorité* ». Mais avec « *la communisation rampante qui nous menace tous, dites-le-vous bien !* », Jacques avoue quitter son pays « *sans regrets* ». De l'autre côté de l'Atlantique, il pourra « *préparer un véritable avenir* » à ses deux fils : « *L'Amérique*, dit-il, *pour eux comme pour moi, c'est un renouveau.* » Un espoir proche de celui des agriculteurs.

L'idée qu'on se fait de tel ou tel pays, souvent très subjective, conditionne largement le choix. La vision est parfois si idéalisée que les responsables de l'immigration disent passer une bonne partie de leur temps à tempérer l'ardeur des postulants. « *Les gens s'emballent*, remarque M. Charron, de la délégation générale du Québec à Paris. *L'attrait du pays est très puissant. On nous parle d'écologie, de forêts, de grands lacs, etc. Pour beaucoup, l'Amérique du Nord, c'est toujours le Far-West, les grands espaces et la richesse à profusion.* » Le Québec possède encore les grands espaces, notamment dans le nord, mais pour des ouvriers sur des chantiers rudes, et où l'embauche est strictement contrôlée par les syndicats...

Autant que le Canada ou l'Australie, l'Afrique du Sud impressionne favorablement les amateurs de dépaysement, bien que la plupart n'y aient jamais mis les pieds... Claire, trente ans, mariée, trois enfants, espère pouvoir s'installer un jour dans la région du Cap. Après avoir vécu plusieurs années aux Etats-Unis puis en Grande-Bretagne, elle a quelque difficulté à s'habituer à la France. Bezons, dans la banlieue parisienne, où elle vit, « *ce n'est pas folichon* ». Pourquoi l'Afrique du Sud ? « *Parce que c'est un pays superbe, parce qu'il y a des débouchés que l'on ne trouve plus qu'ici.* » Et puis, circonstance aggravante : « *Le système boulot-dodo en régime socialiste, très peu pour moi !* »

Pleins d'espoirs

L'apartheid, dont il faut bien parler, ne lui pose apparemment pas de problème de conscience. Sans le soutenir, elle s'en accommodera : « *S'il y a de la ségrégation, elle ne viendrait pas de nous. On dit d'ailleurs que les choses s'arrangent.* » En cas de troubles, cette petite Française décidée ne jugerait pas utile de plier bagage. « *Nous partons avec l'intention d'y faire notre vie, nous ne reviendrons pas quoi qu'il arrive.* » « *Nous sommes pleins d'espoir*, ajoute Claire : *on part avec 50 kilos de bagages et trois gosses...* »

Pour Philippe, technicien de maintenance dans une société d'informatique, lui aussi attiré par l'Afrique du Sud, « *un pays neuf où il y a beaucoup d'argent* », ce qui compte, ce sont les perspectives de carrière : ici la sienne s'annonce « *sans surprise* », dit-il : la grisaille, quasiment, et au bout une retraite trop modeste à ses yeux. Là-bas, il y a le soleil africain, une végétation luxuriante, et par-dessus tout le mode de vie anglo-saxon, réputé « *décontracté* », qui « *permet de faire facilement des connaissances* ».

Des informations plus précises sur le pays, Philippe, de son propre aveu, en a eu fort peu, et rien ne lui est apparu de nature à infirmer sa décision de s'expatrier. Les récits d'amis mauriciens de sa femme, qui ont trouvé du travail à Johannesburg, lui ont même donné le sentiment d'avoir fait le bon choix : ne se disent-ils pas *enchantés* de leur vie là-bas ?

Reste à obtenir le précieux visa. En cas d'échec, Philippe, comme plusieurs milliers de candidats à l'expatriation refoulés chaque année, pourra toujours remâcher ses rêves de pays de cocagne. ■

MICHEL HEURTEAUX.

(3) Sefrane, 3, rue Clairaut, 75017 Paris. Tél. : (1) 627-70-57.

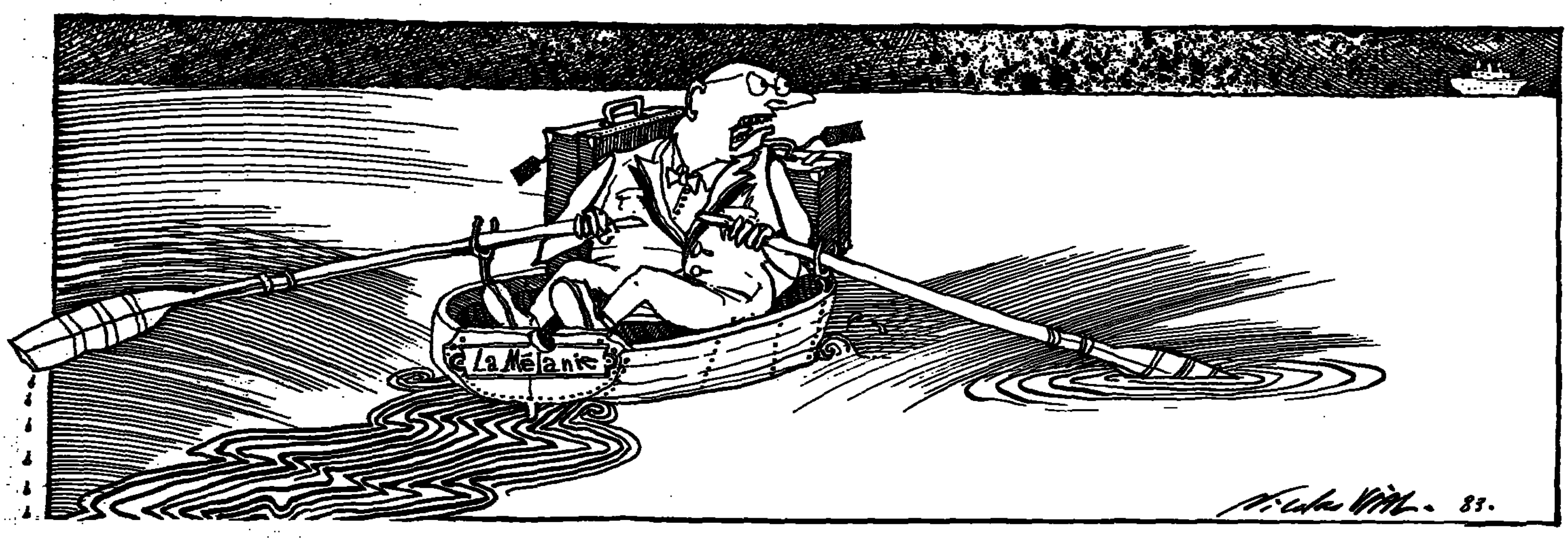
(4) « La migration des agriculteurs français outre-Atlantique », par Jean-Paul Charvet et Violette Rey, *Économie rurale*, n° 135, janvier-février 1980.

(5) FARME, 92, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris. Tél. : (1) 583-04-92.

(6) Notamment Accueil et informations de Français à l'étranger (Acife), ministère des relations extérieures. Tél. : (1) 502-14-23.

(7) *Migrations*, 3, rue Montyon, 75009 Paris. Tél. : (1) 770-46-84.

(8) Georges Tapinos, *l'Economie des migrations internationales*. *Armand Colin, 1974.*



CROQUIS
Le gondolier

A Venise, devant le Danieli, Giorgio, le gondolier bellâtre avec son chapeau de paille et son uniforme noir, harponne les belles étrangères pour un embarquement vers Cythère.

Il scrute les dames emperlousées : « *Signorina, Miss, Fraulein* ». Son regard a le charme du gorgonzola, ses sourires enrobés enjôlent telles des tagliatelles. C'est qu'il est polyglotte, Giorgio : il baragouine l'english et le francese. Il a vadrouillé, Giorgio. Il a traîné ses guêtres place Clichy et usé ses baskets boulevard Rochechouart comme lave-vaisselle dans des pizzerias. Sa gondole, il la cajole, il la chouchoute, il la caresse comme une madone : « *Que bellissime !* » Il manie l'aviron, Giorgio, comme un maestro et dérive sur les « eaux vaginales » (dixit Fellini) à travers les palais délabrés.

Il hèle son pote Marino, le corbillard de service qui se dirige vers le cimetière de San-Michele avec sa dernière livraison. Il palabre avec Angelo, le ramasseur d'ordures ou Federico, le marchand de provolone.

Aux carrefours il pousse un petit cri : « *Ohé* », qui fait frémir les deux vieilles Anglaises à chapeaux à plumes qu'il trimballe. A son grand désespoir, Giorgio ne ramasse que de vieilles cocottes, des maritornes cyclopéennes, des veuves titanesques ou cadavériques. Toujours : « *trop grosses, trop maigres ou trop vieilles* » à son goût, à moins que ce ne soient des couples roucoulants et bêlants. De quoi faire fuir un gondolier au regard velouté. « *Ah là là, mama mia !* », se lamente-t-il en priant le Seigneur pour que la gondole ne chavire pas.

Désabusé, il en vient à offrir aux belles amazones du sac de couchage, aux donzelles du sac à dos des virées gratuites : « *Por lé plaisir* ». Ses collègues le contemplent en hochant la tête : « *Giorgio, que zanzarin !* ».

Quand les routardes enjambent sa gondole, Giorgio sourit aux anges comme un pape de son intronisation. Il a le sourire extatique d'un Casanova et quand il passe sous le pont des Soupirs, il entonne l'air de Rigoletto.

DANIEL ACCURSI.

Les ordinateurs voraces de la « Sécu »

Complexité de l'institution et des procédures, absence de politique cohérente gonflent démesurément le coût d'une informatisation indispensable, mais on étudie des projets encore plus ambitieux...

« *IL faudrait tout casser et recommencer à zéro !* », lance ce responsable du ministère de l'industrie, découragé. Un ensemble de cinq cents ordinateurs, desservant mille quatre cents terminaux, d'une valeur de 1,25 milliard de francs, lourds bien entendu, un parc occupant directement environ quinze mille personnes, et dont le fonctionnement coûte plus de 500 millions de francs par an : tout casser ? En dix ans, l'informatique est devenue, dans les quatre branches du régime général de la Sécurité sociale (vieillesse, maladie, famille, recouvrement), un véritable outil de production sans lequel rien ne serait plus possible, mais son développement, cependant, soulève de nombreux problèmes.

Le défi est, certes, de taille : des centaines de caisses de droit privé, gérant un service public manipulant plus de 1 milliard par jour, en fonction de vingt mille textes réglementaires et qui subissent la tutelle de quatre établissements publics (les caisses nationales) et de deux ministères, quand ce n'est pas trois. Un vaste complexe mettant en prise l'Etat, le patronat, les syndicats et le monde médical.

Ces partenaires, qui s'affrontent souvent, paraissent aujourd'hui d'accord, ou presque, sur l'usage qui est fait de l'outil informatique. « *Le bilan de l'utilisation de ces moyens considérables ne peut être considéré comme satisfaisant* », lit-on dans une note interne du ministère de l'industrie, jugeant à froid cette fois-ci. Lors d'un exposé sur les orientations de l'informatisation dans ce secteur, le directeur adjoint de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM), M. Nicolle, annonçait sans détours : « *On doit se poser la question suivante : ne fallait-il pas repenser complètement le système existant (...) ?* (1). » « *L'informatique n'a pas répondu aux attentes que l'on plaçait en elle* », remarque-t-on à la C.F.D.T. « *Un bilan globalement négatif* », estime la C.G.T., dans une note d'analyse confédérale.

Le patronat, majoritaire dans les conseils d'administration des caisses locales et nationales, et donc plus impliqué, ne pavoise pas non plus. « *Notre informatique n'est peut-être pas aussi réussie que nous l'aurions souhaité, mais c'est la meilleure que nous puissions avoir* », objecte l'un de ses plus anciens routiers de conseil d'administration.

Tout casser ? Le verdict semble, pour autant, expéditif. Car la machinerie tourne. Vaille que vaille.

Comme ailleurs, l'informatique a permis de faire face à l'alourdissement progressif des charges de gestion. En effet, selon un cabinet d'études, conseil du C.N.P.F., le nombre de décomptes dans la branche maladie a doublé entre 1970 et 1980, la masse des bénéficiaires a augmenté de 20 %, et le nombre de pages des codes hospitaliers et de sécurité sociale, qui reflètent la complexification du travail de liquidation, de 38 % et 28 % respectivement. Or, pendant ce temps, la croissance des effectifs de salariés a été limitée à 50 %.

Vingt-cinq prestations différentes

Autre exemple : les caisses d'allocations familiales. Elles ont vu au cours de cette décennie leurs compétences s'étendre de façon importante. A l'origine, elles ne s'intéressaient qu'aux familles. En 1972, elles offraient treize types de prestations. Aujourd'hui, elles ont vocation à s'occuper également de personnes âgées ou handicapées, de jeunes travailleurs et fournissent vingt-cinq prestations différentes.

L'informatique a donc permis d'affronter une somme de tâches plus importante (2). Mais elle n'a guère été l'occasion d'améliorer l'information des bénéficiaires, le plus souvent incapables de comprendre les textes appliqués, ni d'améliorer la connaissance de la maladie et des risques comme les accidents du travail, bien que le système manipule les informations qui permettraient théoriquement de le faire. Pas plus qu'elle n'a ménagé de meilleures conditions de travail aux agents. Au contraire.

Le développement de l'informatique à la Sécurité sociale s'est heurté à plusieurs obstacles. D'abord un problème de structure et de répartition des pouvoirs : les cent vingt-neuf caisses primaires d'assurance-maladie, ainsi que les cent quinze caisses d'allocations familiales, ou les cent cinq unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF), comme les quatorze caisses régionales d'assurance-maladie qui, curieusement, gèrent les pensions de vieillesse, jouissent statutairement d'une autonomie de gestion administrative.

S'y sont ajoutées les règles particulières, passablement complexes, appliquées pour les équipements informatiques. Les propositions d'achat de matériel formulées par les conseils d'administration des caisses locales sont soumises aux directions régionales des affaires sociales. Elles viennent ensuite devant les conseils d'administration de l'une ou l'autre des quatre caisses nationales. Puis sont examinées par la direction de la Sécurité sociale et par une commission spéciale du ministère des affaires sociales, où siège un représentant du ministère de l'industrie chargé de veiller aux intérêts des constructeurs nationaux, avant d'être soumises à l'approbation du ministère du budget...

Outre ses lenteurs, cette procédure a toujours provoqué un affrontement entre deux logiques : celle de la « base », les caisses locales, qui voient surtout leurs propres besoins et qui avaient souvent commencé à s'informatiser de leur côté ; celle du sommet, les caisses natio-

CROQUIS

Samedi matin, côté tours

Ce matin-là, un samedi, Muriel s'est éveillée tôt, exceptionnellement tôt, dans cet état de bien-être qui lui vient toujours à l'improviste, parfois après des jours de déprime. Peu lui importe d'ailleurs les raisons de son euphorie. Elle les sait aussi insaisissables et fugitives que ces explosions d'humour, qui la distancient d'elle-même pour lui faire habiter cette sorte de sosie à l'âme sans faux pli dans un corps lisse, sa doublure rose comme elle dit.

Muriel s'étire devant la fenêtre ouverte, Voluptueusement. Dehors, un brouillard dense emmitoufle les boursouflures bétonneuses du quartier. Quelques passants se pressent déjà vers l'arrêt du bus. Etre obligé d'aller bosser, si tôt, et un samedi pareil, les pauvres, pense Muriel en passant sa tenue de jogging. Elle vérifie que son bébé s'est rendormi, que son mari n'est pas réveillé. Et en avant pour l'aérobic. Même dans la grisaille, avec des idées roses on peint le bitume en vert et hou ! hou ! houhou ! On souffle, on souffre un peu, juste assez pour se suroxygéner, pas assez pour se laisser quitter par le plaisir d'être bien dans sa peau.

Encore une fois le tour du pâté de tours, ça fera sept tours de tours un de plus que la dernière fois. Et maintenant, un bon petit café, mais où ? Muriel appelle à l'interphone d'un immeuble voisin. « *Ah ! je te réveille ? Tu tousses ? Tu es malade ? Recouche-toi vite. Il fait froid, il y a de la fumée plein la rue, recouche-toi, à plus tard.* » Elle appuie sur une autre sonnette : « *Je te réveille ? Non ? Alors, tu m'offres un café ? Oui ?* » C'est bon le premier café de la journée, ça réchauffe l'amitié et, ce matin, elles ont l'amitié gaie. Avant de quitter l'immeuble, Muriel va rendre une petite visite au veuf du septième. Il en est tout ému ; une jeune amie de sa femme qui s'inquiète de sa solitude ; ça existe encore la solidarité et même dans les villes.

Lorsque Muriel rentre chez elle au rythme d'une course douce, le cordonnier, qui ouvre sa boutique, l'attend sur le pas de sa porte pour son immuable question : « *Bonjour. Alors, quand est-ce que vous me montrez vos seins ?* » Muriel sourit : « *Ça vous ferait vraiment plaisir ?* » et, sous le regard médusé du cordonnier, elle rentre dans la boutique, soulève son sweashirt et repart en riant.

Ce matin-là, un samedi, le quartier somnole sous l'édredon gris de la brume. Quelque part, un homme seul se sent moins isolé, une voisine n'arrive plus à s'endormir, une autre se dit, que décidément, c'est bien dommage que ce ne soit pas contagieux, que ce ne soit pas durable, le bonheur ; et cette façon qu'a Muriel de l'exprimer en habitant avec intensité son corps et l'espace. En commençant son premier ressemelage de la journée, le cordonnier bougonne : « *Décidément, les femmes, toutes des salopes !* » Logique bien masculine.

EDITH WEIBEL.

Chambres de bonne

Chambre numéro un : il se lave les dents.

Chambre numéro deux : elle lit un roman de Georges Simenon.

Chambre numéro trois : elle frotte la table à manger.

Chambre numéro quatre : il essuie ses mains propres mais humides.

Chambre numéro cinq : elle s'ennuie à mourir.

Chambre numéro six : il enfile son manteau pour sortir.

Chambre numéro sept : elle vient de finir *la Recherche du temps perdu* et repose le livre sur une étagère bleue.

Chambre numéro huit : un réveil y fait tic-tac.

Chambre numéro neuf : elle se déshabille pour se laver les dessous de bras.

Chambre numéro dix : la lumière est restée allumée et le compteur électrique tourne pour personne.

Chambre numéro onze : quelqu'un frappe.

Chambre numéro douze : ils viennent de faire l'amour et s'endorment l'un dans l'autre en pensant au futur.

Chambre numéro treize : je parle tout seul.

Chambre numéro quatorze : elle prend un cachet d'aspirine.

Chambre numéro quinze : il attend qu'elle vienne, mais il est déjà si tard !

Chambre numéro seize : elle écrit une lettre à sa grand-mère qui vit dans le Nord.

Chambre numéro dix-sept : il allume le chauffage.

Chambre numéro dix-huit : il prépare une tisane pour mieux s'endormir.

Chambre numéro dix-neuf : elle respire profondément.

Chambre numéro vingt : il fume une cigarette à bout filtre.

Chambre numéro vingt et un : il écoute la radio pour aider les emmerdements à s'estomper.

Chambre numéro vingt-deux : il rêve à une fille aux cheveux verts qu'il n'a pas encore rencontrée mais qu'il imagine nue.

Chambre numéro vingt-trois : il hésite encore.

Chambre numéro vingt-quatre : elle sort un petit carnet sur lequel elle inscrit les actes de sa journée pour ne rien oublier : l'inspiration lui manque : c'est qu'elle veut écrire quelque chose de nouveau chaque jour, et c'est difficile.

Chambre numéro vingt-cinq : il allume le chauffage.

Chambre numéro vingt-six : il écoute les escaliers qui demeurent silencieux.

Chambre numéro vingt-sept : il n'y a personne.

ANTOINE DE LA MORINERIE.

VIES

L'alchimiste du clavecin

Retrouver la sonorité des instruments d'autrefois, c'est pour Rémy Gug une quête initiatique, à travers les textes anciens, l'analyse de laboratoire, l'artisanat métallurgique...

UN petit atelier à deux pas du château des Rohan, au cœur du vieux Strasbourg. La scie circulaire interrompt ses gémissements. Des pas claquent sur le béton. La porte s'ouvre. Barbe fleurie, regard malicieux, silhouette trapue : Rémy Gug, facteur de clavecins à l'ancienne, est un pur Bas-Rhinois, solide, ingénieux, obstiné. Guère plus de trente ans. Ou peut-être plus, quelques siècles. Avec ses galoches de bois, son tablier de cuir souple, il est aussi bien le vieux menuisier du village alsacien que le vénérable facteur anversois de la Renaissance.

Depuis dix ans il fabrique ses instruments avec une seule ambition : égaler les maîtres d'autrefois dans la beauté des timbres. Il vient de fêter son cinquantième opus. Aujourd'hui sa renommée est mondiale. Mais certains musiciens commandent aussi chez lui leurs cordes, fabriquées artisanalement.

Étrange passion, qui commande à un jeune artisan de se faire archéologue des bois et des métaux, voire à l'occasion simple forgeron. Mais pour Rémy Gug, descendant de paysan qui voulait être chercheur, la quête initiatique d'une perfection musicale disparue est-elle autre chose qu'une forme de retour à ses propres origines ?

L'atelier semble hors du temps. Des tas de planches, des copeaux, de la sciure, des odeurs de vernis et de colle à bois. Sur des tréteaux, une caisse de clavecin en bois blanc évoque un meuble inachevé. Plus loin, un instrument auquel ne manquent que les claviers. Ses ors, ses laques, ses délicates enluminures de couleur attirent les regards : tant de luxe surprend en cette échoppe. Nous contournons le fourneau à charbon et découvrons la seconde pièce : d'autres planches, d'autres caisses en attente, mais surtout un long établi de bois, muni de chaînes et de roues : la tréfileuse.

« *Je l'ai montée avec mon père, serrurier de métier. Sans son extraordinaire savoir-faire, je ne serais jamais venu à bout de difficultés pratiques. Et puis,* ajoute-t-il après un silence, *c'est ici que nous nous sommes réconciliés. Au début il ne voulait pas entendre parler de ma vocation : son fils artisan, quelle déconvenue ! Il y en avait assez dans la famille ! Mais quand je lui ai exposé mes problèmes de métallurgie, il n'a pas résisté.* »

Rémy Gug est né à Schaeffersheim, un petit village près d'Erstein. Dans la famille, on était artisan-paysan, du grand-père charron aux oncles menuisier, peintre ou bûcheron. Mais lui, brillant sujet, était destiné aux études. Trois ans de médecine avec un seul objectif : pouvoir faire un jour de la recherche. Secrètement passionné de musique — il étudie le piano, — il attend aussi de sa profession qu'elle lui permette d'acheter un instrument.

Le 18 avril 1972 il eut comme une révélation : quatre clavecins à l'ancienne exposés au Conservatoire de Strasbourg et un concert dont il sortira bouleversé. La musique, celle qu'il attendait, celle qui d'un seul coup allait décider de sa vie, jaillissait, vivace, cristalline, spirituelle, de ces petits meubles aux grâces un peu guindées, ornés comme des missels et peints comme des tableaux.

Il faut dire qu'il y a dix ans on ne connaissait guère encore que le son dur et métallique des clavecins modernes, transposés de la facture du piano. Les quelques instruments anciens ayant survécu à la dictature pianistique du romantisme étaient inutilisables et pratiquement inaccessibles, dispersés dans les musées et dans les collections.

L'idée vint vite à Rémy Gug de fabriquer lui-même un instrument en amateur. Ce premier clavecin, tout bricolé qu'il fût, sonnait beaucoup mieux qu'un instrument moderne de série. De quoi être tenté d'en commencer un second. Mais où trouver les fonds pour l'achat du bois ? Le bon Samaritain se présenta sous les traits d'un médecin amateur de musique ancienne qui voulut bien avancer les fonds.

On fait sonner le fût

« *Peu à peu, je découvris que le retour aux principes généraux de la facture ancienne n'était pas la panacée. Les bois se bonifiaient-ils en vieillissant ? N'y avait-il pas des techniques, des tours de main, des recettes, qui ne seraient pas parvenus jusqu'à nous ?* » Rémy Gug commence alors un long travail de recherche où les trouvailles empiriques se combinent au déchiffrement des textes anciens et à l'analyse de laboratoire.

La pièce capitale, la table d'harmonie était en épicéa. En France, autrefois c'étaient les bois du Haut-Risoux, dans le Jura, qui avaient la faveur. Les Italiens, eux, n'hésitaient pas à traverser les montagnes pour couper d'extraordinaires bois de résonance dans les hautes vallées des Grisons. En 1977 Rémy Gug se lance sur leurs traces. A 1 600 mètres d'altitude, il découvre la vallée miraculeuse, rafraîchie d'un côté par le glacier, tempérée de l'autre par le fœhn. L'épicéa *excelsea* y grandit lentement. La coupe révélera une surprenante régularité entre les cernes clairs du printemps et les cernes sombres de l'été.

Mais notre facteur n'a besoin que de quatre arbres ! Par chance, il rencontre un *Oberförster* mélomane qui aplanira les obstacles administratifs. Trois cents sujets seront testés. A l'aide d'un marteau, l'oreille collée contre l'écorce, on fait sonner le fût. Malade, il rend un son étouffé. Bien portant, il chante. Mais il y a loin de l'arbre des Grisons à la table d'harmonie ! Le bois devra sécher lentement à l'air libre. Il faudra trouver un scieur capable de le scier sur maille pour préserver la rigoureuse disposition des rayons médullaires. Après seulement on pourra songer au délicat façonnage de la table.

La quête du bois de résonance est un peu le versant mystique de cette résurrection de l'art des anciens maîtres. Le secret de la métallurgie des cordes en sera le versant alchimique. « *C'est en 1976 que l'énigme m'est apparue. Je restaurais une épinette ancienne. En enlevant quelques fragments de cordes, je sentis aux doigts une différence avec celles qu'on utilisait ordinairement dans les restaurations et qui étaient, bien sûr, d'origine industrielle. Y avait-il dans les techniques modernes une inconnue, négligée jusqu'alors par les spécialistes de la facture ancienne ? Avait-elle une incidence musicale ?* »

L'analyse au microscope métallographique révélera la singularité des cordes anciennes. Leur structure interne est composée de longues fibres. Celle des cordes modernes, elle, est granuleuse. Les propriétés vibratoires seront différentes. Cette structure de « forge », fibreuse, est caractéristique du tréfilage manuel. Le métal était plusieurs fois recuit et martelé. Quel sera le bilan musical des progrès de la métallurgie moderne ? Des harmoniques différents, des cordes sonnant moins longtemps, un volume sonore inférieur : pas de quoi pavoiser...

Rémy Gug se met alors en tête d'exhumer les techniques artisanales de fonderie et de tréfilage. Pour cela, il prend le chemin des bibliothèques : c'est finalement d'une centaine d'ouvrages que notre apprenti métallurgiste tirera à lui le fil des connaissances perdues. « *Encore me fallut-il trouver un fondeur assez complaisant pour faire une coulée à l'ancienne, suivant mes instructions ! Et apprendre avec mon père à me servir d'un marteau de forge !* »

Tel est le prix qu'il a fallu payer, au vingtième siècle, pour espérer égaler le travail des anciens maîtres. Rémy Gug a dû se faire à la fois forgeron, martelant et filant les métaux ; intellectuel, historien des arts et curieux de chimie ; menuisier, polissant le bois de résonance ou ajustant les sautereaux aux becs acérés. ■

FRANÇOISE TONDRE,
GILBERT RÉMY.

DEMAIN

nales et les pouvoirs publics, qui espéraient créer des économies d'échelle, voire mener une politique industrielle, en endiguant la multiplication des systèmes autonomes et différents.

La conséquence de ces tiraillements a été une suite de compromis qui ont obéré chaque solution informatique cohérente et freiné les développements. Hormis quelques exceptions, les modes d'exploitation informatiques de la Sécurité sociale ont entre dix et quinze ans de retard sur la technologie telle qu'elle est mise à contribution ailleurs. Seule la branche vieillesse, qui a su le mieux maîtriser son automatisation, utilise le temps réel. Ailleurs dominent des procédures d'encodage et de saisie surannées, et le traitement « par lots » (en différé) dans des ateliers régionaux.

L'impossible logiciel national

Les efforts déployés par les caisses nationales des quatre branches depuis plus de dix ans ont abouti à la mise au point de logiciels dits « nationaux ».

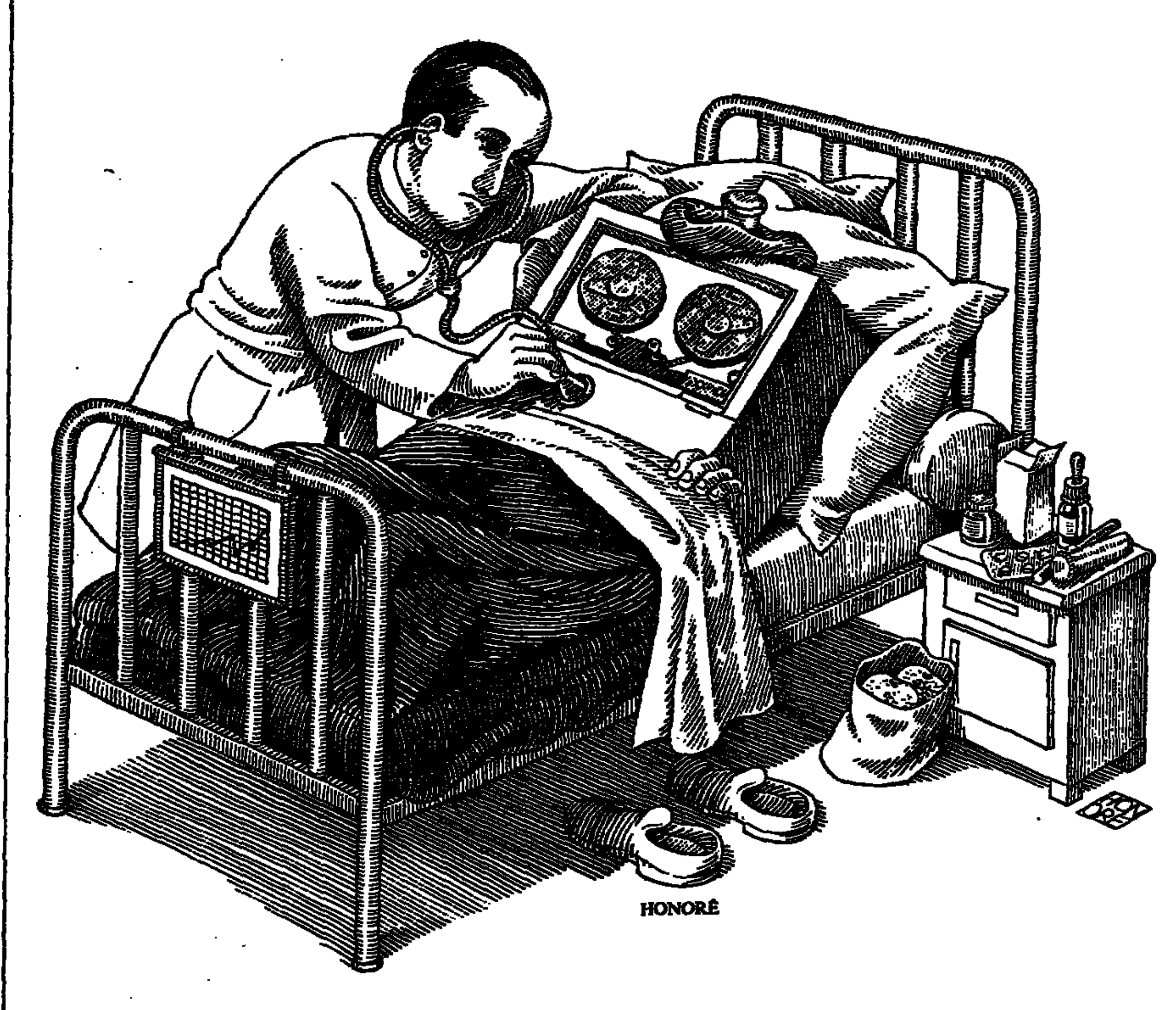
Mais les logiciels devant évoluer, ne serait-ce que pour s'adapter aux nombreux changements législatifs, chaque centre arrangea sa propre version, en y ajoutant au passage des finesses en fonction de traitements particuliers souvent hérités du passé. Dans bien des cas, ces développements originaux ont été vécus comme l'occasion de manifester son autonomie entamée par les caisses nationales.

La branche maladie offre un exemple particulièrement patent des errements auxquels a conduit ce rapport de forces.

Les modifications multiples effectuées dans chaque centre informatique local y ont rendu impossible l'adaptation du premier logiciel « national » indispensable pour tenir compte de l'évolution de la protection sociale. Aussi décida-t-on la mise en chantier d'une « version nationale refondue ». L'entreprise, lancée en 1977 après un gel de deux ans imposé par le ministère des finances de l'époque, alarmé par la situation, n'a toujours pas été menée à bonne fin.

Or ce nouveau logiciel doit servir de cœur à un autre projet : mille sept cents systèmes de mini-ordinateurs, baptisés LASER, qui doivent équiper certaines caisses primaires reliées aux centres régionaux. A un prix « estimé » d'un million de francs pièce, ce serait l'une des plus vastes opérations d'équipement jamais réalisées en France.

Devant les innombrables difficultés rencontrées et les retards accumulés dans ces projets, la CNAM diligenta deux audits qui furent confiés à Cap-Sogeti et la Stéria, deux sociétés aux références prestigieuses et aux compétences internationalement reconnues. Toutes deux ont abouti aux mêmes conclusions : manque de coordination effective entre les différents centres de recherche entre lesquels le travail est partagé, mauvaise planification, désaccords multiples sur les objectifs, absence de réelle maîtrise d'ouvrage. Autant d'obstacles qui laissent douter des chances de voir un jour ces deux projets complémentaires fonctionner conformément aux buts recherchés : l'amélioration du service rendu aux usagers, l'allégement de la gestion, la connaissance de la maladie et du risque, ainsi que de meilleures conditions de travail pour les liquidateurs.


HONORÉ

Last but not least, Cap-Sogeti conclut en outre : « *(...) A l'évidence, ces systèmes sont à leurs dates d'exploitation respectives technologiquement dépassés. (...) Ils s'appuient sur des matériels des années 70 dans le meilleur des cas et ne bénificient pas des progrès dans le domaine des logiciels (...).* »

500 millions par an

L'informatique exige une évaluation rigoureuse des besoins et une analyse fonctionnelle d'ensemble, ainsi, que l'affirmation d'objectifs clairs assortis de procédures de révision. Or la Sécurité sociale avança au coup par coup. La note du ministère de l'industrie résume en dix lignes laconiques le contexte dans lequel ont été investis quelque 4 milliards de francs en dix ans : « *La gestion des projets. Elle est insuffisante. Pas de bilans, jugés à tort impossibles. Pas de rapports annuels d'activités informatiques. Plus grave, il n'existe pas de plan informatique ou de schémas directeurs dignes de ce nom. (...) On ne sait pas à quoi les moyens disponibles ont été consacrés, ni le résultat de l'activité des équipes (maintenance ? développements nouveaux ? dans quelles conditions ? à quel prix ?).* »

Selon l'auteur de cette analyse, la méconnaissance même des coûts à elle seule aurait contribué à un important gaspillage, évalué à quelque 30 % des dépenses informatiques de l'institution, soit environ 500 millions de francs par an ! Un chiffre au jugé, mais que tendent à confirmer, par exemple, les conclusions d'une enquête réalisée par un expert, à la demande de la Cour des comptes, auprès du centre régional de traitement de l'information (CERTI) de Bordeaux.

« *Une machine achetée en 1976 a été remplacée en 1978 par un modèle plus puissant, et ce dernier a de nouveau été changé en 1980. Il en résulte à chaque changement une perte importante (...).* » Or, en 1980, 2 millions de francs seulement sur les 5 millions que coûta l'unité centrale étaient amortis. Le constructeur consentit bien une reprise, mais de un million seulement. Perte sèche : 2 millions.

En outre, un simple dispositif additionnel, au coût insignifiant en regard des sommes en question, eût semble-t-il suffi pour doubler les capacités de l'ordinateur acquis en 1978.

Si l'on en croit divers avis, pareil exemple serait loin d'être unique. Chaque centre informatique se livrerait, par une inclination bien humaine à se valoriser, à une course pour gagner toujours plus de puissance. Au-delà des besoins réels, semble-t-il. A la CNAM, l'on concède que les temps d'occupation des ordinateurs n'excèdent guère les deux tiers de leur disponibilité.

Il est parfois difficile de dresser les tenants et aboutissants des choix opérés. On cite à la C.G.T. l'exemple récent d'une délibération du conseil d'administration de la caisse maladie du Val-d'Oise : « *Lors d'une réunion du 7 septembre 1982, celui-ci avait approuvé le principe du rachat à la caisse de Valence d'un I.B.M. 370-148 datant de 1978 pour un prix de 500 000 francs. Lorsque le dossier arriva devant la commission de gestion administrative de la caisse nationale, la facture se chiffrait à 1 100 000 francs – plus le coût de matériels périphériques, 310 000 francs payables en soixante mois – et 150 000 francs de frais divers et de maintenance. Aucune explication n'a pu nous être fournie.* »

La Sécurité sociale envisage pourtant des développements plus hardis, comme, dans la branche maladie, une application des procédés dits de « carte à mémoire ». Le projet SESAM, qui consiste à remplacer les cartes des assurés et les ordonnances par des supports magnétiques, un temps abandonné, devrait en effet être remis à l'étude ce mois-ci. Un budget de 10 millions de francs doit lui être consacré en 1983.

Une multiplication des fichiers nominatifs

Ce projet, comme les précédents, aura notamment pour conséquence une multiplication des fichiers nominatifs. Chaque centre équipé d'un système LASER aura à sa disposition une réplique du fichier « assurés » actuellement géré par les centres de calcul régionaux. SESAM, lui, donnerait aux praticiens, aux hôpitaux, aux centres de soins, aux pharmaciens, etc., la possibilité d'en constituer aussi... D'autres applications à l'étude prévoient par ailleurs des transferts de données individuelles entre caisses primaires, entre branches et entre la Sécurité sociale et les entreprises.

A terme, cela accroîtrait sensiblement les risques liés à des utilisations abusives ou à des défaillances des systèmes informatisés. Des risques qui sont pour l'heure peu ou mal perçus, *a fortiori* pas analysés. En dépit des garde-fous que peut dresser éventuellement la commission nationale Informatique et libertés (CNIL), on peut se demander comment ils seront maîtrisés. Saura-t-on contrôler les fichiers d'informations sur les personnes, parfois fort complètes et délicates comme celles que détiennent les caisses d'allocations familiales, et leurs flux, alors que la conduite de simples applications de gestion soulève encore tant de problèmes ?

Ces péripéties qui semblent avoir coûté cher montrent que la Sécurité sociale n'a pas su développer de façon efficace et contrôlée son informatisation. Elles enseignent qu'une grande organisation paritaire – même si les pouvoirs y sont inégaux – peut rencontrer de graves problèmes lorsqu'elle entreprend de se moderniser. A l'heure où la France compte tant de projets informatiques nationaux touchant à l'organisation de la société ou à la gestion de biens collectifs, ces déboires méritent réflexion.

Cette institution de cent quatre-vingt mille personnes n'a pas su trouver les moyens de réfléchir sur elle-même et faire évoluer ses méthodes de travail. Dans un tel ensemble, où il est impossible d'imposer d'en haut des solutions comme de tout laisser faire à la « base » (ne serait-ce que pour des raisons d'abaissement des coûts, d'égalité de traitement des assurés et de cohérence entre les données à une échelle nationale), l'absence d'un lieu de réflexion et d'élaboration de décisions communes est flagrant.

Le rapport de M. Philippe Lemoine au premier ministre ne suggérait pas autre chose lorsqu'il proposait de créer un « tiers-lieu » spécifique pour la santé et la protection sociale auprès d'un « *commissariat aux industries de l'information* » (3). Les audits ne suffisent plus. ■

ERIC ROHDE.

(1) Conférence internationale sur l'informatique dans le domaine de la sécurité sociale. Organisée par l'Association internationale de la sécurité sociale à Luxembourg, du 22 au 24 septembre 1982.

(2) Pour la maladie, par exemple, remboursement, bon an mal an, de 1,3 million de décomptes tous les jours à soixante-dix mille personnes : pour les assurances familiales, 10 millions de règlements tous les mois...

(3) *Le Monde de l'économie* du 25 janvier 1983.

CRIBLE

ANNIE BATLLE

A SUIVRE

La parole aux enfants

Schiltigheim, ville alsacienne de trente mille habitants, a décidé de créer un conseil municipal des enfants, pour permettre aux jeunes de s'exprimer, d'être entendus et de participer à la vie de la cité, non pas une fois à titre exceptionnel – comme lors de l'Année de l'enfance, en 1979 – mais d'une manière régulière et suivie. Ce conseil municipal junior comprend trente garçons et filles de huit à treize ans élus par leurs pairs. Il siège deux fois par an, sous la présidence du maire, depuis novembre 1979. Il est renouvelé à chaque rentrée scolaire ; une animatrice est chargée de son organisation et de la coordination de ses travaux.

★ *Forum du développement* nº 89, DESI C. 527, Nations unies, 1211 Genève 10, Suisse.

Un nouveau manioc

Des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) vont peut-être contribuer à l'introduction du manioc « doux » dans certains pays à la place du manioc « amer », peu satisfaisant sur le plan nutritionnel.

Le manioc est consommé par environ trois cents millions d'individus dans le monde. Dans certains pays, il est utilisé après fermentation ou cuisson directe. Mais, dans d'autres, les variétés cultivées, dites amères, contiennent de l'acide cyanhydrique, qui doit être éliminé par rouissage. Cette opération fait perdre des éléments nutritifs à cet aliment déjà très peu équilibré et qui constitue pourtant la base alimentaire de nombreuses populations. Les recherches du Bureau de développement de la production agricole (B.D.P.A.) ont permis d'augmenter les faibles rendements du manioc doux ; mais il fallait encore améliorer les qualités physiques des pâtes obtenues. Les chercheurs de l'INRA ont très vite proposé une solution : pour combattre la viscosité du foufou de manioc doux, on ajoute, à la farine, des constituants de l'huile de palme, les monoglycérides. Scientifiques et ménagères ont considéré la nouvelle préparation comme tout à fait satisfaisante.

★ *Presse informations*, nº 89, INRA, 149, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : (1) 550-32-00.

BOITE A OUTILS

La distribution en Europe

Une étude comparative sur l'évolution du commerce et de la distribution en Europe, dans *30 jours d'Europe* nº 296 : les formes modernes de la distribution (*hyper, super... mini*, et les autres), les « grands » de la distribution, les particularismes nationaux (75 % des Allemands achètent par correspondance ; en Italie, 15 % des commerces sont des droguistes ambulants ou des marchands de quatre-saisons).

★ 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 501-58-85.

Où va la Chine ?

Où va la Chine ? La revue *Politique étrangère*, de l'Institut français des relations internationales, propose un ensemble d'articles sur ce thème. Claude Aubert définit les éléments qui rapprochent ou, de plus en plus, différencient les systèmes économiques chinois et soviétique. Deux articles décrivent les rapports de la Chine avec ses principaux partenaires : François Godement analyse les contradictions et les paradoxes des relations sino-américaines ; Alain Jacob montre comment la Chine s'est engagée sur la voie d'une négociation avec l'Union soviétique. Enfin, J.-J. Domenach analyse les objectifs de Pékin et les grandes manœuvres stratégiques de la Chine, notamment dans le tiers-monde et en Asie du Sud-Est. Enfin, des matériaux bibliographiques et chronologiques ainsi que quelques fiches complètent ce dossier.

★ IFRI, 6, rue Ferrus, 75683 Paris Cedex 14. Tél. : 580-91-08.

RENCONTRES DU FUTUR

Cybernétique et systémique

Le sixième congrès international de cybernétique et de systémique de la World Organisation of General Systems and Cybernetics, organisé par le collège de systémique de l'AFCET, aura lieu à Paris du 10 au 14 septembre 1984. Il présentera les aspects contemporains de la cybernétique et de la systémique, et confrontera les différents courants. Les thèmes prévus sont : méthodes, fondements, épistémologie, analogie, modélisation, méthodes générales de la systémique ; histoire de la pensée cybernétique et systémique, systèmes dynamiques, systèmes complexes, systèmes flous.

Les domaines concernés sont les suivants : Systèmes techniques : automatique, simulation, robotique, intelligence artificielle, apprentissage ; systèmes biologiques : autogénèse, physiologie, thérapie, systémique, neurocybernétique, éthologie, écologie ; systèmes humains et sociaux : anthropologie, économie, développement, gestion, éducation, aménagement.

★ AFCET, 156, boulevard Pereire, 75017 Paris. Tél. : (1) 766-24-19. Télex : EURTEL, 290 163 Code 235.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....

- Prix de la ligne : 25 F T.T.C. (28 signes, lettres ou espaces).
- Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription paru au *J.O.*
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

Appels

Apprendre à déguster grands vins, apprécier, découvrir les vins du terroir, débutants curieux, amateurs avertis, venez-nous rejoindre. Lyon-Rhône-Alpes. Rens. (7) 801-10-17.

EPI. Enseignement public et informatique (loi 1901). Secrétariat : Lycée P.-Corneille 78170 La Celle-Saint-Cloud

Vous aussi éprouvés par l'hécatombe routière, rejoignez-nous Association des familles des victimes des accidents de la circulation - 31, rue d'Enghien, 75010 PARIS. T. 1-246-66-15. Ensemble, nous aiderons les familles et lutterons contre la violence routière.

Informez-vous sur l'édition, évitez les pièges du compte d'auteur, guide pratique, etc. CALCRE, 61, rue Edouard-Tremblay - 94400 VITRY.

Créations

Développer la recherche philosophique. Pourquoi pas la philosophie ? Cahiers écrits et publiés par François Laruelle, abonnement annuel 4 cahiers 60 F chez l'auteur, 52, rue du Rendez-Vous, 75012 PARIS.

Manifestations

La confédération des travailleurs intellectuels organise le 30 avril prochain au Sénat un colloque sur la formation permanente des professions indépendantes. Inscriptions et renseignements C.T.I., 1, r. de Courcelles, 75008 Téléphone : 563-73-28.

Chants boliviens avec Ludmila Carpio, 30 avril 21 h, 177, rue de Charonne, 11e Paris. Pour soutien au développement (Ass. Ama Amareté).

23e RALLYE A.A.C.C.E.A. Vous partirez en ordre dispersé de ce lieu d'écoculture où foisonnent les Carex, là où : « Saint-Sidoine enjambe les sablières de la Reine ».

Sessions et stages

Bricoleurs ! Pour concrétiser vos projets de rénovation ou de construction, stage tout corps d'état, Bretagne-Sud. Renseignez-vous : Batistage, Saint-Aubin, 56620 Plumelec.

Chantiers en Provence. Pour travailler en commun sur un chantier de bénévoles, participer à une association autogérée, découvrir la Provence, participer à un de nos chantiers de cet été. Aménagement en Haute-Provence, 30, rue Joliot-Curie, Saint-Clément, 89100 Sens, tél. (1) 531-55-25.

I.C. prop. initiation à l'informatique et au Basic le samedi (matin ou ap.-midi) ou encore le soir. Durée : 25 h. Prix : 38 F/heure. Lieu : Opéra. Nombreux autres stages. Pour tous renseignements : tél. au 544-05-14.

Stages : laine (filage, tissage, teinture) et meubles peints. La Ferme du Falga 82400 Montjoi.

Bronzez français cet été aux Deux-Alpes. Ski à 3 000 m. Stages haute montagne et randonnées. Foyer Saint-Benoît, 38143 Venosc. Tél. (76) 80-06-86.

Yoshi oïda, comédien P. Brook, prêtre Shintoïste Kobayashi, animent stage rite japonais. Voix, mouvement, concentration. Du 27 juin au 9 juillet, dans château Bourgogne. 2 000 F, hab. et pension comp. 500 F arrhes. Inscript. et rens. : PAARC, Mme VRLA, 77, rue de Lille, 75007 Paris, 544-17-58.

CONFÉRENCE jeudi 28 avril entrée gratuite 20 h 30 LE MATÉRIEL DE SKI DE MONTAGNE
RANDO PÉDESTRE dim. 24 avril R.-V. Gare de Lyon 8 h 26 pr Montereau 22 km, niveau facile
Rallye d'escalade dim. 24 avril
Pr ts rens. CLUB ALPIN FRANÇAIS 7, r. La Boétie 75008 Paris 742-36-77, 12 h/18 h

Randonnées faciles Pyrénées : Ascens. (504 F), Pentecôte (348 F), auberge. C.M.E., 4, r. Weygand, 33-Mérignac (T.I. 80). T. (56) 45-50-77.

En juin, juillet, août, dans les monts du Lyonnais, au centre Saint-Dominique. Art de vivre et réflexion chrétienne sur les thèmes : violence et rédemption, célébré avec les enfants. Art floral et relaxation, pratique du Zen, etc. Rens. B.P. 110, 69210 L'Arbresle.

Initiation à l'astronomie pratique et théorie. Ado. et adultes. Du 12 au 15 mai. Proximité Chartres. CREEA, 636-52-22.

Vacances toniques à la mer avec séance de gym., danse et jogging. Contacter l'ass. ELAN (Encouragement aux loisirs en accord avec la nature), 12 b., av. du Tennis, 34200 SETE.

Histoire de la peinture, dessin, aquarelle, gravure, litho, dans un beau village de Bourgogne : La Licorne bleue 21150Flavigny (80)96-20-59.

Ascension et Pentecôte. Profitez de ces 2 longs w.-e pour effectuer une randonnée pédestre en Ardèche ou Lozère. Pour tous détails : La Burle, 07510 Usclades. (75) 38-80-19.

Danser pour communiquer avec soi-même, les autres, l'autour, pour transformer le quotidien. Stages 8-9 mai, 11-12 juin. Evidanse : 36, rue Rochechouart, Paris-9e, 281-57-08, 607-88-10.

APPRENDRE A NAGER aux adultes ayant peur de l'eau. Stage du 2 au 10 juillet. Ass. REEL, 1, rue Philippy, 34-Montpellier.

L'INEP veut s'étendre

Formation de base pour les individus et les associations, en informatique notamment, recherches nouvelles et banque de données : c'est ce que veut offrir l'Institut national d'éducation populaire, grâce à des moyens nouveaux.

A défaut d'un soutien constant, l'éducation populaire a au moins conquis depuis la Libération une façade sur jardin : celle d'un château napoléonien sis dans un parc de 9 hectares, devenu le siège du très officiel Institut national d'éducation populaire. Longtemps une prison dorée avec des barreaux solides : son statut d'établissement public à caractère administratif n'a guère laissé à l'INEP le loisir de proposer autre chose qu'une formation de haut niveau pour les métiers de l'animation socio-culturelle, et après trente-cinq ans d'existence le château de Val-Flory ressemblait à certains égards à celui de la Belle au bois dormant.

Le gouvernement de gauche proclamant sa volonté de réhabiliter l'éducation populaire, André Henry, alors ministre du temps libre, décide de faire de l'INEP la cheville ouvrière de cette reconstruction. Par un décret du 2 septembre 1982, l'Institut s'est vu confier une mission élargie qu'est chargé de mettre en œuvre son nouveau directeur, Henri Hutin.

La formation reste le domaine privilégié de l'INEP. Mais l'institut, s'il continue d'assurer une formation de formateurs (fonctionnaires du temps libre, conseilllers techniques et pédagogiques...), intervient de plus en plus dans des formations de « premier degré ». Il apporte notamment des conseils aux associations qui veulent informatiser leur gestion, les aider pour l'élaboration des programmes et la formation des utilisateurs... L'INEP est chargé de la conduite pédagogique d'un programme de sensibilisation des associations à l'informatique, monté avec le concours des directions départementales du temps libre et de l'Agence de l'informatique : des formateurs de l'institut dépêchés dans les départements apprennent aux associations choisies pour l'opération (centres sociaux, maisons de jeunes et de la culture...) à se servir du matériel qui leur a été confié et à évaluer leurs besoins.

Enfin, l'INEP va progressivement installer dans ses locaux des laboratoires permanents (informatique, audiovisuel, gestion des associations...), qui proposeront le matériel et les personnels nécessaires à quiconque voudra approfondir sa formation personnelle.

La recherche, entamée il y a une quinzaine d'années, a été officialisée par le décret du 2 septembre. L'institut répondra non seulement aux commandes ponctuelles du ministère mais aussi, plus largement, à celles des associations. Surtout, il est habilité à définir son propre champ d'investigation. Plusieurs thèmes ont déjà été retenus : trois bénéficieront du concours financier du ministère de l'industrie et de la recherche : « la socialisation des jeunes par le temps libre », « l'éducation populaire et la télévision », « l'histoire de l'éducation populaire ».

Une « mémoire nationale »

La communication, enfin, va bénéficier d'un effort particulier. Le service des publications (documents, actes de colloques, études) va s'étoffer, et la revue *les Cahiers de l'animation* fait progressivement peau neuve : nouvelle maquette, parution plus fréquente (cinq numéros par an au lieu de quatre), l'éventail plus large de sujets traités...

En outre une banque de données va être créée, consultable sur place et à distance par réseau télématique. « *Nous voulons abriter ici la mémoire nationale de l'éducation populaire* », explique Henri Hutin.

Pour ces nouvelles tâches l'INEP dispose de moyens accrus ; son budget de fonctionnement dépassera 7 millions de francs en 1983 (il a plus que doublé en deux ans), auxquels il faut ajouter les salaires des 70 employés (chercheurs, administratifs, formateurs et personnels de service).

D'autre part, un conseil de l'innovation est en outre chargé de proposer toute mesure utile au développement de l'institut. Créé par un arrêté du 7 mars dernier, ce conseil regroupe des représentants des ministères (14), des associations, des syndicats, et une dizaine de personnalités : Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée, Françoise Gaspard, ex-maire de Dreux, le journaliste François de Closets...

La vocation internationale de l'INEP n'a pas été oubliée. « *Longtemps isolé dans son propre pays, il est mieux connu à l'étranger grâce à ses universités d'été*, explique Henri Hutin. *C'est dans les Etats de l'Afrique francophone qu'il a le plus de correspondants, dans la mesure où il a formé la plupart de leurs inspecteurs de la jeunesse et des sports.* »

Pour garder cette audience internationale et pour reconquérir une clientèle intérieure, l'INEP est décidé à multiplier le nombre de journées d'études et de colloques qui se tiendront à Marly. Dans ce but, va dès la fin de 1983 démarrer un programme de travaux sur fonds spéciaux de l'Etat pour accroître la capacité d'hébergement (225 personnes actuellement) et le nombre de salles de réunion.

« *Tous ces changements doivent faire de l'INEP véritablement la maison des associations*, précise Henri Hutin ; *nous voulons nous donner les moyens de répondre à leurs besoins, et pas seulement en fournissant des locaux : nous ne sommes pas un hôtel.* »

Certaines associations utilisatrices des installations de l'INEP sont cependant sceptiques, comme Peuple et Culture, qui a organisé à Marly en octobre dernier la séance de clôture de la conférence du Conseil international de l'éducation des adultes : « *La seule différence entre l'INEP et le P.L.M.*, dit-on brutalement, *c'est que le prix de journée y est dix fois moins élevé. L'Institut n'a jamais été en soi un lieu de recherche et de réflexion, et rien dans les nouveaux dispositifs ne laisse espérer de changement. Si on veut vraiment en faire un outil au service des associations, il faut d'abord supprimer les contraintes administratives qui lient les mains de son directeur.* »

Seconde critique : « *L'éducation populaire est d'abord une pratique collective ; or ce que propose l'INEP relève davantage de la formation professionnelle que d'une éducation globale de l'individu dans la société.* »

De fait, certaines nouveautés — notamment les laboratoires permanents — privilégient la formation individuelle des adultes. Mais le directeur de l'INEP estime ce choix inévitable : « *Il n'est pas pensable de vouloir revenir à l'époque où les gens prenaient sur leurs vacances pour participer à des stages : la formation des adultes se fera de moins en moins en groupe. L'institut doit s'adapter à cette évolution et accueillir, par exemple, les candidats à l'année sabbatique.* » Reste à savoir, évidemment, les orientations qu'adoptera le nouveau ministre Edwige Avice en matière de vie associative et d'éducation populaire. Elles entraîneront peut-être d'autres mutations dans le paisible Val-Flory. ■

DANIEL GARCIA.

★ INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. (1) 958-84-18.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Aide aux réfugiés

Des associations de la banlieue sud de Paris se consacrent en commun, en liaison avec de grandes organisations nationales (CIMADE, Secours catholique, etc.), à aider les réfugiés politiques. Le groupe Accueil et Solidarité a fourni des hébergements provisoires et du mobilier, aide à l'installation des réfugiés, surtout en provenance de pays du tiers-monde ; Accueil et Soutien s'efforce de leur trouver des logements, de même que l'association Ananie et Saphire. Cette dernière apporte aussi une contribution financière à des projets dans des pays sous-développés (financement d'un centre de jeunes à Lomé, achat de matériel, etc.).

★ Groupe Accueil et Solidarité ; Accueil et Soutien, 14, rue Dumont-d'Urville, 92110 Meudon ; permanence téléphonique (1) 534-53-96 ; Ananie et Saphire, 2, rue du Colonel-Candelot, 92340 Bourg-la-Reine ; tél. (1) 660-75-88.

Artistes immigrés

Une association des artistes originaires de l'immigration (ADRI) vient de se créer pour leur fournir des services. Elle veut essayer d'apporter à ses adhérents des contacts avec des architectes, maîtres d'œuvre ou décorateurs, organiser des achats groupés, préparer des expositions ou des salons et trouver des correspondants en province pour ces différentes activités.

★ ADRI, 43 bis, rue des Entrepreneurs, 75015 Paris, tél. (1) 575-62-32.

PUBLICATIONS

Comptabilité des associations

Une équipe de praticiens de l'Union française des centres de vacances — qui réunit 2 500 collectivités organisatrices de vacances — vient de publier un guide pratique simple sur le thème *Comptabilité et gestion des associations*. Le livre présente les instruments de comptabilité — explication des comptes les plus courants et des procédures les plus importantes pour la comptabilité générale, méthodes principales de comptabilité analytique — et les outils de gestion (élaboration d'un plan, le budget et son contrôle, le fonds de roulement).

★ Editions Dunod-Bordas, U.F.C.V., 19, rue Dareau, 75014 Paris.

Environnement en Normandie

Le Groupement régional des associations de protection de l'environnement en Basse-Normandie vient de publier son annuaire 1983. Celui-ci (5 F plus frais de port) est disponible chez Mme Marie-Paule Labey, La Planche-Pontecoulant, 1410 Condé-sur-Noireau.

CONSEILS

FISCALITÉ

Les associations, personnes morales de droit privé sans but lucratif, se trouvent soumises, au même titre que d'autres personnes morales ou physiques, à différentes mesures fiscales. C'est ainsi que nous avons déjà traité successivement de la T.V.A., de la taxe sur les salaires et plus récemment de l'impôt sur les sociétés (1).

Nous devons maintenant examiner quelques taxes souvent considérées comme mineures mais auxquelles les associations peuvent être assujetties et qui accroissent ainsi sensiblement leurs charges :

- *Taxes liées aux locaux occupés par l'association.*

Lorsque l'association est propriétaire de ses locaux elle est redevable de *la taxe foncière sur les propriétés bâties*. En sont toutefois exonérées les associations de mutilés de guerre ou du travail reconnues d'utilité publique à la fois pour les bâtiments qu'elles occupent et les jardins attenants, ainsi que les associations de jardins familiaux situées dans les communes de plus de cinq mille habitants.

Qu'elle soit propriétaire ou simplement locataire, l'association est redevable de la *taxe d'habitation* pour tous les locaux meublés qui ne sont pas retenus par la taxe professionnelle. Sont aussi imposables les salles de réunions privées, les locaux des patronages, les salles de permanence d'un syndicat. Par contre, sont exonérés les locaux qui servent aux logements des élèves dans les écoles et pensionnats et ceux auxquels le public a accès, tels que les salles d'exposition, de spectacle, etc.

- *Taxes liées à l'activité de l'association.*

La taxe d'apprentissage n'est due que par les associations passibles de l'impôt sur les sociétés au taux de 50 %, en raison d'une activité de nature commerciale. Elle n'est pas exigible lorsque l'association n'est soumise qu'à l'impôt de 24 % sur les bénéfices de ses revenus patrimoniaux (2).

La taxe professionnelle définie par l'article 1447 du code général des impôts n'est due que par les personnes morales qui exercent à titre habituel une activité professionnelle non salariée. C'est ainsi que la majorité des associations n'entrent pas dans le champ d'application de cette taxe. Cependant, elle est due si l'activité est considérée comme lucrative. C'est le cas par exemple de clubs sportifs professionnels qui font appel à des joueurs rémunérés et organisent des rencontres à titre habituel. Dans ces cas, la déclaration n'est exigible que si les recettes sont supérieures à 400.000 francs lorsqu'il s'agit uniquement de prestations de service et à 1.000.000 de francs pour les autres redevables.

- *Participation des employeurs à l'effort de construction.*

Cette participation est due par toutes les associations dès lors qu'au cours d'une année civile elle a employé un nombre moyen mensuel de dix salariés. Les apprentis sont exclus du décompte. Le montant de la participation est fixé à 1 % des salaires payés durant l'année précédente, la base des salaires considérée pour le calcul est la même que pour la taxe sur les salaires.

- *Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.*

L'article 235 ter C du code général des impôts en fait obligation pour les associations qui occupent au moins dix salariés (le décompte des salariés est établi comme indiqué ci-dessus). Le taux prévu primitivement par l'article 235 ter E à 2 % est fixé à 1,1 % et s'applique au montant total des rémunérations et avantages en nature.

(1) *Le Monde Dimanche* des 23 mai et 21 novembre 1982, 2 janvier, 6 février et 6 mars 1983.

(2) *Le Monde Dimanche* du 6 mars 1983.

★ Cette rubrique est rédigée par Service associations, association loi 1901, 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél : (1) 380-34-09 - Télex : Servass 650344 F.

RADIO TELEVISION

DU LUNDI 25 AVRIL AU DIMANCHE 1er MAI

Cascade de nouveaux magazines sur TF 1. Mardi : « Temps X », un hebdomadaire au carrefour de la science, de la technique, de la prospective ou de la science-fiction. Mercredi : « Le théâtre et les hommes », un mensuel sur la vie dramaturgique, ses grands courants. Jeudi : « Contre-enquête », mensuel, sur les faits divers traités sous l'angle du bizarre, du cocasse, de l'insolite. Une nouvelle manière paraît de raconter la société. TF 1 occupe le devant de la scène.

A part ça, Piccoli et Montand sur TF 1 encore. Et sur A 2 Arrabal et son *Cimetière des voitures*, une œuvre fantasmagorique, audacieuse, scandaleuse, une bacchanale.

Victimes et agresseurs devant les caméras

CINQ émissions coup sur coup sur l'insécurité, la délinquance, l'immigration. Cela peut paraître beaucoup après tant d'années de silence sur une question aussi délicate, explosive. C'est tant mieux, dira-t-on, il y a urgence. Encore qu'il faille regarder d'un peu plus près ce qui a été dit, transmis, à travers toutes ces images, réfléchir peut-être sur la forme et les méthodes. Une occasion de prendre un peu de recul sur la manière dont la télévision interroge la société.

Les 29 et 30 mars, Antenne 2 proposait deux émissions dans sa série « Mœurs en direct ». Deux reportages bien faits, vivants, qui mettaient face à face deux univers, deux visions du monde, deux expériences, celle d'une victime – une fleuriste, agressée dans son magasin, – celle de jeunes délinquants, une bande d'immigrés. La première émission, réalisée par Patrick Benquet et Michel Fresnel, utilise un procédé intéressant mais qui n'est pas sans danger et dont il convient de mesurer les effets possibles. Au lieu de venir simplement avec une caméra filmer le témoignage de la fleuriste, les réalisateurs – pour faire « plus vivant » – ont préféré reconstituer la scène de l'agression avec des comédiens. On ne peut soupçonner un instant l'honnêteté des journalistes ; le problème, c'est que le télé-spectateur ne sait pas trop où il en est ; il voit un reportage qui, par moments, a bien l'air d'une fiction mais qui ne l'est pas toujours ; il passe d'une méthode à l'autre, du reportage réel à la mise en scène sans que cela soit clair, ni même dit. On imagine jusqu'où peut mener ce type de procédé.

Le second volet, qui montre très bien le quotidien des jeunes délinquants, – « *la vacuité de leur existence* » –, pour reprendre une formule de Marcel Teulade, le réalisateur, – la misère morale, le chômage, pose un autre problème. Ce n'est pas le fait de montrer que des immigrés sont délinquants qui pose question. C'est de ne montrer que des immigrés. Cela correspond justement – très exactement – à des clichés bien ancrés dans la tête de certains, cela conforte une image qu'il aurait fallu au contraire rectifier.

Dans « Les mercredis de l'information » diffusés la semaine suivante (le 13 avril sur TF 1), Gilles Millet et Francis Warin ont tenté d'analyser ce phénomène de la peur, de le contrôler ; ils ont interrogé là aussi victimes et agresseurs, policiers et miliciens d'autodéfense. Est-ce la peur ou le sentiment de peur qui irait croissant ? Le sentiment d'insécurité ne correspond pas toujours aux faits ni aux chiffres. C'est dit, trop vite dit. Quel rôle jouent les médias ? La question est posée, trop vite posée.

Enfin, le 15 avril, FR 3, dans son magazine hebdomadaire « Vendredi » (« Je suis français, moi, monsieur !... »), se penche à son tour sur un de ces quartiers où les passions s'exacerbent entre deux communautés, à La Cayolle, près de Marseille, où un attentat s'est produit pendant les élections municipales, tuant un enfant. Judith Radiguet et Chantal de Rudder ont interrogé là encore les deux camps, écouté et cherché – fait nouveau intéressant – les points où les deux communautés pouvaient s'entendre.

Cinq émissions en deux semaines sur l'insécurité et l'immigration. Les vertus et les faiblesses du reportage sur le terrain.

Sans intermédiaires

En dehors des deux débats (celui d'Antenne 2 et celui qui a suivi le magazine « Vendredi »), on constate que toutes ces émissions ont utilisé, en gros, la même méthode : le reportage tout terrain, le témoignage pris à la source et restitué tel quel, sans commentaire ni jugement. Tous ont quasiment éliminé les intermédiaires – juges, sociologues, animateurs, etc., – spécialistes qui parlent au nom des autres, préférant la réalité brute.

Ce regard très direct, sur lequel ne pèse aucun discours théorique, sans dimension historique, ni économique, ni scientifique, présente un avantage : il n'est pas moralisateur (pas de tribunal d'un côté ou de l'autre), il permet de regarder les choses en face, de mesurer la haine, l'urgence. Impossible de les contourner.

Pour une fois, on a tenu compte de l'expérience des victimes. On les a entendus, ceux qui ont transformé leur maison en blockhaus, ceux qui ont tiré ou sont prêts à le faire, ceux qui essayent de se raisonner et ceux qui ne raisonnent plus. Pour une fois, on a parlé de l'« acte » lui-même, de l'agression et de ses conséquences. Jusqu'alors, quand le petit écran s'attaquait à la question de la délinquance, on passait sous silence la victime, portant toute l'attention sur l'agresseur et mettant en lumière ses circonstances atténuantes, la misère, le milieu environnant...

Avec l'augmentation de la petite délinquance, les médias ne pouvaient plus taire le solide bon sens des personnes lésées et la hargne des comités d'autodéfense qui prétendent affirmer tout haut ce que tout le monde pense tout bas. Que disent-ils ? Que la délinquance doit être sévèrement punie. Que l'insécurité est d'abord le fruit de cohabitations culturelles devenues insupportables. Qu'elle est due aux étrangers. Le lien, constamment fait, entre l'insécurité et l'immigration est dangereux. En rapprochant sans cesse les deux phénomènes, même pour les étudier, même pour les éclairer, on induit des effets pervers. Il n'est pas sûr que la télévision ait évité le piège. La délinquance est peut-être plus élevée chez les jeunes immigrés que chez les jeunes Français, soit ; mais pourquoi ne pas les avoir montrés aussi ?

La délinquance n'est pas une affaire de race, ni une « génération spontanée », elle est le fruit, en grande partie, de conditions économiques et sociales difficiles. La télévision nous a donné une « image à plat », une photographie, elle a dessiné une sorte d'état des lieux. Sans remonter au passé – l'histoire de l'immigration. Sans analyser ni creuser les multiples facteurs qui entrent dans le champ d'une « paysage » à plusieurs dimensions. Ce ne sont pas cinq émissions mais une vingtaine qu'il faudrait. Qui traiteraient de l'histoire, de l'économie, de l'architecture – extraordinairement inadaptée, – de l'échec scolaire, de notre société, de sa morale. La société française ne s'est jamais préparée à intégrer ses immigrés (pourquoi ?), ils sont entrés chez nous dans le mépris ou l'indifférence. Aujourd'hui, des blocs s'affrontent. La télévision ne pourrait-elle tenter aussi de les rapprocher ? ■

CATHERINE HUMBLOT et MARC GIANNÉSINI.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

VENDREDI 29 AVRIL

TIRE-AU-FLANC **

Film français de Jean Renoir (1929), avec G. Pomiès, M. Simon, F. Fatton, F. Oudart, J. Helbling (N.).
A 2, 23 h 5 (82 mn).

Tourné à la fin du muet, ce vaudeville militaire est un hommage à Chaplin par sa construction en sketches et les mimiques des personnages. Mais Renoir se laisse aller à l'improvisation, lance sa caméra dans la fantaisie burlesque, fait de la vie à l'armée un théâtre qu'on retrouvera plus tard, sérieux, dans la Grande Illusion *et* le Caporal épinglé. *Si la composition de Michel Simon est d'une drôlerie irrésistible, l'aspect farfelu de Georges Pomiès, fils de famille devenu le « tire-au-flanc » de la caserne, fait aussi merveille.*

DIMANCHE 1er MAI

BONNIE AND CLYDE **

Film américain d'Arthur Penn (1967), avec W. Beatty, F. Dunaway, M. J. Pollard, G. Hackman.
TF 1, 20 h 35, (105 mn).

Clyde Barrow et sa maîtresse Bonnie Parker, voleurs et assassins, transformés en personnages de légende, en enfants perdus et révoltés des Etats-Unis, au temps de la dépression économique. Au ton de comédie, d'extravagance, se mêlent des épisodes tragiques et un déferlement de violence qui était le reflet d'une époque. L'originalité de la réalisation et de l'interprétation est un peu dénaturée par le doublage.

LUNDI 25 AVRIL

TRINITA VOIT ROUGE

Film italien de Mario Camus (1972), avec T. Hill, M. Pardo, F. Rey, M.G. Bucella.
TF 1, 14 h 30 (90 mn).

Histoire, vaguement politique, de tueurs au Mexique. Ce film d'abord intitulé la Colère du vent *n'a rien à voir, en fait, avec la série des « Trinita ». On peut s'en passer.*

LE DIVORCEMENT *

Film français de Pierre Barouh (1979), avec M. Piccoli, L. Massari, C. Rambault, C. Garzon, E. Falk.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Plus de quinze ans de mariage, quatre enfants ; on veut divorcer sans faire de drame parce qu'on est un couple évolué, intelligent, et pourtant voilà que surgissent les difficultés affectives. Pierre Barouh en a fait une chronique filmée au fil du quotidien, avec des points douloureux.

LE VOLEUR *

Film français de Louis Malle (1966), avec J.-P. Belmondo, G. Bujold, M. Dubois, F. Fabian, P. Le Person.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

Le réalisateur s'est voulu anarchiste et anti-bourgeois à la manière de Georges Darien dont il a adapté le roman. Mais la reconstitution de la Belle Epoque et les exploits amoureux du voleur l'emportent sur la provocation. Les « scandales » de Louis Malle n'ont jamais empêché le maintien de l'ordre (social).

MARDI 26 AVRIL

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? *

Film français de Georges Lautner (1981), avec Miou-Miou, G. Lanvin, R. Saint-Cyr, M. Galabru.
A2, 20 h 40 (102 mn).

Rencontre d'une journaliste idéaliste et d'un truand évadé qu'elle prend pour un juge d'instruction. L'action traîne un peu. On aime bien tout de même, à cause de Miou-Miou.

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU *

Film français d'Alan Bridges (1978), avec M. Piccoli, C. Cardinale, L. Wendel, U. Orsini.
FR 3, 20 h 35 (102 mn).

Avril-mai 1940 sur la Côte d'Azur. Des exilés politiques en danger, une fascination amoureuse pour adolescente. Mélancolie d'un monde en train de sombrer.

JEUDI 28 AVRIL

AHMED, ÉLÉPHANT D'AFRIQUE *

Film anglais de Simon Trevor (1972).
A2, 15 h 5 (90 mn).

Très beau documentaire sur la vie des éléphants dans une réserve d'Afrique. Avec Ahmed, patriarche pesant six tonnes.

L'INSURRECTION *

Film allemand de Peter Lilienthal (1980), avec A. Pereira, C. Catania, O. Castillo, G. Saens.
FR 3, 20 h 40 (90 mn).

1979, victoire de la révolution sandiniste au Nicaragua. Film politique tourné, sur un scénario de fiction, par un cinéaste ouest-allemand, homme de gauche. Inédit en France.

DIMANCHE 1er MAI

MARTHE RICHARD AU SERVICE DE LA FRANCE *

Film français de Raymond Bernard (1937), avec E. Feuillère, E. von Stroheim, J. Galland, M. André, Dalio (N).
FR 3, 22 h 30 (82 mn).

Espionnage et patriotisme pendant la guerre de 1914. D'après une histoire vraie, devenue très romanesque. Face à Edwige Feuillère (remarquable), Eric von Stroheim commençait sa carrière d'acteur dans le cinéma français, quel génie de la composition !

Les soirées de la semaine

	LUNDI 25	MARDI 26	MERCREDI 27	JEUDI 28	VENDREDI 29	SAMEDI 30	DIMANCHE 1er
TF 1	20 h 35 Film : le Divorcement, de Pierre Barouh. 22 h 35 Portrait : Michel Piccoli.	20 h 35 Théâtre : Lili Lamont, d'A. Whitney, mise en scène R. Dupuy. 22 h 15 Temps X, un nouveau magazine des sciences et de la science-fiction.	20 h 40 Les mercredis de l'information : l'Afrique blanche vingt ans après. 21 h 45 Le théâtre et les hommes, nouveau magazine d'actualité théâtrale de L. Cousseau.	20 h 35 Téléfilm : la Vitesse du vent, de G. Lagorce. 22 h 15 Magazine : Contre-enquête, nouveau magazine des faits divers.	20 h 35 Variétés : Montand international. A New-York, Tokyo, Amsterdam... 22 h 20 Série : Lucien Leuwen, d'après Stendhal.	20 h 35 Série : Dallas. 21 h 35 Droit de réponse, de M. Polac. Les rédacteurs en chef de la presse quotidienne. 22 h 50 Magazine du cinéma : Étoiles et toiles.	20 h 35 Film : Bonnie and Clyde, d'Arthur Penn. 22 h 40 Magazine : Pleins feux. 23 h 15 Automobile : Grand Prix de Monza.
A 2	20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : l'Intox, de Françoise Dorin. Du Boulevard. 22 h 45 Magazine : Plaisir du théâtre, avec Michel Galabru.	20 h 40 Film : Est-ce bien raisonnable ?, de Georges Lautner. 22 h 35 Mardi cinéma, avec Isabelle Adjani, Jacques Dutronc.	20 h 35 Téléfilm : Clémentine, de D. Goldenberg. Un journaliste et un bébé éprouvette. 22 h 10 Document : Jean d'Arcy, un homme de télévision.	20 h 35 Magazine : Résistances. 21 h 40 Magazine : Les enfants du rock. Bernard Lavilliers.	20 h 35 Feuilleton : Secret diplomatique. 21 h 35 Apostrophes. Hier, l'ambition. 23 h 5 Ciné-club (cycle Michel Simon) : Tire-au-flanc, de Jean Renoir.	20 h 35 Variétés : Champs-Élysées, de M. Drucker. 21 h 50 Téléfilm : le Cimetière des voitures, le bestiaire fou d'Arrabal.	20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors. 21 h 40 Document : Kristo Kristov, peintre naïf bulgare, de J.-M. Drot. 22 h 30 Concert actualité : Brahms.
FR 3	20 h 35 Film : le Voleur, de Louis Malle. 22 h 50 Magazine de la mer : Thalassa. America Cup. 23 h 10 Prélude à la nuit : Festival de Castres.	20 h 35 Film : la Petite Fille en velours bleu, d'Alan Bridges. 22 h 40 Bleu outre-mer. 23 h 30 Prélude à la nuit : Kodaly.	20 h 35 Variétés : Cadence 3. Autour de Gilbert Bécaud. 21 h 55 Téléfilm : les Chardons de la colline, de G. Laporte. Hérésie en Normandie. 22 h 50 Prélude à la nuit : Mady Mesplé.	20 h 35 Cinéma sans visa : l'Insurrection, film allemand de Peter Lilienthal. 22 h 10 Débat : La révolution sandiniste au Nicaragua. 23 h Prélude à la nuit : Dupré.	20 h 35 Magazine Vendredi : la Chine d'hier. 21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3. 22 h 40 Prélude à la nuit : Durante.	20 h 35 Tous ensemble : le Passage du témoin, de P. Planchon ou *l'Histoire du soldat Fransez* de P. Durand ou *Fête du métro*. 21 h 30 Série : Jackie et Sara. 22 h 15 Musiclub : Brahms.	20 h 35 Magazine littéraire : Boite aux lettres, de J. Garcin. Avec Bernard-Henri Lévy. 21 h 35 Aspects du court métrage français : le Retour à Murnau, de P. Guy. 22 h 30 Cinéma de minuit : Marthe Richard au service de la France, de Raymond Bernard. 23 h 55 Prélude à la nuit : Kroll.

TÉLÉVISION

Téléfilm

L'enfer des pulsions

IMAGINEZ le monde en ruine, semblable à un immense bunker après une guerre totale, enfoui sous terre ou blotti dans un coin du ciel maudit. Imaginez un espace de tôles froissées et rouillées par des pluies diluviennes, suffisamment vaste pour permettre de se chercher en vain, suffisamment restreint pour que toute fuite soit vaine : le tout sous le regard strict d'une police intraitable. C'est l'enfer plongé dans la nuit noire d'où surgi une faune sans foi ni loi, scandaleusement bariolée des mille couleurs du fantasme et des désirs. Les troglodytes qui séjournent dans ces cavernes sont dotés de noms de fées — Dila, Lasca, Milos, Miss Or ou Encens, — ils sont prophètes, marathoniens, rockers déchus, gnomes pervers ou militaires en quête de galons, ou mille autres créatures qui peuplent *le Cimetière des voitures* de Fernando Arrabal.

Surprise grandiose, somptueuse bacchanale de rêves, de pulsions, de rites sado-masochistes, bestiaire de déguisements, *le Cimetière des voitures* est ce lieu utopique où toutes les folies sont permises. Viols, meurtres, dénonciations, séquestrations, multiplications miraculeuses d'hamburgers sortis du chapeau d'un Christ rocker, ces personnages sont tels qu'Artaud les avaient imaginés dans son *Théâtre de la cruauté*. Fils du Soleil, de la Lune ou des Ténèbres, sans qu'on puisse distinguer qui est le mâle et qui est la femelle

Ils fraternisent un instant dans l'amour fou, se jettent à bras-le-corps dans l'ignominie et l'abject comme dans la plus belle des aventures.

La mise en scène épouse parfaitement la diversité des situations et la profusion des délires, nous promène dans un aquarium chantant, nous transplante dans un terrain vague, pour revenir toujours dans ce cimetière fantôme. Les acteurs — Juliet Berto, Alain Bashung en Christ poupon, Denis Manuel, Micha Bayard — sont présents en chair et en os. Comme au théâtre.

M. G.

★ LE CIMETIERE DES VOITURES. A2, samedi 30 avril, à 21 h 50 (90 minutes).

Pauvre bébé

PAUVRE Clémentine, tu n'es pas encore venue au monde et déjà tu causes les pires ennuis à tes géniteurs. Clémentine, tu sera un bébé-éprouvette, et tes parents, pour avoir décidé de te concevoir ainsi, seront poursuivis par un vilain journaliste en quête de scop.

Clémentine, de Daniel Goldenberg, auteur du mémorable *Papa poule*, se veut une comédie légère. Elle n'a malheureusement le don de ne faire rire que ceux qui l'ont réalisée et peut-être Véronique Roire, Michel Such et Sady Rebbot, les acteurs qui ont participé à ce piètre spectacle.

M. G.

★ CLÉMENTINE, A2, mercredi 27 avril, 20 h 35 (90 minutes).

Sentiments sous mitraillette

UNE histoire à dormir debout : un homme — cadre supérieur, ancien coureur de 400 mètres, légèrement dépressif — et sa femme sont pris en otages dans une ambassade parisienne. Sous la dictée impérative d'un groupuscule terroriste, l'homme appelle un médecin, son meilleur ami, qui se trouve être l'amant de sa femme. Dans une salle de réception transformée en huis clos poisseux où les vies transpirent de peur, nos trois personnages ne trouvent d'autres occupations que de régler leurs problèmes d'oreiller... Navrant ! Et prétentieux.

Cocktail sentimental sur vague fond politique, *la Vitesse du vent*, de Patrick Jamain et Sylvain Joubert (qui tient le rôle peu enviable du cadre supérieur), tente de nous faire passer le mur du son : en vain, on reste sur place.

M. G.

★ LA VITESSE DU VENT, TF1, jeudi 28 avril, à 20 h 35 (90 minutes).

Suspense à Strasbourg

ACCUSÉ du crime d'un industriel fêtard, Bruno, maître auxiliaire du genre ténébreux, se trouve pris au piège d'une énorme machination. La police est à ses trousses, et le seul témoin capable de l'innocenter aussi, pour d'autres raisons. Bruno vagabonde dans les rues d'un Strasbourg jalonné de pièges. Un suspense habilement mené avec chasse à l'homme à l'appui, qui se termine en farce baroque. Une création de Paul Planchon, qui tranche sur la médiocrité habituelle des téléfilms à FR 3. On peut le regarder.

M. G.

★ LE PASSAGE DU TÉMOIN, FR 3, samedi 30 avril, à 20 h 40 (52 minutes).

LUNDI 25 AVRIL

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 D'hier et d'aujourd'hui (et à 16 h).
14 h 30 Film : Trinita voit rouge, de Mario Camus.
17 h 15 Télé à la une.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Film : le Divorcement, de Pierre Barouh.
22 h 35 Portrait : Michel Piccoli. Réal. C. de Los Ll'Anos. *(Lire notre article ci-contre).*
23 h 25 Journal.

« Cessons de croire hypocritement à l'objectivité. Elle n'existe pas. Il n'y a qu'une vertu en télévision : l'honnêteté. »

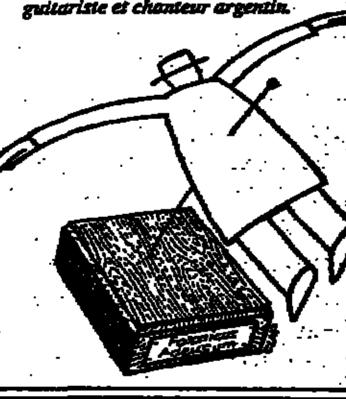
(Jean-Emile Jeannesson, *Bataille pour des images*, Fernand Nathan, 1976.)

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Cette semaine sur A 2.
13 h 45 Série : Les amours des années folles.
14 h Aujourd'hui la vie. *L'alcoolisme dans la famille.*
15 h 5 Série : Le chirurgien de Saint-Chad
16 h 10 Reprise : Apostrophes. Passez les frontières (diff. le 22 avril).
17 h 20 La télévision des téléspectateurs.
17 h 40 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : l'Intoxe. Comédie de F. Dorin, mise en scène : L. Cochet, réal. G. Séligman. Avec J. Moreau, J. Dufilho, A. Parillaud... *Marie-Pierre, animatrice de radio, craque... M. Doucet, un voisin libraire, lui propose une thérapeutique pour la désintoxiquer de l'agressivité ambiante. Comédie de boulevard.*
22 h 45 Magazine : Plaisir du théâtre. De P. Laville et C. Boiron. *Avec Michel Galabru.*
23 h 25 Journal.

FR 3

18 h 10 Messages. Hebdomadaire télévisé des P.T.T.
18 h 25 A.N.P.E. : Séquence emploi.
18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Grande Loge nationale française.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : le Voleur, de Louis Malle.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Magazine : Thalassa. « America Cup » : le rêve français.
23 h 6 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 10 Prélude à la nuit. *Festival de Castres : « Malambo », « Nevando Esta », par Eduardo Falu, guitariste et chanteur argentin.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Hit-parade ; 21 h, *la Mandarine*, film français d'E. Molinaro ; 22 h 30, Les lundis au soleil.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Dallas ; 20 h 35, *la Bande à Bonnot*, film de Ph. Fourastié ; 22 h 5, Club 06 : Variétés.
- R.T.B., 20 h, Écran-témoin : *Prudence et la pilule*, film britannique de F. Cook.
- TÉLÉ 2, 20 h, Document : L'affaire Jésus ; 20 h 30, Théâtre wallon ; 22 h 30, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h 10, Spécial cinéma : *Adieu ma jolie*, film de D. Richards ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

MARDI 26 AVRIL

TF 1

11 h 25 Vision plus.
12 h HF 12 (info.)
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Féminin présent. A votre santé ; à 14 h, à l'île de Porquerolles, un conservatoire botanique ; à 14 h 25, Section contre-enquête ; 15 h 20, Dossier ; 16 h, Variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Théâtre : Lili Lamont. D'A. Whitney, adapt. J.-A. Lacour, mise en scène R. Dupuy, réal. E. Logereau. Avec M. Presle, M. Berto, M. Jansen, Y. Llobregat et V. Pradal. *Cérémonie magique et fétichiste d'une ancienne vedette de cinéma : Lili Lamont, adorée par une mystérieuse secte vivant dans une cave.*
22 h 15 Temps X. de I. et G. Bogdanoff. *Nouveau magazine des sciences, de la technique, de la prospective et de la science-fiction : cette semaine, extraits du film* Krull, *présentation des livres d'I. Asimov et J. de Rosnay, un reportage sur l'Institut de physique du solide de Tokyo, etc.*
23 h Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie. *En attendant l'Exposition universelle.*
15 h 5 Série : Le chirurgien de Saint-Chad.
16 h 10 Reprise : La chasse aux trésors (diff. le 24 avril).
17 h 10 Entre vous, de L. Bériot. *Pologne de sang et de miel.*
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Film : Est-ce bien raisonnable ? De Georges Lautner.
22 h 35 Mardi cinéma. *Avec Isabelle Adjani et Jacques Dutronc.*
23 h 30 Journal.

FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Charte des villes moyennes historiques.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Film : la Petite Fille en velours bleu. D'Alan Bridges.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Bleu outre-mer. Emission de Marie Coletti. *Pêche artisanale en Guyane.*
23 h 28 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 30 Prélude à la nuit. *Duo opus 7 pour violon et violoncelle, de Z. Kodaly, par Gérard Poulet, violon, et Philippe Muller, violoncelle.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L. 20 h, Série : Le grand frère ; 21 h, *la Symphonie des héros*, film de R. Nelson ; 22 h 45, Paris si tu veux : les clochards de Paris.
- T.M.C., 19 h 35, Cirques ; 20 h 35, *le Petit Monde de Don Camillo*, film de J. Duvivier ; 22 h 25, Télé-ciné-vidéo.
- R.T.B., 20 h, Feuilleton : A l'est d'Eden ; 21 h, Grâce à la musique.
- TÉLÉ 2, 19 h, Tribune économique et sociale ; 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, *l'Aigle des mers*, film de M. Curtiz.
- T.S.R., 20 h 5, Feuilleton : Dallas ; 21 h, Zanskar, une vallée au bout du monde ; 21 h 45, Entretien avec Ch.-H. Favrod : Un curieux du monde.

MERCREDI 27 AVRIL

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : chimiste.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
15 h 45 Jouer le jeu de la santé.
15 h 50 Les pieds au mur.
18 h Jack spot.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
19 h 55 Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Les mercredis de l'information : l'Afrique blanche. *Vingt ans après l'indépendance des anciennes colonies françaises, Michel Honorin et Jean Ruelle dressent un bilan des influences américaines, libanaises ou japonaises, tentent aussi de déterminer les causes du sous-développement etc.*



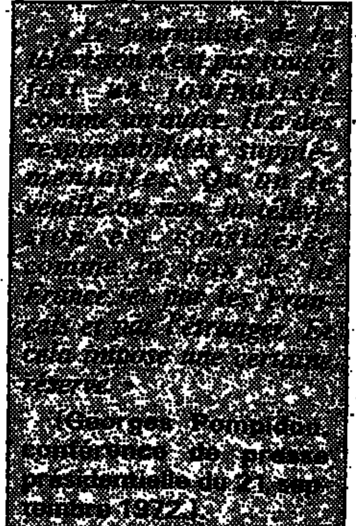
21 h 45 Le théâtre et les hommes de L. Cousseau. *Encore un nouveau magazine de TF 1. Un regard sur le théâtre à travers l'œil des acteurs, des auteurs et des spectateurs. Cette semaine, le thème choisi est l'acteur. Parmi les invités, Patrice Chéreau et Michel Piccoli.*
22 h 45 Journal.

A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 5 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Les carnets de l'aventure. Le nageur de l'Everest (redif.).
14 h 30 Dessins animés.
15 h 5 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45. *Avec Shakin'Stevens, Ice House, Mouvie Music, Marie Wilson, Jean-Luc Lahaye, Indeep.*
17 h 45 Terre des bêtes.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Clémentine. de D. Goldenberg, réal. R. Kahane. Avec V. Roire, M. Such, S. Rebbot, C. de Casabianca... *(Lire notre article ci-contre.)*
22 h 10 Document : Jean d'Arcy. Une émission de l'I.N.A. *Hommage à un pionnier de la télévision, directeur des programmes de 1952 à 1959, décédé en 1983. Avec la participation de François Chalais, Claude Barma, Pierre Dumayet.*
23 h 10 Journal.

FR 3

18 h 25 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre. Comité d'urgence anti-répression homosexuelle.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3. de Guy Lux, L. Milcic et P. Danel. *Autour de Gilbert Bécaud.*
21 h 35 Journal.
21 h 55 Téléfilm : Les chardons de la colline. De G. Laporte, réal. E. Logereau, avec J.-C. Arnaud, C. Brosset, L. Arbessier. *En Normandie, au dix-neuvième siècle, trois prêtres qui n'en font qu'à leur tête bâtissent autour d'un mystique (Baillard) une congrégation qui fait tache d'encre... Schisme, hérésie. Les acteurs ne sont ni bons ni mauvais, on attend quelque chose qui retienne l'attention, en vain.*
22 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
22 h 50 Prélude à la nuit. *Mady Mesplé chante cinq mélodies populaires grecques.*



PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Champs-Elysées (spécial MIP-TV à Cannes) ; 22 h 20, portrait d'artiste.
- T.M.C., 19 h 35, Un ours pas comme les autres ; 20 h 35, Champs-Elysées à Cannes ; 21 h 55, Gogo Rythmes, variétés.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse aux trésors ; 21 h, Variétés : Champs-Elysées, Gala du C.T.F. ; 22 h 15, Planète des hommes.
- TÉLÉ 2, 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 5, Champs-Elysées ; 21 h 20, Télescope a choisi pour vous.

TÉLÉVISION

Cinéma

Piccoli le juste

IL ne se prend pas pour une « star ». Il est trop intelligent. Il n'a d'ailleurs jamais eu le physique de jeune premier. Il n'a pas assez de charme, il n'est pas assez souriant ni tourmenté. Ce grand, très grand comédien s'est imposé par une sorte de présence profonde, obsédante, une lucidité et une « justesse » dans les rôles — il traverse les personnages, on dirait qu'il ne joue pas — qui viennent peut-être davantage de son caractère que de l'expérience de la vie et du métier.

Michel Piccoli sait qui il est, il ne se met ni en dessous ni en dessus mais là où il faut précisément. Il n'est pas modeste. Il a *« toujours frôlé le succès et le danger »*. Il aime *« remuer la merde mais pas s'y noyer »*. Mélange de bon sens, de sagesse, de doute et d'humour. Guy Braucourt et Carlos de los Llenos ont filmé Piccoli en haut d'une terrasse qui domine Paris. Ses débuts au théâtre (au Babylone), ses débuts au cinéma (il a commencé dans le burlesque), son métier, sa vie, lui... Un portrait en forme d'interview-bilan, illustré de très nombreux documents et extraits de films. Piccoli sera également l'un des invités du nouveau magazine « Le théâtre et les hommes ».

C. H.

★ MICHEL PICCOLI, TF1, lundi 25 avril, 22 h 35 (55 mn), et LE THÉÂTRE ET LES HOMMES, TF1, mercredi 27 avril, 21 h 45 (60 mn).

Musiques

Montand la vie

QU'ILS soient d'Amsterdam, de New-York, d'Hambourg ou d'ailleurs, ils ont tous les yeux mouillés, la tête dans les étoiles et surtout le cœur battant. Qu'ont-ils donc ? Ils regardent une petite bulle de lumière tout au fond de la nuit, ils regardent et écoutent Yves Montand chanter le temps où la vie était si belle et les jours plus beaux que ceux d'aujourd'hui. Le chanteur avait quitté le music-hall pendant une bonne décennie et puis le revoilà, toujours le même, danseur souple en claquettes, la voix presque aussi enjôleuse qu'hier, mimant le cireur de chaussures de Broadway ou le boxeur Battling Joe.

Le spectacle se présente comme un montage astucieux des plus beaux moments de sa tournée internationale, en 1982. Guy Job n'a pas seulement filmé les sourires coquins de l'artiste, ses clins d'œil bon enfant, mais aussi les réactions de tout un public marchant au doigt et à l'œil, à la langue des sentiments.

Les compositions connues, signées Prévert, Kosma, et d'autres, aux thèmes plus engagés. Montand est acteur, mais aussi homme politique, comme l'affirmait son ami et biographe Jorge Semprun à « Apostrophes » et surtout chanteur, qui, pendant les quelque cent minutes que dure ce concert, est lui-même généreux, cocasse. Montand, quoi !

Il ne reste plus qu'à nettoyer les oreilles et les yeux de vos magnétoscopes pour que ce spectacle soit à jamais complet.

M.G.

★ MONTAND INTERNATIONAL, TF1, vendredi 29 avril, 20 h 35 (99 mn).



Série

Regard affectif sur un peintre bulgare

JEAN-MARIE DROT a les yeux bleus, une énorme bague bleue et quand il parle d'art, c'est sur le ton de quelqu'un qui va vous raconter une très, très belle histoire, attention ! Ton mi-confidentiel mi-secret comme si grâce à lui on allait entrer dans l'intimité du peintre, un rien de componction et d'emphase. Nous voilà chez Khristo Khristov, dans l'atelier-jardin où le peintre silencieux à la petite barbiche noire, amoureux de la terre natale, des forêts, peint tout ensemble oiseaux, feuillages, vizirs enturbannés et les quatre fers en l'air, princesse au visage de madone, dragons et séraphins, tout un monde innocent, plein de la vision dorée des icônes, des chants religieux qui ont traversé les siècles, plein des légendes des Bulgares en lutte pendant cinq cents ans contre le joug turc. Tout ceci, on le découvre par « le trou de la serrure de la caméra », à travers les amis, mêlés aux repas familiaux, dans l'agitation des plats qu'on apporte, des rires, des visages graves, dans le silence des églises. Un regard affectif, mais trop complaisant vraiment, à la fois.

C. H.

★ LES PEINTRES ENCHANTEURS DE FRANCE ET D'AILLEURS, Khristo Khristov, A2, dimanche 1er mai, 21 h 35 (55 min).

JEUDI 28 AVRIL

TF1

11 h 35 Vision plus.
12 h HF 12 (info.).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Objectif santé : diabète et sport.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Emissions d'expression directe : le Sénat.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La vitesse du vent.
De G. Lagorce, réal. P. Jamain. Avec S. Joubert, M. Constantin, G. Belle...
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 10 Magazine : Contre-enquête.
d'A. Hoang, C. Vigne et V. Ginier.
Un nouveau magazine mensuel sur les faits divers... composé de trois sujets traités sous les différents angles de la photo, du dessin ou du conte. Cocasse, paraît-il. Attendons pour juger.
23 h 15 Journal.

A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Film : Ahmed, éléphant d'Afrique.
De S. Trevor.
16 h 40 Un temps pour tout.
Que c'est beau la photographie.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Résistances de M. Thoulouze.
Les droits de l'homme au Bangladesh et au Brésil : une interview de Mme Mitterrand pour la campagne « Crayons et papiers » pour l'Afghanistan et le Salvador ; la délinquance et les prisons.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock. *Bernard Lavilliers.*
23 h 15 Journal.

FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue du droit des femmes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
20 h 40 Film : l'Insurrection.
De Peter Lilienthal.
22 h 10 Débat.
Avec MM. P. Lilienthal, réalisateur du film ; J. Ziegler, professeur de sociologie à l'université de Genève, spécialiste des mouvements révolutionnaires du tiers-monde ; R. Jaulin, ethnologue, professeur à l'université de Paris-VII, spécialiste du Nicaragua ; P. Kalfon (UNESCO), tous deux spécialistes du Nicaragua.
22 h 50 Journal.
23 h 12 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
23 h 15 Prélude à la nuit.
« Evocation », de M. Dupré, par Ch. Robert, orgue.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Feuilleton : Dallas ; 21 h, A vous de choisir : *Pas de printemps pour Marnie*, film de A. Hitchcock ou *l'Argent de la vieille*, film de L. Comencini.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : La légende irlandaise ; 20 h 35, *Pain, amour... et jalousie*, film de L. Comencini ; 22 h 15, Euro-sports.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir : Tourisme à la belge ; 20 h 25, *le Temps d'une romance*, film de J. Wagner ; 22 h, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.
- T.S.R., 20 h 5, Temps présent : portrait de Nestlé ; 21 h 10, Hockey sur glace ; 22 h 15, Présence juive ; 23 h, Toquinho.

VENDREDI 29 AVRIL

TF1

11 h 15 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes.
14 h 5 Émissions du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Montand international.
Réal. G. Job.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 20 Série : Lucien Leuwen.
D'après le roman de Stendhal.
Réal. Cl. Autant-Lara.
Lucien Leuwen déserte l'armée, rejoint Paris où son père le place chez le ministre de Malze, pour lui éviter d'autres déboires sentimentaux.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
Mais où sont passés les bourgeois?
15 h 5 Série : Le chirurgien de Saint-Chad.
16 h 5 Reprises : L'histoire en question. Complots pour de Gaulle (diff. le 21 avril).
17 h 25 Itinéraires.
Mexico, une ville surpeuplée.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Secret diplomatique.
De D. de la Patellière.
Espion du K.G.B., jeunes femmes énigmatiques sur fond de « suspense policier » : une nouvelle en six épisodes d'une étonnante platitude.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Hier, l'ambition », sont invités : E. Badinter (Emilie, Emilie, l'ambition féminine au dix-huitième siècle), *le duc de Castries* (la Pompadour) ; *G. de Diesbach* (Madame de Staël) ; *J. Tulard* (Murat).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Michel Simon) : Tire au flanc.
Film de Jean Renoir.

FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : Adieu Mao, bonjour la Chine ! Magazine d'information d'A. Campana.
Reportage dans la Chine millénaire à travers des extraits de films tournés par les Chinois eux-mêmes sur l'archéologie, les enfants, les minorités et les médecines parallèles.
21 h 35 Journal.
21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
La revue de presse ; Les coulisses du grand reportage ; Portrait de P. Charbonnier ; Flash pratique ; les doubleurs de focale et accessoires optiques.
22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Concerto nº 2 en sol mineur » de Durante, par l'ensemble La Follia.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Police sur la ville*, film de D. Siegel ; 21 h 45, Feuilleton : Dynastie.
- T.M.C., 19 h 35, feuilleton : Schulmeister, l'espion de l'empereur ; 20 h 35, *Juliette des esprits*, film de F. Fellini ; 22 h 40, Chrono (magazine automobile).
- R.T.B., 20 h, A suivre : Magazine d'information ; 21 h 5, Dernière séance : *San Mao, le petit vagabond*, film chinois de Z. Ming et Y. Gong.
- TÉLÉ 2, 20 h 5, Billet de faveur : *Miam-Miam*, pièce de J. Deval ; 21 h 55, Arts magazine.
- T.S.R., 20 h 5, Tell quel ; 20 h 40, La chasse aux trésors ; 21 h 40, Jardins divers ; 23 h 5, *Francisca*, film de M. de Oliveira.

SAMEDI 30 AVRIL

TF1

9 h 45 Vision plus.
10 h 15 La maison de TF 1 (et à 13 h 35).
12 h Bonjour, bon appétit.
12 h 30 La séquence du spectateur.
13 h Journal.
16 h 10 Documentaire : Les grands explorateurs. Jédédiah Smith.
16 h 55 Série : La lumière des justes.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 30 Pépin câlin.
18 h 35 Magazine auto-moto.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 35 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Dallas.
Clift Barnes impose ses conditions à J.R., qui tente encore de consolider sa position à l'Ewing Oil.
21 h 25 Droit de réponse.
Emission de Michel Polac.
Deuxième tribune des rédacteurs en chef de la presse quotidienne.
22 h 50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand.
Le cinéma vu par les minorités ethniques à Paris.
23 h 40 Journal.

A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 10 Journal des sourds et des malentendants.
11 h 30 Platine 45.
12 h A nous deux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Colorado.
14 h 50 Les jeux du stade.
17 h Récré A 2.
17 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Le ciel et la boue », de P.-D.- Gaisseau.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord. (I.N.C.).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
A Cannes, avec Julien Clerc, Michèle Torr, Pierre Bachelet, etc.
21 h 50 Téléfilm : le Cimetière des voitures.
De F. Arrabal. Avec J. Berto, A. Bashung, M. Bayard, D. Manuel...
(Lire notre article ci-contre.)
23 h 20 Journal.

FR3

12 h Objectif entreprises.
Émission de l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche).
18 h 30 Pour les jeunes.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 35 Tous ensemble.
Attention : trois régions décrochent : la Bretagne et les Pays de Loire, pour *l'Histoire du soldat Fransez*, de Ph. Durand, et le Nord-Picardie pour *Fête du métro.*
20 h 40 Programme national : le Passage du témoin.
Réal. P. Planchon, avec V. Gauthier, B. Freyd, A. Pomarat...
(Lire notre article ci-contre.)
21 h 30 Série : Jackie et Sara.
Caprices et bêtises de deux jeunes filles anglaises.
21 h 55 Journal.
22 h 13 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.
22 h 15 Musiclub.
Symphonie nº 2 *de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dirigé par K. Boehm.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, « Chips » ; 21 h, Variétés : Le cœur en fête ; 22 h, Ciné-club : *Une fille et des fusils*, film de Cl. Lelouch.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Opération trafics ; 20 h 35, *le Jour et l'heure*, film de R. Clément ; 22 h 25, Chansons de toujours : variétés.
- R.T.B., 20 h. Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *Jean Jaurès, vie et mort d'un socialiste*, téléfilm français de A. Casta ; 22 h 30, Le meilleur des mondes, documentaire : robots et bactéries au travail.
- T.S.R., 19 h, Série : New-York Police ; 20 h 10, Les expéditions du commandant Cousteau ; 21 h 50, Hockey sur glace ; 23 h, Sport.

DIMANCHE 1 MAI

TF1

20 h Journal.
20 h 35 Film : Bonnie and Clyde, d'Arthur Penn.
22 h 40 Pleins feux
Magazine d'actualités culturelles de J. Artur et C. Garbisu.
23 h 15 Automobile : Grand Prix de formule 1 à Monza.
23 h 35 Journal.

A2

20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Singapour.
21 h 40 Document : Kristo Kristov, de J.-M. Drot.
(Lire notre article ci-contre.)
22 h 30 Concert actualité.
Pour le 150e anniversaire de la naissance de Brahms, M. Portal, G. Pludermacher et J.-F. Heisser interprètent des œuvres de musique de chambre de Brahms.
23 h Journal.

FR3

20 h Série : Merci Bernard.
20 h 35 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin.
Le témoin de la semaine : Bernard-Henry Levy ; reportage sur les nouveaux philosophes, sur les éditions Grasset, etc.
21 h 35 Aspects du court métrage français.
Le retour à Murnau, de P. Guy.
22 h 30 Cinéma de minuit : Marthe Richard au service de la France, de Raymond Bernard.
23 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 55 Prélude à la nuit.
« Banjo and fiddle » de Kroll, par J.-J. Kantorow au violon et J. Rouvier au piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Série : La loi selon Mc Clain ; 21 h, *Justine*, film de G. Cukor.
- T.M.C., 19 h 30, Série : Yes minister ; 20 h 35, *Nos affaires de famille*, IX, film de R. Collins ; 22 h 5, Série : Cible ; 22 10, Soap.
- R.T.B., 20 h 5, Baryshnikov à Hollywood ; 20 h 55, Série : *Bel Ami*, d'après Maupassant.
- T.S.R., 20 h, Le Parrain ; 20 h 50, Miroirs : émission littéraire ; 21 h 45, Les contes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

LUNDI 25 AVRIL

7 h 2, **Matinales :** Clés pour comprendre l'automatique ; Nouvelles du Zaïre ; Thulé et la route du pétrole.
8 h, **Les chemins de la connaissance :** Electre ; à 8 h 32, l'art de charpenterie.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Les lundis de l'histoire :** l'histoire du livre.
10 h 45, **Le texte et la marge :** « La science et l'âme du monde » de Michel Cazenave.
11 h 2, **La Musicothérapie et la transe,** par M.-S. Hameau et A. Feron.
(et à 13 h 30).
12 h 5, **Vidéo Babil.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons en Picardie.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « Enfance », de N. Sarraute.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture :** Variations III : le temps ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 16 h, Œuvres-clés, clés du temps ; à 17 h, Raisons d'être.
17 h 32, **Instantané :** magazine musical.
18 h 30, **Feuilleton :** Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Présence des arts :** Wilfredo Lam au Musée d'art moderne.
20 h, « **Une tarte aux soupirs** », ou « les fausses notes de l'amour », de V. Fournier, avec M. Guillaume et l'auteur.
21 h, **L'autre scène, ou les vivants et les dieux :** les archives de l'être.
22 h 30, **Nuits magnétiques.**

MARDI 26 AVRIL

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance :** Electre ; à 8 h 32, L'art de la charpenterie ; à 8 h 50, Le sillon et la braise.
9 h 7, **La matinée des autres :** le mythe du pôle Nord.
10 h 45, **Un quart d'heure avec...**
11 h 2, **Musique : filtres et laser, les alchimistes du son** (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 15).
12 h 5, **Vidéo Babil.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « la Soutane rouge », de R. Peyrefitte.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture :** variations III : le temps ; à 15 h 20, Magazine international : les différends gréco-turcs ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton :** Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Sciences :** L'espace et le temps aujourd'hui ; la mesure du temps, avec F. Mignard.
20 h, **Dialogues franco-portugais,** avec M. Soares et J. Daniel : Socialisme et Démocratie.
22 h 30, **Nuits magnétiques :** une époque de transition.

MERCREDI 27 AVRIL

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance :** Electre ; à 8 h 32, l'art de la charpenterie.
8 h 50, **Échec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques.**
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie,** rencontre de jeunes lecteurs avec I. Merlet et M. Boucher.
11 h 2, **La musique prend la parole :** les lieder, par D. Fischer-Dieskau et I. Siegfried.
12 h 5, **Vidéo-babil.**
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Musique** Jeanne Moreau, comme ça (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « le Paria du Danube », de J. Thuillier.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs :** Protégeons nos très vieux parents.
15 h 2, **Les après-midi de France-Culture :** Variations III : le temps ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Science à l'infinitif ; à 16 h 50, French is beautiful ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, **Feuilleton :** Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche.**
22 h 30, **Nuits magnétiques :** une époque de transition.

JEUDI 28 AVRIL

7 h 2, **Matinales** (voir lundi).
8 h, **Les chemins de la connaissance :** Electre ; à 8 h 32, l'art de la charpenterie ; à 8 h 50, le sillon et la braise.
9 h 7, **Matinée de la littérature.**
10 h 45, **Questions en zigzag :** Langlois dit Emile Lenormand, compagnon du devoir.
11 h 2, **Musique :** Un prix Cros comme ça (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5, **Vidéo babil.**
12 h 45, **Panorama**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « Ces messieurs de Saint-Malo », de B. Simiot.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture :** départementale les ponts ; à 17 h, Raisons d'être : Andrée Chedid, « Éloge de la nudité ».
18 h 30, **Feuilleton :** Portrait de femme.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine :** la cytofluorométrie, avec B. Latour.

20 h, **Vincent et l'amie des personnalités,** de R. Musil, suivi de « hors texte ».
22 h 30, **Nuits magnétiques :** Berlin, capitale culturelle.

VENDREDI 29 AVRIL

7 h 2, **Matinales :** voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance :** Electre ; à 8 h 32, l'art de la charpenterie.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge :** l'Abbé de Choisy, de G. Reynes.
11 h 2, **Musique :** Marcelle Meyer et le groupe des Six (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, **Vidéo babil.**
12 h 45, **Panorama.**
14 h, **Sons.**
14 h 5, **Un livre, des voix :** « l'Amateur d'absolu », de L.A. Prat.
14 h 45, **Les après-midi de France-Culture :** les inconnus de l'histoire. (Jean Schlumberger).
18 h 30, **Feuilleton :** Portrait de femme.
19 h, **Actualités magazine.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne :** « le Boson W », avec le professeur M. Froissart.
20 h, **La psychologie et le problème des valeurs :** une approche diélienne, avec M. Bydlowski.
21 h 30, **Black and blue :** tribune de critiques de disques.
22 h 30, **Nuits magnétiques :** la vie culturelle et la montée du fascisme.

SAMEDI 30 AVRIL

7 h 2, **Matinales :** voir lundi.
8 h, **Les chemins de la connaissance.**
8 h 30, **Se comprendre aujourd'hui pour vivre demain :** les images de la science.
9 h 7, **Matinée du monde contemporain.**
10 h 45, **Démarches avec...** Y. Moulier et M.-H. Evillers pour la revue « Babylone ».
11 h 2, **Musique :** Marcelle Meyer et le Groupe des six (et à 14 h 5).
12 h 5, **Le pont des arts.**
14 h, **Sons.**
16 h 20, **Recherches et pensée contemporaines :** la psychanalyse aujourd'hui en France (rediff.).
18 h, **La deuxième guerre mondiale :** résistants et maquisards.
19 h 25 **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Radio-Canada présente :** Vivre à Washington.
20 h, **Goldoni ou le plaisir du théâtre,** une évocation d'E. Maccario. Avec M. Bouquet, F. Chaumette, C. Hubeau...
21 h 5, **C.I.R.T.E.F.** (Conseil international des radios et télévisions d'expression française).
22 h 5, **La fugue du samedi.**

DIMANCHE 1 MAI

7 h à 19 h, **Programme unique,** avec France-Inter, France-Musique et FIP.
19 h 10, **Le cinéma des cinéastes.**
20 h, **Albatros :** Ballades roumaines, avec J. Bouët et B. Lortat-Jacob.
20 h 40, **Atelier de création radiophonique :** Experimentatio Giorgio Battistelli.
23 h, **Musique.**

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Les émissions polonaises

Lancées quelques jours après le coup d'État du général Jaruzelski, fin décembre 1981, les émissions de R.-F.I. en langue polonaise marchent bien semble-t-il, puisque R.-F.I. a décidé d'en doubler la durée. R.-F.I. diffusait jusqu'alors des informations deux fois par jour à destination de la Pologne : le matin, de 6 h 45 à 6 h 55 (heure de Paris) et l'après-midi, de 18 h 30 à 18 h 50. Elle diffuse dorénavant un autre programme le soir, de 21 h 45 à 22 h 15. (Rappelons par ailleurs que l'émission destinée à la communauté polonaise en France reste fixée à 18 h.)

Afrique, océan Indien

- **Émissions en français destinées à l'Afrique et à l'océan Indien en ondes courtes sur la bande des 49 mètres (6175 kHz).**

  Le magazine « **Carrefour** » traitera à 14 h 15 de la stratégie américaine / stratégie mondiale (lundi 28 avril), de l'esclavage aujourd'hui (le mercredi 27 avril), de Madagascar, les nouveaux rapports de forces (jeudi 28 avril).

  Le magazine « **Santé** » traitera de l'ethno-médecine, plantes médicinales (mercredi 27 avril).

  « **Canal tropical** » présente tous les soirs à 22 h 30 un programme de musiques africaines et caraïbes.

- **Émissions en langue anglaise en ondes courtes sur la bande des 75 mètres (3965 kHz) et 49 m (6175 kHz).**

  Tous les jours de 18 h à 19 h ; le tour de l'actualité africaine et française et, depuis le 18 avril, – décidément R.-F.I. grandit, – deux bulletins en langue anglaise sont également diffusés de 6 h à 7 h du matin.

FRANCE-MUSIQUE

LUNDI 25 AVRIL

6 h 2, **Musique légère :** « Coloris » de V. de Muy.
6 h 30, **Musiques du matin :** œuvres de Byrd, Casals, Ravel.
7 h 5, **Concert :** œuvres de Stravinski, Saint-Saëns, par l'Orchestre national de France, dir. Y. Ahronovitch, P. Roge, piano.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** Dante - symphonie, de Liszt.
9 h 5, **Le matin des musiciens :** W.A. Mozart selon W. Hilesheimer.
12 h 35, **Jazz :** Bill Evans.
13 h, **Opérette :** œuvres de Offenbach, Lehar, Laffarge.
13 h 30, **Jeunes solistes :** œuvres de Wolf, Ravel, Walton, sol. F. Launay, soprano, P. Le Corre, piano.
14 h 4, **Musique légère.**
14 h 30, « **D'une oreille à l'autre** » : œuvres de Copland, Marcello, Cimarosa, Wagner.
17 h 5, **Les intégrales :** œuvres pour piano seul de E. Granados.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh) : musique traditionnelle de Sardaigne.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (donné en l'église St-Jean de Grenelle le 27 décembre 1982) : Prélude, fugue et allegro de Bach, suite de Dufaut, suite de R. de Visée avec L. Pernot (luth).
21 h 30, **Cycle acousmatique :** œuvres de Malec, Chion.
22 h 30, **Fréquence de nuit :** Italie, mode d'emploi ; œuvres de Lassus, Cimarosa, Monteverdi, Bellini.

MARDI 26 AVRIL

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** « Ainsi parlait Zarathoustra », de R. Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Leitner.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** œuvres de Dukas, Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, D. Jeuson, violon.
9 h 5, **Le matin des musiciens :** Mozart selon W. Hildesheimer.
12 h, **Archives lyriques :** extraits d'opéras de Haendel.
12 h 35, **Jazz :** Bill Evans.
13 h, **Les nouvelles muses en dialogue.**
14 h, **Chasseurs de son stéréo.**
14 h 30, **Les enfants d'Orphée :** les animaux de la mythologie.
15 h, **D'une oreille l'autre :** œuvres de Kodaly, Janacek.
17 h 5, **Les intégrales :** œuvres pour piano seul d'E. Granados.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-Concert :** (en direct du Studio 106 de Radio-France) : œuvres de Soccio, Miereanu, Méfano, par le quatuor à cordes de l'Ensemble 2e2m.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris) : Vêpres, de Haydn ; Sonates, de Mozart ; « Deutsche Miserere », de Haydn ; motet « Exultate... Jubilate », de Mozart par la maîtrise de Radio-France et l'ensemble Rameau, dir. H. Farge.
22 h 30, **Fréquence de nuit :** Italie, mode d'emploi ; Verdi.
23 h 35, **Jazz-club** (en direct du New Morning) : D. Humair, F. Janneau, H. Texier.

MERCREDI 27 AVRIL

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères.**
6 h 30, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** « le Bal des cadets », de J. Strauss, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** Requiem de R. Schumann, par l'Orchestre national de France, chœurs de Radio-France, dir. G. Chmura, J. Norman, soprano.
9 h 5, **Le matin des musiciens :** Mozart selon W. Hildesheimer.
12 h, **Avis de recherche.**
12 h 35, **Jazz :** Bill Evans.
13 h, **Opérette.**
13 h 30, **Jeunes solistes :** œuvres de Schumann, Schedrin, Ginastera, sol. E. Valenzuela, violoncelle, C. Bavila, piano.
14 h 4, **Microcosmos.**
17 h 5, **L'histoire de la musique.**
18 h, **Jazz : où jouent-ils ?**
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh à Paris) : œuvres de Scarlatti, Haydn, Chopin, Brahms, avec Fr. Aguessy, piano.
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (en direct du théâtre des Champs-Élysées) : « Tre Scalini » de Dusapin, « Concerto pour flûte, harpe et orchestre » de Mozart, « Daphnis et Chloé » de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Z. Macal, sol. P. Gallois, flûte, F. Cambreling, harpe.
22 h, **Fréquence de nuit :** Italie, mode d'emploi, œuvres de Ascari, Ciani, Gialli, Verdi, Monteverdi, Vivaldi, Berio, Marini, Porpora.

JEUDI 28 AVRIL

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** « Quatrième Symphonie », de Nielsen, par l'Orchestre national, dir. S. Fournier.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** œuvres de Ravel, Beethoven, par l'Orchestre national, dir. J. Martinon ; R. Serkin, piano.
9 h 5, **L'oreille en colimaçon :** récréasson.
9 h 20, **Le matin des musiciens :** W.-A. Mozart selon W. Hildesheimer.
12 h, **Le royaume de la musique.**
12 h 35, **Jazz :** Bill Evans.
13 h, **Concours international de guitare.**
13 h 30, **Poissons d'or :**
14 h 4, **Musique légère :** œuvres de Eisbrenner, Walberg, Lanner.
14 h 30, **D'une oreille l'autre :** œuvres de Weber, Mendelssohn, Schumann, Wilbye, Moreno-Torroba.
17 h 5, **Les intégrales :** œuvres pour piano de E. Granados.
18 h, **Jazz :** le bloc-notes.
18 h 30, **Studio-Concert** (en direct du Studio 106 de Radio-France) ; jazz : S. Kessler (clavecin), quartette de Ph. Macé (vibraphoniste).
19 h 35, **L'imprévu.**
20 h 30, **Concert** (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Concerto pour piano et orchestre », de Mendelssohn ; « Symphonie n° 3 », de Bruckner, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Skrowaczewski, sol. B. Davidovitch, piano.
22 h 30, **Fréquence de nuit :** Italie, mode d'emploi. Œuvres de Boito, Puccini, Cherubini, Berlioz.

VENDREDI 29 AVRIL

6 h 2, **Musiques du matin.**
7 h 5, **Concert :** « Une éducation manquée », opérette d'E. Chabrier, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J.E. Gardiner.
7 h 45, **Le journal de musique.**
8 h 10, **Concert :** œuvres de Haydn, Prokofiev, par le Quatuor de Moscou.
9 h 5, **Le matin des musiciens :** Mozart selon Hildesheimer.
12 h, **Actualité lyrique.**
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Avis de recherche.**
13 h 30, **Jeunes solistes** (enregistré au studio 119 le 14 avril) : œuvres de Bartok, A. Piechowska, avec Ch.-A. Linale, K. Wataya, violon, A. Piechowska, piano.
14 h, **Equivalences :** œuvres de Frescobaldi, Bach, Buxtehude.
14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**
15 h, **D'une oreille l'autre :** œuvres de Bononcini, Schubert, Duparc, Brahms, Sheppard, Soler, Liszt.
17 h 5, **Les intégrales :** œuvres pour piano seul de E. Granados.
18 h, **Jazz.**
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du Théâtre du Ranelagh) : œuvres de Beethoven ; Ch. Coin, violoncelle, P. Cohen, piano.
19 h 35, **L'imprévu** (en direct du studio 119).
20 h 20, **Concert** (émis de Sarrebrück) : « Lontano » de Ligeti, concerto pour piano et orchestre de Liszt, « Symphonie n° 2 » de Tchaïkowski par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück.
22 h 15, **Fréquence de nuit :** Italie, mode d'emploi. Œuvres de Busoni, Petrassi, Puccini, Rota, Berlioz, Pfitzner, Respighi.

SAMEDI 30 AVRIL

6 h 2, **Samedi matin.**
8 h 5, **Avis de recherche.**
9 h, **Carnet de notes,** émission de P. Bouteiller.
11 h, **La tribune des critiques de disques :** « Concert pour piano », d'E. Chausson.
13 h 35, **Importation :** émission de J.-M. Damian.
15 h, **L'arbre à chansons :** le jazz et la java ; les nouveautés du disque. En avant la « zizik ».
16 h 30, **Studio-Concert** (en direct du studio 106 de Radio-France) : airs de cour de M. Lambert, par les Arts florissants, dir. W. Christie.
18 h, **Les jeux du musical et du sonore.**
19 h 5, **Les pêcheurs de perles :** enregistrements historiques des années 1950-1960.
20 h 30, **Concert** (donné au Théâtre des Champs-Elysées le 16 octobre 1982) : « Œdipe », de G. Enesco, livret d'E. Fleg, par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Yves Prin ; chef des chœurs, J. Jouineau ; premier violon, J. Prat.
23 h, **La nuit sur France-Musique :** le club des archives. Œuvres de Brahms, Schoenberg, Villa-Lobos, Walton.

DIMANCHE 1 MAI

7 h à 19 h, **Programme unique** avec France-Inter, France-Culture, FIP.
19 h 5, **Jazz vivant.** « Repérages en six parties » de G. Pansanel, par l'orchestre expérimental du Jazz Action.
20 h, **Les chants de la terre.**
20 h 30, **Concert** (donné le 17 juin 1955) : « Symphonie n° 8 » de Beethoven, « Concerto pour violon et orchestre n° 5 » de Mozart, « le Sacre du printemps » de Stravinski, par l'Orchestre national, dir. P. Monteux ; sol. A. Jodry, violon.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique :** Les figurines du livre ; 23 h, Entre guillemets ; 0 h 5, Les mots de F. Xenakis.

A écouter

Nuits dans la botte

Après les architectures utopiques de Ledoux, après Berlin *by night* et toutes époques confondues, après la série de portraits-robots distillés la semaine passée, Monique Veaute, Didier Alluard et leurs producteurs invités branchent leur « Fréquence de nuit » sur l'Italie, et se raccrochent à nouveau, de soir en soir, à des idées, à des thèmes, en guise de modes d'emploi.

Seront abordés : 1) les origines mythiques de la musique traditionnelle napolitaine ; 2) comment chasser le naturel pour qu'il revienne au galop si l'on joue les compositeurs italiens (voir Toscanini) ; 3) voyage vers le Nord, depuis la gare de Milan, en lisant Italo Calvino et Umberto Eco ; 4) « *Viva la mamma* », ou pourquoi les mères italiennes de la péninsule en forme de botte sont aussi, sinon plus bruyantes que les yiddish *mamas* ; (5) conclusion, l'Italie se fera selon Stendhal, Morand et Giono (via Busoni, Berlioz, Petrassi, Respighi, Puccini, Nino Rota, etc.). Ces chapitres donneront l'occasion d'entendre bien des œuvres belles et importantes, de Toscanini à Berio, en passant par les chansons de Giovanna Marini.

Ambitieuses, les nouvelles grilles nocturnes de France-Musique, après un mois, n'ont pas, cependant, tout à fait trouvé leur rythme. Le ton ne colle pas vraiment avec la couleur générale de la station ni avec ce que, prétendument, l'auditeur en attend... Les jolies surprises venues de juxtapositions systématiquement insolites ou tels hiatus heureux sont parfois gâchés par le sensible respect des « sujets » que les producteurs semblent s'imposer, comme d'autres autant d'exercices de style : ils tirent un peu par les cheveux. A moins qu'il ne s'agisse de lacunes côté montage ? A moins qu'il ne faille demander à des comédiens de dire les morceaux choisis, plus musicalement, tantôt plus spectaculairement, tantôt au contraire plus furtivement.

M.L. B.

★ *L'Italie, mode d'emploi.* Du 25 au 29 avril - F.M. - 22 h 30.

Radios locales

● **Déjà neuf ans.** Le 25 avril 1974, une partie importante de l'armée portugaise se soulevait avec à sa tête le général Spinola, renversait le gouvernement Caetano et s'emparait du pouvoir après un demi-siècle de dictature. Pour la première fois depuis quarante-huit ans, le 1er mai allait enfin être fêté dans l'allégresse. Pendant trois heures, Jean-Claude Bourdier nous fera revivre ces grands moments de la révolution des œillets au Portugal et recevra, à cette occasion, les associations portugaises du département des Hauts-de-Seine (le 25 avril à 20 heures sur Radio-92, 92,8 MHz, Nanterre).

● **« Coup de cœur » ou coup de chapeau ?** Pour cette émission ouverte chaque matin à tous les passionnés désireux de faire partager aux auditeurs leurs coups de cœur ou de folie. Et pour les plus enthousiastes, la possibilité d'immortaliser l'objet de leur passion sur cassette vidéo. Il sera question le 26 avril des techniques artistiques, le 27 de la Transat en double, le 28 de la restauration de tableaux et le 29 des robes anciennes (du lundi au vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 sur Radio-Express, 100,85 MHz, Paris).

● **Le marxisme passé au crible.** Cent ans après la mort de Marx, la moitié du globe vit sous des régimes qui se réclament peu ou prou de sa philosophie et tirent de cette pensée commune des interprétations pour le moins diverses, de la Russie à Cuba en passant par le Bénin. Pendant une semaine Radio-Libertaire disséquera les écrits et la pensée du philosophe en privilégiant quelques thèmes : le 25 avril à 14 heures, « Le réalisme soviétique au cinéma », à 19 heures, « Les marxistes et la révolution espagnole » ; le 26 à 10 heures, « La polémique philosophique Proudhon-Marx », à 20 heures, « Proudhon-Marx, deux conceptions de l'économie » ; le 27 à 15 heures, « Marx a-t-il existé ? » ; le 29 à 12 heures, « L'homme Karl Marx » ; le 30 à 12 heures, « Marx et le syndicalisme ». A noter aussi une émission, le 1er mai à 20 heures, « Le rock dans les pays de l'Est » (Radio-Libertaire, 89,5 MHz, Paris).

● **L'opéra démasqué.** L'émission « Bidule en sol » propose deux approches très particulières de l'opéra. Le 26 avril, elle nous fera découvrir cet opéra baroque pour enfants, *le Combat de Tancrède et Clorinde,* de Claudio Monteverdi, vu par Lorenzo Mariani et Gérard Parmentier. Après la présentation de l'opéra, un reportage réalisé au Théâtre national de Chaillot confrontera de jeunes spectateurs avec les auteurs de ce spectacle original. Le 3 mai, une deuxième expérience tout aussi inhabituelle, car il s'agit de l'opéra *la Belle Hélène,* ouvrage d'Offenbach, monté par le Magic Circus à l'Opéra-Comique. Jérôme Savary, metteur en scène et directeur de cette troupe pas tout à fait comme les autres, sera interviewé lors de l'émission (« Bidule en sol », de 14 à 15 heures sur Radio-Cité 96, 96 MHz, Paris).

Stations nationales

R.T.L.

Toute une classe dans les centres spatiaux américains. En 1978 et 1980, cinq cents classes d'élèves de *cinquième* s'affrontent sur les ondes de R.T.L. pour un voyage aux Galapagos. En 1979, ce fut le Kenya ; en 1981, l'Ouest américain ; en 1982, la Tanzanie. Cette année, la classe de quatrième qui remportera le concours organisé du 20 avril au 18 mai s'envolera, au mois de juillet, pour les Etats-Unis. Elle assistera, à Cap-Canaveral, au premier lancement de nuit de la navette spatiale *Challenger.* L'aventure, sur le thème de l'espace, se poursuivra pendant une dizaine de jours à travers les Etats-Unis, de Houston à San-Diego, en passant par le mont Palomar (tous les mercredis, du 20 avril au 18 mai, dans l'émission de Patrick Sabatier, de 8 h 30 à 11 h).

FRANCE - INTER

Du laser sur Inter. L'année 1983 a vu la naissance d'un procédé amené à bouleverser le monde de l'édition phonographique : le disque à lecture laser. Un son affiné, une dynamique illimitée, un enregistrement numérique, une solidité à toute épreuve, et une rupture totale avec les techniques de la cassette et du microsillon.

Désormais, Jean Fontaine proposera, le premier dimanche de chaque mois, un programme spécial, constitué d'enregistrements audionumériques à lecture laser. Le 1er mai, à partir de 22 h 15, les auditeurs pourront ainsi écouter les *Tableaux d'une exposition,* de Moussorgski, par l'Orchestre philharmonique de Chicago, sous la direction de sir Georg Solti, et le *Concerto pour trompette,* de Hummel, interprété par Maurice André à la trompette et l'Ensemble orchestral de Paris, dirigé par J.-P. Wallez (le dimanche, de 21 h à 23 h, sur Inter en F.M., et en stéréo sur FIP, « La musique est à vous »).

VIDEOCASSETTES SELECTION

Rolf Lieberman

La dernière cassette de la collection « Témoins », cette série de portraits vidéo dirigée par Danielle Delorme, illustre bien les aléas de l'entreprise. Personnalité moins connue, plus controversée, que les précédentes, Rolf Lieberman a dirigé l'Opéra de Paris pendant dix ans. Période pendant laquelle il a réussi à redonner au palais Garnier une place de premier rang parmi les grandes scènes lyriques avant de succomber sous les difficultés de gestion, les attaques plus ou moins justifiées, l'usure du pouvoir.

On s'attend donc à voir Rolf Lieberman développer une vision du monde, une esthétique. On voudrait comprendre comment cet homme a réussi à donner aux Français la passion de l'opéra. A tout le moins, on aimerait mieux connaître son métier. Rien de tout cela. Rolf Lieberman ne semble pas disposé à porter témoignage, à faire ce retour sur la vie et son travail qu'exigerait cette vidéocassette destinée, après tout, à la postérité. Il préfère parler de ses projets : la mise en scène de *Parsifal*, la réalisation d'un *Wagner space opera*. Propos intéressants mais justifiant à peine une *éphémère émission de télévision*, pas un vidéo-livre. Quant au metteur en scène, Gerald Calderon, il renonce visiblement à son rôle de meneur de jeu et se borne à prêter à Rolf Lieberman une caméra par trop complaisante.

On s'ennuie et on se prend à regretter que cette collection ne soit pas dirigée avec plus d'exigence. Deux brèves séquences sauvent pourtant cette cassette de l'échec total : les quelques pas de danse esquissés par Carolyn Carlson sur les tombes de Stravinsky et Diaghilev dans le cimetière de San-Michele à Venise et la désopilante présentation par Peter Ustinov d'une « cantate inédite » de Bach. *Cela vaut bien une location.*

★ *Rolf Lieberman.* Collection *« Témoins ». Distribué par R.C.V.*

Les Schtroumpfs

Les petits gnomes bleus créés par Peyo il y a plus de vingt ans dans *Spirou*, viennent enfin de connaître un triomphe mondial. Il a fallu pour cela qu'un producteur américain, la firme Hanna et Barbera, les découvre. Preuve, s'il en fallait encore, qu'il est temps de se doter d'une infrastructure d'animation en France ou en Europe. En attendant, les jeunes amateurs qui suivent les aventures des Schtroumpfs sur Antenne 2 *peuvent les retrouver en vidéocassette* chez Adès. Cinq titres seront édités d'ici au mois de juin.

★ *Les Schtroumpfs.* Edité par *Adès vidéo, collection* « La lanterne magique ». Distribué par 3 M vidéo.

FILMS

Films français

Le Deuxième Souffle, de Jean-Pierre Melville, avec Lino Ventura et Paul Meurisse. Edité et distribué par Polygram vidéo.

Lola Montes, de Max Ophuls, avec Martine Carol et Peter Ustinov. Edité et distribué par Polygram vidéo.

Films étrangers

Deep end, de Jerzy Skolimowski, avec Jane Asher et John Moulder-Brown. Édité et distribué par Polygram vidéo.

Guerre secrète, de Terence Young, avec Henry Fonda, Vittorio Gassman et Bourvil. Edité par A.M.V. et distribué par R.C.V.

Riches et célèbres, de George Cukor, avec Jacqueline Bisset et Candice Bergen. *Edité et distribué par R.C.V.*

L'Age de cristal, de Michael Anderson, avec Michael York et Peter Ustinov. *Edité et distribué* par R.C.V.

Le Larron, de Pasquale Festa Campanile, avec Enrico Montesano, Edwige Fennech et Bernadette Lafont. Edité et distribué par G.C.R.

J.-F. L.

Cinéthèque : d'Eddy Mitchell à l'opéra

DEPUIS quelques semaines, l'édition vidéo marque le pas. Est-ce la hausse des droits des films ou la relative *saturation du marché*, les nouveautés se font plus rares : deux cent cinquante titres environ par mois au dernier semestre 1982 contre une moyenne de quatre-vingts titres ces derniers mois. La qualité aussi est à la baisse et les titres alléchants sont noyés dans un océan de médiocrité. On murmure que beaucoup des quelque soixante éditeurs aujourd'hui présents sur le marché ne passeront pas l'année et l'on s'attend à des regroupements.

Cette crise, que l'on prévoyait dès l'année dernière et que la taxe sur les magnétoscopes et le blocage de Poitiers n'ont fait qu'accentuer, la société Cinéthèque semble la traverser sans difficulté. Elle se lance dans des produits réputés difficiles : l'opéra, le théâtre, l'art. Elle vient d'engager Eddy Mitchell pour diriger un catalogue de films dont la qualité est quasi irréprochable. Elle parie sur l'avenir, en proposant *la Tosca* dans le catalogue de vidéodisques Philips sur les marchés anglais et allemand, ou en s'associant aux premières opérations de vidéotransmission.

« Si Cinéthèque résiste mieux que d'autres à la crise actuelle, explique Marx Zerbib, président de la société, *c'est que nous avons une plus longue expérience professionnelle. Dès le début des années 70, bien avant l'arrivée des magnétoscopes grand public, nous avions déjà constitué une vidéothèque en sissettes 3/4 de pouce. Elle était destinée à la clientèle institutionnelle : comités d'entreprise, hôpitaux, foyers du troisième âge, entreprises françaises à l'étranger. Ce public institutionnel représente aujourd'hui quatre cents clients, un marché stable et clair qui constitue une bonne part du chiffre d'affaires. »*

Outre la sécurité financière, cette démarche institutionnelle a donné à Cinéthèque une confortable avance. Le fonds de son catalogue est constitué depuis longtemps et avec des valeurs sûres. On y trouve les grands chefs-d'œuvre du cinéma américain, d'Orson Welles à John Ford en passant par les comédies musicales de Fred Astaire. Mais le cinéma français y occupe aussi une grande place avec les films de Renoir, Duvivier, Melville, Chabrol ou Costa-Gavras. Plus de six cents titres où la qualité domine.

Aujourd'hui, les distributeurs cinématographiques sont devenus eux-mêmes éditeurs vidéo et les films disponibles à l'achat se font plus rares. Pour continuer à alimenter son catalogue, Cinéthèque est devenu producteur et participe au financement d'une dizaine de films cette année. *« Nous participons ainsi aux risques de la création*, explique Marx Zerbib, *et nous associons nos partenaires aux recettes de la vidéo. Cela crée des relations de confiance avec la profession cinématographique et nous permet de bénéficier de dérogations pour sortir les cassettes en même temps que l'exploitation des films en salles. »*

Parallèlement, Cinéthèque a entrepris une politique de diversification. Après *la Tosca, Roméo et Juliette, la Belle Hélène*, la collection menée en collaboration avec l'Opéra de Paris s'enrichira de quatre nouveaux titres par an. Un accord avec les Artistes français associés (AFA) a permis la production de *George Dandin* de Molière et des *Rustres* de Goldoni. Enfin, une série confiée à Denis Huisman et José Dayan s'attaquera à la littérature avec des portraits de Sartre, Camus, Ionesco, etc. *« Je sais que ces produits ne représentent aujourd'hui qu'une très faible part du marché*, reconnaît Marx Zerbib, *mais l'édition ne se limitera pas longtemps à la simple vidéo-copie. La plupart des films sortis aujourd'hui en vidéocassette font à peine trois mois de carrière commerciale dans les vidéo-clubs. Je préfère miser sur des titres qui auront autant de public dans dix ans qu'aujourd'hui. »*

Pour appuyer ce pari à long terme, Cinéthèque dispose d'un atout non négligeable : l'entrée, il y a quelques mois, dans son capital, de la Compagnie financière. La société de M. Edmond de Rothschild est l'un des rares établissements financiers français à s'intéresser au cinéma par l'intermédiaire de Cofiloisirs. Un intérêt qui s'étend aujourd'hui à la vidéo et, dit-on, au câble et au satellite.

Ainsi soutenu, M. Marx Zerbib peut envisager l'avenir avec confiance : *« La crise que traverse aujourd'hui la vidéo ne peut que lui être profitable. Il y a sur ce marché trop d'amateurs. Chez les éditeurs, tout d'abord, qui s'arrachent à des prix aberrants n'importe quel film étranger et qui ont multiplié les sorties de nouveautés au risque de saturer le marché. Parmi les vidéo-clubs, ensuite, qui vendent trop souvent des vidéocassettes comme on vend des chaussettes. Malgré les efforts de certains organismes professsionnels, il y a encore d'énormes problèmes de formation et de fiabilité financière. Il n'est pas sûr que le vidéo-club soit la meilleure solution. J'attends beaucoup des initiatives d'Hachette (chaîne Nugget's) ou de Gaumont et Publicis (Vidéostore) dans ce domaine. Enfin il restera à se doter d'un véritable instrument de distribution qui ne soit pas calqué sur les circuits du livre et du disque et qui ne soit pas entièrement contrôlé par des compagnies étrangères. Là encore, on n'a toujours pas trouvé la solution idéale. »*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

Colloque sur le câble

L'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) organise les 15 et 16 juin prochain un colloque international sur le thème « La télévision par câble, une chance pour les programmes ? ». Le colloque est placé sous le patronage de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle avec la participation de la Mission interministérielle pour les services de télédistribution. Renseignements à l'INA (tél. : 355-44-84, poste 245).

Nouveau V.H.S. portable

Si les douaniers poitevins le veulent bien, un nouveau portable V.H.S. fera son apparition sur le marché. Le géant de l'électronique Matsushita a *préféré* le format originel plutôt que le V.H.S. compact pour nous proposer le NV 100 F, ce qui ne l'empêche nullement de faire des prouesses en matière de gain de poids. De nouveaux composants — comme le moteur à entraînement direct *ultra- mince* ou les treize circuits hybrides à haute intégration — ont permis d'arriver à 3,8 kg, batterie comprise. L'appareil est doté d'un ralenti à vitesse variable très stable, d'un défilement image par image et d'un arrêt image fixe. Le repérage par visualisation avant ou arrière est possible à cinq fois la vitesse. Enfin, le NV 100 F bénéficie de fonctions *d'assemblage et d'insertion* de séquence qui laissent des transitions irréprochables au début ou à la fin d'une scène.

Ce magnétoscope peut recevoir *trois types de télécommande*, dont une se fixe à la caméra. Le boîtier à infrarouges NV A 17 permet le contrôle simultané du magnétoscope et du tuner-minuterie. Celui-ci permet de programmer quatre émissions différentes sur une période de quatorze jours. Un adaptateur chargeur rapide est également disponible.

Traitez votre signal

La société Cineco distribue depuis quelque temps une gamme de produits destinée à traiter le signal *vidéo* d'un magnétoscope grand public. Sous la marque Showtime, on trouve toute une famille d'appareils fabriqués aux États-Unis mais testés sur des matériels fonctionnant aux normes françaises, et avec satisfaction, *semble-t-il*. Ces petites boîtes n'ont pas la prétention d'améliorer considérablement des signaux électriques dont les caractéristiques sont très *moyennes* par définition, mais elles peuvent apporter, dans certains cas, une correction significative.

Ainsi l'amplificateur vidéo supprime les pertes lors des copies et élimine le ronflement, tandis que l'ampli audio améliore l'écoute et introduit des possibilités de mixage et de pseudostéréo. Les stabilisateurs de synchronisation *permettent de remédier aux sautes* d'images, tandis que le « voice tracker » rend intelligible le son d'une bande vidéo lue jusqu'à deux fois la vitesse normale. Enfin, le régénérateur de contours rectifie et améliore la clarté et l'intensité des images. De plus, la plupart de ces boîtiers sont équipés de plusieurs entrées et sorties commutables, ce qui élimine pratiquement *tous les problèmes de câblage*.

Deux caméras

Le renouvellement de la gamme *de reportage* Panasonic se devait de faire aussi peau neuve du côté des caméras. C'est chose faite avec la WVP 30 F et sa sœur la WVP 50 F. Elles sont bâties sur le même modèle et diffèrent par la présence, sur le haut de gamme, d'un système perfectionné de mise au point *automatique* à ultrason. Le tube image est de type Saticon et, chose remarquable sur ce type *de matériel*, l'optique est démontable, donc interchangeable. Le viseur est un mini-téléviseur environné de tous les témoins lumineux de fonctionnement.

On trouve évidemment les réglages nécessaires à de bonnes prises de vue et en tout premier lieu une *balance automatique* des blancs. La prise de son peut être *effectuée* par le microphone unidirectionnel *monté sur perchette* télescopique et une fonction « veille » permet d'économiser l'énergie sans mettre totalement l'équipement hors circuit. Enfin, il faut signaler un effort du constructeur dans l'esthétique. *Le dessin* de la caméra est léger et gracieux et correspond bien à son mode d'utilisation.

PHILIPPE PELAPRAT.

HI-FI

Chaîne pour créatifs

Dans la gamme étendue des produits hi-fi du groupe Sony, on trouve parfois des choses surprenantes. La platine tourne-disque PS F9 est un lecteur de disque portatif qui ne pèse que 1,4 kg et qui a été conçu dans l'esprit du walkman.

Expliquons-nous : cet appareil n'est pas prévu pour être transporté en bandoulière comme l'objet *précédemment cité*. En revanche, il est conçu pour une écoute directe au casque, grâce à son préamplificateur et à son égaliseur incorporé. De même, l'alimentation est mixte : piles ou secteur *avec adaptateur secteur en option*. La conception générale s'inspire des dernières innovations techniques. La lecture se fait par bras tangentiel et le système d'entraînement direct est verrouillé par quartz.

De plus, le *dispositif* de lecture s'adapte automatiquement à la dimension du disque. Du fait de sa conformation, la platine laisse le disque à l'air libre et sans aucune protection, ce qui est, pour la majorité des audiophiles, une chose tout bonnement inconcevable. Mais il est évident que ce produit ne s'adresse pas à ce type de *clientèle et la possibilité de branchement* sur un amplificateur n'est là que pour parer à toute éventualité.

Ph. P.

PHOTO

Des films encore plus sensibles

La firme américaine 3M a commencé à commercialiser le premier film en couleurs pour diapositives de 1 000/31°ISO sous le nom de 3M Slide Color Dia 1 000. Ce film, qui est fabriqué en Italie dans l'ancienne usine Ferrania, est conçu pour la photo en lumière du jour ; il fait pendant au 3M Slide Color *640 T, de 640/29°, destiné à la* photo à la lumière des lampes électriques à incandescence. Ainsi, 3M garde-t-elle le privilège d'être le seul fabricant au monde à fabriquer un film de très haute sensibilité (2,5 fois plus que les films de 400/27°ISO comme l'Ektachrome 400 de Kodak (ou le Fujichrome 400). Il est probable que les autres producteurs de surfaces sensibles suivront.

En effet, dans le domaine du film négatif couleur (destiné principalement au tirage d'épreuves sur papier), Kodak a commercialisé le mois dernier un Kodacolor *VR 1000 de 1 000/31°ISO*. On peut s'attendre, dès lors, que Kodak et Fuji, les deux firmes les plus avancées en matière de films en couleurs de haute sensibilité, lancent, soit à l'occasion du Salon de la photo de Paris à la fin de l'année, soit à la Photokina de 1984, un Ektachrome et un Fujichrome de 1 000/31°ISO, pour diapositives. De telles émulsions, quoique *donnant des images moins fines* que les films de 400/27°ISO actuels, seront fort utiles en photo sportive ou lors de prises de vue en très faible lumière (ciel très nuageux, crépuscule, ruelles et intérieurs sombres).

ROGER BELLONE.

RADIO

Un annuaire

Un annuaire de plus de mille radios ou projets de radios locales *vient d'être édité par la Fédération* nationale des radios libres (F.N.R.L.). Inséré au sein du magazine désormais bimestriel *Communications locales*, ce répertoire regroupe la presque-totalité des projets arrêtés en novembre 1982, sans préjuger des autorisations accordées par la Haute Autorité. Il présente donc, par régions et départements, les multiples stations, leur fréquence actuelle, leur adresse, le nom d'un responsable, leur appartenance à une fédération, le regroupement éventuel qui les concernent, ainsi qu'un numéro de code particulier qui facilitera les mises à jour régulières, publiées dans les prochains numéros de la revue.

Un annuaire complémentaire devrait également paraître au cours de l'année, qui donnera davantage de précisions sur chacune des stations, indiquant notamment leur genre, leur auditoire, leur coloration politique, leur équipement, voire leur budget. Seul document aussi complet pour le moment, ce répertoire peut être obtenu à la F.N.R.L., 13, rue Maître-Albert, 75005 Paris. (40 F, plus 10 F pour frais de port.)

A. Co.

Classique

La leçon des vieilles cires

Elles n'intéressèrent longtemps que les brocanteurs et les collectionneurs, comme les gramophones qui étaient contemporains. Il est vrai que, même passées du cylindre au 78 tours, elles exigeaient un appareillage et une manutention d'archéologue ou... de maniaque ! Surtout, l'enregistrement électrique (mono puis stéréo), la rapide constitution d'un répertoire de haute fidélité, mais aussi cette frénésie de nouveauté, érigée en loi dans le monde musical de l'après-guerre (au point que certains enregistrements, à peine publiés, étaient retirés du catalogue et remplacés par leurs successeurs), semblaient devoir les renvoyer dans les limbes des origines, à mi-chemin entre le Musée des arts et traditions populaires et le Pavillon des découvertes.

C'était accorder à la technique et à l'acoustique des vertus et pouvoirs qu'elles ne détiennent pas. C'était surtout confondre hâtivement l'amour de la musique et celui du son ! Comme si les styles, les écoles, les traditions gravés dans la cire par des interprètes de stature historique, pouvaient être abolis par la dernière invention technologique. Autant imaginer effacer les hiéroglyphes égyptiens parce qu'on a découvert l'informatique.

A l'époque précisément où le disque laser le dispute à la quadriphonie, et où le catalogue remonte irrémédiablement le temps (curieux paradoxe d'ailleurs : plus la technique s'affirme d'avant-garde, et plus l'exploration du répertoire se fait mémorialiste : hier, le bel canto et le dix-huitième siècle, aujourd'hui le baroque et le médiéval...), voilà que les vieilles cires reviennent dans le paysage, passent à nouveau sur les ondes, suscitent des rubriques dans les revues spécialisées... Certes, on les a (plus ou moins soigneusement) repiquées en 33 tours utilisables sur tout appareil. Certes aussi, cette résurrection est surtout sensible dans le répertoire lyrique, pour des raisons au demeurant mêlées (la phonogénie de la voix, qui résiste mieux que les instruments aux massacres de la technique d'enregistrement balbutiante, la passion du souvenir, qui habite tout lyricomane, l'aura des stars d'opéra, qui fascine et fait vendre...). Mais le fait est là : alors qu'on dispose de nombreuses et excellentes *Traviata*, *Aïda* et *Flûte enchantée*, on voit fleurir et s'arracher les collections spécialisées qui offrent l'*Addio del passato* de Claudia Muzio, l'*O patria mia* d'Elisabeth Rethberg ou le *Ach, ich fühl's !* de Lotte Schöne.

Quand un phénomène atteint pareille dimension, il ne suffit plus, pour l'expliquer, d'invoquer la manie du collectionneur ou le passéisme du fanatique. On peut avancer en revanche deux hypothèses, l'une d'ordre acoustique, l'autre d'ordre proprement artistique. Il est certain que la course effrénée au rendement acoustique, qui a emporté depuis quelques années les firmes de disques, les fabricants d'appareils, mais aussi les critiques et le public, a fini par produire un effet de saturation. C'en est assez des performances technologiques, si elles doivent avoir la primauté sur les performances musicales. Et, sauf à « écouter sa chaîne », il y a parfois plus de musique à entendre dans un enregistrement de Nellie Melba fait en 1904 que dans certains produits hypersophistiqués que l'on nous livre chaque saison en pâture, à grand renfort de « numérique » et autres trouvailles de laboratoire.

Plus gravement, les conditions de travail des artistes, et tout particulièrement des chanteurs, sont devenues telles que, malgré leurs dons incontestables, on est de moins en moins assuré de la qualité de leurs interprétations. La multiplication de leurs déplacements, et de leurs prises de rôles, les distributions hétérogènes, au demeurant confiées à une vingtaine de stars du jet-set lyrique qui chantent tout, très tôt et très vite, sans préparation suffisante, et donc dans le même style, quels que soient les répertoires et les époques, ont abouti à des produits standard, où les mêmes se retrouvent dans Mozart, Wagner et Bizet (mais jamais toutefois dans Berio ou Stockhausen !). Face à cette banalisation de l'art lyrique, comment ne pas revenir aux sources pour y retrouver un ton, un style, une interprétation... nés d'une lente maturation d'un répertoire, d'un compositeur, parfois même d'un seul rôle, par des artistes qui y consacraient tout leur temps et tous leurs moyens ? Réaction de santé, et aussi besoin de vérité musicale !

C'est donc une double leçon qu'enseignent les vieilles cires lorsque, au-delà de leurs défauts et de leurs défaillances techniques, on a appris à les écouter. Leçon d'esthétique, en nous ouvrant les trésors accumulés par des écoles et des personnalités inoubliables, et dont on chercherait en vain l'équivalent aujourd'hui. Leçon d'éthique aussi, rappelant aux chanteurs contemporains les vertus premières de leur art ; la patience, l'exacte connaissance de ses moyens, le fini de l'exécution et le respect des différences. Bref, rappelant que l'impératif du chant ne réside ni dans les artifices de studio ni dans l'ambition d'une prompte carrière, mais bien dans la volonté de musique avant toute chose !

ALAIN ARNAUD.

La « Passion selon saint Matthieu », par Corboz

Pour ses retrouvailles avec Bach, Michel Corboz nous devait ce bel album qui témoigne de l'approfondissement d'une pensée musicale confrontée à ce monument qu'est la *Passion selon saint Matthieu*.

Pour célébrer ce mariage d'amour, Corboz a éludé l'actuelle querelle des anciens et des modernes. Motivé par l'œuvre depuis de longues années, il a voulu fixer sa conception hors de toute préoccupation musicologique.

De ce point de vue, les inconditionnels des approches à l'ancienne seront déçus, car, obnubilés par le thème du retour à la pratique baroque, ils risquent de ne pas percevoir ici la portée de l'acte musical. Contrairement à ce qu'il avait fait, l'an passé, pour son *remake* des *Vêpres* de Monteverdi, Corboz n'a pas jugé nécessaire de recourir, dans cette cathédrale sonore, aux instruments d'époque, l'essentiel pour lui se situant ailleurs : dans l'universalité d'un message aux accents d'éternité. A cet égard, sa quête spirituelle nous dit combien l'angoisse existentielle de l'homme reste indissociable de ses certitudes. Et c'est sans doute le principal atout de cette version soulevée par une formidable ferveur que de réconcilier le croyant et l'agnostique dans une même optique de beauté et de vie dramatique intense.

Il faut ajouter que le chef vaudois est suivi par une équipe toute acquise à ses intentions, avec, à la pointe du combat, l'Ensemble vocal de Lausanne, qui est bien l'acteur principal de la tragédie, tant dans les grands portiques extrêmes que dans les chœurs de foule — les fameuses *turbae* — qui nous crient la violence et la haine sur des rythmes furieux jusqu'au vertige.

Côté solistes, le plateau est superbe avec Kurt Equiluz, le plus émouvant et le plus habité des évangélistes depuis plus de vingt ans, la radieuse Margaret Marshall, l'alto de velours de Carolyn Watkinson, l'intériorité du Christ de Gerhard Faulstisch et la rare présence de Philippe Huttenlocher (qui chante les arias de basse et les trois rôles de Judas, de Pilate et de Pierre), tandis que l'Orchestre de chambre de Lausanne fait valoir un style et une discipline impeccables.

Le lecteur aura compris : il ne faut pas aborder cette entreprise passionnante, qui est surtout *témoignage* en marge des expériences actuelles, avec la loupe du musicologue à la main. Vigoureusement expressif (mais sans la moindre complaisance romantique), attentif à la couleur comme à tous les accidents métriques du discours, Corboz dramatise et compatit en même temps, pour mieux révéler le symbole à l'auditeur. Désormais, il faudra compter, pour la *Saint Matthieu*, avec ce dynamisme visionnaire — gage d'une jeunesse nouvelle — qui en éclaire la double dimension religieuse et humaine dans le sillage des plus grands, depuis Ramin et Klemperer — la version à l'ancienne d'Harnoncourt restant, pour sa part, hors concours. (Trois disques Erato, NUM 750553).

ROGER TELLART.

Concertos de Mozart, par Serkin et Abbado

A quatre-vingts ans, Rudolph Serkin enregistre les concertos de Mozart avec l'Orchestre symphonique de Londres, dirigé par Claudio Abbado, et quatre des plus beaux viennent de paraître : le plus souverain, d'une beauté étale et parfaite (la majeur, K. 414), le plus dramatique (ré mineur, K. 466), un grand concerto de jeunesse dont l'andante est d'une majesté mystérieuse (mi bémol, K. 271), enfin le merveilleux, « richissime », sol majeur (K. 453), qui allie un paysage idéal peuplé de chants d'oiseaux, un andante d'un profond recueillement qui se déploie en vastes efflorescences et, pour final, une fantaisie éblouissante à la manière de Papageno avec des airs d'opéra-comique et des échanges délicieux de répliques comme une bataille à coups de boules de neige.

Il arrive que le ton de Serkin paraisse un peu las ou triste (dans l'andante du sol majeur) ou que le tempo soit trop retenu, mais la noblesse et la distinction du phrasé sont telles qu'elles renouvellent souvent la beauté et le charme de ces thèmes si connus, tandis que la sonorité très ouvragée évoque parfois la saveur du pianoforte et remplit de sens ces lignes dépouillées.

De ces interprétations, ne donnons qu'un exemple : le vibrant concerto en mi bémol pour Mlle Jeunehomme brille d'une élégance malicieuse et nonchalante sous cet œil attendri par la vieillesse, tandis que le mouvement lent s'élève à de prodigieuses hauteurs au long de ces récitatifs qui semblent annoncer ceux de l'op. 110 de Beethoven, sur la houle marine de l'orchestre où l'on reconnaît (comme dans le *ré* mineur) l'intensité et la chaleur d'Abbado, qui veille cependant à ne jamais majorer le caractère préromantique de ces pages (2 disques DG, 2532.060 et 2532.053).

JACQUES LONCHAMPT.

Schumann, par Michael Levinas

Michael Levinas (né en 1949) est à la fois un des jeunes compositeurs français dont on parle le plus et un remarquable pianiste. Son talent d'interprète, il l'exerce par exemple au sein du groupe de l'Itinéraire, dont il est le pianiste attitré, mais aussi au service du répertoire classique et romantique.

Le disque que voici n'est pas le premier consacré par lui à ce répertoire, mais il s'agit certainement du plus ambitieux. Élève de Lazare Lévy, admirateur de Cortot, Levinas ne pouvait que s'attaquer au grand piano romantique, mais choisir la *Fantaisie* et les *Kreisleriana*, deux des pages les plus hautes et les plus difficiles de Schumann, tenait de la gageure, d'autant que les qualités exigées ne sont pas tout à fait les mêmes dans les deux cas : les *Kreisleriana* sont une musique de l'instant, alors que la *Fantaisie*, leur tournant le dos par bien des points, se situe dans la descendance des vastes architectures beethovéniennes.

La *Fantaisie*, dans l'interprétation de Levinas, est une grande et originale réussite. Grande, parce que son climat fantastique, intemporel, est admirablement rendu. Originale, parce que ce sont surtout les deux volets extrêmes qui donnent une impression d'indicible ampleur, tandis que le volet central ne tombe pas, comme trop souvent, dans les effets extérieurs. Une version exaltante de cet immense chef-d'œuvre. Les *Kreisleriana* susciteront davantage de discussions, à cause de certains tempos, à cause de l'absence de certaines reprises. Vision personnelle au meilleur sens du terme, cependant, et qui, en particulier dans les pièces à caractère de scherzo, sait elle aussi nous entraîner vers les sommets (Adès, 14.044).

MARC VIGNAL.



Jazz

TANIA MARIA : « COME WITH ME »

Tania Maria continue de faire une belle carrière aux États-Unis. Superbement enregistré en août 1982 à San-Francisco, l'album *Come with me* (qui reprend pour titre général celui d'un de ses meilleurs thèmes) prouve que le climat de la Californie lui va bien.

Le passé et le présent font échange de bons procédés: le jeu *slap* (qui fait fureur un peu partout aujourd'hui) vient tout droit des années 20, des modèles qu'en ont donnés Pops Foster, Al Morgan, Wellman Braud, mais occupe une place « aménagée » sur les cordes de la basse électrique.

Le sextette, avec deux percussionnistes, manifeste dans sa composition même l'importance qu'a, pour Tania Maria, l'élément rythmique. C'est d'abord l'effervescence, la prolixité, la force affirmée des rythmes, leur continuité, régularité et insistance qui accrochent l'attention dans la samba (*Sangria*), la bossa-nova (*Euzinha*) ou le baïon-merengue (*Semaneando*) qu'elle s'attache à jazzifier.

Tania Maria a dit elle-même que ses racines sont dans la musique brésilienne et dans la musique nord-américaine (plus précisément dans les styles *main-stream et be-bop*). C'est une chance pour nous, cette double parenté dont dispose l'art de la chanteuse et pianiste : elle lui a permis de choisir une voie qui n'est, au jugement de ceux qui ont le goût du jazz, ni une impasse ni un chemin archibattu. (Concord Jazz-Picquante CJP 200. Distribution DAM.)

LUCIEN MALSON.

Rock Variétés

Marion Williams et Marguerite Yourcenar

C'est une entreprise originale, unique, qui associe aujourd'hui la chanteuse de gospel Marion Williams et l'écrivain Marguerite Yourcenar.

Sur une face de l'album, Marion Williams chante *a cappella* des gospels anonymes et bouleversants.

Sur l'autre face, Marguerite Yourcenar lit quelques-uns des plus beaux gospels, simplement, sans effet, en se tenant strictement derrière des textes qu'elle a elle-même traduits ou plutôt transcrits avec leurs couleurs, leur saveur, leur truculence et, pour tout dire, la vie avidement vécue des Noirs d'autrefois le long du Mississippi. Dans ces gospels de prêcheurs-poètes ou d'auteurs anonymes, il y a toute la douleur, la gaieté, la tendresse humaine des Noirs du Sud du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Et ces chants apparaissent ici comme de beaux, de poignants témoignages entre lesquels Marguerite Yourcenar fait glisser un blues comme *M'sieur l'homme riche*, chanté par Bessie Smith à la fin des années 20, au début de la Grande Dépression. (33 t. Dis. Auvidis, A.V. 4906.)

Van Morrison

Depuis près de vingt ans, l'aventure de Van Morrison est menée en marge, en roue libre. En butte à l'instabilité, à l'introspection, cet Irlandais né à Belfast il y a trente-huit ans et vivant aux Etats-Unis a cependant publié, à travers de nombreux disques, une des œuvres les plus riches, les plus denses du mouvement rock. Produit et réalisé par lui-même, le dernier album de Van Morrison (*Inarticulate Speech of the Heart*) marque le pas, comme une étape de transition dans la carrière de Van Morrison.

On ne retrouve pas ici le chanteur bourré d'énergie et de swing, à la voix rageuse triturant les mots, se jetant dans la musique avec une puissance, un punch étonnants.

Il y a d'ailleurs beaucoup de titres instrumentaux dans cet album — certains de ceux-ci sont enveloppés dans des couleurs irlandaises (*Connswater*, *Irish Heartbeat*). Et quand Van Morrison chante — par exemple, la ballade *Higher Than the World*, — c'est sur un ton un peu mollasson, bien au-dessous des possibilités du chanteur. (33 t. Dist. Phonogram 8 11 140 - 1.)

Mosalini, Beytelmann et Caratini

Anciens membres du groupe Tiempo argentino, le bandonéoniste Juan-José Mosalini et le pianiste Gustavo Beytelmann se sont imposés depuis comme des maîtres de leurs instruments respectifs. Associés au contrebassiste Patrice Caratini, ils viennent de réaliser un album où les jeux de l'un et de l'autre aboutissent à recréer quelques-uns des classiques du tango (*el Choclo*, *la Bordona*, *la Cumparsita*) et des thèmes de Leopoldo Federico, d'Osvaldo Pugliese, d'Anibal Troilo et d'Astor Piazzola.

Cette approche nouvelle du tango est menée avec beaucoup d'intelligence, de liberté, de rigueur et de sensibilité. (33 t. Dist. M.G.K., 12, boulevard de Reuilly, 75012.)

Bernard Lavilliers

Après un court passage à vide et avant le spectacle de la porte de Pantin, début mai, revoici Bernard Lavilliers fidèle à son image de chanteur de passage s'imprégnant d'émotions, de sentiments et écrivant en état d'urgence comme un reporter, racontant des personnages avec les mots et les notes. Avec la même équipe, composée de Pascal Arroyo (basse, piano), François Bréant (claviers), Jean-Paul Hector Drand (guitares), Philippe Leroux (batterie) et Mahut (percussions), Lavilliers décrit New-York au mois de juillet, Las Vegas assise en plein soleil, Saint-Malo et ses murs de granit, et aussi une belle histoire d'amour (*Saignée*). (33 t. Barclay. B.A. 260 200 445.)

CLAUDE FLEOUTER.



PETER KORNISS

ENTRETIEN

Peter Korniss photographe de l'âme hongroise

Dans ses photographies, Peter Korniss essaie de fixer ce qui est au plus profond de la culture hongroise : la terre, la communauté, la chaleur des relations humaines.

PETER KORNISS devait être juriste. Son père, transylvanien, en avait décidé ainsi. Peter alla *donc* à Budapest étudier la loi. Pas très longtemps, car manquant d'argent, il dut s'engager comme ouvrier auxiliaire dans une *entreprise* d'État : le laboratoire Fényszöv. C'est ainsi que, développant des films, Peter Korniss devint photographe. Au début, il fut reporter *sportif*, ensuite photographe dans le plus grand (par le tirage) hebdomadaire hongrois, le *Nok Lapja (Journal des femmes)*, où il travaille encore aujourd'hui.

Mais ce qui lui valutde recevoir le prix Balazs (prix national hongrois pour la culture) ou de devenir juré du World Press Photo, c'est sa passion pour les traditions populaires hongroises.

Il y a toujours des êtres et le plus souvent des êtres en mouvement dans les photographies de Peter Korniss. Car ce qui l'intéresse dans ce monde rural, dit-il, ce sont « *la chaleur et la relation humaines* ».

Peter Korniss a quarante-cinq ans. Deux albums édités en français aux éditions Corvina de Budapest offrent un aperçu des *10 000* photographies qu'il a prises jusqu'à maintenant : *les Noces de l'accordé du ciel* et *le Temps qui passe*.

***

« Comment avez-vous découvert le monde rural ?

— Je suis né en Transylvanie, mais dans une grande ville. Je n'avais donc rien à voir avec la paysannerie. C'est à travers la scène que j'ai appris les danses, les chansons et l'esprit du monde paysan. Un jour, je me suis rendu compte que certaines coutumes étaient encore en vie et que, pour la plupart, elles étaient demeurées inconnues. Elles n'étaient pas secrètes. Les ethnographes les connaissaient. Mais le public ne s'y intéressait pas du tout. La première fois que *j'ai proposé un travail sur les traditions* populaires hongroises à un éditeur, au milieu des années 60, il m'a répondu : « *Voyons... ce sera difficile à vendre, ça n'intéresse personne.* » Ce n'est qu'au début des années 70 que la vie culturelle hongroise s'est réveillée à cela.

— Un mouvement s'est alors répandu dans les lettres, les arts, vers les traditions populaires...

— Oui. Ce mouvement était très fort. Il voulait remettre la culture paysanne à *sa place*, dans la culture hongroise.

— Ce mouvement correspondait-il à une préoccupation scientifique, à une tendance conservatrice ou à une recherche d'identité ?

— A une recherche de notre identité nationale, ce qui, pour nous, est très important. C'est une façon de survivre.

Pour une petite nation, la survie implique de préserver ce qui est derrière la *terre* et ce que le *terre enferme*, c'est-à-dire la culture. J'ai compris que l'appareil photo était un très bon outil pour capturer les choses en train de disparaître. Des pierres, des céramiques ou des meubles peuvent être conservés dans des musées ; la musique, les chansons, peuvent être conservées sur des disques, les danses sur des films. *Mais ce qui se passe entre les gens, la* relation humaine, la communauté, tout cela je peux le conserver grâce à mon appareil. Et les coutumes, les traditions, sont la surface de cela.

Les gens semblaient si ouverts !...

***— Mais la présence de votre* appareil trouble ces relations...**

— Cela dépend de la personnalité du photographe. Si les gens sentent que vous ne leur êtes pas étranger, que vous aimez leur compagnie, que vous êtes ouvert à eux, ils vous laissent approcher. L'appareil ne crée plus un gouffre entre eux et vous, il devient aussi naturel dans votre main que leurs outils dans leurs mains, au travail. A partir de ce moment-là, nous travaillons ensemble, nous parlons et nous pensons ensemble. Le gouffre n'existe plus...

» On m'a souvent posé cette question : comment ai-je pu prendre des photos lors d'enterrements ? Comment ai-je pu devenir si proche des gens ? C'était parce que je me sentais comme eux. Il y a une photo de mariage dans un de mes albums ; eh bien ! un an plus tard, je suis devenu le parrain de l'enfant de ce couple sur la photo...

» Ensuite, j'ai découvert qu'il y avait derrière les coutumes quelque chose de plus important : la communauté, qui nous aide à tenir ensemble. Et cela, je l'ai compris à un moment où le sentiment d'aliénation devenait de plus en plus fort en Hongrie. Je veux parler de cette aliénation qui vient après ou avec la « civilisation ». En Hongrie, elle a eu lieu dans les années 70. Les relations entre les gens empiraient... Or, dans ces villages, les gens semblaient si ouverts ! Ils pouvaient pleurer, se réjouir ensemble. Ils n'étaient pas aussi individualistes que nous. Cela a été pour moi une expérience irréversible.

» J'ai donc laissé tomber les coutumes pour m'intéresser aux relations, relations à la terre, aux animaux, et surtout entre les gens. L'amour, la fatigue, le vieillissement, les souvenirs de la guerre, voilà ce qui constituait mon second album. Evidemment, je ne me suis pas arrêté à cet aspect des choses, car, de l'autre côté de cela, il y a la pauvreté. La pauvreté a toujours été une partie de leur vie, mais, en dépit de cela, ils ont su préserver la richesse humaine.

— Cet univers qui apparaît dans vos photographies des années 70 existe-t-il encore ?

— Non, ces communautés disparaissent, la vie communautaire a éclaté car les gens se sont dispersés, et cette culture s'éteint. Toute la vie rurale a changé : certains paysans se sont mis à travailler dans les coopératives d'État, d'autres sont allés vers la ville, les familles se sont souvent divisées... Les vingt dernières années ont davantage modifié le visage du pays que les cinquante années précédentes.

— Cela est vrai pour de nombreux pays.

— Je ne pense pas que cela soit vrai à l'Ouest. Vous avez perdu vos paysans et vos villages traditionnels depuis longtemps. Nous, nous les avions encore dans les années 60. C'est ce qui m'a donné la possibilité de les « capturer » à la dernière minute. A l'Ouest, il y a des zones rurales sans paysannerie. Notre paysannerie à nous était réellement une paysannerie. L'Europe de l'Est en général est souvent représentée à l'Ouest par ses ensembles populaires où la composante paysanne est très dominante. Or, en Hongrie, ce sont les intellectuels qui ont animé et vivifié la culture paysanne. A l'université, les étudiants y font toujours référence aujourd'hui. Ils s'en servent tout le temps.

» C'est donc une part de notre manière de penser, d'écrire, de filmer. Notre culture n'est pas divisée entre une culture populaire et le « grand art ». *Tous les films* hongrois ont quelque chose à voir avec le folklore. Ils comprennent des éléments, des motifs, des réflexions issus du folklore. C'est là quelque chose d'insécable. Jancso, par exemple, est à la fois le plus classique et le plus moderne des metteurs en scène hongrois. Il est classique par ses valeurs, mais, en termes de réalisation, il est très moderne. Comme Bartok dans sa musique, Jancso puise toujours quelque chose dans le folklore, ne serait-ce que l'esprit. Bela Bartok fut un de ceux qui *mirent le plus en valeur cette culture* paysanne. Son influence, en tant que penseur, fut plus importante qu'on ne le croit.

Mes racines sont ici

— Mais il se trouve des gens en Hongrie pour refuser ces traditions...

— Bien sûr, il y en a. Ils disent qu'ils veulent être plus proches de l'Occident moderne, plus au goût du jour. Et ils pensent que la seule manière d'être au goût du jour consiste à se rapprocher de l'Ouest, à l'imiter. Cette tendance dépasse le cadre de la jeunesse. Je ne dirais donc pas que tout le monde partage mes idées.

— Comment utilisez-vous votre succès ?

— Je pense que, si l'on peut montrer quelque chose d'important au monde, cela doit venir de son monde à soi. Je ne crois donc pas que, hongrois, je devrais m'efforcer de reproduire ce qui se fait à l'Ouest. Mes racines sont ici.

PATRICE BARRAT.

(Lire la suite page XV.)

CHRONIQUES

JEUX

Horoscopes et tarots

La croyance dans l'astrologie et dans les sciences occultes fait partie de ces idées et valeurs irrationnelles qui survivent au fil du temps, marquant au passage l'univers du jeu.

Le comportement de la clientèle des mages, cartomanciennes, astrologues et autres voyantes n'a certes pas grand-chose de ludique. Il suffisait pour s'en convaincre d'aller traîner au dernier festival de la voyance où, sous la houlette de Mme Indira, une petite foule de fidèles étaient venus s'enquérir de leur avenir. Visages concentrés, regards inquiets, bousculades ; l'heure n'était pas à la plaisanterie.

Un tel engouement, dont témoigne également la floraison de gazettes et d'ouvrages spécialisés, a des racines très anciennes. Dans leur *Astrologie : hier et aujourd'hui*, M. Gauquelin et J. Sadoul estiment qu'en 1954 quelque trente mille diseurs de bonne aventure faisaient commerce de leurs talents en France. En 1963, la majorité des Français avouaient (selon les sondages de l'époque) consulter leur horoscope dans les journaux. Pour remonter encore plus loin, dans son *Histoire des passions françaises*, T. Zeldin raconte comment sévissaient au début du siècle les « médiums agréés », « voyantes diplômées » et autres fakirs, jusqu'au « groupe indépendant d'études ésotériques » ou la non moins illustre « école des sciences hermétiques ».

C'est ainsi que les citadins prirent à leur façon le relais des croyances transmises dans les campagnes de génération en génération. Toutes les études effectuées dans ce domaine aboutissent aux mêmes conclusions ; ce phénomène atteint toutes les couches de la société, des personnes peu instruites, réceptives aux superstitions de toutes sortes jusqu'aux gens beaucoup plus éduqués mais déçus par la science et réfractaires à ses limites. Dans *Mythologies* de Roland Barthes, le jugement extrêmement tranché sur l'astrologie, définie comme « la littérature du monde petit-bourgeois » gagnerait donc à être nuancé.

En fait, le point commun à tous ceux qui ont recours aux techniques divinatoires reste une même angoisse face à l'avenir, des difficultés à assumer les traces de la vie quotidienne ou les problèmes sentimentaux. Comme le fait remarquer Roger Caillois dans *les Jeux et les hommes*, « *qui désespère de ses propres ressources est conduit à compter sur le destin* ». Un tiers psychanalyste, un tiers confesseur, un tiers conseiller, le « devin » intervient alors.

Toutefois, nombreux sont ceux qui se montrent réticents à aller consulter le Nostradamus de service. Ces indécis seraient en revanche tout à fait d'accord pour une expérience qui ne les compromette pas, tant à l'égard de leur entourage que de leur ego. C'est là qu'intervient le jeu : support idéal puisqu'il dédramatise la situation — on interroge l'avenir, mais « c'est pour rire » — tout en facilitant par son côté simplificateur la transmission d'un message.

C'est ainsi que toute une gamme de jeux divinatoires sont à la disposition des amateurs, dont le plus célèbre demeure le jeu de tarots.

Des origines mystérieuses

Sur l'origine du tarot, le débat n'est toujours pas tranché. Une seule certitude : les *tarocchi*, les plus anciens jeux que l'on possède — certains datent du quinzième siècle — viennent bien d'Italie. Pour le reste, défenseurs de la piste grecque, de la filière des Indes, de la thèse égyptienne ou du foyer hébraïque se renvoient la balle.

Le symbolisme des vingt-deux arcanes majeurs ne recueille pas non plus l'unanimité : éléments astronomiques, vertus cardinales et personnages allégoriques se combinent ainsi pour former des séries dont l'interprétation demeure l'ultime privilège des spécialistes. Heureusement, les fabricants viennent à point proposer au public des versions simplifiées.

Grimaud, le premier d'entre eux, propose dans son catalogue une vingtaine de tarots et de jeux divinatoires différents depuis le classique des classiques, « Le tarot de Marseille » jusqu'au « Livre du destin », au « Tarot celtique » ou à l'énigmatique « Sibylle des salons ». Mme Indira — toujours elle — n'est pas en reste avec son « Grand Indira » ou son « Tarot persan ». Dernier-né de la collection : « L'Oracle d'Alma Bose », dont l'originalité réside selon les auteurs dans le fait « *d'aborder franchement le problème des relations de couple, aussi bien hétérosexuels qu'homosexuels, tant sur le plan cérébral que physique* ». Mme Bose, architecte de son état, précise bien qu'elle ne fait pas de la voyance comme n'importe qui, mais de la « divination active ». La précision s'imposait...

En dehors des circuits traditionnels, de petits fabricants tentent également de faire connaître leur production. Signalons parmi eux « Minotarot » (1), un tarot traditionnel de soixante-dix-huit cartes réalisé à partir de variations sur le thème mythologique de Thésée et de son combat contre le Minotaure à l'intérieur du labyrinthe crétois. Dessinées à l'encre de Chine, les illustrations de ce jeu très soigné contribuent à une réussite esthétique qui mettra d'accord amateurs et sceptiques.

Pour qui veut connaître le passé, le présent et l'avenir, le salut ne réside pas que dans les cartes. C'est ainsi que Grimaud présente sans complexes dans son catalogue des pendules dorés ou chromés, et même la fameuse boule de cristal avec socle et notice, le tout en trois tailles différentes.

Autre solution pour les vocations naissantes : le jeu de société. En janvier 1981, le fabricant anglais Invicta a lancé « Osiris », une gamme de jeux née de l'imagination d'un voyant australien, M. Beverly Craig. Une rapide étude de marché avait en effet révélé qu'outre-Manche aussi les phénomènes ésotériques suscitent une certaine fascination : un tiers de la population avait ainsi avoué s'être rendue au moins une fois chez un diseur de bonne aventure. Dans la collection, deux jeux de poche, « les cartes d'Osiris » et « les nombres d'Osiris » laissent sur sa faim le joueur curieux de son avenir ; dans un cas, il s'agit d'un jeu de cartes des plus classiques, dans l'autre d'une simple roulette de poche. Plus encombrants mais plus spectaculaires, « la roue d'Osiris » et « le tableau d'Osiris » nous promettent des révélations sur notre futur. Sur fond de figures égyptiennes, amour, santé, affaires et famille passent ainsi au crible.

C'est sans doute Osiris qui a soufflé à l'oreille du président d'Invicta, l'enthousiaste E.J. Jones Fenleigh, le secret d'une campagne publicitaire bien menée. En dix mois, 150 000 exemplaires ont été écoulés sans peine en Grande-Bretagne, en Italie, en Grèce, etc., mais pas en France, où il n'est pas encore distribué. Un succès qui n'a été qu'amplifié par la polémique née en Grande-Bretagne sur le caractère dangereux de ces jeux pour des esprits non avertis.

L'électronique a elle aussi été mise à contribution. Voilà en effet plusieurs années que Mattel a lancé un « Diseur d'horoscopes » programmé qui répond consciencieusement à *toutes* les questions personnelles. Certes, la précision n'est pas son fort, mais c'est bien là la loi du genre. En quelque sorte le compagnon idéal pour les prudents de nature. La joie de tous ceux que fascinent, sans qu'ils osent jamais l'avouer, l'astrologie et les sciences occultes doit aujourd'hui être à son comble. Que de supports ludiques pour assouvir leur curiosité : les cartes bien sûr, mais aussi de véritables panoplies de voyante, des jeux de société et, comble de la sophistication, l'électronique, se mettent désormais à leur service. ■

BERNARD SPITZ
ET SOPHIE COIGNARD

(1) 2, rue d'Arcueil, 75014 Paris.

DÉRIVES

Quand on rencontre un savant, un écrivain, un banquier... on lui parle de science, de littérature, de finance. Il arrive pourtant qu'au hasard de la conversation on découvre que sa passion est ailleurs. On aimerait alors changer complètement le fil du propos, abandonner la physique pour l'amour, le cours du dollar pour le football ou la théologie... Ce sont ces ouvertures imprévues, ces brèves dérives de la conversation, qui font la matière de cette série d'entretien.

HENRI LABORIT (biologiste)

En mer je suis le cosmos

« Baudelaire pensait : « Homme libre, toujours tu chériras la mer. » Est-ce là, aussi, votre sentiment lorsque vous prenez le large ?

— Le fait de se trouver — seul — en mer avec 3000 mètres de fond sous la quille et le ciel étoilé au-dessus de soi vous montre à quel point on est déterminé par le cosmos. La seule liberté que l'homme possède est celle d'imaginer comment il pourrait survivre. Le cerveau humain a à sa disposition un système lui permettant — grâce à ses expériences passées — d'imaginer des moyens originaux pour faire face à l'imprévu ; mais, pour être capable d'imaginer, encore faut-il avoir appris auparavant, et la connaissance est elle-même déterminée.

— Au-delà de ce déterminisme ambiant, de quelle façon la survie en mer dépendrait-elle tout de même de soi ?

— En mer, je suis vraiment conscient du déterminisme cosmique dans lequel je me trouve, je n'ai plus un brin de liberté, alors que dans la vie courante on se croit — à tort — libre, grâce au langage. En mer, il n'y a effectivement plus de verbiage possible, puisqu'il faut survivre, grâce à des indices qui semblent parfois insignifiants : une houle qui s'approche sans vent, ce qui signifie qu'un très fort vent se faufile juste derrière et qu'il faudrait agir vite ; bifurquer, ou manipuler les voiles de sorte à pouvoir « amortir » le vent lorsqu'il va se présenter...

— Mais au-delà de ces connaissances techniques, qui sont aussi indispensables ailleurs, comment l'attitude de l'homme en mer diffère-t-elle essentiellement de celle de l'homme sur terre ?

— Je pense qu'en mer, étant totalement isolé des autres hommes, on ressemble à l'astronome observant le ciel et qui n'a pour tout répondant non pas ses semblables, mais des étoiles. Evidemment, le bateau est l'aboutissement de toute une expérience humaine, depuis le néolithique ; néanmoins, il n'y a qu'en haute mer, ou peut-être en haute montagne, qu'on est suffisamment isolé pour être à ce point conscient que sa survie est dépendante d'un déterminisme cosmique.

— Par quelle sensation êtes-vous alors envahi ?

— D'abord, c'est l'angoisse. A partir du moment où vous mettez votre pied sur un bateau pour partir en croisière, restant des jours et des nuits tout seul en haute mer, sans que personne ne puisse venir vous aider, vous êtes envahi par une sensation de solitude totale et vous prenez conscience que votre vie ne dépend plus que de vos propres actes. Et pour agir efficacement, il faut maîtriser le maximum de connaissances, car elles seules vous permettent de survivre.

— Mais l'angoisse face à la nature ne camoufle-t-elle pas la seule angoisse réelle qui consiste à faire face à soi-même ?

— Puisqu'on est soi-même l'ensemble du cosmos, on n'est qu'un petit point d'espace/temps dans lequel les autres sont venus s'inscrire, et puisque je ne pense le monde qu'en termes d'ensemble et de sous-ensembles, je ne peux plus m'isoler du monde. Je ne peux donc pas être face à moi-même lorsque je suis seul, mais lorsque je suis face à un « Autre », qui m'oblige à être moi-même : c'est-à-dire être ce que veut la société dans laquelle je vis m'a toujours obligé d'être. En mer, je n'ai pas l'Autre en face de moi, et du coup je ne suis plus moi-même, mais je suis le Cosmos.

— Ne serait-on pas aussi une parcelle du cosmos en haute montagne ou en plein désert ?...

— Certes, mais là-bas vous avez les pieds sur terre, tandis que, sur un bateau, il suffit qu'une vanne lâche et vous coulez aussitôt ; en mer, on n'est plus sur un plan dur, un bateau bouge parfois très violemment, et l'homme se sent minuscule face à la tempête.

— Avez-vous pu vaincre la peur de la mort ?

— Si je tiens à la vie, j'ai — d'office — peur de la mort, sans avoir besoin d'être en mer pour autant. L'angoisse qui vous saisit en mer n'est pas tellement la peur de la mort, comme l'appréhension d'être entièrement déterminé, dans un monde que vous ne comprenez pas. Il y a peu d'endroits où, lorsqu'on contemple les étoiles, on sait qu'on fait partie du cosmos...

— Cette intégration dans le cosmos ne confère-t-elle pas précisément une certaine sérénité ?

— Je ne pense pas avoir acquis une sérénité en mer, mais plutôt une relativisation par rapport à ma propre société : ce n'est pas en restant parmi ses contemporains qu'on peut se situer par rapport à eux. Si les animaux, de la même espèce ne s'entretuent pas, et si les hommes se tuent, c'est parce qu'ils ont inventé le langage. L'homme croit que son discours logique va déboucher sur la vérité ; or ce discours logique n'exprime rien d'autre que tous les automatismes culturels, les préjugés, et les jugements de valeur, qui avaient été infiltrés — inconsciemment — dans son système nerveux, suivant l'époque, le lieu et le milieu social dans lequel il vit.

» Depuis le néolithique, la société a effectué une distribution des tâches et aucun homme ne peut vivre isolé. Je suis donc forcé de vivre en société et d'y accéder grâce au langage, perpétuellement obliger de décoder ce que « cache » ce discours logique, qui n'est que jugement de valeur, affectivité, ou conditionnement des autres et de soi-même. A cause de cela, les rapports humains sont faussés d'avance. Tandis que, en mer, il ne s'agit plus de parler ; vous avez un compas et un trajet à suivre, et, si on veut survivre, il faut prendre le bon cap et faire la bonne manœuvre.

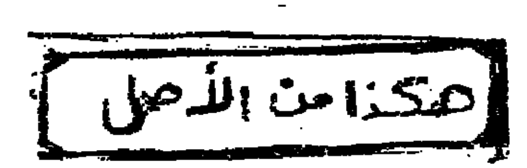
— Dans la Cité — souvent — le langage tire peu à conséquence, il n'a aucun effet réel sur les actes et sert de camouflage. Tandis qu'en mer chaque geste est déterminant et la tricherie n'est plus de mise.

— En effet, en mer, on ne peut plus tricher ; ni avec l'Autre, ni avec l'espace qui vous entoure. Il n'y a plus moyen d'avoir un discours logique pour expliquer ses actes, il faut réellement les assumer ; ce n'est plus la peine d'essayer de raconter des histoires, on est enfin dans le vrai !

— Après cette expérience en mer, votre manière d'être a-t-elle changé ?

— L'expérience de la mer est trop globale, trop mystique pour pouvoir être réduite à un rapport interindividuel, qui est une bouillie sentimentale, une bouillie de logos, une bouillie de paroles. Il y a une différence essentielle entre un rapport interindividuel qui se situe dans un espace culturel et ce que vous éprouvez lorsque vous êtes seul en mer par une belle nuit d'été, émerveillé par la splendeur et l'immensité du cosmos, vous sentant entièrement englouti dans cet espace global, sans pouvoir faire autre chose que d'y participer, et les mots n'arriveront jamais à décrire cela. Il y a une telle distance entre ces deux mondes, que ce que j'ai appris en mer ne peut pas s'intégrer immédiatement dans mes rapports journaliers dans la cité. »

GUITTA PESSIS PASTERNAK.



CHRONIQUES

SCIENCE

La chimie du passé

L'ARCHÉOLOGIE n'est plus tout à fait une science d'artistes et d'historiens ; physiciens et chimistes interviennent de plus en plus pour éclairer le passé et surtout le placer dans un contexte chronologique rigoureux. Les méthodes modernes d'analyse chimique, dont l'explosion bouleverse la conduite des sciences exactes qui fabriquent le futur, ont fait irruption sur les chantiers de fouilles des monuments anciens, qu'ils soient grandioses ou modestes.

Elles apportent ainsi des éléments d'information neufs et précis à l'insatiable curiosité que notre époque semble avoir, plus qu'aucune autre précédemment, pour le passé de l'humanité et de la Terre qui la porte. Le goût de l'événement, le plaisir des enchaînements de nouvelles dans la résille d'un calendrier bien ordonné, que nous tenons sans doute de l'habitude que nous donne la mise en scène journalistique quotidienne, nous font désirer une restitution formelle et rigoureuse de ce qui fut.

Dans ce contexte, les problèmes de datation ont toujours excité l'imagination, alimenté les polémiques et coloré les rêves. On sait que la découverte par Willard Libby, en 1947, de la méthode du carbonne 14 a révolutionné l'archéologie, parce que, aux supputations séquentielles basées sur les styles et la stratigraphie, elle a substitué la mesure précise. Cependant, elle n'a pas supprimé les disputes.

Par exemple, les sagas irlandaises nous content que Leif Erikson a découvert le Vinland en l'an 1000. Le Vinland, les archéologues l'ont retrouvé dans une crique de Terre-Neuve baptisée l'anse aux Meadows, parsemée d'objets divers d'allure nordique. Or l'analyse au carbone 14 des matériaux de ce site donne une date de 895 plus ou moins 30, environ cent ans avant le récit historique. Voilà de quoi rêver que de romantiques drakkars précurseurs se sont égarés sur l'Atlantique, bien avant que l'écriture ne consigne des exploits plus officiels.

Malheureusement l'analyse est fausse. En effet, la méthode est basée sur la décroissance de la radioactivité de l'isotope du carbone de masse 14 lorsqu'il est immobilisé dans des matériaux autrefois vivants mais devenus, par la mort ou la crémation, incapables d'échanger du gaz carbonique ou de la nourriture avec le milieu ambiant. Le carbone 14 est un élément instable constamment créé dans les parties hautes de l'atmosphère par une réaction entre l'azote ordinaire (de masse 14) et des neutrons produits par l'action des rayons cosmiques. Il se mêle aux autres isotopes de masse 12 et 13 et forme les mêmes composés chimiques, comme par exemple le gaz carbonique.

On avait, au début, supposé que la réaction nucléaire avait un rendement constant et que, par conséquent, la teneur naturelle en carbone 14 n'avait pas varié au cours des temps. Mais il n'en est rien. Des méthodes de datation plus rigoureuses, plus absolues, basées par exemple sur le simple compte des anneaux de croissance annuels d'arbres qui vivent vieux, se conservent morts ou se fossilisent – comme les chênes et les séquoïas, – ont permis de s'apercevoir que la teneur en carbone 14 de l'atmosphère a varié au cours des temps. Les arbres permettent de remonter environ à neuf mille ans en arrière : le carbone 14 était plus abondant il y a sept mille cinq cents ans, après la fin de la glaciation ; il n'a cessé de diminuer jusqu'à l'an 1000 pour augmenter ensuite, avant que l'usage intensif que nous faisons des carburants fossiles, donc appauvris en carbone 14, ne le fasse brutalement décroître à nouveau de nos jours. Il faut donc corriger les dates. Dans ces conditions, l'anse aux Meadows était occupée en 997, ce qui donne raison aux sagas.

Un « homo sapiens » californien de soixante-dix mille ans ?

Dans ce site, l'analyse chimique des éléments rares contenus en traces infimes dans des lampes et dans divers objets en pierre de talc a permis de découvrir que certains provenaient de carrières locales, mais d'autres de roches situées au nord du Labrador. Une détermination analogue par activation aux neutrons de poteries trouvées à Marseille, à Chypre et en Israël a montré qu'elles avaient été fabriquées dans les faubourgs d'Athènes avec de l'argile attique. De même, le cuivre naturel des bords du lac Supérieur a inondé l'Amérique précolombienne. Chaque objet porte en lui la marque de son origine. On reconstitue ainsi les anciennes routes de l'économie, sujet qui nous passionne tant aujourd'hui.

Il y a bien d'autres techniques ; l'une des plus curieuses, basée sur les progrès de la biochimie moderne, est la mesure du taux de racémisation des amino-acides. Ceux-ci dans la nature se trouvent sous leur forme « gauche ». Il existe une autre molécule de même composition chimique, mais dans laquelle la disposition spatiale des atomes est l'image dans un miroir de la précédente. C'est la forme « droite ». En milieu non vivant, les deux formes s'équilibrent avec le temps, plus ou moins vite selon la nature de l'acide aminé. Si l'on trouve des débris conservés d'acides aminés dans des restes archéologiques, on peut donc déterminer l'âge depuis la mort.

A partir des restes d'acide aspartique contenus dans les os de squelettes californiens d'*homo sapiens*, un spécialiste vient de trouver par cette méthode un âge de soixante-dix mille ans pour un exemplaire découvert à Sunnyvale. Cela relance la polémique sur la date du peuplement des Amériques, mais le gag est qu'alors l'*homo sapiens* serait apparu là-bas bien avant de pointer son nez en Europe ou au Proche-Orient ! Voilà une forme extrême de néo-impérialisme, nous sommes volés : l'Ancien Monde n'est plus celui que l'on pensait !

Rassurons-nous, les disputes vont bon train : les spécialistes du carbone 14 prétendent que le vieillard californien n'a que cinq mille ans, et que les acides aminés ont la racémisation fantaisiste. Comme cette querelle tient aussi, pour quelques-uns, de la forme gauche – donc d'origine en principe biologique – qu'on a découverte dans une certaine météorite, l'affaire est à suivre... ■

PAUL CARO.

POÉSIE

FRANCK VENAILLE

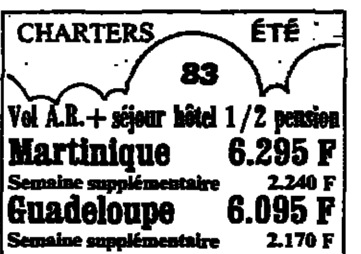
Franck Venaille est né en novembre 1936. Il a notamment publié *Deux* (en collaboration avec Jacques Monory. Tirage à part), *Caballero hôtel* (Minuit), *Construction d'une image* (Seghers), *Noire Barricadenplein* (Orange export L.T.D.), *la Guerre d'Algérie* (Minuit), *Comme arrachées d'un livre* (Christian Bourgois), *Jack to Jack* (Lumeau Ascot). Noire comme la lumière de film policier, la poésie de Venaille arrache au quotidien des bribes de plan fixe. Sans cacher ni montrer, il laisse venir l'inéluctable.

CHRISTIAN DESCAMPS.

cheminant
cheminant
mais sans fatigue
sans le mot : « angoisse »
/que de deux traits
entrecroisés il
raie de son
vocabulaire/
cheminant
ah ! la lourde la bienheureuse après-midi
dans les moutons de ronces
et la rumeur évangéliste
qui
désormais partout va le précédant
cheminant – allant
cheminant parmi les mûres
l'homme au feutre noir
avance
la sueur sage au front le couronne
comme celui qui a choisi
et qui dans le pli de son bras a installé son destin
chemineau
aux jambes jamais flageolantes
cheminant – allant
tranquille
aux lèvres
à l'ensemble de la bouche
de fil du savoir cousu
méfie-toi de ceux
qui vers toi
tenailles – tenaillent
vers toi
vers toi
tandis que je me mets à vomir d'enfance !

---

mais que dans ses bas blancs
elle vienne
contre le lit où je ne dors plus
déposer l'écritoire pour
la levée d'écrou Ma
mort – combien naturelle
dites !







Peter Korniss

(Suite de la page XIII.)

S'il y a quelque chose de différent chez nous, je dois m'y attarder. Quand j'ai été invité dans des universités américaines et que j'y ai discuté avec les gens, j'ai vu que la distance les aidait à saisir davantage la profondeur de ce monde que je décris. Ce n'étaient ni les coutumes ni les problèmes des paysans qui les intéressaient, c'était ce que signifiait la « communauté ». Ils se demandaient comment les êtres sur mes photos pouvaient avoir l'air si proches les uns des autres.

– Si cette société que vous avez photographiée a pratiquement disparu, sur quoi travaillez-vous maintenant ?

– J'ai dû admettre en effet que cette manière de vivre était plus que moribonde et que je n'avais plus rien à dire sur ce sujet. Je suis un photographe, pas un ethnographe. Comme la vie économique changeait, les villages bougeaient, leurs habitants partaient et la plupart trouvaient du travail dans l'industrie. Cette masse de gens qui ont dû s'adapter à l'industrie est très caractéristique de la progression hongroise. Ils sont, selon mon expression, des «travailleurs de passage». Ils travaillent dans les villes, mais vivent dans leurs villages. J'ai trouvé là une continuation de mon travail antérieur.

» Je travaille depuis trois ans sur ce nouveau projet avec des moments d'hésitation et de déprime, car je n'ai pas toujours su s'il en sortirait quelque chose. « Travailleurs de passage » est le titre du projet. Je suis allé à la recherche de ces gens et j'ai rencontré une brigade de dix travailleurs qui venaient tous du même village. Ils faisaient à la ville presque le même travail qu'avant dans leurs villages : creuser. En revanche, leur vie était différente.

» Mais cette brigade, c'était trop pour moi. Alors j'ai choisi une seule personne et je l'ai suivie de bout en bout. C'était la seule manière de donner forme à mon idée. C'est un étranger dans la ville et, de plus en plus, il devient un étranger dans son village. Dans son village, il raconte beaucoup de choses parce qu'il a *«tellement voyagé»*. Il parle de Budapest, de ce qu'il a vu. Et, à Budapest, c'est un pauvre homme, seul, presque perdu.

– Pourquoi a-t-il accepté que vous le suiviez ?

– J'ai passé trois mois à le côtoyer sans mon appareil, à parler, à boire, à traîner. Le problème, c'est que sa vie est très grise. Rien n'y est spectaculaire. Visuellement, il est très difficile d'y saisir quoi que ce soit qui transmette le sens profond des choses. Je dois donc travailler longtemps sur ce sujet, cinq ans peut-être.

– Y a-t-il un sens politique à votre travail ?

– Je ne sais pas si c'est politique. Je crois que je veux dire la vérité et je ne crois pas qu'il y ait une pensée politique derrière cette idée. Si je parle de cet homme, je parle aussi de cette période de la Hongrie, et je veux donner une image très honnête, très vraie. Pendant que je travaille, je ne dois pas avoir ce genre de question en tête. Je ne le dois pas même si l'effet de la photo peut être politique. Si j'y pense, je risque de me *perdre.»* ■

PATRICE BARRAT.

Le Monde

NOUVELLE

Ce n'est pas vous...

PAR CHRISTIANE BAROCHE

pour Edouard NYSSEN
et pour le marin de la brume.

DEPUIS quelques jours, Bertrand penchait sur ses livres un visage comme étonné par une chanson intérieure, regard désert, bouche triste. Jean, regardant son fils, pensait : il aime. Qui aimait-il ? Pourquoi cette gravité, pourquoi si tôt ? Lui, avait mis tant de mois à comprendre quand il avait son âge...

Les soirées étaient douces. Sur l'eau flottait une vapeur très lente, qui s'installait à la tombée de la nuit et restait là, durant les heures chien et loup qu'on vivait avec surprise, parce que l'automne était venu sans qu'on s'en aperçoive. L'été avait duré, trop peut-être. On n'avait pas eu le temps de s'habituer à ces heures courtes, à ces feuillages désolés qui tombaient sans jaunir. En fait, on ne sait pas comment naissent les mélancolies.

Le père et le fils marchaient sur les rives, ne parlaient guère. La rivière chantonnait à quelques mètres, se froissait contre les pierres de l'écluse, frissonnait quand les peupliers italiens se dépouillaient. Cette paresse d'or, qui voletait à peine dans l'air immobile, était savoureuse et lourde au cœur. Les bouleaux semaient du cuivre avec des remuements de branches beaux à pleurer — seulement, l'émotion se refermait sur soi, faisait son nid dans la poitrine, et Jean sentait comme une main cogner doucement, sans répit, à hauteur de ses tendresses les plus installées.

Anne était allée se coucher tôt ; elle aussi l'inquiétait. Autrement. Rien entre eux ne chantait plus. Certes, il l'aimait. Quelquefois, il se devinait fin prêt pour un coup de folie brève, un de ces *mouvements* du désir qui flambe une dernière fois, et il imaginait qu'Anne aussi, sûrement, de la même façon, avec juste ce qu'il faut de désespoir pour ne rien prendre au sérieux. Tout passe, tout lasse, tout casse... Il soupira. Bertrand leva la tête et leurs regards se croisèrent.

Ils s'entendaient bien, les hommes dans leur famille ne se combattaient pas. A quinze ans, Bertrand, comme ramassé autour de sa décision, avait annoncé : je voudrais m'occuper des autres ; et Jean, ému, s'était reproché de ne pas lui avoir donné de frère ou de sœur. Anne y avait-elle songé, elle aussi ? Elle avait dû se claquemurer derrière le vieux rempart habituel, tu sais bien que la Faculté... et Bertrand maintenant faisait médecine. Parfois, Jean frôlait une vérité plus dure, car enfin, merde, les enfants, ça s'adopte. Anne n'avait pas accepté non plus. Ce qu'Anne voulait se résumait à ce qu'elle ne voulait pas. Les évidences sont souvent pénibles.

« Tu n'es pas gai, mon fils. »

Bertrand sourit, ça passera.

« Veux-tu parler de ce qui t'occupe ? »

Ce fut au tour du jeune homme d'inspirer fortement. Parler ? Pourquoi pas ! Il n'y avait rien à cacher, jamais rien, et si peu à dire... Il était amoureux. Cet amour, contrairement à ce qu'il avait espéré, le pénétrait d'un sentiment de mort ; cette femme qu'il aimait, un jour s'envolerait comme de la cendre, laissant de la cendre derrière elle. Pourquoi se sentait-il consumé ? Ce feu-là couvait, faisait mal depuis des semaines.

« Ce n'est pas que je l'aime trop. *Je l'aime, mais avec des certitudes dissolvantes, celles de cesser un jour... celles de ne jamais l'aimer davantage. Mon cœur est sec, peut-être, ou petit. »*

Que répondre ? Le passé montait comme les brouillards de la rivière, par nappes. Jean se revoyait, le long de l'eau, avec son propre père. Il y avait si longtemps. Il revenait d'un voyage trop long, qui l'avait retenu ailleurs, et quand il avait pu se dégager, passer deux ou trois jours chez ses parents, il avait trouvé son père vieilli, avec des pesanteurs nouvelles ; une solitude courbait les larges épaules, faisait se pencher la vieille tête orgueilleuse.

Ils s'étaient étreints, timidement, ils avaient d'un même geste pris leur pipe et leur caban pour une promenade le long de la mer, s'ils avaient le courage d'aller jusque-là. Côte à côte devant la glace du couloir, ils se ressemblaient, carrure, démarche, ce regard gris, changeant, si déchiffrable, qu'ils portaient sur eux-mêmes avec une ironie jumelle. Et Jean soudain avait compris ce qui lui était arrivé, des années plus tôt, l'irruption bête de la fragilité dans les affaires humaines, dans l'énorme assurance qui le faisait danser jusque-là. La mort s'insinue chez les êtres toujours de la même façon.

Bertrand tirait sa pipe de sa poche — les habitudes aussi se transmettaient — et Jean, tout en l'écoutant, sentit les yeux lui piquer.

« J'ai vu la mort cinquante fois, la mort des gens, dans les hôpitaux. Elle est tangible, tu comprends, tu peux la toucher. On lutte avec ce qu'on touche. Là, c'est différent, c'est en moi, une déchirure invisible. Ce n'est pas mon sang qui fuit, c'est... je ne sais pas. »

Jean murmura, la durée, c'est cela qui te tient, le temps qui s'épaissit. Ils s'arrêtèrent ; Bertrand réfléchissait, laissait les mots cheminer, peut-être. Pourtant, j'ai toujours su que rien ne durait.

« Tu le savais, tu ne t'en étais pas encore servi... »

A VINGT ans, ou à vingt-deux, lui était parti rejoindre son bâtiment, et le train de Lorient, sur une décision de grève impromptue, l'avait débarqué sans plus de façon à La Rochelle, débrouillez-vous. Il avait fait du stop, furieusement, marchant le long de la nationale à grands pas, sans même regarder les voitures. C'était l'époque où les empêchements de dernière minute l'enfonçaient dans une angoisse encore adolescente; il avait peur de frôler la chance sans pouvoir la saisir. C'était terrifiant et absurde, mais le comprendre n'empêchait pas la rage de couler dans son ventre des envies de massacre, de brutalités. Alors, il lançait sa violence en des enjambées géantes, les poings serrés sur ses cauchemars comme sur des pierres.

Au passage d'une longue voiture, il avait tourné la tête, entrevu un visage. La voiture ralentissait; quand il était parvenu à sa hauteur, la portière s'était ouverte. Il s'était penché vers une voix calme qui demandait : *« Où allez-vous? »*

« A Bordeaux, il y a une grève de la S.N.C.F. »

La conductrice sourit, un tout petit peu dubitative. Il s'était assis avec un sentiment de gêne agaçant. Jamais à l'aise avec les femmes. Sur la banquette arrière, un braque aux yeux citrins le regardait, très paisible. A côté de lui, une grosse boule de verveine fraîche jetait ses odeurs par bouffées.

La femme conduisait vite, ses gestes calmes, rares, donnaient une impression assez grisante d'effleurer des risques sans jamais les atteindre. Elle ne disait rien, et Jean s'était tu, tout de suite après les remerciements d'usage. Les mains gantées bougeaient à peine sur le volant. Jean, rencogné, se sentait gagné par une somnolence béate. D'habitude, la conduite des autres ne le satisfaisait pas.

Il s'endormit. Ce qui le réveilla, ce fut l'immobilité, le silence nocturne. Un regard aussi. Le pompiste faisait le plein, et la femme, à l'écart, regardait Jean. Les yeux étaient tranquilles, tristes, tendres. L'idée d'une bonne fortune cependant ne l'effleura pas.

Derrière lui, le chien s'était redressé et griffait la vitre. Elle ouvrit la portière. La bête sauta, s'ébroua, fila vers les arbres; elle, marchait derrière, les yeux baissés, songeuse.

Ils repartirent. Des odeurs de bois humide venaient de l'arrière, le chien haletait doucement puis s'apaisait et bâillait avec des craquements de mâchoires contagieux. La femme conseilla : *« Dormez donc, le siège s'incline. »* Leurs regards glissèrent vers une sorte de *« terrain neutre »* où ils ne signifiaient rien de plus que ce que les mots disaient. Jean se calait déjà contre la portière, les jambes allongées, et se laissait prendre par le bercement de la grosse automobile.

Il s'absenta. Ce n'était pas le sommeil du train, un sommeil qui bouscule et qui n'a plus d'odeur depuis qu'on climatise. C'était plus souple, presque hypnotique; un filet d'air coulait par la fenêtre, mêlait à la verveine des senteurs fermentées, la fumée d'écobuages à peine éteinte. Il reconnaissait la route, le sel de la mer proche, les résines et les térébinthes de la forêt landaise et, toujours, toujours ce poivre un peu trop fort des sièges en cuir où le chien agitait ses gémissements de rabatteur qui rêve à des chasses vives. Il finit par s'endormir tout à fait.

Toujours ce regard quand Jean s'éveilla. Mais, cette fois, la femme était restée à côté de lui. La portière entrouverte avalait le port tout entier, un gros paquebot mugissait dans la passe, les quais sentaient le vin, le bois jamais sec, la brume chaude. Le chien aboyait derrière les mouettes, sans s'éloigner du mince trottoir le long duquel la femme s'était garée.

MORGAN

Brusquement, elle se pencha. Sa main glissait de la joue vers la nuque, elle le tenait, fortement, posait sa bouche contre la sienne, s'écartait. Les yeux étaient doux, retranchés. Jean eut un mouvement vers elle et leurs lèvres se caressèrent à nouveau, seulement elle murmurait, d'une voix totalement étrangère : *« Ce n'est pas vous que j'embrasse. »* Il recula. Quelque chose, à l'instant, le meurtrissait, les femmes pouvaient donner des baisers qui n'étaient pas pour soi. Ce n'est pas vous que j'embrasse...

Elle appela son chien. Jean descendit; leurs yeux ne se quittaient pas. Il eut envie de la blesser à son tour, de quel homme se vengeait-elle ? Mais non, c'était autre chose, incompréhensible, et qui lui faisait mal à elle aussi. Dans le petit jour, il voyait ce qu'il n'avait pas remarqué la veille, les tempes grises, les rides fines autour des yeux, et cette grâce fragile, fanée, d'un beau cou long qui n'avait plus vingt ans. Il s'en alla, déchiré. Ce n'est pas vous que j'embrasse...

La voiture fit demi-tour ; le chien, par la lunette arrière, regardait Jean de ses yeux d'insomnie. La voix d'un copain le tira de son immobilité : *« Tu te mets bien, dis donc ! »* Jean haussa les épaules : *« Elle m'a pris en stop. Et toi, comment es-tu venu ?*

— Pareil, mon vieux, seulement j'étais moins bien monté, je n'embrasse pas les routiers sur la bouche, moi. »

Et Jean avait cogné pour la première fois de sa vie, tout de suite atterré, si pitoyable dans ses excuses que l'autre s'était excusé, lui aussi.

Ce n'est pas vous que j'embrasse... Sur la passerelle du navire, à plusieurs reprises, Jean avait entendu cette voix, si douce, si triste. Tailler sa route dans la nuit maritime ouvre le cœur à des désespérances subites ; les sirènes d'Ulysse avaient-elles ce timbre, qui parlait d'absence, de souvenirs accrochés au temps comme des coquillages à la carène des bateaux et qui alourdissent ? Des poèmes en lambeaux hérissaient sa mémoire, son père les lisait contre son lit quand il était enfant. Au bout du compte, sa mère n'avait guère bercé son jeune âge. Moments d'étroite misère où l'âme seule grelotte ; alors Jean quittait la dunette, redescendait vers les autres, buvait. Mais l'alcool ne l'aimait pas ; il vomissait l'oubli qu'il avait cherché, retrouvait intacte la phrase que rien n'atténuait, ni les semaines, ni le vin, ni les femmes entrevues ailleurs. Ce n'est pas vous que j'embrasse...

Et puis l'on s'habitue. Jean se fit aux mots, au vide qu'ils creusaient. Une certaine *innocence* l'avait quitté qu'il ne retrouverait pas, il y a des chemins sans retour. Seulement, c'est en voyant son père coiffer sa casquette pour leur promenade habituelle qu'il comprit ce que sous-entendait la phrase taraudante : qui embrassait-elle alors ? Qui d'autre ? Son père autrefois, il y avait tellement d'années, est-ce que le temps s'arrêtera un jour ? Son père avait eu un chien qui ne quittait pas son bord, n'aimait ni les quais ni les rives, ni les gens ni les caresses, un braque allemand aux yeux citrins.

CE fut une de leurs dernières promenades. Le père déjà ne sortait presque plus, ou alors partait tôt et seul, pour respirer l'odeur des sables dénudés par la marée basse. Jean revoyait le visage, le *vrai* visage, atteint par sa compréhension soudaine. Il avait attrapé son père aux épaules, murmuré : *« J'ai quelque chose à te transmettre. »* En effleurant la vieille bouche étonnée, il avait raconté son aventure en peu de mots. La nuit était sombre, il avait simplement deviné la main portée aux lèvres. En revenant, il avait peu à peu distancé son père. Au bas de l'escalier, la voix basse s'était essoufflée dans son dos : *« Je reste fils, je voudrais finir ma pipe. »* Il avait ouvert et refermé, pas assez vite cependant, la même voix avait jeté : *« Merci, Jean. »*

Maintenant, c'était Bertrand qui lui faisait face, ses deux mains enfoncées dans ses poches. Comme l'histoire était répétitive ; Anne, pas plus que sa mère, n'avait entouré cette enfance. C'était lui, naguère, qui racontait, élevant autour de son fils une brume océane où sa vie, celle de son père, faisaient rempart contre la solitude et la mort. Mais rien ne sert à rien, la mort file sa quenouille, indifférente. Elle avait déjà piqué celui-ci. Hélas ! on s'enroule au creux de cent ans de sommeil uniquement dans les contes. Quelquefois, Jean se reprochait des choses au sujet de Bertrand, des choses imprécises et douloureuses. L'avait-il suffisamment armé, préparé, prémuni ? Oh ! il l'avait aimé. Cela ne protégeait pas. Son père était mort seul, sur cette plage tellement parcourue. On l'avait retrouvé, dans une pose familière, les mains pendantes entre les genoux. Combien de fois écrit-on les mots sur le sable, ces mots qui ne veulent rien dire ? Son père avait tracé du doigt *nobody*.

Au cimetière, Jean surveilla les entours, mais aucune femme, aucun chien n'avait surgi de la brume pour accompagner le marin vers sa tombe. Sa mère avait répété, obstinément : *« Il y a nos deux places dans le caveau »*, et Jean s'était incliné, la mer ne s'ouvrirait pas, à 6 000 mètres de silence...

Bertrand, gentil, touchait l'épaule de son père : *« Et toi papa, ton histoire d'amour ? »* Jean sourit, il n'avait pas d'histoire d'amour. L'aube les surprit alors qu'ils se hâtaient vers la maison. Anne préparait déjà le petit déjeuner. Son visage était gris, perdu. Une pièce vide, pensa Jean. Il effleura la nuque maigre, apitoyé, mais son cœur restait sans élan. D'ailleurs, Anne s'écartait avec un mouvement d'impatience. Au fond, ils ne s'étaient jamais connus.

Qu'était devenue l'autre ? Jean la revoyait, calme, précise, étrangère. Il n'imaginait pas plus loin, la voix close et douce continuait à dire : *« Ce n'est pas vous que j'embrasse »*, et Jean continuait à l'entendre. Cela n'avait jamais eu de fin, décolorant toute l'existence.

Des mois plus tard, Anne déclara qu'elle ne supporterait pas plus avant de vivre LA, dans ce mausolée. Les hommes de cette famille étaient vraiment d'un égoïsme ! Elle, elle partait, elle regagnait SA ville. Jean pouvait rester s'il voulait, pour ce qu'ils se disaient, de toute façon.

Elle s'en alla. Rien ne l'aurait retenue et Jean n'essaya pas. Paisible désormais, il se surprenait à attendre, sans impatience, que quelque chose survienne, un peu de vie, un peu de mort. Rien ne valait qu'on s'en s'inquiète, le sable des plages accueillait toutes les écritures et les effaçait toutes. Alors, pourquoi ne pas dessiner... un rêve, un visage, un mot puisque, l'instant d'après, ne restait plus PERSONNE. ■

* Biologiste à l'Institut Curie, Christiane Baroche a publié plusieurs recueils de nouvelles chez Gallimard : *les Feux du large* (1975), *Chambres avec vue sur le passé* (Bourse Goncourt de la Nouvelle, 1978), *Pas d'autre intempérie que la solitude* (1980), ...*Perdre le souffle* (1983), ainsi que *un Soir, j'inventerai le soir*... (Actes Sud, 1983).